JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 642,3[illegible]

24me ANNEE—No 247 MONTREAL, VENDREDI 21 AOUT 1908 14 PAGES—UN CEN[illegible]

Bibliothèque Scolinard

CLOTURE DU CONGRES ACADIEN

La grande Convention tenue à Saint-Basile, mercredi et jeudi, restera dans l'histoire des fils de l'Acadie comme la meilleure démonstration de la vitalité de leur race.

DES TRAVAUX IMPORTANTS.—RESOLUTIONS. — ELECTION DES OFFICIERS. — MAGNIFIQUE BANQUET, SANTES ET DISCOURS.

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Edmundston, N.B., 21. — Les travaux des diverses commissions du congrès national ont été poussés si activement que la convention acadienne s'est terminée hier après-midi, vers les quatre heures. La mauvaise température de la première journée avait tout d'abord jeté un peu de tristesse sur la multitude, réunie en nombre fort considérable; mais le second jour a été couronné d'un succès digne de la plus haute louange, et la convention a pris fin au milieu des applaudissements enthousiastes d'une foule ardente par son patriotisme et la haute affirmation de ses convictions.

Le spectacle de cette population acclamant des orateurs aussi éloquents que sincères et distingués, avait quelque chose de touchant et d'encourageant tout à la fois. Le souvenir de cette 6ième convention demeurera à jamais inoubliable, pour tous ceux qui y ont assisté, et surtout, pour ceux qui l'ont organisée.

Les grands faits de cette

JOURNEE DE CLOTURE,

pourraient, s'il ne fallait que les mentionner, se résumer comme suit: rapports des commissions, lecture des résolutions adoptées au cours des délibérations, élection des officiers du comité exécutif, discours à la grande réunion finale et au banquet, allocutions faites durant l'avant-midi, auxquelles prirent part comme orateurs éloquents et applaudis: Son Honneur le juge Breaux, M. le sénateur T. Thériault, de Grande Ile, Maine, M. Keeman, de VanBuren, Maine; M. l'abbé Albert, du Madawaska. Un superbe banquet a réuni les congressistes et nombre d'invités. Le repas a été des plus joyeux, et plusieurs personnages distingués ont été priés d'y adresser la parole. Mgr Dugal, curé, de Saint-Basile, a présidé le banquet. Les santés suivantes furent proposées: Au roi, au pape, à nos concitoyens de langue anglaise,

M. l'abbé Chiasson, curé de Rustico, I. P. E., fut prié de proposer la santé du Canadien-Français; ce qu'il fit avec talent. De chaleureux applaudissements saluèrent Mgr Mathieu lorsqu'il se leva pour répondre. Inutile de dire que l'orateur fut à la hauteur de la tâche assumée.



Le sénateur P. Poirier, qui a préparé un travail intéressant, au congrès acadien.

MONSEIGNEUR DUGAL

Mgr Dugal proposa ensuite la santé du peuple acadien au milieu de l'enthousiasme.

L'hon. juge Breaux, de la Louisiane, fit une réponse des plus heureuses et des mieux pensées. De suite après le banquet, furent présentés les rapports des commissions. La foule applaudit ces travaux, si complets, si élaborés qu'on lui lisait, à tour de rôle. Quant aux résolutions adoptées par les diverses parties du congrès nous pourrions les résumer ainsi:

1o. La nomination d'un évêque acadien.

2o. Un membre français dans le bureau des examinateurs de la faculté médicale du Nouveau-Brunswick.

3o. Une plus grande attention donnée à l'enseignement du français dans les écoles.



Mgr Allard, qui a présidé au banquet des Acadiens, à St Basile de Madawaska.

4o. Un encouragement plus parfait à la presse acadienne et à la société mutuelle de l'Assomption.

5o. Certaines réformes à l'école normale du Nouveau-Brunswick.

Pour ce qui est du congrès prochain, l'endroit où il aura lieu, est Tignish, I. P. E., et la date de la réunion sera fixée par le nouvel exécutif.

L'élection des officiers a donné le résultat suivant: Président du bureau général, Joseph Buote, rédacteur de l'"Impartial" de Tignish; hon. sénateur Poirier, secrétaire adjoint; J. Blanchard, de l'Ile du P.-E., trésorier; l'hon. juge P. A. Landry; vice-présidents: MM. W. Comeau, pour la Nouvelle-Ecosse; l'hon. Dr Landry, pour le Nouveau-Brunswick; Joseph Arsenault, pour l'Ile du Prince-Edouard; D. A. Leblanc, pour le Cap Breton; l'hon. Huge Breaux, pour la Louisiane; M. R. Benoit, de New Bedford, pour la Nouvelle-Angleterre, et le sénateur Thériault, de Grande-Isle, pour le Maine.

M. Cyprien Martin adressa de sincères remerciements à la foule présente, aux congressites, à tous ceux qui avaient concouru au succès de la convention.

Plusieurs orateurs suivirent et parlèrent à la foule jusqu'au départ du train qui devait ramener les délégués et les autres personnes vers Moncton.

MEMOIRE DE L'HONORABLE PASCHAL POIRIER

Nous sommes heureux de pouvoir fournir à nos lecteurs un mémoire de la plus haute importance, préparé par l'hon. sénateur Poirier. Ce mémoire après avoir été soumis au Congrès sera ensuite déposé devant la chambre de la Nouvelle-Ecosse. Il n'y a pas de doute que le document ne manquera ni de défenseurs dévoués et actifs, ni d'adversaires à courte vue. Espérons toutefois que les réclamations faites auront leur réponse et que les droits lésés seront rétablis.

Nous donnons textuellement:

"Le 30 avril 1857, la Maison d'Assemblée de la Nouvelle-Ecosse passa la résolution suivante:

"Que son Excellence le Gouverneur soit respectueusement requis de faire examiner, préserver et mettre en ordre (examine, preserve and arrange) soit pour référence, soit pour publication les pièces et documents les plus propres à faire connaître l'histoire et les progrès sociaux de cette province, et cette chambre en paiera les frais."

L'année suivante, l'Assemblée autorisa le gouverneur à se procurer en Angleterre toutes les pièces requises par la Commission des Archives et copie de toutes les dépêches et ducoments nécessaires pour compter les liasses."

Un autre vote de la Chambre donna au commissaire des Archives l'autorité et les fonds nécessaires pour faire copier à Québec tous les documents publics et privés qui se rattachent à la première période de l'histoire de l'Acadie.

Enfin en 1855, sur la recommandation d'un comité spécial, le commissaire des archives reçut l'autorisation de faire un choix parmi les documents historiques en sa possession et d'en publier un volume in octavo.



Le sénateur A. H. Comeau, qui a fait un travail important, au congrès acadien.

Muni de toute cette autorité, Akins publia, en 1869, un volume de 755 pages.

Malheureusement, ce volume est moins de nature à faire connaître l'histoire et les progrès sociaux de la Nouvelle-Ecosse" qu'à justifier l'expulsion des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, en 1755, et à mettre sous le plus mauvais jour ce que le compilateur appelle "les empiètements des autorités françaises du Canada sur les territoires de la Nouvelle-Ecosse.

C'est une oeuvre de parti-pris que Akins a faite, et non pas une compilation historique impartiale, telle que le demandait le vote de la Chambre. Lui-même l'avoue presque.

"Quoiqu'on ait écrit volumineusement, dit-il à la page 2 de sa pré-

A suivre sur la page 5

UN MALHEUR N'ARRIVE JAMAIS SEUL

Dans une collision entre le "Glacial" et un yacht à gazoline, deux jeunes gens perdent la vie, hier, à Trois-Rivières.—Ils étaient les enfants de M. Arthur Brunelle, si éprouvé au cours de la dernière conflagration.

(De notre correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 21 — La nouvelle qu'une collision venait de se produire dans le port, entre le "Glacial" et un yacht à gazoline et que deux jeunes gens, Mlle Yvonne Brunelle et son frère Avila, s'étaient noyés tandis que trois autres n'avaient échappé à la mort qu'avec beaucoup de difficulté, s'est répandue comme une traînée de poudre dans Trois-Rivières, hier, et y a causé un vif émoi.

Hier après-midi, vers 2½ heures un groupe joyeux, composé de Mlles Yvonne Brunelle, Alice Bourbeau, MM. Avila Brunelle, Louis Brunelle et Samuel Turcotte s'embarquait gaiement à bord d'un yacht à gazoline, pour se rendre au Cap de la Madeleine, où demeure la famille Brunelle, depuis la conflagration du mois de juin. Avant de partir, il s'était fait photographier par M. Léon Bureau, qui malgré leurs instances, refusa de les accompagner, disant que ses occupations le retenaient à Trois-Rivières. M. Bureau était alors bien loin de se douter, que ce refus devait probablement lui sauver la vie.



M. Avila Brunelle, de Trois-Rivières, qui s'est noyé, hier après-midi.

L'ACCIDENT

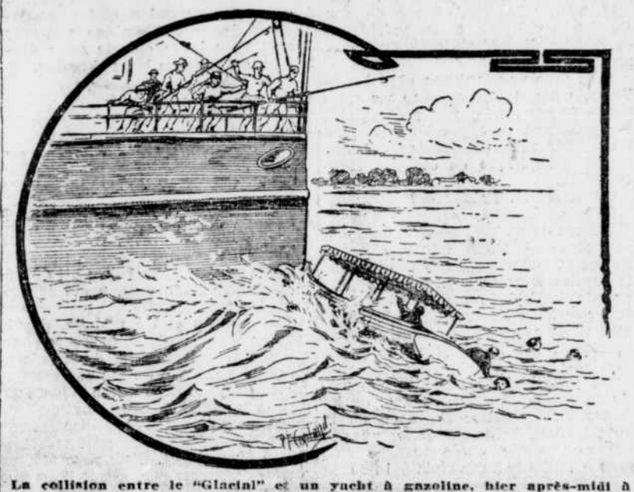
Voyant que celui-ci ne cèderait pas à leurs instances, les excursionnistes décidèrent de partir. Au moment où ils quittaient le quai de la commission du Havre, près des bureaux de M. O. Loranger, agent de la compagnie de navigation canadienne, le traversier "Glacial" laissait aussi son mouillage pour faire sa traversée.

M. Loranger voyant le danger qu'ils couraient, leur cria de ne pas continuer leur marche et d'attendre que le bateau fut passé, mais malheureusement ces conseils ne furent pas écoutés, et la collision se produisit quelques instants plus tard.

LA RENCONTRE

Le navire atteignit l'avant du yacht qu'il coupa complètement. Le choc fut terrible et tous les occupants furent précipités à l'eau. Mlle Yvonne Brunelle qui se trouvait au point où fut frappée l'embarcation, fut blessée par le "Glacial" et il est plus que probable qu'elle avait perdu toute connaissance quand elle tomba dans le fleuve; en effet son corps disparut immédiatement sous l'eau et ne reparut plus.

Son frère, Avila, put nager une cinquantaine de pieds, mais fut bientôt englouti dans l'abîme, avant d'avoir pu saisir les bouées de sauvetage que l'on avait jetées du traversier.



La collision entre le "Glacial" et un yacht à gazoline, hier après-midi à Trois-Rivières, dans laquelle deux jeunes gens se sont noyés. (Scène reconstituée par un artiste de la "Presse").

LE SAUVETAGE

Les trois compagnons de ces deux malheureuses victimes, furent plus heureux et furent arrachés au terrible sort qui les menaçait.

Le jeune Louis Brunelle, âgé de 17 ans, a été retiré de l'eau par l'équipage du "Glacial", au moyen de gaffes.

Les deux autres naufragés, Mlle Bourbeau et M. Turcotte, furent sauvés par les hommes du yacht américain, "Atlanta", qui était alors dans le port. Ceux-ci, aussitôt que la collision se produisit, mirent une chaloupe à l'eau et volèrent au secours des victimes; ils furent assez heureux pour en retirer deux.

Une foule énorme s'était réunie sur le théâtre de cette tragédie, aussitôt que la nouvelle fut connue, déplorant le nouveau malheur qui venait de s'abattre sur M. Brunelle si

EPROUVE DEJA,

lors du désastre du printemps dernier. M. Brunelle, en effet, qui était un des plus riches citoyens de Trois-Rivières, a fait de lourdes pertes lors de l'incendie qui a alors dévasté notre ville.

Au moment de cette mort terrible de ses enfants, il était au Cap de la Madeleine; il fut aussitôt prévenu par téléphone et arriva ici, vers 4 heures, pour diriger les recherches, afin de retrouver au plus tôt les cadavres de son fils et de sa fille.



Mlle Yvonne Brunelle, âgée de 20 ans, qui a perdu la vie, hier après-midi, dans cette fatale collision.

LES VICTIMES

M. Avila Brunelle, était âgé de 25 ans, et était marié et père de deux enfants, et sa soeur Yvonne, n'était âgée que de 20 ans. Ils sont les enfants de M. Arthur Brunelle, marchand de cette ville. La "Presse" offre ses sympathies et ses condoléances à la famille éprouvée.

RECHERCHE DES CADAVRES

Les recherches ont été continuées ce matin pour trouver les corps des victimes d'hier, mais elles ont dû être interrompues à cause du grand vent qu'il fait. Depuis hier soir on a cherché le long des quais, en descendant jusqu'à l'embouchure du Saint-Maurice. M. Samuel Turcotte, l'un des survivants, a été très courageux dans cette circonstance, et c'est grâce à lui si Mlle Alice Bourbeau a pu échapper à la mort. Il l'a soutenue jusqu'à l'arrivée de la chaloupe du yacht qui les a sauvés. M. Turcotte se tenait lui-même à l'embarcation chavirée.



M. Louis Brunelle, de Trois-Rivières, qui a failli se noyer, hier après-midi.

SANGLOTS DE L'IMMIGRANTE

Croyant qu'on voulait la rembarquer pour son pays, une Russe s'affole.

DEUX ENFANTS

Ceux-ci mêlent leurs cris à ceux de leur mère, alors qu'il s'agissait de prendre le traversier

QUEBEC-LEVIS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 21 — Les voyageurs attendant le traversier pour le Grand Tronc entre Québec à Lévis, hier après-midi, un peu avant six heures, ont été témoins d'une de ces scènes de la vie réelle qui rendent pessimiste celui qui sait tant soit peu observer.

Une femme d'origine russe, vêtue de misérables nippes et la tête couverte d'un châle, accompagnée de deux enfants aussi mal fichus, un garçon et une fille, cette dernière portant à la main une théière (on sait quelle place tient le thé dans la vie des Slaves) se tenait sur le ponton, dans un état de fébrile inquiétude.

Elle discutait d'abondance avec un officier d'immigration. Comme de juste, le public ne comprit rien à cette conversation animée.

Quand le traversier arriva le long du quai, elle monta à bord, puis débarqua presque aussitôt, suivie des siens. Elle répéta ce manège une couple de fois, malgré les instances de l'officier d'immigration pour la faire demeurer. Puis elle se mit à pleurer; on comprend que le garçonnet et la fillette la suivirent en cela avec un incomparable entrain.

Renseignements pris, voici quelle était la cause de ce manège:

Arrivée le matin par un transatlantique, elle avait un billet pour Saint-Louis (Missouri). Afin de prendre le Grand Tronc, elle devait nécessairement traverser le fleuve. Or, dans sa candeur, elle crut tout bonnement qu'on voulait la rembarquer pour l'Europe.

Remplie de cette épouvante, elle ne voulut pas entendre raison et le traversier partit sans elle.

On a su plus tard, néanmoins, qu'elle s'était risquée, à un voyage ultérieur du traversier et qu'elle avait pu prendre, avec ses deux petiots, le train de 7 heures 20.

DES HOTES PEU DESIRABLES

Un Irlandais du nom de Grier fait des siennes dans un hôtel, cette nuit.

COUTEAU ET REVOLVER

Il comptait cependant sans le constable Tierney, qui lui met vite le grappin dessus.

UN BRAVE

Le constable Norman Tierney, du poste No 5, a prouvé une fois de plus, cette nuit, qu'il était le digne émule des policiers Shea, Carpenter et Foucault, dont on vante, avec raison, la bravoure.

Il pouvait être 1 h. 30, quand le policier qui patrouillait dans la rue Craig Ouest, fut appelé par le gérant du "Temperance Hotel", angle des rues Craig et Saint-Alexandre.

L'agent accourut aussitôt. Le gérant très excité lui raconta qu'un Irlandais quelque peu sous l'influence de la boisson, et armé jusqu'aux dents, s'était barricadé dans une chambre et qu'il tirait du revolver.



Le constable Norman Tierney, du poste No 5, qui vient de se distinguer en risquant sa vie pour arrêter un individu armé jusqu'aux dents.

Pendant que Tierney s'éjançait du côté de la chambre mystérieuse, le gérant téléphonait au poste No 5, pour avoir du renfort. Le sergent Gorman arriva pour constater que son subalterne avait noblement fait son devoir.

En effet, Tierney avait enfoncé la porte de chambre et s'était bravement jeté sur le pensionnaire qui brandissait un revolver d'une main et un couteau de l'autre. Après une lutte émouvante, l'homme au revolver fut capturé et conduit au poste, où il déclara se nommer Georges Grier et être âgé de 32 ans. Ce dangereux individu est arrivé tout récemment d'Irlande.

L'EXPLOIT D'UN BANDIT

Pris en flagrant délit de vol dans un verger à Longueuil, il refuse de déguerpir, et tire une balle sur le propriétaire.

Dans l'après-midi d'hier, un homme et trois femmes se glissaient, munis de paniers dans le verger de M. Félix David, cultivateur de Longueuil. Comme ils étaient en train d'emplir leurs paniers de pommes, ils furent aperçus par le propriétaire qui les somma de déguerpir. Les femmes s'empressèrent d'obéir; mais l'homme, non seulement refusa net; mais sortant un revolver de sa poche, il enjoignit à M. David de s'en aller, en le menaçant de mort.

Le cultivateur n'obtempérant pas au désir du voleur,

RECUT UNE BALLE

dans la jambe. Voyant qu'il avait affaire à un véritable bandit, M. David se rendit à la ville de Longueuil prévenir le chef de police. Comme il retournait à sa ferme, en compagnie de deux amis, MM. Joseph Pepin et Alexandre Aubertin, il rencontra l'homme qui l'avait blessé d'un coup de revolver. Il y eut alors échange de coups de feu. Finalement, survint le chef Charles Foucher, qui mit le prévenu en état d'arrestation.

Au poste, le prisonnier a déclaré se nommer Georges Simard et avoir son domicile à Montréal.

Simard a comparu, ce matin, devant M. le magistrat Leet et a protesté de son innocence, à la double accusation de tentative de meurtre et de vol.

MORT D'UN MISSIONNAIRE

M. l'abbé L. A. Gagnier, fondateur curé de Saint-Joseph de Springfield, s'éteint hier, à l'âge de soixante-dix-huit ans.—Une belle carrière

Une de nos meilleures familles canadiennes-françaises de la province de Québec et le clergé franco-américain viennent d'être plongés dans la tristesse et dans le deuil, par la mort du vénérable curé de Springfield, M. l'abbé L. G. Gagnier.

Né à Châteauguay le 22 mars 1830, M. Gagnier fut ordonné prêtre par Mgr Larocque, dans la chapelle des soeurs de la Congrégation Notre-Dame, le 22 décembre 1855.

Il passa les quinze premières années de son ministère sacerdotal, dans la province de Québec; d'abord, en qualité de vicaire à St Jean, puis en qualité de desservant de missions dans les cantons de Godmanchester, Dundee, Elgin, Hinchinbrook, Havelock, Odmstown, Georgetown et Howick.

En 1868, quelques évêques des Etats-Unis, ayant fait appel au clergé de Montréal, pour avoir des missionnaires canadiens-français pour nos compatriotes, plusieurs prêtres de la province de Québec répondirent généreusement à cet appel et allèrent, avec la permission de Mgr Bourget, s'établir parmi nos compatriotes de la grande république.

Le curé Gagnier fut du nombre de ces dévoués missionnaires; il se fit remarquer par son zèle infatigable, son activité prodigieuse, sa constance à toute épreuve et son esprit d'entreprise. Il fut d'abord missionnaire à Rutland, puis successivement curé à Douglass et à Ware Mass. En 1873 il fondait la paroisse de St Joseph de Springfield, dont, jusqu'à sa mort, il fut le pasteur.

En 1905, M. Gagnier célébrait, à Sainte-Martine, comté de Chateauguay, le 50me anniversaire de son ordination. Il y eut à cette occasion, de fort belles fêtes.



M. l'abbé L. G. Gagnier, curé de Springfield, décédé hier à l'âge de 78 ans.

Le curé Gagnier est mort hier midi, à Saint-Joseph de Springfield; il a succombé à une attaque de paralysie. Son frère le docteur L. A. Gagnier, de la rue Saint-Denis, qui s'était rendu à son chevet, quand il tomba malade il y a quinze jours, est reparti hier soir pour Springfield.

Le service funèbre sera chanté à Saint-Joseph de Springfield; mais l'inhumation se fera à Ste Martine, lundi prochain, très probablement.

A la famille nous offrons nos sympathies les plus vives.

M. RUFUS POPE EST CHOISI

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 21 — M. Rufus Pope a été choisi comme candidat, pour les prochaines élections fédérales, par la convention conservatrice de Compton.

CONVENTION A RIMOUSKI

LES CONSERVATEURS CHOISISSENT M. WILLIAM PRICE, DE QUEBEC, COMME LEUR CANDIDAT AUX PROCHAINES ELECTIONS FEDERALES.

Rimouski, 21 — Hier a eu lieu à Rimouski, une convention conservatrice, afin de choisir un candidat pour l'élection fédérale. Environ cent vingt-cinq délégués avaient répondu à l'appel. Le sénateur Landry et M. Thos. Chapais, de Québec, étaient venus spécialement pour la circonstance.

Il a été proposé par M. P. Boulay, de Sayabec, secondé par M. le notaire J. E. Gagnon, de Matane, que M. William Price, de Québec, soit choisi par la convention comme candidat conservateur pour l'élection fédérale, dans le comté de Rimouski. La motion a été adoptée à l'unanimité. Le sénateur Landry a été chargé de faire part à M. Price de la demande de la convention conservatrice. L'on ne sait pas si M. Price acceptera de se porter candidat dans ce comté, vu qu'il a déjà subi une défaite en 1904.

On annonce qu'une convention libérale aura lieu bientôt à Rimouski.

L'EMPRUNT DE MAISONNEUVE

IL EST APPROUVE PAR UNE MAJORITE EN NOMBRE ET EN VALEUR.

Le secrétaire-trésorier de Maisonneuve, M. G. M. Ecrément, a terminé le calcul de la valeur immobilière de tous les propriétaires qui ont voté au sujet du règlement d'emprunt de $500,000 et le résultat est que, les partisans du règlement l'emportent par une majorité de $375,000. En nombre ils avaient déjà une majorité de 55 voix.

Ce règlement devra maintenant être soumis au lieutenant-gouverneur en conseil.

CONVOI EN RETARD

Le convoi express du Pacifique venant de Vancouver et dû à la gare Windsor à 8.25, ce matin, était en retard de six heures.

NOUVELLE ECOLE DU PROFESSEUR NOEL

Nous sommes heureux d'annoncer aux familles montréalaises que le professeur Noël, qui, depuis quatre ans, dirige d'une façon si remarquable l'Ecole fondée sous les auspices de l'honorable T. Berthiaume, ouvrira, rue Bleury, une autre école au mois de septembre prochain.

Ce faisant, M. Noël répond à la demande pressante de plusieurs médecins de Montréal.

Ces Messieurs, après avoir entendu les jeunes élèves du sympathique professeur, au Congrès des médecins de l'Amérique du Nord, se sont facilement rendu compte de la nature merveilleusement pratique de la méthode de Noël en fait d'enseignement.

A cette nouvelle école M. Noël aura comme adjoints, trois institutrices de grande capacité, Mlles L. McKenzie et M. A. Johnson, d'Inverness, et Mlle A. Saint-Jacques, de Saint-Hyacinthe.

Pour plus amples informations, s'adresser au No 474 (nouveau numéro) rue Saint-Hubert.

CHEZ L'HON. L. A. TASCHEREAU

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 21 — L'hon. L. A. Taschereau, ministre des travaux publics, a reçu, hier, au Parlement, une députation de la paroisse de Sainte-Catherine, comté de Portneuf, en rapport avec le nouveau pont de fer, sur la rivière Jacques-Cartier. Ce pont, d'une longueur de 420 pieds, sera une très considérable entreprise.

LE SERVICE DES TRAMWAYS

La ville étant à faire poser des tuyaux d'égout rue Saint-Antoine ouest, les tramways de cette partie du réseau feront le service à l'est et l'ouest par la rue Saint-Jacques entre les rues Atwater et la petite rue Saint-Antoine. Ceci jusqu'à ce que les travaux soient terminés.

LA PRESSE

51 rue Saint-Jacques, angle du Boulevard Saint-Laurent, Montréal, Canada.

ABONNEMENT:
CANADA
EDITION QUOTIDIENNE — $3.50 par année, $1.75 pour 6 mois, $1.00 pour 3 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE — $1.00 par année, 50c pour 6 mois.
Payable d'avance.

La "PRESSE" est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de la "PRESSE" (limitée).
T. BERTHIAUME, Président.

Toute lettre doit être adressée comme suit: La "PRESSE", No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New York, W. J. MORTON, 919 Brunswick Bldg, 225 Fifth Ave, Corner, 26th St.

A Chicago, W. J. MORTON, M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre, CHS. DEWYNTER, Limited, 11 Charing Cross Road.

Circulation de LA PRESSE

15 AOUT

LUNDI	95,018
MARDI	94,936
MERCREDI	94,884
JEUDI	94,961
VENDREDI	95,006
SAMEDI	117,782
TOTAL	592,587
HEBDOMADAIRE	49,783
	642,370

Circulation des éditions quotidienne et hebdomadaire de la "Presse" pour la semaine dernière: **642,370**

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,764

La moyenne de la circulation de la "Presse", dans la ville de Montréal et la banlieue dépasse 45,000 copies par jour.

Aucun autre journal français de cette ville ne peut prouver que son tirage, pour la ville de Montréal et la banlieue, atteint le tiers de cette circulation.

INAUGURATION D'UN ORGUE

Correspondance spéciale à la PRESSE

Sainte-Flore, 21.— Grande fête à Ste Flore, comté de Champlain dimanche dernier. Il s'agissait de la bénédiction d'un orgue que la maison Casavant vient d'y installer. Monseigneur Cloutier, en visite pastorale, assistait au trône, et donna le sermon de circonstance. Il félicita les paroissiens de leur nouvelle acquisition, qui met le complément à leur belle église.

Le soir après Vêpres, il y eut concert sacré donné par Messieurs les Abbés Panneton et Turcotte du séminaire de Trois-Rivières, qui tour à tour firent ressortir les belles sonorités de l'instrument.

Disons en passant que cet orgue est admirablement bien adapté au local, et qu'il porte le cachet artistique de tous les instruments sortis de cette maison.

CONTRE LE MAL DE TETE

Prenez le Phosphate Acide de Horsford
Recommandé pour soulager le mal de tête, surmenage ou nervosité.

SHERBROOKE ET SES ENVIRONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 21. — L'enfant de M. Emery Fortin, Adélard, qui s'est fait défoncé le crâne par une ruade d'un cheval vicieux, il y a une quinzaine de jours, vient de mourir, à l'âge de 4 ans et 8 mois, après avoir enduré de grandes souffrances.

—Une convention conservatrice aura lieu, ces jours-ci, dans Shefford, pour le choix d'un candidat à opposer à M. Parmelee.

—La retraite ecclésiastique des prêtres du diocèse est prêchée par le Rév. Père Billot, rédemptoriste

CHRONIQUE

GRAS ET MAIGRES

21 août 1908.

Il se fait actuellement en Angleterre une campagne en faveur des hommes gras, et le "Strand Magazine" essaye de consoler les malheureux qui trainent le boulet de l'obésité. Aux hommes qui sont atteints d'une infirmité incurable on se contentait, autrefois, de prêcher la résignation; on les exhorte maintenant, à se réjouir de leur mal et de s'en faire gloire.

"Maudit soit le jour, s'écrie le professeur Bertholdt, de Leipzig, où les Allemands deviendraient un peuple maigre comme quelques-uns de leurs voisins! L'embonpoint est un des plus grands bienfaits que la Providence puisse accorder à l'homme. J'ai connu un grand nombre de savants et d'hommes supérieurs dans l'exercice de leur profession, et presque tous étaient gras."

Après avoir invoqué le témoignage de l'écrivain allemand, le "Strand Magazine" s'efforce de justifier patriotiquement sa thèse en citant l'exemple de deux rois d'Angleterre qui ont été les plus abondamment pourvus des bienfaits adipeux célébrés par le professeur Bertholdt: Edouard VII et Henri VIII.

La postérité nous dira si vraiment ces deux monarques confirment la thèse du savant allemand qui considère l'obésité "comme une garantie de vertu, de persévérance et de contentement."

Sur la liste des hommes illustres que le poids d'un majestueux abdomen n'a pas empêchés d'arriver à la gloire, le "Strand Magazine" inscrit: Shakespeare, Luther, Bach, Fox, Mirabeau, Balzac, Bismarck et Gambetta. Pour contrebalancer le poids de ces grands noms, le magazine anglais ne peut découvrir d'autres hommes maigres que Dante, Calvin, Pitt, Voltaire et Paganini.

Malgré l'éloquence de son plaidoyer la revue anglaise ne parviendra pas à convaincre tous les gros hommes de l'excellence de leur état, et la plupart des poids lourds travailleront toujours à abaisser leur bedon.

M. Taft, lui-même, en vue de son élection prochaine à la présidence de la République étoilée, M. Taft veut maigrir.

Il ne pèse pourtant pas plus de 280 livres, mais il ne veut pas les faire porter toutes au fauteuil présidentiel. Un président de république ne peut être gras, selon la conception que se fait l'Amérique de ce haut fonctionnaire.

Qu'en dit M. Fallières ?

C'est curieux et déconcertant; les 280 livres de M. Taft ne l'ont pourtant pas empêché d'être ministre de la guerre et gouverneur des Philippines. Il paraissait qu'en ces fonctions une grande facilité de mabilisation était indispensable. Erreur. Un poids lourd sied à un ministre, il messied à un président. Eh bien! je ne le pense pas.

Un président de république possède des pouvoirs considérables; on lui remet en confiance la garde de la constitution, belle personne, un peu adipeuse, vêtue d'une tunique de gaze et résignée à des viols qui ne sont plus des viols, à cause de son consentement; les bons coqs sont maigres; un président ne doit pas être un coq. Jules César, lorgnant vers Brutus, déclarait qu'il l'aurait voulu plus gras, c'est-à-dire moins affamé de pouvoir, de changement, moins combatif.

Le Bonaparte du 18 brumaire, le Bonaparte du 2 décembre étaient maigres; s'ils avaient été obèses à ne point pouvoir monter à cheval pour la conquête, ou, le cas échéant, pour la fuite, ils seraient restés assis dans leurs fauteuils consulaires ou présidentiels.

Un président est un magistrat assis; il n'a que faire de chasser l'ours ou d'abattre des records; ces divertissements sont pour l'homme privé; le chef d'Etat siège en un fauteuil dans l'indolente majesté de son apothéose. Il juge, et on ne juge pas en grimpant à l'arbre, en chevauchant Bucéphale, en ramant ou en pédalant.

Taft veut maigrir; il a tort. Américain, je me méfierais; j'aurais quelque tendance à écarter d'un fauteuil qu'il ne pourrait plus loyalement et complètement remplir. C'est un spectacle attristant que celui d'un séant qui n'occupe que le quart du siège qui lui est attribué; c'est une croûte de pain derrière une malle, un morceau de couenne sur le rebord d'une assiette, un parent pauvre à l'écart d'une fête....

Pour toutes ces bonnes raisons, et avant que M. Taft ait galvaudé ses rassurantes livres de graisse à tous les vent de l'Amérique, je proposerais que l'on votât pour tous les chefs d'Etat l'embonpoint constitutionnel et obligatoire.

LAURENT BART.

L'AMELIORATION DES CHEMINS

L'HONORABLE M. ALLARD TRAITE CETTE QUESTION A VICTORIAVILLE, DEVANT UNE NOMBREUSE ASSEMBLEE, A LAQUELLE ASSISTE SIR WILFRID LAURIER.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Victoriaville, 21. — Une grande assemblée avait été convoquée, mardi, pour entendre le ministre d'Agriculture traiter la question de l'amélioration des routes rurales. Cette assemblée, à laquelle on était venu de toutes les parties du comté, était présidée par M. Tourigny, M. P. P., maire de Victoriaville.

L'hon. M. Allard expliqua en détail la loi votée en 1907, par la Législature, son fonctionement et les avantages qu'elle offre aux municipalités. Il a répondu clairement et d'une façon décisive aux objections qu'on a élevées contre le système que cette loi établit: l'entretien des chemins par les municipalités. Adopté dans les provinces les plus progressives du Dominion, ce système a donné partout la plus entière satisfaction.

L'hon. M. Allard a fait ressortir le fait que la taxe que les contribuables sont appelés à verser à la corporation pour l'entretien des chemins sert à payer le salaire de ces mêmes contribuables, qui, au lieu de travailler séparément, chacun à leur façon, à l'entretien d'une section du chemin, font cet ouvrage sous la direction d'une seule et même personne nommée par le conseil, ce qui assure l'entretien uniforme de tous les chemins de la municipalité.

Sir Wilfrid Laurier, actuellement en vacances à Arthabaska, assistait à l'assemblée. On remarquait aussi sur l'estrade, l'hon. sénateur L. O. David, le Dr Daignault et M. Louis Lavergne, députés.

Le premier ministre du Canada et M. Lavergne ont félicité chaleureusement le ministre de l'Agriculture de la campagne qu'il a si vaillamment entreprise pour l'amélioration de nos routes rurales, et ils ont encouragé les contribuables présents à continuer leurs efforts pour établir un système de bons chemins.

ETATS-UNIS ET AUSTRALIE

Sydney, 21. — L'amiral Sperry, au cours d'une interview, a fait cette déclaration:

La réception faite à la flotte américaine, par l'Australie, a été cordiale et impressionnante.

Les collines et les rochers, depuis Botany Bay, étaient couverts de monde. L'enthousiasme de la réception qui nous a été faite est presque incroyable, et il semble évident qu'une semblable démontration de sentiments d'amitié était inspirée par autre chose que la curiosité et l'excitation du moment. C'est pour moi un plaisir de penser que cela indique une sympathie réelle et profonde entre les deux nations de langue anglaise qui sont unies non seulement par les liens du sang, mais aussi par leurs grands intérêts communs sur le Pacifique et ailleurs."

L'amiral a envoyé la dépêche suivante en réponse à un message de bienvenue de M. Alfred Deakin, premier ministre d'Australie:

"La flotte américaine est heureuse d'être le moyen de rapprocehr les Américains et les Australiens, et les officiers et les matelots de cette flotte apprécient l'honneur d'être des messagers d'amitié et de bonne volonté."

AU TRANSVAAL

Londres, 21. — Suivant un message de Pietermaritzbourg, la véritable raison de la proposition émanant de Prétoria pour ajourner la convention d'unification est de donner le temps au premier ministre Botha de soumettre un plan de constitution à la Colonie du Cap et d'Orange Botha. Les représentants des Asiatiques ont eu une entrevue avec lui et Smuts à Prétoria. La question a été rapportée à un comité choisi de l'assemblée législative.

PIQUE-NIQUE

Les employés de la "Fashion Craft Company" auront leur piquenique annuel dimanche prochain, le 23 courant, au Parc Otterburn. L'orchestre du professeur Danis a été engagé pour cette fête.

ROOSEVELT PRIS A PARTIE

Caracas, 21. — Le journal du président Castro vient d'établir un parallèle entre les poursuites intentées au Vénézuéla, à des compagnies américaines, et celle prise contre la "Standard Oil Co.". Le journal s'exprime ainsi:

"La conduite du président Roosevelt à l'égard des tribunaux de son propre pays révèle logiquement la raison de ses attaques contre les tribunaux du Vénézuéla. L'énigme est enfin résolue et nous avons une explication claire, en autant que celui qui met en doute son propre honneur peut facilement mettre en doute l'honneur des autres."

"Si le président Roosevelt, dit-il, attaque les tribunaux de son propre pays et révoque en doute le prestige des cours, l'honneur des juges et l'impartialité de leurs décisions, il n'est pas surprenant qu'il attaque aussi les tribunaux des pays étrangers et jette plus facilement du discrédit sur le nom de juges qu'il ne connait pas. Le président Roosevelt semble peu s'occuper de la majesté de la justice et du respect qu'il doit au peuple. L'événement qui s'est passé dans le pays qu'il gouverne relègue la justice américaine à un niveau peu élevé et jette sur elle un sombre manteau de soupçon."

DENTELLES ET SOIE

Londres, 21. — A Paris, le Député Mydger, président du comité des douanes, faisant un compte-rendu sur la non-ratification de la convention Franco-Canadienne, dit qu'il a été très surpris de voir que la convention n'a fait presqu'aucune concession en faveur de la France au point de vue des dentelles, de la soie, des broderies et que la Suisse profite autant que la France de cette convention. Il en est de même pour les machines agricoles. Les concessions en faveur des vins exportables de 13 à 14 degrés sont très légères.

DUEL FATAL

Robinsonville, Miss., 21. — Deux marchands rivaux, H. B. Suber et J. H. Gilmore, se sont battus en duel, mercredi soir en face du magasin de Suber.

Celui-ci reçut une balle de revolver dans la poitrine. Son coup ne partit pas, mais il rentra dans son magasin et, saisissant un fusil, le déchargea dans le dos de Gilmore au moment où celui-ci quittait la scène de la rencontre. Les deux hommes ont été conduits en train spécial dans un hôpital de Memphis. Tous deux succomberont à leurs blessures.

UNE JOURNEE D'AUTOMNE

Est-on encore en août, est-on en octobre? Bien fin qui pourrait le dire avec la température d'hier et d'aujourd'hui. Tandis que, le 20 août 1907, le thermomètre atteignait 82 degrés, il a eu de la difficulté, hier, à toucher à 66 et il est descendu à 48. Il y avait peu d'humidité, l'hygromètre ne donnant que 63 pour cent; aussi la chaleur du soleil ne restait-elle pas dans les couches inférieures de l'atmosphère.

Aujourd'hui, il y aura peu de changement. Qu'on se rassure d'ailleurs, septembre ne passera pas sans que nous ayons encore quelques journées chaudes.

EXPOSITION HORTICOLE

LES PLANTES ET LES FRUITS EXPOSES A LACHINE PAR LA SOCIETE D'HORTICULTURE DE L'ENDROIT FONT L'OBJET DE L'ADMIRATION GENERALE.

La salle de l'hôtel de ville de Lachine présentait un spectacle charmant, hier soir. Elle était remplie de plantes de toutes sortes, à l'occasion de l'exposition annuelle de la société d'horticulture de l'endroit.

Il y avait aussi foule de spectateurs et tous ont déclaré que l'exposition de cette année dépassait en beauté les expositions antérieures.

Les plantes les plus rares étaient représentées de même que les plus beaux fruits que l'on puisse concevoir.

Le président de la société, M. A. J. Dawes, le maire de Lachine, et M. F. D. Monk, député, ont tour à tour félicité les exposants et souhaité que les expositions à venir seront comme celle de cette année, couronnées d'un entier succès.

A OTTAWA ET A HULL

NOTES DES DEUX VILLES

Un faux noyé. — Délégués en convention. — Un mauvais père. — Elargissement d'un pont. — Vol dans un magasin de tabac.—Pour le choix d'un contrôleur. — Les libéraux du comté de Wright.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 21 — On a reçu ici mercredi la nouvelle que M. A. MacLean, commissaire de commerce canadien en Chine, avait dû subir dernièrement trois opérations à l'hôpital de Shanghaï mais était maintenant complètement rétabli. M. Maclean qui est âgé de 70 ans est bien connu à Ottawa, ayant été pendant un temps échevin pour le quartier Victoria.

—La nouvelle se répandait un peu après minuit mercredi soir qu'un homme du nom de Evard, un Belge, employé chez Hugh Carson, Ltd., venait de tomber dans le canal. Des recherches furent immédiatement organisées et durèrent pendant plus d'une heure, mais sans résultat, et cela pour une bonne raison, c'est que pendant tout ce temps, le faux noyé était chez lui et ne se doutait nullement qu'il avait causé tant d'émoi. L'auteur de cette farce macabre ne s'est pas fait connaître.

—Parmi les recommandations soumises, à la séance de mercredi, à la convention de l'Union St Joseph, il s'en trouve une demandant que les jeunes filles employées dans les bureaux locaux de la société soient congédiées et remplacées par des hommes. Le comité chargé d'examiner l'état financier de la société a trouvé jusqu'ici les livres en parfait ordre. M. A. Allard, président général, dont le nom avait d'abord été mentionné comme l'un des candidats pour cette charge, a déclaré formellement mercredi que ses affaires l'empêchaient de sacrifier le temps nécessaire pour remplir cette position, et qu'en conséquence il ne se remettrait pas sur les rangs. La lutte se fera donc probablement entre M. G. W. Séguin, percepteur des taxes d'Ottawa, et l'ex-maire O. Durocher, directeur général de la société.

—Joseph Gagnon, un résident de Rockliffe, a comparu, mercredi, devant le magistrat de comté Hamilton sur une plainte de la société protectrice des enfants. Gagnon qui était accusé de maltraiter sa femme et ses enfants a reçu du magistrat l'ordre de quitter le domicile conjugal et de plus de payer à sa femme $6 par mois.

—M. Hutcheson, surintendant de la compagnie des tramways électriques, et M. Ker, ingénieur de la ville, ont eu, mercredi, une conférence au sujet de l'élargissement du pont de la rue Somerset, érigé par la commission des chemins de fer. Ils ont décidé de commencer les travaux sans retard. Ceux-ci coûteront $10,000, dont un quart sera payé par la ville et le reste par la compagnie.

—Des voleurs se sont introduits durant la nuit de mercredi dans le magasin Lemieux, à l'angle des rues Saint-Patrice et Sussex, et ont fait main basse sur des cigares, du tabac et des pipes pour un montant d'environ $25. La police est à la recherche des coupables.

—La "Ottawa Car Co." a obtenu le contrat pour la construction de sept tramways destinés à la nouvelle compagnie de tramways électriques d'Edmonton.

—Il est question de tenir une convention des Canadiens-Français à l'automne dans le but de choisir le candidat au bureau de contrôle, d'après la méthode suivie l'automne dernier. Au nombre des candidats en vue sont le contrôleur Champagne et l'échevin C. S. O. Boudreault.

—Deux assemblées des libéraux du comté de Wright ont eu lieu, mercredi, à Hull. A l'une qui avait lieu à la salle Charbonneau, sous la présidence de l'échevin Fontaine, il a été décidé de tenir une convention à Hull le 7 septembre prochain pour choisir le candidat libéral aux prochaines élections fédérales et que deux délégués seulement par arrondissement de votation pourraient prendre part à cette convention.

Un comité composé de MM. l'échevin Fontaine, président, N. Pagé, U. Viau, F. Barette, W. Sainte-Marie, A. Latulippe, C. Hébert, C. Poirier, Dr Davies, B. Carrière, H. Laflamme, D. Richer, O. Latulippe, L. Raymond, Jos. Caron, P. H. Durocher et Dr Isabelle, sera chargé de régler les autres détails de l'organisation de la convention.

A la fin de l'assemblée sur une proposition de M. Ernest Parent, adoptée à l'unanimité, il a été décidé d'envoyer un message de félicitations à l'hon. M. Scott, premier ministre de là Saskatchewan pour la brillante victoire qu'il vient de remporter dans sa province.

Une vingtaine de chefs et organisateurs libéraux assistaient à l'autre assemblée qui a eu lieu à l'hôtel Cottage. M. E. B. Devlin, député actuel, a déclaré qu'il soumettrait de nouveau sa candidature à une convention si celle-ci était régulièrement organisée. M. Devlin a aussi parlé du travail qu'il a fait pour le comté depuis qu'il le représente au parlement et a annoncé qu'il serait présent à l'assemblée de l'association libérale à la salle Charbonneau, mardi prochain.

—La retraite annuelle des Oblats s'est ouverte mercredi à l'Université d'Ottawa. Le prédicateur est le Rév. P. Duhaut, curé de l'église Notre-Dame de Grâce de Hull. Parmi les 60 ou 70 prêtres qui assistent à cette retraite s'en trouvent quelques-uns de Montréal et de Québec.

NOUVELLES MARITIMES

Le "Virginian", ligne Allan, est attendu ici ce soir, avec 212 passagers de première classe et 261 de deuxième.

—Le "Canada" est parti hier de Liverpool pour Montréal.

—Le "Corsican", ligne Allan, est parti ce matin au point du jour pour Liverpool, avec un grand nombre de passagers de première classe.

—L'"Athenia", ligne Donaldson, est parti hier pour Glasgow.

—L'"Empress of Ireland", du C. P. R., est parti de Québec pour Liverpool, avec un grand nombre de passagers au nombre desquels on remarque Mgr Bruchési, de Montréal.

—Le "Kensington", ligne Dominion, de Liverpool, est attendu à Québec demain matin, et à Montréal demain soir.

—Sont dans le port: l'"Ontarian", l'"Ottawa", le "Pretorian", le "Manchester Shipper", le "Turcoman", le "Cairnrona", le "Montréal", le "Lakonia" et le "Sicilian".

—Le "Deutschland" est arrivé à New York; le "Lusitania" à New York; le "Saxonia" à Boston; le "Monmouth" à Liverpool; l'"Adriatic" à Southampton; le "Patricia" à Cherbourg; le "Martha Washington" et le "Perugia" à Naples, et l'"Angenia" à Trieste.

—Le "Torgorn", venant des Indes, avec une cargaison de sucre et de mélasse, a été signalé au Cap de la Madeleine, à 8 heures hier matin.

—L'"Inishowen Head", de Belfast pour Montréal, a été signalé à Belle-Isle, à 6.30 heures, mercredi soir.

—Le "Wegadesh", Dominion Coal Co., est arrivé de Sydney avec cargaison de charbon.

CLUB CONSERVATEUR DE LACHINE

Une assemblée générale des membres et de toutes les personnes qui veulent y assister aura lieu ce soir, à 8½ heures. Il sera question en quarticulier d'organiser une excursion pour aller se joindre aux membres du club Monk au piquenique de Cartierville, le 30 août courant.

A. JASMIN, Sec.

COMMENCEMENT D'INCENDIE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 21 — Hier matin, il y a eu un commencement d'incendie chez M. Roy, rue Phipps. Heureusement, l'habileté de nos pompiers a vaincu le feu immédiatement.

CADAVRE TROUVE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 21 — Mardi après-midi, on a retrouvé, dans le Richelieu, le cadavre de M. Guilbault, fils de M. Arthur Guilbault. M. le coroner Chapdelaine a été prévenu. Verdict: Trouvé noyé.

AUX MAINS DES LIQUIDATEURS

L' "Ideal Concrete Co., Ltd", dont les bureaux et les ateliers sont à l'angle des rues Laurier et de l'Hôtel de Ville, a fait cession hier. M. Alexandre Desmarteaux a été nommé liquidateur par M. le juge Dunlop.

A. H. Lacroix, hôtelier, a aussi fait cession de ses biens. M. P. L. Turgeon a été nommé liquidateur.

VOILA LE TEMPS FRAIS
IL FAUDRAIT ALLER IMMEDIATEMENT
— CHEZ —
M. J. LACHAPELLE,
191 RUE SAINTE-CATHERINE EST, ENTRE CADIEUX ET HOTEL DE VILLE.
Et profiter de sa spécialité de complets sur commande à $15.00, valeur que vous paieriez $25.00 ailleurs. B

LE PIED ELEGANT



Paraît avec plus d'avantage lorsqu'une dame porte nos chaussures. Les styles sont délicats et de toilette, du meilleur goût et offrent un coup d'œil charmant. Venez en essayer une paire.

Bon pour 50c sur l'achat de chaque paire de chaussures.

A. Lecompte Fils
241 rue Ste Catherine Est,
Un Bloc de la rue St Denis. B

LANDE BROS.
est le meilleur endroit pour meubler votre maison complètement de meubles neufs de qualité supérieure, à bas prix. Comptant ou crédit. Adresse: 234 Saint-Laurent. 238—B

ASSEMBLEES LIBERALES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 21 — Les libéraux sont à organiser une série de piqueniques politiques. Les lieux et dates suivants sont fixés:

Danville, mercredi, 26 courant.
Inverness, 27 courant.
Waterville, le 28 courant.

Les principaux orateurs, à ces assemblées, seront l'honorable Sydney Fisher, l'honorable Patterson, MM. Tobin, McKenzie et Savoie.

PROTESTATIONS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Matane, 21 —A une assemblée des abonnés de la compagnie de téléphone nationale, tenue au Palais de Justice, le 19 août, à laquelle étaient présents: le Rév. A. A. Soucy, MM. L. J. Levasseur, A. Fraser, A. Bouchard, le notaire Gagnon, le Dr G. A. Côté, F. J. Pelletier, A. Roy, J. A. Brousseau, le Dr J. A. Bergeron, P. Marquis, J. S. Desjardins, W. Guimont, Paul Savard, C. Chouinard, J. L. Roy, A. E. L. Weddell, J. B. E. Bergeron, C. E. Bernier, L. H. Chouinard, G. A. Murray, Jos. Guimont, Thos. Lefrançois, M. Desrosiers, Chas. Stevenson, Louis Castonguay, il a été résolu unanimement de protester contre les derniers règlements imposés par la dite compagnie. Tous les abonnés présents ont signé et adressé à la compagnie un avis l'informant que si, sous 30 jours, elle n'abolissait les derniers règlements, ils lui remettraient leur appareil de téléphone.

LES TRIBUNAUX CIVILS

Les tribunaux civils ouvriront leurs portes au commencement de septembre. Dix juges siègeront tous les jours, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, et de 2 h. à 4 h. 30 de l'après-midi

---

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Cœur d'Enfant

Grand Roman dramatique par Charles de Vitis.

TROISIEME PARTIE

AU PAYS DES TSARS

110 suite.

—N'est-ce pas le meilleur, mère ?

—Flatteur, vil flatteur, va... viens, assieds-toi là, tout près de moi... dis-moi tes aventures, conte-moi ta vie là-bas... tes conquêtes... car tu as dû en faire, beau comme tu l'es.

Et elle contemplait avec amour son fils, passant ses doigts minces de patricienne dans les cheveux épais de Jean...

—Des conquêtes? ah! maman, vous devenez indiscrète.

Et ils riaient tous deux.

Mais le rire de Jean sonnait faux, il parcourait avec curiosité la pièce, semblant chercher.

—Tu désires quelque chose?...c'est vrai, j'oubliais... tu as faim, soif ... je vais sonner...

—Non, non, maman, je t'en prie... mais, j'ai besoin de marcher, de m'agiter... cette longue station en chemin de fer... cette immobilité... .

—Va, promène-toi, mon fils, je ne te retiens pas... pourvu que tu sois exact à six heures et demie pour le repas.

—Oh! je n'ai pas l'intention de sortir, repartit vivement Jean, je vais parcourir l'hôtel, revoir mes domestiques, mes chevaux, mes chiens, mes armes... je suis content de me retrouver chez moi...

—Va, va, mon enfant, murmura la marquise entre ses dents... cherche-la dans toute la maison... mais je ne t'en parlerai pas la première... je veux que tu aies assez confiance en moi pour m'en parler... Comme il l'aime! comme il l'aime!...

Le soir à table seulement, Jean, brusquement, semblant prendre courage, demanda:

—Et votre petite princesse, maman? vous ne m'en parlez pas? nous ne l'attendons pas pour nous mettre à table?

—La petite princesse n'est pas ici.

—Pas ici? fit Jean pâlissant et s'efforçant de prendre un air indifférent que démentait le tremblement de sa voix... Elle vous a quittée?... vous n'avez pas su la retenir?

La marquise, d'un oeil sévère, indiqua à Jean le maître d'hôtel qui découpait, mais qui, l'oreille aux aguets, écoutait. Ce signe voulait dire: Contiens-toi...

—Non, elle n'est pas ici pour le moment... mais j'ai reçu une lettre d'elle où elle m'annonce son retour pour la fin de la semaine... Ce mois, elle l'a passé près de sa soeur Fernande; puis après, elle reviendra ici, reprendre son poste près de moi.

Le repas touchait à sa fin.

La marquise s'était levée, et, prenant le bras de son fils, ils étaient passés dans le petit salon.

—Comment! Tu ne le savais pas ? Je pensais que la générale Réline t'aurait renseigné.

—La générale n'est pas en Russie pour le moment; elle est à Spa où elle compte passer tout le reste de la saison.

—Ah! mais j'y songe, poursuivit malignement la marquise. Puisque tu es de retour, me voilà pourvu résolution ne serait guère aimable compagnon.... alors, si j'écrivais à Graciette de prolonger son séjour là-bas.... Elle ne reviendrait ici qu'à ton départ.

Vivement, Jean répondit:

—Il me semble, mère, que cette résolution ne serait guère aimable pour la petite princesse... Tu la mettrais ainsi au rang d'une demoiselle de compagnie dont on dispose à son gré.

—Tu as raison, mon Jean, dit en souriant la marquise, le regardant malignement.

...Graciette était revenue. Elle avait retrouvé Jean.

Doucement, se faisant humble, modeste, ne voulant pas attirer l'attention, elle avait pris sa place près de la marquise.

Modestement habillée, les cheveux tirés, les yeux baissés, elle s'efforçait de tenir cette suprême beauté qui éclatait malgré tout.

Elle ne voulait pas augmenter, chez Jean, le sentiment tendre qu'elle y sentait.

Elle refusait avec obstination d'accompagner la marquise dans ses courses, au théâtre, au Bois; évitant d'être auprès de Jean. A table, elle parlait peu, mangeait vite et remontait dans sa chambre tout aussitôt après le repas.

La marquise lui savait gré de cette réserve.

Si Graciette, par sa coquetterie, par ses manières extérieures eût encouragé l'amour de Jean, certes, la marquise se fût opposée à ce mariage; mais l'humilité, la douceur, le courage de la petite princesse la touchaient.

Et elle se demandait si, dans cette union, son fils chéri ne trouverait point le bonheur de sa vie.

Plus Jean mettait d'obstination à essayer de rencontrer Graciette, plus elle mettait tous ses efforts à le fuir.

Elle avait donc deviné son amour, se disait le marquis, et il lui déplaisait!... coûte que coûte, il fallait qu'il lui parlât.

La marquise d'Eudicourt devait dans la soirée se rendre à un garden-party que le comte de Nerville donnait dans son bel hôtel de la rue de Varennes.

La fête promettait d'être très brillante, et les journaux mondains en promettaient monts et merveilles.

La marquise, pendant le dîner, insistait pour que Graciette les accompagnât.

—Voyons, mon enfant, cela ne peut durer ainsi. Cette réclusion perpétuelle n'est pas de votre âge. Vous finirez par vous ennuyer ici et nous quitter, et je ne le veux pas..... voyons, cédez, mon enfant.... vous me ferez plaisir.

Graciette sourit. Elle ne pouvait refuser à la marquise qui la priait. Elle ouvrit la bouche pour dire oui.

Mais, au moment même, elle vit les yeux ardents de Jean fixés sur elle, en une muette prière. Si elle cédait, il aurait vite fait de la trouver seule, dans les allées ombreuses du parc et de lui parler..... cela non, elle ne le voulait pas.... et elle dit à la marquise:

—Merci, madame, merci; mais n'insistez pas, je vous en prie.

La marquise, très fine, avait deviné ce qui s'était passé dans l'âme de Graciette; elle n'insista pas.

—Que ferez-vous, toute seule ainsi?

—J'écrirai à ma soeur; puis je me promènerai un peu dans le jardin qui entoure la maison et je penserai à vous qui vous amusez là-bas. On dansera?

—Certainement.

—Alors, vous rentrerez tard?

—Je pense.... Jean, ne dois-tu pas conduire le cotillon avec Renée de Nerville?

—Je ne danserai pas ce soir, dit Jean avec vivacité.

XVIII

L'AMOUR VAINQUEUR!

Ils étaient partis et Graciette à sa fenêtre songeait. Le jardin était sombre, plein de parfums.... la lune doucement argentait les allées sablées et répandait une teinte mélancolique.... Graciette ne se sentait pas le courage d'écrire à sa soeur ce soir, décidément; elle descendit au jardin et se promena lentement; sa longue robe grise faisait une ombre douce dans les allées.

—Qu'il fait chaud!... on étouffe vraiment..... J'ai peur qu'il y ait de l'orage ce soir.... pourvu que la marquise ne se refroidisse pas..... elle est si délicate.

Au même moment, un éclair stria l'air; Graciette eut peur et elle se réfugia dans un petit kiosque, sorte de toit circulaire, abritant des chaises et des fauteuils en rotin.

Quelques larges gouttes de pluie commençaient à tomber.

Ele s'assit dans un fauteuil à bascule...

—C'est bon... j'attendrai ici la fin de l'orage... et puis je rentrerai... j'ai si chaud!... je serai mieux que dans ma chambre...

Ele ferma les yeux, s'enveloppant dans un collet blanc qu'elle avait emporté avec elle. L'orage tout doucement semblait s'éloigner.

Puis tout à coup, comme en un tourbillon, les éclairs furieusement rayaient le ciel, se succédant sans interruption, le tonnerre écatait, la pluie faisait rage, inondant le jardin, les allées devenues des lacs.

Depuis combien de temps était-elle là ? elle ne le savait.

Un éclair terrible enflamma un catalpa non loin d'elle; elle jeta un cri, un seul.

Tremblante de peur, elle voulut fuir, perdant la tête; l'arbre en feu lui barrait le passage; elle ne songea point dans son affolement à prendre une petite allée qui se trouvait derrière elle et qui rapidement l'eût conduite à l'hôtel.

Elle ferma les yeux, pour ne pas voir ces éclairs qui lui faisaient mal.

—Graciette! Graciette! où êtes-vous ? où êtes-vous ? par pitié, répondez !

—Jean ! jeta-t-elle en un cri d'angoisse... Jean ! c'est vous ?

Affolée, elle s'élança vers lui, les deux mains tendues, dans un suprême appel de son coeur.

—Graciette! enfin ! j'ai cru mourir en ne vous trouvant plus. Ah ! c'est que je vous aime !... je vous aime !... vous êtes ma vie, ma joie, mon tout !... vous serez ma femme, ma femme aimée... adorée... vous le voulez... n'est-ce pas ?

L'orage subitement s'était calmé et les roulements du tonnerre adoucis semblaient un accompagnement lointain aux paroles d'amour de Jean.

L'air attiédi, rendu léger, les enveloppait d'une atmosphère enivrante.

A suivre.

EXCES DE TABLE

Les excès de table donnent la goutte qui infligent à ceux qui en sont atteints d'indicibles souffrances. Le Docteur Joseph Comtois qui a fait une étude spéciale des affections rhumatismales a trouvé une combinaison de remèdes énergiques et efficaces qui vous débarrasseront de la goutte rapidement. L'Elixir Anti-Rhumatique du Dr Comtois se vend dans toutes les pharmacies ou à la pharmacie du Dr Comtois, 1636 rue Saint-Jacques, Montréal, angle de la rue Atwater. Consultations à domicile et par correspondance. A r

SPORT ET ATHLETISME

LES GRANDES JOUTES DE DEMAIN

National-Cornwall, à Cornwall ; Shamrock-Montréal, au Mile-End ; Capital-Toronto, à Toronto. — Montréal se fait blanchir hier. — Conférence aux gymnastes. — Aubert Côté est fêté à la M.A.A.A.

PROGRAMME DE DEMAIN

CROSSE — Montréal A. A. A. contre Shamrocks, aux terrains du Mile-End, à trois heures et demie. National contre Cornwall, à Cornwall. Capital contre Toronto, à Toronto.

REGATES — Valleyfield, Sainte-Rose, Sainte-Agathe, Lachine et Maisonneuve.

BASEBALL — Montréal contre Providence, deux parties au Parc Atwater.

CONFERENCE AUX GYMNASTES

M. le docteur J. P. Gadbois, échevin du quartier Saint-Louis, a fait une intéressante causerie aux gymnastes de l'équipe de Rome, hier soir, à la salle d'exercices de la rue Craig. Le docteur a parlé d'anatomie pratique, de physiologie et d'hygiène, et a donné des conseils de la plus haute importance aux jeunes gens qui doivent partir le 1er septembre pour le Congrès International de Gymnastique de Rome.

Le conférencier a traité d'abord d'anatomie, expliquant la position des principaux muscles et leur action. Il a fait comprendre ensuite leur travail dans l'économie physique et les conditions nécessaires dans lesquelles ce travail doit être fait. Il termina ses conseils tout spéciaux sur l'emploi du temps pendant le voyage et recommanda surtout d'éviter le surmenage, donnant plusieurs exemples d'athlètes fameux.

Tous connaissent le côté pratique des causeries que le docteur Gadbois élabore d'une façon si probante. Les gymnastes présents ont écouté l'orateur avec une attention grande, et l'intérêt qu'ils ont porté à chaque chose leur donnera une bonne expérience.

Le docteur Gadbois a parlé hygiène. Il a recommandé les bains tièdes ou neutres après l'exercice, mais à tout particulièrement condamné la brusque réaction des douches froides qui peuvent provoquer les rhumatismes dans les articulations déjà fatiguées et qui n'ont plus besoin d'être fouettées après une grande dépense d'énergie. Il a recommandé aussi le grand air partout. Les fenêtres doivent être ouvertes pour faciliter la respiration ; les comparaisons qu'il a employées pour démontrer la vérité de ses théories ont été amusantes, mais positives. C'est joindre l'utile à l'agréable. Au chapitre de la nourriture, il a expliqué les fonctions digestives et l'importance d'une bonne et rationnelle nutrition sur la force, la résistance et le status physiques. Plusieurs questions ont été posées au conférencier et, chaque fois la réponse a touché la note juste. Le docteur a terminé sa causerie en disant qu'un homme bien en forme n'avait pas besoin de craindre le mal de mer. S'il y a maladie à bord, pendant la traversée, c'est signe que l'organisme est surchargé et veut se débarrasser des résidus délétères qui l'encombrent. C'est alors un grand bien.



M. le docteur J. P. Gadbois, représentant du quartier Saint-Louis au Conseil municipal, qui a fait hier une belle conférence aux gymnastes de Rome.

Après avoir félicité les gymnastes sur leur beau travail et sur le développement suffisant de leurs muscles, le docteur leur souhaita un beau voyage et un succès d'ailleurs bien mérité par le zèle manifesté et les résultats obtenus.

LA CROSSE

Le vice-président de la Ligue Sénior de crosse, M. E. C. St Père, président du National, a été invité à choisir l'arbitre et le juge du jeu pour la joute de demain après-midi, entre les Capitals et les Toronto, à Toronto. Il nous fait plaisir de constater que le président du National n'a pas oublié les Canadiens-Français dans le choix qu'il a fait, et l'on apprendra sûrement avec satisfaction que le docteur J. Cousineau, ancien joueur du National et M. J. Mercier, ancien président de la même organisation, auront charge de la partie. Ce sont là deux experts et leur choix fait honneur au jugement de M. St Père.

La partie de demain après-midi, au terrain des Shamrocks, sera l'une des plus ardues de la saison de crosse. Les deux équipes sont de vieilles rivales et chacune désire plus abattre, l'autre que gagner le championnat.

Powers est d'avis que les clubs de crosse devraient faire leur entraînement au soleil.

Desse Brown, de la M. A. A. A., et Alex. Robertson, d'Ottawa, dirigeront la partie National-Cornwall. Foran et McIntyre auront charge de la joute au Mile-End.

NATIONAL A CORNWALL

Cornwall s'est préparé avec soin à rencontrer le National demain après-midi. En bons connaisseurs de crosse, les directeurs n'ont pas compris que la défaite du National à Hanlan's Point était l'indice d'une autre déconfiture contre leur équipe. Les luttes mémorables que le National a livrées par le passé à Cornwall ont convaincu les partisans des "Bleu-gris" que vaincre le National n'est pas chose facile.

L'intérêt qu'on accorde à cette partie est très grand, vu que le vainqueur pourra encore nourrir des espérances au championnat.

Alexandria, Prescott, Iroquois, Cardinal et plusieurs autres villes ontariennes seront représentées. Pour contrebalancer l'appui chaleureux que ces "rooters" du comté de Glengarry donneront au Cornwall, le National a organisé une excursion à prix populaires et s'attend à voir accompagner le club par au moins deux mille amateurs canadiens-français. Ses équipiers ont promis de lutter sans trêve. Le train quittera la gare Bonaventure à 1 h. 15 m. demain après-midi, et arrêtera à Saint-Henri. Les billets sont en vente au café Cattarinich, à la Kingsbury Footwear et au magasin Dorval, 95 rue St Laurent. Prix du passage : Adultes, $1.15, enfants 60c.

Il y aura foule d'ecursionnistes.

EQUIPES DE DEMAIN AU MILE END

Buts — Shamrock.

Howard.
F. Hogan.

Fyon.
Dillon.
H. Scott.
Kavanagh.
Dade.
Rockford.
Hamilton.

McIlwaine.
F. Scott.

Tobin.
Kane.
McGuire.
Kenna.
A. O'Reilly.
Angus.

Tracey.
Finlayson.

J. Brennan.
P. O'Reilly.
J. Hogan.
Haynes.

J. Brennan, jr.

Buts — Montréal.

Tous les clubs de la N. L. U. pensent à l'avenir. Les jeunes n'ont jamais reçu autant d'encouragement.

Hochelaga promet un écrasement au Canadien.

L'équipe Olympique aura une défense pesante. Foran a l'oeil sur plusieurs colosses.

L'équipe qui représente actuellement les Canadiens-Français dans la ligue est de taille à vaincre Cornwall sur son terrain.

Le docteur J. A. Cousineau sera certainement choisi par le vice-président St Père, pour officier demain à Rosedale.

LA COURSE

BELAND RELEVE LE GANT

Québec, 21 — Donald S. Buddo, l'un des plus rapides coureurs de la M. A. A., vient de lancer un défi à Dave Béland. Il se croit capable de le vaincre dans plusieurs épreuves différentes. Buddo veut courir 100 verges pour le championnat de Québec, et un demi-mille pour le titre de champion du Canada. Les prix seraient des médailles d'or.

Buddo désire que ces courses aient lieu avant la fin de septembre.

Béland accepte le défi, dans le but de courir aux terrains de l'exposition, le 29 août ou le 5 septembre, lors des sports que l'Association Athlétique des Zouaves est en train d'organiser.

UN CINQ MILLES RAPIDE

Les épreuves hebdomadaires de rendement ont été chaudement disputées, hier soir, à la M. A. A. A. McMahon, avec un rendement de 420 verges, a gagné l'épreuve de cinq milles. Jack McCuaig, le seul homme de raie, a dépassé tous les concurrents, excepté McMahon et Ellis, ce dernier ayant 360 verges. Le temps de McCuaig a été de 26.50, ce qui montre une grosse amélioration.

Sommaire :

Quart de mille — 1er, Hay, 15 verges ; 2, W. McKay, raie ; 3, 20 verges. Temps, 51 3-5.

Cinq milles — 1, McMahon, 420 verges ; 2, Ellis, 375 verges ; 3, McKay ; McCuaig, raie. Temps, 26.36.

Saut en hauteur lancé — W. Halpenny, 5.7 ; C. Stanley et F. Lukeman, 5.5.

Jet du disque — Smith, 122 pieds 1 pouce ; Lukeman, 112.4 ; McNamee, 103.

Les officiers étaient : Arbitre, Leslie Boyd ; directeur, J. W. Moffat ; chronométreurs, James McDonald et John Davidson ; commissaires, E. W. Sayer, R. C. Irwin et W. Hall ; pointeur, Roland Gomery.

LES AMERICAINS GAGNENT

Edinburgh, 21. — Les Américains de l'Irish American A. C. ont battu les Ecossais et ont gagné sept concours sur onze. Melvin Shepard a gagné le demi-mille, Lawson Robertson le cent verges, et R. Cloughan le 220 verges ; Harry Porter, le saut en hauteur ; Danie Kelley le saut en longueur et Lee Talbott le lancer du marteau.

J. P. Sullivan, Harvey Cohn, Taylor, Talbott et Bonhag ont été vaincus.

LE CAS DE BOBBIE KERR

Les Yankees du Boss Sullivan veulent à tout prix rayer le nom de Bobbie Kerr du livre d'or de l'athlétisme. On cherche à le professionnaliser. C'est là un geste coutumier chez nos voisins. Dès qu'un étranger leur lave la tête, ils hurlent comme autant de putois et menacent de foudroyer l'insolent vainqueur par la suspension, ou l'autre délicate opération qui consiste à déclarer professionnel un homme dangereux dans les rangs amateurs.

La Fédération, cependant, qui est alliée à la A. A. U., a promis son appui entier au champion coureur canadien.

LA NAGE

La course de cinq milles, qui devait avoir lieu au bain Laurentien, dimanche, le 16 du courant, entre MM. Honoré Lessard, baigneur du bain Saint-Louis, et T. P. Lyons, de Los Angeles, Californie, a été remise à une date ultérieure à cause d'une grave indisposition des deux adversaires. La date sera annoncée dans la "Presse" en temps opportun.

CHAS. VALENTINE,
Sec.-Trés.

BASEBALL

MONTREAL SE FAIT BLANCHIR

Le retour du club de Montréal n'a pas été heureux. Glaze, le lanceur de Providence a été d'une politesse obséquieuse et, pour réconforter les Royaux, il leur a servi un bouillon à la reine. Keefe s'est montré faible. A la deuxième reprise, il s'est permis du luxe et a largement distribué les faveurs aux mangeurs de moules. Récapitulons : deux hommes sont retirés, l'engagement va se terminer, mais Keefe, "d'un geste à faire envie au roi," procure deux simples et deux triples aux insulaires américains. En tout, sur les onze coups sûrs des visiteurs, il n'y avait que quatre triples. Ces quatre coups grossirent le total des visiteurs de quatre points et un lancé large, sauvage, mirifique, de Keefe, coûta un autre point.

Fred. Lake, l'agent des Bostons Américains, qui cherche ici des joueurs pour son équipe, n'a certainement pas été édifié. Il a pris la parole et n'a rien dit. C'est ce qui explique son mutisme comme dirait LaPalisse.

Aujourd'hui, Bob Wicker est à l'affiche. Il lutera contre Frock. Demain, double partie.

PROVIDENCE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Phalen, c.f.	4	0	1	0	0	0
Hoffman, r.f.	4	1	1	3	0	0
Arndt, 3 b.	4	0	1	0	2	1
Abstein, 1 b.	3	1	2	11	0	0
Donahue, 2 b.	3	0	1	3	1	0
McHale, l.f.	4	0	0	0	0	0
Rock, s.s.	4	1	2	2	5	0
Peterson, c.	4	1	1	8	1	0
Glaze, p.	4	1	2	0	4	0
Totaux	34	5	11	27	13	1

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Joyce, 1.f.	3	0	0	1	0	0
Casey, 3 b.	4	0	1	0	1	0
Needham, r.f.	4	0	0	4	1	0
Jones, c.f.	4	0	2	2	0	0
Evans, 1 b.	3	0	1	12	0	0
Corcoran, 2 b.	3	0	0	2	1	0
Louden, s.s.	4	0	1	1	1	0
Ball, c.	3	0	0	5	0	0
Keefe, p.	3	0	0	0	4	1
Totaux	31	0	5	27	8	1

Score par inning :

Providence . . . . . .030010010—5
Montréal . . . . . .000000000—0

Sommaire — Coups pour trois buts, Glaze, Phalen, Donahue, Hoffman ; Coup pour deux buts, Evans. Laissés sur les buts, Providence, 5 ; Montréal, 4. Sacrifice hits, Corcoran, Abstein, Donahue. Buts volés, Keefe. Struck out, par Glaze, 7 ; par Keefe, 4. Buts sur quatre balles, par Glaze, 2. Double jeu, Needham à Evans ; passed ball, Peterson, 1 ; atteint par le pitcher, Joyce. Umpires, Murray et Kelly. Temps, 1 heure 45. Assistance 800.

A Buffalo :

	R.	H.	E.
Buffalo . . . . . .012010100—	5	8	2
Newark . . . . . .000010044—	9	7	4

Batteries — McConnell et Archer ; Hughes et Stanage. Umpires, Walker et Toft. Assistance, 3,000.

A Rochester :

	R.	H.	E.
Rochester . . . . . .001001000—	2	12	6
Baltimore . . . . . .101000020—	4	6	0

Batteries — Duggleby et Butler ; Dessau et Byers. Umpire, Stafford. Assistance, 950.

A Toronto :

	R.	H.	E.
Toronto . . . . . .001220000—	5	7	2
Jersey City . . . . .200000022—	6	8	2

Batteries — Lafitte et Fitzgerald ; McGinley, Rudolph et Brown.

PARTIES D'HIER

Providence . . . . . 5 Montréal 0
Newark . . . . . 9 Buffalo 5
Baltimore . . . . . 4 Rochester 2
Jersey City . . . . . 6 Toronto 5

PARTIES D'AUJOURD'HUI

Providence à Montréal.
Jersey City à Toronto.
Newark à Buffalo.
Baltimore à Rochester.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P. C.
Baltimore	64	44	593
Providence	61	45	575
Newark	61	49	555
Buffalo	56	51	523
Montréal	50	58	463
Toronto	46	58	442
Rochester	45	59	433
Jersey City	44	63	411

LIGUE AMERICAINE

A New York :

	R.	H.	E.
Détroit . . . . . .100000200—	3	9	4
New York . . . . . .000002002—	4	7	4

Batteries — Winter et Schmidt ; Manning et Blair.

A Washington :

	R.	H.	E.
Washington . . . . .00100010x—	2	7	0
St Louis . . . . . .000000000—	0	5	2

Batteries — Keely et Sweet ; Bailey et Smith.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Chicago . . . . . .000010000—	1	5	1
Philadelphie . . . . .00302100x—	6	8	0

Batteries — Owen, White, Shaw et Sullivan ; Bender et Schreck.

A Boston :

	R.	H.	E.
Boston . . . . . .20000210x—	5	10	2
Cleveland . . . . . .011000002—	4	6	1

Batteries — Arellanes et Criger ; Foster, Joss et Clarke.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P.C.
Détroit	65	42	607
St Louis	62	46	574
Cleveland	61	48	560
Chicago	59	50	541
Philadelphie	52	53	495
Boston	53	56	486
Washington	43	63	406
New York	35	72	327

LIGUE NATIONALE

A Cincinnati :

	R.	H.	E.
Cincinnati . . . . . .000000000—	0	8	1
New York . . . . . .000100001—	2	4	3

Batteries — Coakley et McLean ; Mathewson et Bresnahan.

A Pittsburg :

	R.	H.	E.
Pittsburg . . . . . .000001000—	1	4	1
Brooklyn . . . . . .200002200—	6	15	0

Batteries — Liefield, Leever, Camnitz Phelps et Gibson ; McIntyre et Bergen.

A Chicago :

	R.	H.	E.
Chicago . . . . . .25000111x—	10	15	2
Boston . . . . . .01000010—	2	5	1

Batteries — Pfiester et Kling ; Chappelle, Ferguson et Graham.

A Saint-Louis :

	R.	H.	E.
St Louis . . . . . .10200010x—	4	9	1
Philadelphie . . . . .00000000—	0	5	4

Batteries — Raymond et Ludwig ; Corridon, McQuillen et Dooin.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
Pittsburg	64	42	604
New York	64	42	604
Chicago	61	46	570
Philadelphie	57	46	553
Cincinnati	55	55	500
Boston	47	61	435
Brooklyn	40	64	385
St Louis	37	69	349

Le club Windsor jouera dimanche, le 23 du courant, avec le club Jacques-Cartier, à trois heures, sur la Ferme Fletcher, pour le championnat des jeunes clubs.

LE JEU D'ECHECS

LE CHAMPIONNAT D'ECHECS

Dusseldorf, 21. — Le docteur Emmanuel Lasker a gagné la deuxième partie d'échecs contre le docteur Tarrasch, hier. Cette partie a été admirable, se terminant en quarante et un coups, bien que Lasker eut risqué tout dès le début. Tarrasch n'a pu profiter de l'impair, cependant, et il a dû abandonner.

LE CROQUET

LE ROI S'AMUSE

Marienbad, 21. — Le roi Edouard vient d'inaugurer, officiellement, la pelouse de croquet ici. Il a joué contre Anthony Drexel, de Philadelphie. On n'annonce pas le résultat de la partie, cependant.

LE YACHT

LA COUPE LIPTON

Chicago, 21. — Pour la première fois, le club nautique de Chicago a gagné la coupe Lipton. Le "Chicago" a gagné la course des yachts, ayant obtenu le plus grand nombre de points.

LA BOXE

O'NEILL EST BATTU

Halifax, 21. — John O'Neill, après avoir surpris tout le monde à Springfield, s'est fait battre par Duggan. O'Neill n'était pas en forme et il fit la course en dépit de ses amis. La marée était très forte et le temps de la course — en périssoire simple — est lent, 10.51.

TROTTEURS

DES TRAINS SPECIAUX

Fort Erié, 21 — Le Montreal Jockey Club s'est entendu avec le Grand Tronc pour transporter les chevaux de Fort Erié à Blue Bonnets. Deux trains spéciaux partiront de Fort Erié les 25 et 29 courant pour se rendre à Montréal.

PAS DE COURSE

Québec, 21 — Les directeurs du Jockey Club de Québec, réunis hier soir en assemblée au Frontenac, ont décidé de ne pas organiser de réunion pour cet automne.

BON VOYAGE

M. N. F. Duquette, du Gentlemen's Driving Club, part aujourd'hui pour les Etats-Unis. Il assistera aux courses de Woonsocket, Boston, Readville, etc. M. Duquette profitera de cette tournée pour inscrire plusieurs chevaux célèbres au grand tournoi de septembre au Parc Delorimier.

RENDEMENT DE $50,000

De nombreux amateurs montréalais désirent se rendre à Readville, Mass., le 2 septembre prochain, pour assister à la fameuse course de rendement pour une bourse de $50,000. A l'heure actuelle, il y a 105 inscriptions pour cette course unique dans son genre. Le départ se fera arrêté, et il y aura un commissaire pour chaque cheval. Le signal sera donné par un timbre électrique. Les chevaux partiront selon les rendements.

Le vainqueur recevra $30,000, le 2e, $12,000 ; le 3e, $5,000 ; le 4e, $2,500 ; le 5e, $1,500.

A POUGHKEEPSIE

Poughkeepsie, 21 — Les trois courses qui figuraient au programme d'hier ont été gagnées en épreuves directes. L'assistance aux courses était minime et l'Association aura certainement un déficit. Marie Alceste qui était malade depuis mercredi, après avoir gagné deux épreuves dans les 2.28, trotteurs, est morte hier après-midi. Ce cheval valait $10,000 et appartenait aux frères Stanbaugh, de Youngstown, Ohio. Voici les résultats des courses :

The Butchers, 2.06, ambleurs, 3 dans 5, bourse $1,500 :

Jerry B., par Argot Wilkes,			
Cox	1	1	1
Fred. D., Murphy	2	3	4
Charley Col., Snow	4	2	2
Dr Bonny, Geers	6	5	3
Baron Whips, Case	3	4	5
Jim Daly, Clark	5	6	6
Willie Watters, Hinkle	7	7	7

Temps, 2.05½, 2.07¼, 2.05.

Classe 2.04, ambleurs, 2 dans 3, bourse $1,000.

Hedgewood Boy, par Chitwood-			
Norris, Sweet	1	1	
Blacklook, Snow	3	2	
John A., Cox	2	4	
Baron Gratton, Geers	3	3	

Temps, 2.04¾, 2.03¾.

Classe 2.09, trotteurs, 2 dans 3, bourse $2,000 :

Margaret O., par Onward-Axtel,			
Davis	1	1	
Locust Jack, McHenry	2	2	
Del Coronado, Durfee	3	3	
Sterlong McKinney, Geers	4	4	
Daniel, McDowell	5	5	
Claty Latis, LaSelle	6	r	
Chinles Belles, Titer	d		

Temps, 2.07¼, 2.07½.

HOCKEY

LA COUPE STANLEY

Les Wanderers auront à relever le défi du club Edmonton. L'équipe de Renfrew a aussi envoyé son cartel aux champions, mais les fidéi-commissaires de la coupe Stanley n'ont pas encore étudié cette demande.

Les équipes qui se proposent d'enlever le trophée aux Wanderers n'auront pas leurs coudées franches comme par le passé, dans le choix des joueurs qu'ils opposeront aux champions. Les fidéicommissaires ont déclaré péremptoirement qu'ils ne tolèreront pas l'embauchage de joueurs étrangers pour renforcer les clubs engagés.

ATHLETISME

AUBERT COTE EST FETE

Deux cents membres de la M. A. A. A. et amis d'Aubert Côté ont souhaité une chaleureuse bienvenue au petit champion canadien de lutte libre, classe extra-léger.

On a présenté à Côté une montre en or, au chiffre de la M. A. A. A. et une sacoche de voyage. Le président Boyd a fait la présentation dans le salon des membres à vie. Cette fête a été organisée pour célébrer les belles performances de Côté aux Jeux Olympiques.

LETTRE OUVERTE

Monsieur Lambert doit être assez bien connu du public pour ne pas être accusé de prétentions en lançant un défi à tout l'univers à 136 livres. Chacun sait qu'il n'a fait qu'un match avec Monsieur Bourret, à 110 livres, et que ce dernier l'a vaincu par 101 livres. Lambert pesait ce jour-là 141 livres. M. Laberge, rédacteur du sport en était témoin chez le champion Tremblay. Même prétention à propos du match Leduc l'hiver dernier.

Après avoir lancé un défi à M. Leduc pour $200, on essaya de le rencontrer partout sans succès.

Eh bien, maintenant, M. Lambert, adressez-vous donc à un homme de 118 livres, pour faire un match, moi, Louis Lavigueur, je serais prêt à faire un match avec vous le jour que vous voudrez : les tours que vous voudrez pour l'argent que vous voudrez. Vous n'aurez qu'à le déposer à la "Presse" ou chez Tremblay, et je le couvrirai le même jour. Comme vous voyez, je ne suis pas difficile, donnez-moi 6 de vos tours et je vous donnerai 6 des miens et nous serons convenus. Soyez sérieux et veuillez me donner une réponse au plus tôt.

Votre dévoué,

LOUIS LAVIGUEUR.

LE ST LAURENT

Le club St Laurent Indépendant lance un défi aux clubs Amherst, Orient, Mile-End, et Montréal Amateur de préférence pour jouer à St Laurent sur le terrain du collège, dimanche, le 23 du courant. S'adresser à M. Jos. Trudeau, Ville St Laurent, Qué.

BOSTON

Le Magasin qui détient le record des occasions

Notre grande vente de balayage tire à sa fin. Hâtez-vous de profiter des immenses bargains que nous offrons au département des hommes pour les souliers.



4 Offres Spéciales pour Demain

HOMMES Souliers en canevas blanc, valant jusqu'à $2.50. Prix spécial, demain..... **95c**

HOMMES Souliers style napolitain, à boutons et à boucles, en cuir verni et bronze, toutes les semelles à trépointes Goodyear, presque tous les points. Prix régulier $3.50 et $4.00. Prix spécial, demain.. **$1.60**

HOMMES Souliers en poulain verni et veau russe bronze, style napolitain, à boutons et à boucles, tous faits à la main. Prix réguliers, $5.00, $5.50 et $6.00. Prix spécial, demain..... **$2.40**

HOMMES Bottines style blucher en canevas blanc, semelles à trepointe Goodyear presque tous les points, semelles en caoutchouc et en cuir. Se délaillant régulièrement $3. $3.50, spécial pour demain.. **$1.45**

BOSTON SHOE STORE
Angle des rues Ste Catherine et Mansfield.
OUVERT LE SOIR

Nous apportons la plus grande attention aux commandes par la poste. Satisfaction garantie ou argent remis volontiers.

LA LUTTE

LA LUTTE

Granby, 21. — La lutte à bras-le-corps entre Yankee Rogers et l'Allemand Fritz Mohl, au Stadium, samedi soir a été un triomphe pour Rogers. Il a gagné la première chute en trente minutes et la seconde en 11 minutes. On craignait pour Rogers, à la première prise, tant il travaillait et forçait pour tomber son homme. Mais il conserva son ardeur et tint finalement Mohl cloué au tapis. Il y avait enjeu de $150 et division à raison de 75 et 25 pour cent dans les recettes.

LE PATIN

DU NOUVEAU AU STADIUM

Une attraction n'attend pas l'autre au Stadium. On annonce en effet pour la semaine prochaine les débuts au patinoir fashionable d'une artiste qui a fait beaucoup parler d'elle — Jessie Darling — la grâce personnifiée sur le patin à roulettes ; elle est réellement extraordinaire et vous danse un cake walk étourdissant d'originalité. Un autre de ses succès, c'est sa "Butterfly Dance", qui provoque infailliblement l'admiration enthousiaste des foules qui se pressent pour la voir évoluer gracieuse et légère comme un sylphe, sur les patins qui effleurent à peine le sol.

Le professeur Waltz obtient lui aussi un très vif succès. Ce qui caractérise son jeu, c'est l'originalité et l'imprévu. Il ne connaît pas la difficulté qui existe cependant ; mais il la contourne avec une maestria incomparable. C'est aussi un professeur accompli et dont les leçons — gratuites — attirent beaucoup d'amateurs. D'un jour à l'autre, on peut constater les progrès accomplis par ses élèves et c'est une véritable bonne fortune pour notre jeunesse que de pouvoir s'initier à l'art du patin à roulettes avec un tel maître.

Le patinage sur un terrain solide, uni, préparé à la mode viennoise, qui exclut la poussière, est un véritable plaisir. Quelle différence avec les établissements où le plancher crayeux soulève des nuages de poussière aveuglante, qui suffoque ! Il y a de belles soirées en perspective au Stadium pour nos jolies patineuses et leurs galants cavaliers.

L'EXCURSION DES STARS A JOLIETTE

Le fort club de baseball Star A. A. A. jouera dimanche à Joliette, avec le club de l'endroit. Il n'y a aucun doute que les amateurs verront une bonne partie car les deux clubs sont en excellente forme. M. Saul Dubeau, le populaire gérant du club Joliette, n'ignore pas que les Stars ont une équipe très forte. L'on s'attend à ce qu'une foule énorme assiste à la joute.

Les Stars partiront à 9 heures précises de la gare du Grand Nord, coin des rues Sainte-Catherine Est et Moreau.

LES DEFIS

Le Van Horne aux clubs suivants : Windsor, du Mile-End, St Eugène, du Mile-End, Beaver, de St Jean de la Croix, Delorimier II, St Paul, St Gabriel II, Beaubien, Victoria, Gloria, Wild Rose, de Lachine.

Le Van Horne désirerait jouer avec un de ces clubs-là le 23 août.

LES RIVERAINS

Sorel, 21 — Dimanche il y a eu grande partie de baseball devant 2,500 personnes.

La partie fut intéressante jusqu'à la 9ième refuse. A la dernière refuse du Royal, de Sorel, les joueurs firent cinq points, ce qui laissa la partie à 12 à 14 en faveur de Trois-Rivières. Le Royal avait 2 hommes retirés lorsqu'il se produisit une discussion qui empêcha de finir.

Le club Royal, de Sorel, lance un défi de $50.00 au T. Rivières pour une partie devant être jouée sur un terrain neutre.

Dimanche, le 23, Sorel recevra la visite du club Oval, de Montréal.

Dimanche dernier le Stanfold a vaincu le Victoriaville sur son terrain. Points par reprises :

Stanfold . . . . . .000001000—1	
Victoriaville . . . . . .000000000—0	

Sommaire : 4 outs, Garneau ; 3 buts, Garneau, Brunelle ; 2 buts, A. Nadeau, E. Nadeau ; sacrifice, E. Nadeau.

Arbitre, L. A. Richard. Spectateurs, 2,000.

Le Stanfold lance un défi à tous les clubs du Canada dont les joueurs n'ont pas plus de 15 et 16 ans. S'adresser à J. C. Garneau.

Le Jeune Springfield a défait le National II par 10 à 2, et les Christophe Colomb par 5 à 1. Il lance un défi aux clubs Jeune Amateur, Jeune McCready, Sacré-Coeur Ind., National II, Jeune Mentana, Jeune Carillon III préféré pour dimanche. Information chez M. Sauriol, 937 St André.

Le Watson Foster lance un défi au A. S. P. pour le 23 août, sur le terrain du Watson Foster, entre les rues Bourbonnière et Nicolet, près de la rue Ontario. Inf. 406 Bourbonnière, Maisonneuve.

Le Jeune Canadien Indépendant a défait le Montcalm Indépendant par 14 à 10. Nom des vainqueurs : Lefebvre, c., Erest Lachapelle, p., Henri Lavoie, 1b., Emile Archambault, 2b., Médéric Chaput, 3b., Henri Barbeau, 1f., Wilfrid Brousseau, 2f., Fafard, 3f.

Le Jeune Ontario a défait le Balmoral II :

Jeune Ontario. . . . . .023141024—17	
Balmoral II. . . . . .263501112—15	

Les Jeune Ontario sont prêts à rencontrer les fameux Balmoral II pour $5.00 sur le terrain des Ontario. Adresse : L. Bélanger, 306 Harbour.

Le Center Point lance un défi aux clubs suivants : Cherrier, Chénier, Balmoral, Athlétique, Verdun, St Paul, Châteauguay, Saraguay de Cartierville, Park Junior et les Mont-Royal sont priés de se rendre dimanche sur le terrain du Center Point vers une heure et demie. Le Center Point aimerait à arranger une partie avec un bon club pour dimanche, le 23, entre le Villeraï ou le Mile-End. Pour toute information, s'adresser à A. Dorval, 149 Island, Pointe St Charles, entre 6½ et 8 p.m.

Le club Orléans de Maisonneuve lance un défi aux jeunes Watson-Foster, aux jeunes Moreau, Victoria de Verdun. Pour toutes informations, s'adresser à O. E. Lefebvre, 717 Ontario, Maisonneuve, ou téléphonez à Est 4796.

L'Harmonie II a défait le Hussard par 9 à 0.

L'Harmonie lance un défi au Amherst, Mont-Royal et Britannia, le Britannia Réserve, pour dimanche, le 23 août. Pour toute information, s'adresser à J. G. Séguin, 308 Poupart, de 5 à 7 p.m.

Le jeune Canadien d'Hochelaga a défait le Watson-Foster par 29 à 9.

Le lanceur Bérubé retira 18 hommes au bâton. Le club jeune Canadien lance un défi au jeune Trilby, pour le 29, sur le terrain du premier.

East Templeton — Vainqueurs des H. O. B., ici. Il y a deux semaines, les joueurs locaux ont été leur administrer une défaite encore plus humiliante sur leur propre terrain. Les protégés de Hervé Ovila Bolt furent battus par 11 à 2. Noms des vainqueurs :

H. Parent, r.f. ; D. Routhier, 2 b. ; F. Ouellette, s.s. ; A. Desjardins, p. ; W. Racicot, c.f. ; L. Campeau, l.f. ; P. Racicot, 3 b. ; E. Campeau, c. ; C. Beauchamp, 1 b. et capitaine.

Score par inning :

East Templeton . . . . . .15050—11	
H. O. B., de Hull. . . . . .00101— 2	

Arbitre : Nelson Wilmott.

Dimanche, le St Eugène ira rendre visite aux Windsor.

Le St Eugène accepte le défi du St Edouard et du jeune Richmond, pour le championnat des jeunes clubs. Pour informations, s'adresser A. Hogue, 1316 rue Cadieux.

Le Ste Elisabeth II a défait le Western du boulevard St Paul par 10 à 8. Les derniers joueront dimanche avec le Jockey.

Le Ste Elisabeth II lance un défi au jeune Jacques-Cartier pour le 6 septembre, pour le championnat des jeunes clubs. Réponse par la "Presse."

Sainte-Rose, 21 — Le club de baseball Sainte-Rose a remporté une éclatante victoire en battant le Villa par 4 à 0.

Sainte-Rose. . . . . .000000004— 4	
Villa. . . . . .000000000— 0	

Noms des vainqueurs : Rod. Joly c., Léo Joly p., H. Paquette 1b., A. Lemay 2b., A. Ouimet s.s., E. Ouimet 3b., H. Desjardins r.f., E. Chauvin c.f., A. Cadieux l.f. Umpire, H. Joly. Scorer, J. Longpré.

Le point saillant de la partie fut le home run de Rod. Joly alors qu'il y avait trois hommes sur les buts.

Ce club lance un défi à tout club dont les membres n'ont pas plus de 14 ans. Pour informations écrire à Rod. Joly, Sainte-Rose, comté Laval.

Le club de baseball Atlantique accepte les défis suivants : Mansfield II pour samedi ; Sherbrooke Ind. pour dimanche ; Sainte-Rose pour le 5 septembre, à condition que ce dernier vienne sur le terrain des Atlantiques. Pour inf. écrire au cap. J. O. Brisebois, 377 St Christophe, après 7 heures p.m. Tél. Bell Est 3806.

C'EST LE MOMENT

de penser à vos habillements pour l'automne. Souvenez-vous que M.

M. J. LACHAPELLE,

101 rue Ste Catherine Est, Entre Cadieux et Hotel de Ville

Fait une spécialité de complets sur commande, pour ***$15.00 valant ailleurs $25.00.***

C

TERRAINS DE JEU

Un peu de statistique sur les terrains de jeu de Philadelphie. Il y a en tout cinquante-neuf terrains de jeu dans la ville des Quakers. Cent trente instituteurs et surveillants y ont été employés pendant le mois de juillet dernier, et quatre-vingt-dix-sept en août. Cinquante-six gardiens ont été payés pour les

LA PRESSE

MONTREAL, 21 AOUT 1908

ENCORE LES HYPOCRISIES DU " MAIL "

Nous avions parié que la "Presse" repoussant les grossièretés de l' "Halifax Herald" serait accusée par le "Mail" de faire appel aux passions. Le pari est gagné. " La "Presse", dit-il, affirme que le "Mail and Empire" fait " une campagne furieuse contre les Canadiens-Français, à la grande jubilation " des Anglais."

Il n'y a pas un mot, pas une lettre de vérité dans ces deux lignes ; mais, l'organe tory ne tient qu'à une chose : faire croire au public d'Ontario que c'est vrai. Que lui importe le reste ? Ses bagages n'ont jamais été gonflés d'exactitude et de bonne foi.

Nous avons dit une seule chose du "Mail" venant se fourrer dans une affaire qui ne le regardait pas, qu'il dénaturait la situation en représentant les victimes comme les agresseurs, qu'il défendait aux journaux de Québec de repousser les attaques sous peine de passer pour des fanatiques. C'est la continuation de sa tactique vile, odieuse, commencée en 1900. Les Canadiens-Français ne dénoncent et ne froissent jamais personne ; mais, au moins, savent-ils ressentir les injures dont on les abreuve. Nous avons affaire à des adversaires tellement expetrs en lâcheté, qu'ils veulent nous mettre dans la position de ne pas même pouvoir nous défendre. Dans cette constante rencontre du "Loup et de l'Agneau", ils s'arrangent toujours de manière à faire croire aux lecteurs d'Ontario que l'agneau commence tout le temps, qu'on ne peut pas l'empêcher de sauter les clôtures pour aller sortir de leurs repaires les fauves empressés d'aller se cacher.

Les journaux français n'auraient jamais eu l'idée de dire que leurs confrères tories combattent Sir Wilfrid Laurier parce qu'il est trop français, si ceux-ci ne l'avaient pas eux-mêmes déclaré. Il nous faut bien, à notre grand regret, les suivre sur le terrain qu'ils se sont choisi. Est-ce que l' "Halifax Herald" ne vient pas de faire appel en toutes lettres à ses compatriotes pour empêcher Laurier de continuer son oeuvre française ? Est-ce qu'il n'a pas crié de tous ses poumons, mégaphoné le danger qu'il y a de créer pour toujours une province d'où la langue anglaise sera exclue ? Voici quelques-unes de ses paroles :

Tel est le "Greater Quebec" que la volonté TOUTE PUISSANTE DE LAURIER a fait naître et qui a été soutenu et encouragé par les députés de la Nouvelle-Ecosse.

Depuis l'INFAMANT PARTAGE DE LA POLOGNE, jamais l'histoire n'a enregistré l'agrandissement d'un seul état d'une manière aussi subite, aussi stupéfiante, aussi formidable que celui-ci. . . . . .

MAINTENANT VOYONS UN PEU CE QUE CELA SIGNIFIE QUE LA CREATION D'UN "GRATER QUEBEC" EN PLEIN COEUR DU CANADA. (Souligné par le "Herald").

Cela signifie, d'abord, la séparation plus complète de l'Est Anglais d'avec l'Ouest Anglais par un vaste Etat, AYANT D'AUTRES LOIS, UNE AUTRE RELIGION ET UNE AUTRE LANGUE QUE CELLES DE LA MAJORITE ANGLAISE. . . . . .

Cela signifie, de plus, que cette contrée, deux fois grandes comme les deux plus grandes puissances de l'Europe ensemble, SERA LIVREE, A JAMAIS, A LA LANGUE FRANCAISE ET AUX ECOLES SEPAREES.

Cela signifie, enfin, que c'est un encouragement DANGEREUX à la réalisation de ce genre: le MAINTIENT ET LA PROPAGATION DE LA NATIONALITE FRANCAISE en Canada, par la création d'un Etat empire, à cause de ses proportions, et tous les affections et les sentiments se résument bien mieux dans le drapeau tricolore que dans celui de la Grande-Bretagne.

Est-ce là une peur futile? Non, si l'apothéose de Québec, la nouvelle carte du Canada, et le "Greater Quebec", ORDONNE ET CREE PAR LAURIER, sont la réponse de Québec à la conquête de Wolfe.

Ce "Greater Quebec" CREE PARLAURIER, S'ADAPTE BIEN A L'IDEE DES CANADIENS-FRANCAIS D'AVOIR UN CHEF FRANCAIS POUR TOUT LE CANADA; (souligné par le "Herald") de posséder les lois, un langage, un drapeau et une nationalité à eux propres. Tout cela ne fait qu'un.

Québec veut être un ROYAUME CENTRAL au milieu du Canada, le temple où tous les peuples, à l'Est et à l'Ouest, doivent se tourner pour adorer, en ouvrant leurs fenêtres du côté de la citadelle du Cap Diamant.

Cet état de choses existe depuis douze ans et empire tous les jours. C'EST LA FAUTE, LA TRES GRANDE FAUTE DES ANGLAIS DU CANADA D'AVOIR PERMIS QUE CE FUT ACCOMPLIT. Cette faute, PEUT, cependant, ETRE RACHETEE A FORCE DE SACRIFICES.

Ainsi pourquoi s'étonner que Québec, en masse compacte, vote pour Laurier! Cependant, les causes mêmes qui rendent Québec si compacte, sont une menace pour le Canada, pour les Provinces de l'Est et de l'Ouest et pour l'Angleterre. Aujourd'hui, CETTE MENACE PEUT-ETRE REDUITE A NEANT LE JOUR DU VOTE. Dans cinq ans la perte et le prix de sa durée seront irréparables.

Il faudrait être fou pour ne pas comprendre dans ce verbiage : Que Laurier est à créer un "royaume français" entre l'Est et l'Ouest de la Confédération ; que les Anglais doivent faire tous les sacrifices pour "racheter leur faute de l'avoir laissé faire" ; qu'on doit détruire son oeuvre le "jour du vote."

S'il n'y a pas là un cri de fanatisme, un appel aux préjugés de races pour escamoter le "vote anglais", les mots n'ont plus aucune signification.

Le "Mail" est si heureux de ces paroles incendiaires qu'il manoeuvre pour paraître en être l'auteur aux yeux de ses lecteurs. Il veut leur faire croire que c'est à lui que la "Presse" en veut. Il n'en était absolument rien jusqu'au moment où il a voulu nous faire passer pour des fanatiques. Et alors même, nous ne l'avons tenu responsable que de son hypocrisie.

Comme à l'égard de M. Borden, nous sommes prêt à faire amende honorable au "Mail" s'il veut désavouer la sortie du "Halifax Herald."

L'ECLAIRAGE DE LA VILLE

Enfin les échevins ont fini par apprendre combien coûtera pendant les dix prochaines années l'éclairage de nos voies publiques. Le document de la M. L. H. and P. est très précis, il servira très probablement de base au contrat à intervenir, car il est dès maintenant admis que les offres de la compagnie seront acceptées.

Ces offres ont paru raisonnables aux échevins ; tout au moins ils l'ont laissé croire.

La compagnie demande $75 pour les lampes coûtant actuellement $60 ; mais ce dernier prix, offert il y a dix ans par la compagnie, était un prix de guerre, de concurrence à outrance, destiné à empêcher la création d'une usine qui pouvait devenir gênante.

La majorité du Conseil de Ville élu en 1906 n'a pas su ou, plutôt, n'a pas voulu, elle qui parle constamment de concurrence, placer la M. L. H. and P. en face d'aucune autre compagnie et s'est laissée acculer au dernier trimestre du contrat avant de s'occuper sérieusement de son renouvellement.

Le problème était sans solution : il fallait passer sous les fourches caudines de la compagnie. Pour la première fois, cette dernière s'est montrée raisonnable et habile car en offrant de fixer les taux par arbitrage elle a placé le Conseil dans l'impossibilité de rejeter ses propositions.

Les Montréalais voient maintenant clairement où les ont menés les adversaires du projet Payette-Giroux.

Si ce projet avait été accepté, la ville n'aurait payé que $60 pour ses lampes et les poteaux, les fils aériens disparaissaient sans aucune indemnité.

Nous n'avons pas le gaz à 87½c, mais nous avons les lampes électriques à $75 au lieu de $60 et la compagnie Robert ou plutôt la Canadian Light and Power Co., au profit de laquelle les intérêts de la ville et des citoyens ont été sacrifiés.

On ne saurait trop insister sur les conséquences du rejet de la proposition Payette-Giroux — que la "Presse" a soutenue et soutiendrait encore si elle était faite à nouveau — car ces résultats coûteux montrent aux contribuables de quel côté étaient les citoyens et les journaux prenant véritablement la défense de leurs intérêts.

LE LIVRE DE M. J. LIONNET

Voici comment l'honorable Hector Fabre apprécie dans le dernier numéro du "Paris-Canada" le livre de Monsieur Jean Lionnet, sur les "Français du Canada".

"M. J. Lionnet, qui s'occupe depuis plusieurs années du Canada avec beaucoup d'activité et de tact, et qui l'a visité autrement que pour le louer de façon banale ou le critiquer au hasard de la plume, vient de publier chez Plon-Nourrit, un ouvrage qui sera certainement très lu. Le titre en est heureux : "Chez les Français du Canaca", et tous les chapitres offrent un intérêt varié et soutenu. Le premier raconte la traversée ; il offre une image fidèle de la vie à bord. Les voilà bien les émigrants au début de l'aventure qu'ils vont courir. Vous les connaissez ensuite comme si vous aviez fait avec eux cette traversée, et les suivantes. Nous parlons ici des Français, bien entendu ; pour les Anglais, M. Lionnet ne les connait guère ce sera pour un autre voyage.

A l'arrivée à Québec, cette première définition si juste de notre province : "La Nouvelle France, qui semble aujourd'hui être la Vieille France, non point parce qu'elle est demeurée immobile, mais simplement parce qu'elle a évolué en paix dans le sens de ses traditions".

Sur toutes choses, M. Lionnet exprime librement son opinion. On sent très bien que les Canadiens lui ont été très sympathiques, que notre pays lui a plu, mais que cependant il n'irait pas jusqu'à l'habiter. Ce que nous avons de français : le charme, nos vieilles habitudes, notre goût pour les choses françaises, voir parisiennes, lui plaisent. Mais après tout, nous avons vécu en Amérique il nous en reste quelque chose ; c'est ce quelque chose qui nous sépare encore ; il faudra que M. Lionnet fasse un second voyage.

Dès maintenant, il comprend très bien les conditions d'existence dans notre pays pour les Européens nouveaux-venus. Il les met en garde contre les illusions, contre les espérances de fortune instantanée il leur montre les choses telles qu'elles sont, telles qu'elles apparaissent, expériences faites. Son livre sera pour eux une chose aussi utile qu'agréable. Il est impossible qu'en le lisant ils ne se sentent pas en présence d'un guide sérieux, avisé, en qui ils peuvent avoir confiance, "rop bon observateur pour ne pas voir les choses telles qu'elles sont et trop sincère pour ne pas les dire telles qu'il les voit".

LES PONTS EN FER ET LA POLITIQUE PROVINCIALE

Le gouvernement provincial de Québec remplit ses promesses; il avait promis des ponts en fer.

Nous sommes allés consulter M. L. A. Vallée, l'ingénieur en chef du ministère des Travaux Publics, pour savoir jusqu'à quel point le gouvernement avait donné suite à ses promesses.

La nomenclature des travaux en cours renseignera nos lecteurs comme elle nous a renseigné nous-même.

Le gouvernement provincial a actuellement, en cours de construction:

Le pont Yule, entre Chambly et Richelieu, longueur 1042 pieds; M. François Lemoine, de Montréal, entrepreneur des travaux.

Le pont de St Joseph de Beauce, sur la rivière Chaudière, longueur 415 pieds; M. Joseph Gosselin, de Lévis, entrepreneur.

Les deux ponts de St Sébastien et de St-Georges de Henriville, dans le comté d'Iberville.

Le pont de Drummondville, sur la rivière Noire, entrepris par la municipalité.

Le pont de St Pie de Bagot, longueur 230 pieds; The Phoenix Bridge et The Iron Works Co., de Montréal, entrepreneurs.

Le pont de Magog, sur la rivière Magog, longueur 200 pieds pour les trois travées; la Dominion Bridge Co. et la municipalité entrepreneurs.

Le pont de St Jean, Ile d'Orléans, sur la rivière Lafleur, longueur 75 pieds. La Phoenix Bridge Co., entrepreneur.

Le pont de St Jean Port Joli, sur la rivière Port Joli; longueur 52 pieds, M. Martin et la Phoenix Bridge Co., entrepreneurs

Le pont de Ste Mélanie, dans le comté de Joliette, longueur 135 pieds.

Le pont de St Alexis des Monts, dont les travaux commenceront le 1er septembre prochain.

Et la liste se continue longue encore des ponts dont la construction est pratiquement décidée.

Tous les plans de ces ponts ont été soumis au ministère des Travaux Publics ou approuvés par les ingénieurs du département et M. L. A. Vallée, ingénieur en chef du ministère à la surveillance immédiate des travaux.

Tous ces ponts sont construits en fer et en béton et la construction surveillée avec un soin jaloux.

(Le "Soleil".)

CHARMANTS VOYAGES DE VACANCES

Au fameux Saguenay, viâ Québec, Malbaie et Tadousac. Billets de retour, $24, y compris les repas et la cabine.

A Toronto, viâ les pittoresques Mille Iles, le lac Ontario et à travers tous les merveilleux rapides du Saint-Laurent. Billets de retour, $22, y compris les repas et la cabine. Voyages supplémentaires aux chutes Niagara, Muskoka et autres endroits à prix minimes.

Magnifiques vapeurs allant à l'Est et à l'Ouest. Brochurettes illustrées et tous les renseignements au bureau des billets de la R. & O., 126-128 rue Saint-Jacques, vis-à-vis du Bureau de Poste. 245-6



Nous vous observons. Nous désirons vous avoir comme client régulier, parce que nous savons que nous pouvons vous donner complète satisfaction pour tous les travaux de nettoyage et de teinture. C'est là notre spécialité, et nous sommes fiers de la réputation que nous avons acquise de ce chef. Nous prenons vos vêtements malpropres, et nous les faisons paraître de nouveau comme des neufs. Tout ce que nous demandons, c'est une commande d'essai. Vous serez si charmé de notre travail que vous reviendrez souvent.

BRITISH AMERICAN DYEING CO

BUREAUX DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

21.25

Résumé des reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba ou des provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homesteads par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout invididu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent. Néanmoins, une entrée par proclamation peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou soeur du futur colon.

Une demande d'entrée ou de résiliation faite personnellement à tout sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local par le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification" ou fraude, l'entrée sera sommairement cancellée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une résiliation doit le faire en personne et posséder les titres requis pour l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande de résiliation du même individu tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

LA où l'entrée est cancellée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur de résiliation aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs, pour annulation, doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est non sujette à être cancellée peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

1.—Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2. — Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain. Un co-propriétaire en terrain ne sera pas tenu à cette formalité.

3. — Si le père—ou la mère si le père est décédé — d'un propriétaire de homestead demeure sur la ferme possédée seulement par lui, d'une étendue de pas moins de 80 acres dans le voisinage du homestead ou sur un homestead entré pour lui dans les environs, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

Avant de demander des lettres patentes, le colon devra donner un avis de six mois en écrivant au commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

4. — Le mot "voisinage" des deux précédents paragraphes veut dire pas plus de neuf milles en ligne directe, exclusivement des largeurs allouées aux routes croisantes dans l'arpentage.

5. — Un propriétaire d'homestead, désireux de remplir ses devoirs de résident en concordance avec les articles ci-dessus, pendant qu'il habite avec des parents sur une ferme lui appartenant, devra notifier l'agent du district de cette intention.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN.

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être loués pour une période de vingt et un ans à un taux annuel de $1 l'acre. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Une royauté de 6 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur le charbon marchand.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins, sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées, le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 301—n

CE SOIR
Cascarets
SANS EGAL POUR INTESTINS ET FOIE
OPÈRENT PENDANT LE SOMMEIL
10c. 25c. 50c.
TOUS LES PHARMACIENS

COMMON SENSE

tue les rats, les souris, les coquerelles, les punaises, les mites. Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 101—n A

CLARK'S
Fort Appréciée
OX
Préparation Parfaite
TONGUE

Vous remercierez certainement l'ami qui vous aura suggéré d'apporter de la "Langue de Bœuf Clark" pour votre pique-nique. De même vos amis à qui vous l'aurez recommandée ne manqueront pas de vous remercier à leur tour.

WM. CLARK, MFR., MONTREAL.

A ed

Tous les tramways conduisent chez Blumenthals Le Coin Road angle Craig et Bleury.

LES PLUS GRANDS DRAPIERS DE MONTREAL.

DERNIER APPEL D'AOUT



Encore une fois, mais la dernière, nous vous invitons à venir à notre grande vente de complets de $10

Ces deux dernières semaines, nous avons habillé une multitude d'hommes.

NOUS AVONS ETONNE LA VILLE.

Ce n'est pas étonnant, avec nos complets de premier ordre, confectionnés à la main, en les plus beaux worsted importés, derniers gouts de New York, faits par nous pour vendre $18, $20, $22 et $25, que nous offrons pour les écouler à . . . $10

" Une grande perte pour nous, mais un bon moyen de nous débarrasser."

SURVEILLEZ VOS INTERETS



Défiez-vous des Contrefaçons

Le succès d'un produit engendre la contrefaçon.

On ne s'aviserait jamais de contrefaire un produit dont le mérite ne serait pas universellement reconnu.

LE VIN ST-MICHEL

ne pouvait pas échapper à cette consécration du succès. Des commerçants absolument dépourvus de srcupules et de conscience, au risque de compromettre la santé des victimes de leurs dangereuses contrefaçons, ont cherché —sans succès—à l'imiter au détriment du consommateur trop confiant.

Le VIN ST-MICHEL ne se vend jamais au gallon.

Exigez que les bouteilles soient revêtues de l'Etiquette ci-contre et que le bouchon étampé: Vin St-Michel soit recouvert d'une calotte de paille de maïs, retenue par un ruban auquel est suspendue la médaille de St-Michel.

BOIVIN, WILSON & CIE.
AGENTS GENERAUX,
MONTREAL.

Eastern Drug Co. Agents pour les Etats-Unis, Boston, U.S.A.

BANQUE D'HOCHELAGA

CAPITAL PAYE: . . . $2.500,000
FONDS DE RESERVE: $2,000,000

LETTRES DE CREDIT—Nous émettons des Crédits Commerciaux sur tous les pays, ainsi que des Lettres de Crédit circulaires offrant aux voyageurs toutes les facilités et toute la sécurité désirables et constituant en même temps une lettre d'introduction et d'identification toujours utiles en pays étrangers. ed

VOYEZ A CE QU'ON VOUS DONNE LA

BIERE DAWES

DE LACHINE

Si vous voulez la bière la meilleure et la plus hygiénique qui soit sur le marché.

DAWES & CO., LIMITED

La plus grande brasserie du Canada.
Etablie en 1811.
BUREAU-CHEF, LACHINE.
Succursale à Montréal, 521 rue Saint-Jacques et à Ottawa. 211—n

CLOTURE DU CONGRES ACADIEN

Suite de la première page

face, au sujet de l'expulsion des Acadiens, cette question, jusqu'à ces derniers temps, a fait l'objet de peu de recherches, et il en est résulté que la nécessité de leur déportation n'a pas été clairement saisie, et que les raisons qui l'ont déterminée ont été souvent mal comprises.

C'est en suivant ce plan bien arrêté et dans ces dispositions d'esprit que Akins a préparé, puis publié en 1869, son recueil de "Selections from the Public Documents of the Province of Nova Scotia", mieux connu sous la rubrique de Nova Scotia Archives".

Or, cette compilation renferme, on peut bien dire, à peu près toute la source historique, où les écrivains de langue anglaise vont, la plupart, de bonne foi, puiser les données qui leur servent à écrire l'histoire du Grand Dérangement. Dans l'intérêt de la vérité historique, il eut mieux valu ne rien publier du tout, que de donner au jury, au public, un plaidoyer, une suite de faits, "exparte".

L'esprit de parti-pris a manifestement guidé Akins dans tout le cours de ses recherches, et a présidé au choix des pièces qu'il a publiées. Nous l'avons vu déclarer lui-même, dans sa préface, que jusqu'à lui "la nécessité de la déportation des Acadiens n'a pas été clairement comprise". C'est pour la faire percevoir à sa façon, qu'il a ou publié, ou omis, ou éliminé, suivant les besoins de sa thèse, les documents publics qu'il a trouvés à Halifax. Sans y être autorisé par la Législature, de compilateur qu'il avait été nommé il s'est fait lui-même docteur en histoire.

Quelques exemples feront voir quel compilateur il est et quel docteur en histoire il fait. Il omet dans la publication des documents qui se rapportent au traité d'Utrecht, une certaine lettre, très importante, de Costabelli à Nicholson, et les ordres souverains de la reine Anne au Gouverneur de la Nouvelle-Ecosse, dont De la Ronde était porteur. Ces ordres, arrêtés entre Louis XIV de France et la reine Anne d'Angleterre, modifient essentiellement le traité d'Utrecht, quant à la situation des Acadiens et au droit qui leur y est accordé de se retirer de la Nouvelle-Ecosse ; ils constituaient la "magna charta" de nos malheureux aïeux, laquelle fut ignorée, quarante-deux ans plus tard par Laurence et Belcher.

Six documents d'une extrême importance se rapportant aux tentatives qui furent faites, en 1720, sous le gouverneur Philipps, pour faire prendre aux Acadiens le serment d'allégeance à la couronne d'Angleterre et qui consistent en deux mémoires des Acadiens d'Annapolis et de Grand Pré, en une lettre du père Justinien, en une lettre du gouverneur de Louisbourg, en une lettre collective des Acadiens au gouverneur de Louisbourg, ne paraissant pas dans les "Selections from Public Documents" d'Akins; ils en ont été intentionnellement omis. La preuve c'est que quatre de ces pièces se trouvaient en 1769 et se trouvent encore aujourd'hui à Londres, à côté d'autres qui furent copiées et publiées par le compilateur néo-écossais. Par exemple, on n'en trouve plus une trace à Halifax!...

A Philipps succéda, en 1722, Doucet, au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. Ce fut une période de paix, jusqu'à un certain point, de bonne entente. Doucet, homme juste quoique sévère, ne trouve guère de plaintes à adresser aux Lords du Commerce, au sujet des Acadiens. C'est plutôt le contraire. Akins, dont elle ne faisait apparamment pas l'affaire, passe sous silence toute la correspondance officielle échangée entre Doucet et Londres.

Les événements de 1755 les plus passionnants pour l'histoire sont presque entièrement passés par le compilateur. Il laisse dans les ténèbres des faits historiques et sociaux du plus haut intérêt.

Les instructions données à Akins par la Législature étaient de faire une compilation des "pièces et documents les plus propres à faire connaître l'histoire et les progrès sociaux de la province de la Nouvelle-Ecosse."

Autre exemple. Akins reproduit quinze lettres du général Amherst, cinq du gouverneur Pownal, trois du gouverneur Phipps, toutes adressées au gouverneur Lawrence, toutes de la plus haute importance, puisqu'elles se rapportent à l'expulsion des Acadiens et aux événements de cette époque. Mais il ne publie aucune des réponses de Lawrence à ces lettres. Pourquoi cela ?

Ces réponses ne se retrouvent plus nulle part ? Qui les a fait disparaître ? Qui les a détruites ?

Ce n'était pas une histoire de l'Acadie qu'il était chargé de faire ; mais de ramasser des matériaux servant à cette histoire. Un des points principaux à éclaircir est la question du serment prêté par les Acadiens à la couronne d'Angleterre, question difficile à résoudre. Akins la résout sans hésitation aucune et pour la résoudre il sort tout à fait de son rôle de compilateur "obligato".

"Jusqu'à cette période (1730), écrit-il en note, au bas de la page 266, les "habitants de l'Acadie n'avaient prêté absolument aucun serment d'allégeance sans condition."

Voilà une proposition qu'il serait bien mal aisé de prouver, de même que celle-ci : "Le gouverneur Philipps, à son retour à Annapolis, en 1730, amena enfin le peuple à prêter spontanément un serment sans restriction", qui est contredite par tout le monde, les lords du commerce, les Acadiens, et les gouverneurs anglais eux-mêmes, y compris Lawrence.

L'assertion suivante rentre dans la même catégorie de faits allégués sans preuve, et plutôt, à l'encontre des preuves:

'Le nom de Français Neutres (French Neutrals) si souvent donné aux Acadiens, dans les documents publics; leur dénégation constante d'avoir jamais prêté un serment sans restriction, dénégation souvent confirmée par leurs prêtres, firent tomber les gouverneurs de Halifax, en 1749, et à différentes autres époques, dans l'erreur de croire que les Acadiens, en effet, n'avaient jamais prêté à la couronne britannique qu'un serment d'allégeance conditionnel."

Rien, dans tout le volume des "Nova Scotia Archives", ne justifie cette assertion, et cependant Akins, pour les besoins de sa thèse, l'affirme hardiment.

Comme la plupart des pièces officielles qui se rapportent aux Acadiens, à partir de 1710, sont de provenance anglaise et, par conséquent, peu sujettes à aucune partialité vis-à-vis des Français, ces pièces devraient être au moins reproduites intégralement, même et surtout lorsqu'elles donnent la version française des événements.

Pour écrire l'histoire avec impartialité aussi bien que pour juger une cause, il faut entendre les deux côtés, les côtés multiples de la question.

Or, pour que la compilation de Akins fut raisonnablement complète, pour qu'elle répondit à l'intention de Howe et des autres législateurs de la Nouvelle-Ecosse, il faudrait que les documents omis ce qui se peuvent encore trouver, soit à Halifax, soit à Londres, fussent retrouvés et imprimés.

Il faudrait davantage: les documents de provenance française, l'autre côté de la question. Il s'en trouve en assez grand nombre, à Québec, à Paris, aux Archives de la Marine et des copies à Ottawa. Avec tous ces documents essentiels on pourrait très aisément trouver matière à un second volume des "Nova Scotia Archives", aussi intéressant peut-être que le premier: en tous cas désormais nécessaire. Les Acadiens réunis en congrès ne sont pas les seuls qui ont à se plaindre du volume de Akins et de l'usage qui a été fait des Archives de Halifax. Déjà, en 1820, l'historien Haliburton, grand juge de la Nouvelle-Ecosse, jetait ce cri d'alarme:

"Les archives d'Halifax ressemblent à un mystère que l'on cherche à cacher, et par le peu qu'on en connait; il y a lieu de croire que des papiers importants, appartenant à diverses époques, ont disparu en tout ou en partie."

Ce qui n'était d'abord que des doutes, devint tout de suite une conviction, chez le grand écrivain:

"Il est très remarquable, dit-il dans son Histoire de la Nouvelle-Ecosse, volume 1, page 196, de voir qu'on ne puisse trouver aucune trace de cet événement important — la dispersion des Acadiens — dans les archives du secrétaire d'Etat d'Halifax. Je n'ai pu découvrir si la correspondance y a été conservée et si les ordres, rapports et mémoires y ont jamais été entrés dans les cahiers. Les détails de cette affaire semblent avoir été soigneusement cachés, quoiqu'il ne soit pas facile d'en trouver la raison, à moins que les intéressés n'aient eu honte de leur acte, comme ils le devaient bien....."

Une lettre de Rameau de Saint-Père, l'auteur de la "France aux Colonies" et d'"Une Colonie féodale en Amérique" — histoires de l'Acadie l'une et l'autre — adressée à l'abbé Casgrain, en 1860, jette quelque lumière sur les agissements des gardiens des archives de Halifax.

"J'arrivai en septembre à Halifax. Mon ami M. Bearmish Murdock, m'obtint la permission de consulter les archives du gouvernement et on m'assigna un rendez-vous pour le lendemain. Je me présentai à l'heure dite. On me montra sur une table un certain nombre de régistres et de volumes ; mais on me prévint qu'il était interdit d'en prendre aucune copie ni extrait. En conséquence, je ne devais avoir ni plume, ni crayon. On me plaça près d'une table qui se trouvait au milieu d'une salle dans laquelle travaillaient hui ou dix commis; on ne me donna aucun siège, afin que je ne pusse pas m'asseoir et qu'aucun de mes mouvements ne put échapper aux employés."

L'historien Rameau, de Saint-Père, introduit par l'historien Bearnis N. Murdock, était venu de France à Halifax compulser les documents officiels devant servir à son histoire de l'Acadie.

L'abbé Casgrain, l'auteur d' "Un pèlerinage au pays d'Evangeline" et de plusieurs autres auvrages historiques considérables, ayant à traiter la question de la dispersion des Acadiens, fut frappé comme Haliburton, et Rameau, par le nombre et l'importance des lacunes qui émaillent le "Nova Scotia Archives".

Il se rendit à Londres pour faire des études comparatives au "British Museum" et au "Public Record". Laissons-lui la parole:

"Le choix des documents" "Selections from Public Documents of Nova Scotia Archives" a été évidemment fait en vue de justifier le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse de la déportation des Acadiens. Pour cela, on a éliminé systématiquement et laissé dans l'ombre les pièces les plus compromettantes, celles qui pouvaient le mieux établir les droits des Acadiens. Qu'on remarque bien que le compilateur n'a pas le droit de plaider ignorance, car il indique lui-même en plusieurs endroits qu'il a étudié les pièces officielles du "Public Record Office", afin de les confronter avec celles d'Halifax."

"J'ai confronté à mon tour la compilation d'Halifax avec les originaux du "Public Office" et j'ai constaté des omissions considérables et tellement essentielles, qu'elles changent complètement la face des choses."

"J'ai acquis la preuve que nos soupçons n'étaient que trop fondés."

Enfin Richard, l'auteur des "Missing Links", n'est pas moins explicite A la page 13, vol. 1, de son grand ouvrage, il déclare"qu'il n'hésite pas à affirmer que les documents (contenus dans les "Nova Scotia Archives") ont été choisis avec la plus grande partialité et dans le dessein, mal déguisé dans la préface même, de collectioner toutes les pièces qui peuvent justifier la dispersion des Acadiens."

On formule des voeux pour que le beau travail de Mgr le sénateur Poirier soit pris — comme il le sera sans doute, en haute considération par la Chambre de la Nouvelle-Ecosse.

RAPPORT DE M. LE SENATEUR COMEAU, PRESIDENT DU COMITE D'EDUCATION

L'homme qui possède deux langues vaut deux hommes, dit-on. Sans doute, mais ce qui se dit de l'homme ne saurait être absolument vrai de l'enfant; le jeune cerveau se fatigue du surmenage, il perd en profondeur ce qu'il gagne en largeur, au fond, il est un peu plus malhabile à manier deux outils que son condisciple anglais qui n'en connaît qu'un.

Oseriez-vous appeler cela

DE L'INFERIORITE

intellectuelle? Donnez à l'enfant acadien le temps de se familiariser avec l'une et l'autre langue et alors vous prononcerez en connaissance de cause. En attendant, exonérons-le, mais ne le condamnons pas. De plus, il serait bon de s'enquérir des moyens mis dans le passé à sa disposition. Or, nous savons qu'ils étaient ineffectifs, pour ne pas dire mauvais. Manid'instruments perfectionnés, il y a lieu de croire qu'il atteindra à un degré de perfection inconnu à ses pères. Il est trop facile de se payer de mots. Son niveau intellectuel est plus bas que celui de l'enfant anglais, soit, mais ce n'est pas indiscutable, tandis qu'en retour, le fleuve de ses connaissances, de l'avis d'éducateurs qui font autorité, et pour continuer la comparaison, est plus large et beaucoup plus riche.

L'IDEAL,

pour nous autres, mesdames et messieurs, est, tout en acquérant la connaissance pratique de l'anglais de ne pas laisser se détériorer l'héritage que nous ont transmis nos mères. A tout prix, il faut garder cet héritage intact.

Si nous le gaspillons; si nous le méprisons, les Canadiens des autres races, eux-mêmes, si jaloux de leurs privilèges et de leur histoire, seraient les premiers à nous montrer du doigt et à nous traiter d'enfants prodigues et ingrats.

Pas de fausse honte! Fidélité jusqu'à la mort à notre foi, à nos traditions, à notre langue. Imitant la dame romaine qui s'écriait en montrant, ses fils: "Mes joyaux, les voilà"; nous pourrons un jour être fiers de nos enfants polis par l'éducation et déclarer: "Les joyaux de la race, les voici!"

Si le niveau intellectuel des Acadiens est moins élevé que celui des autres nationalités, ce n'est pas la source qu'il faut accuser de stérilité, mais, pour ainsi dire, les canaux et les digues qui auraient dû ramasser et utiliser leurs forces au lieu de cacher leurs fuites.

Comment nous y prendrons-nous pour éviter ces pertes de forces motrices? Permettez-moi de vous faire part de quelques idées que l'étude, bien hâtée, du sujet n'a suggérées.

Ne soyons

PAS INJUSTES

envers nos prédécesseurs.

M. Comeau parle ensuite des efforts tentés pour la grande cause de l'éducation, des livres dont les écoles ont été dotées, etc. Puis, il jette un coup d'oeil sur le terrain politique et éducationnel où l'importance des Acadiens a su s'affirmer bonne place.

"Et ici, je me ferai l'interprète du sentiment public en exprimant la gratitude de la nationalité acadienne pour le dévouement avec lequel nos prêtres et leurs associés élèvent et forment notre jeunesse dans nos collèges.

L'hon. sénateur ajoute ensuite qu'il "veux parler d'un singulier revirement de choses."

"Il y a quelques années, nous nous plaignions que nos jeunes filles eussent tous les avantages et que nos jeunes gens fussent négligés ; aujourd'hui, les rôles sont renversés : nos jeunes gens jouissent d'avantages supérieurs, tandis que les jeunes filles restent stationnaires ou rétrogradent.

Tel ne devrait pas être le cas. Jeunes gens et jeunes filles que la Providence destine à vivre côte à côte et à perpétuer la race devraient se maintenir à un même niveau de culture, progresser simultanément, et ne point connaître, à l'avenir, les inégalités dont nous avons souffert dans le passé.

Tout en rendant justice aux couvents pour ce qu'ils ont fait autrefois, je suis sûr que tout le monde s'accordera à reconnaître qu'ils ne remplissent plus toutes les conditions que nous avons le droit d'attendre d'eux, et que le leur signaler ou appeler l'attention des autorités ecclésiastiques sur ce point, suffira pour obtenir remède. Alors que nos jeunes gens mènent de front et sur un pied d'égalité l'étude

DES DEUX LANGUES

et les études qui se basent sur elles, nos jeunes filles négligent par trop leur langue maternelle. Je ne crains pas d'affirmer que les jeunes femmes sorties des couvents, capables de se servir du français sans doute n'arriveraient à peine à la centaine.

Je n'ai rien à dire à la culture intellectuelle ni à l'entraînement pour former leur force morale que les futures mères acadiennes reçoivent dans ces maisons, mais j'ose former le voeu que le jour approche, qu'il est même arrivé, où nos filles seront élevées pour devenir des épouses de tout point les égales de leurs maris et les gardiennes incontestées et incontestables de notre langue et de nos traditions, aussi bien qu'elles le sont de notre foi.

J'insiste sur ce danger, mesdames et messieurs, que nos gains sont futiles et que nos hommes s'épuisent en vains efforts, si l'influence du foyer ou règne la mère doit paralyser l'élan que nous donnons au chef de famille.

Mais, me direz-vous, où trouver des ressources pour mener à bien ces réformes dont vous nous entretenez ? L'argent est le nerf de la guerre,mais les oeuvres de la paix coûtent encore davantage, comme nous le voyons tous les jours, et elles ont cela de bon qu'elles nous le rendent au centuple ! A cette objection sérieuse, mesdames et messieurs, j'ai une réponse à laquelle je vous prie de prêter une oreille attentive et patiente, la question que j'aborde est délicate autant que vitale.

Vous n'ignorez pas qu'à l'heure actuelle nous avons

DEUX SOCIETES

se divisant avec attention et notre énergie : l'une, l'Assomption Générale, l'autre, la Société mutuelle de l'Assomption. A l'aînée et à ses patriotiques fondateurs, dont le nom vivra toujours dans notre reconnaissance et notre respect."

M. Comeau rappelle ici les bienfaits rendus par la première à la cause acadienne. Il parle des conventions qu'elle a fait surgir. C'était l'âge des premiers enthousiasmes et du sentiment. Mais le sentiment diminue à mesure qu'on vieillit pour faire place aux réflexions plus rassises d'intérêt, de bien-être et de progrès.

"L'Assomption primitive a donc fait son temps et accompli sa tâche, il lui faut se résigner, oh ! non pas à mourir, mais à remplir le rôle d'aïeule vénérable et à laisser sa fille, la Société Mutuelle de l'Assomption, régler en maîtresse de la maison.

M. Comeau rappelle ici le rôle de la Société Mutuelle de l'Assomption, qui est de rendre pratique ce qu'avait si bien commencé l'ancienne société.

La nouvelle a ses succursales, ses officiers, ses codes, ses fonds ; elle console et soutient, elle dirige ses membres dans le droit sentier de la fraternité, elle tend la main à tout Acadien étranger qui lui fait appel ; enfin, elle prélève sur ses revenus un certain percentage qu'elle consacre pour bourses de $100 à l'éducation de quelques jeunes Acadiens dans un de nos collèges. En un mot, la société mutuelle de l'Assomption répond parfaitement à un

DOUBLE BESOIN

de notre nationalité : celui de l'éducation d'abord, et ensuite celui de l'union dans un sentiment acadien plus intense."

M. le sénateur parle ensuite de la supériorité de l'action constante des succursales sur ce qui est accompli par les conventions, malgré tout ce qui ressort de bon de celles-ci.

La Société Mutuelle offre actuellement vingt bourses de $100, ce nombre devrait grandir.

Il faudrait une réserve de $10,000 et pour la trouver il y aurait à recruter 20,000 membres.

La Société en compte 4,000, et il y a 200 mille Acadiens.

Il n'y a qu'une contribution de 50 cents par année à payer chacun. Il n'y a pas à hésiter.

Le conférencier parle ensuite du voeu unanime de voir les femmes et les filles acadiennes siéger dans les succursales. Ceci arrivera avant longtemps.

M. le sénateur termine sa brillante étude en faisant un retour

SUR LE PASSE,

et sur ce que diraient les ancêtres s'ils voyaient quels progrès immenses a faits la race acadienne depuis les premiers jours.

"Ils nous mettraient en garde contre l'éparpillement de nos forces, ils nous prémuniraient contre tout recul intellectuel ; ils nous avertiraient du danger de nous tenir à part et d'immobiliser notre élite par préjugé ou par crainte, de nous tenir timidement dans un petit coin, alors que la grande patrie canadienne a besoin de nous et nous appelle à elle. Ils diraient : la Providence a bien voulu que sur cette terre d'Amérique vous fussiez enfin libres, les égaux et les frères des plus privilégiés des hommes, montrez-vous dignes d'un sort que l'univers vous envie !

CONSEIL DU ROI

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 21 — Par arrêté en conseil en date du 14 août 1908, M. le lieutenant-gouverneur de la province de Québec a conféré le titre de "Conseil du Roi " à M. Clovis Laporte, avocat, de Montréal.



Mtre Clovis Laporte, avocat de Montréal, nommé conseil du roi.

M. Laporte, qui est en ce moment à Ottawa, où il assiste à la grande convention de l'Union St Joseph, a été chaleureusement félicité par ses nombreux amis.

A LONGUEUIL

On a commencé hier à faire le déblaiement des ruines du marché incendié au mois de décembre dernier.

Les travaux se font sous la surveillance de M l'échevin Jodoin, président de la commission des Parcs et Marchés.

Les travaux de reconstruction seront dirigés par MM. Alf. Préfontaine, architecte et Siméon Saint-Germain, entrepreneur bien connu.

M. Arthur Charron vient d'être appelé à remplir les fonctions de constable. C'est un ancien employé qui a déjà rendu d'excellents services à la ville.

RETABLISSONS LES FAITS

Nous devons, en toute justice, rectifier une erreur qui s'est glissée dans la nouvelle allant à dire que le constable Peter Miller, démissionnaire, avait acheté l'hôtel "Delavan", 115 rue Windsor. Les propriétaires, MM. Frank Lalonde et Joseph Leblanc, demeurent toujours propriétaires de l'établissement. M. Miller n'a que loué l'étage du haut afin d'y établir un restaurant qu'il conduira à son profit.

A JOLIETTE

Mme Edouard Perrault, née Martel, de St Paul de Joliette, vient de mourir subitement, à l'âge de 51 ans. Elle vaquait aux travaux du ménage, lorsqu'elle ressentit soudain une douleur au coeur et tomba évanouie dans les bras de son fils.On courut chercher le médecin, mais celui-ci, à son arrivée, ne put que constater la mort. Elle laisse quatre enfants.

—Hier, à Lanorale, M. le curé Beaudoin, a béni le mariage de M. Arthur Robillard avec Mlle Alphonsine Dostaler. Pendant la messe, Mme François de Martigny, de Montréal, parente du marié, a chanté l'Ave Maria. Mlle Crépeau présidait à l'orgue.

Les nouveaux époux ont reçu de nombreux et riches cadeaux. Ils sont partis en voyage de noces dans le bas du fleuve.

—Mlle Cécile Dostaler, de Joliette, est en promenade pour une quinzaine de jours à Lanorale.

—Deux nouveaux magasins ont été ouverts, ces jours derniers, à Joliette, qui progresse constamment.

—Il y a grande affluence de voyageurs au Windsor et l'on se propose d'agrandir ce magnifique hôtel.

COLLISION DU "RUSSELL" ET DU "VENUS"

Les journaux de ce matin rapportent comme nouvelle inédite les détails d'une collison en rade de Québec, il y a plus d'un mois, et que seule la "Presse" a publiée le 17 juillet dernier.

Les journaux de ce matin publient la dépêche suivante :

Londres, 20 — "Il vient d'être révélé que pendant qu'il était en rade de Québec le croiseur "Venus" est venu en collision avec le cuirassé "Russell", frappant heureusement sur un des canons de six pouces de ce dernier qui, quoique détruit fit office de tampon, et sauva le cuirassé de dommages plus considérables. Le "Russell" est actuellement en réparations".

Cet accident, qui se produisit le 16 juillet dernier, fut rapporté par la "Presse" le lendemain, le 17 et ce fut le seul journal canadien-français ou canadien anglais à en parler, grâce au service excellent que nous avions aux fêtes du troisième centenaire à Québec.

Aujourd'hui, plus d'un mois après l'accident, les journaux du pays le rapportent comme une révélation inédite.

Sous le titre "Une collision" voici le rapport que la "Presse" publiait le 17 juillet dernier :

Québec, 17 — Un désastre qui aurait jeté un sombre voile de tristesse sur les fêtes encore en préparation a failli se produire, hier soir, en rade de Québec.

Le croiseur "Venus" est venu en collision avec le cuirassé "Russell" à l'ancre avec les autres vaisseaux de guerre anglais. Le "Venus" venait du golfe où il avait été détenu auprès d'un vaisseau, pourvoyeur de charbon pour la flotte de guerre, qui s'était échoué au commencement de cette semaine. Il était huit heures hier soir, lorsque le "Venus" montant poussé par une forte marée, — car il venait d'arrêter ses machines pour prendre sa position d'ancrage — passa entre l'"Albermarle" et l'"Exmouth", ce dernier vaisseau amiral, prit une direction nord et vint donner de sa proue sur les flancs du cuirassé "Russell" en le frottant. Le choc fut heureusement peu rude.

Il n'en causa pas moins un bruit sec qui jeta l'alarme dans tous les équipages et fit s'échanger des signaux entre les différents vaisseaux. L'instant de le dire les marins et soldats à bord du "Venus" et du "Russell" étaient appelés sur les ponts sur des ordres vivement transmis. Après cette manoeuvre promptement exécutée, les rares témoins de cette scène inattendue virent se détacher des flancs des autres vaisseaux une multitude de chaloupes à vapeur et autres embarcations, chargées de marins, et ce fut une course mouvementée vers le "Venus" et le "Russell" pour s'assurer des dommages subis et porter secours au besoin.

Heureusement, le "Venus" n'avait fait qu'effleurer le "Russell", lui enlevant la peinture sur le flanc où il avait été frappé.

Une des chaloupes du "Russell", flottante à ses côtés, fut brisée en morceaux, et un des canons dont la gueule projetait en dehors, fut repoussé à l'intérieur et déplacé de sa base. Les deux vaisseaux se dégagèrent promptement, et le "Venus" alla jeter son ancre à sa place assignée. Tout cela se fit sans bruit pour ne pas donner l'éveil, dans Québec. Le fait est que des huit à dix mille personnes qui encombraient la terrasse Frontenac à huit heures et quelques minutes, écoutant la musique militaire qui jouait au kiosque près du Château Frontenac, pas une seule ne se rendit compte de ce qui se passait au bas de la falaise, sur le fleuve. La nouvelle n'en fut pas moins transmise à notre chef d'information qui se mit aussitôt en mesure de s'assurer de son exactitude.

Les autorités navales et militaires refusèrent toute information, niant même qu'il y eut collision. Après beaucoup de pas et démarches, au cours de la nuit, nous rencontrâmes, par un hasard heureux, le capitaine Henri Paquette, de la Cie des remorqueurs "A. Hackett & Sons". "Soyez ici ce matin à cinq heures, dit-il, j'aurai un remorqueur sous vapeur au service spécial de la "Presse". A l'heure dite, un représentant de la "Presse" et deux artistes étaient au quai de la douane.

La nouvelle nous fut entièrement confirmée par M. Alphonse Bassette, de la compagnie Hackett, qui se trouvait à bord d'une barge occupée à pourvoir de charbon, le vaisseau amiral "Exmouth". Notre barge "Zapolic"—c'est son nom—a failli être frappée, dans cette collision, ce qui l'aurait infailliblement coulée, ajouta-t-il. C'est en nous évitant que le "Vénus" prit une direction nord et alla se frotter à la coque du "Russell."

A cinq heures et dix minutes, ce matin, nous atteignions l'"Exmouth", puis successivement les cinq autres vaisseaux. A chacun, toute information fut refusée. Matelots et soldats étaient sur les ponts, déjà à l'exercice, et les fanfares militaires étaient en répétitions. Au flanc du "Russell, des matelots, sur de légers échafaudages achevaient, à cette heure matinale, de mettre une couche de peinture là où le coup avait porté. De la chaloupe brisée, aucun vestige, pas plus que du canon déplacé. Nos artistes n'en ont pas moins profité pour photographier chacun des six vaisseaux anglais, le yacht "Waconta", appartenant au millionnaire américain James J. Hill, et le yacht du lieutenant-gouverneur Pierre Dunsmuir, de la Colombie Anglaise, arrivé, hier après-midi, de Glasgow, Ecosse.

Pour terminer, ajoutons que les équipages du "Russell et du "Vénus" ont été employés toute la nuit à faire disparaître toute trace de l'accident.

Ils seront étonnés d'apprendre que, dès le petit jour, les représentants d'un journal canadien-français, la "Presse", étaient, eux aussi, à leur poste, en train de vouloir les surprendre en défaut, avec moins de danger, cependant que l'admirable Vauquelin n'en courait lorsqu'il surveillait les agissements de la flotte anglaise, en 1760, devant Québec.

NOUVEAU RECORD DU "VICTORIAN"

CE PAQUEBOT A TURBINE FAIT LA TRAVERSEE A TOUTE VAPEUR AVEC UNE RAPIDITE DE PLUS DE 18 NOEUDS.

D'après un câblogramme reçu hier soir par MM. H. et A. Allan, le "Victorian", paquebot à turbine a traversé l'océan Atlantique à toute vapeur, faisant en moyenne 18 noeuds et une fraction à l'heure. Le câblogramme annonçait que le "Victorian" était à 125 milles à l'ouest de Malin Head, sur les côtes d'Ireland, à 4 heures hier après-midi. Il a dû arriver, en toute probabilité, à Liverpool à 1 heure cet après-midi, c'est-à-dire à 8 heures ce matin, heure de Montréal.

C'est un record si l'on tient compte que le "Victorian" a été retardé pendant deux heures par les brouillards au détroit de Belle-Isle.

Le "Victorian" est parti de Montréal vendredi dernier au matin. Il aura fait le voyage de Rimouski à Liverpool en six jours.

PIQUE-NIQUE DE GREVISTES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 21. — Les grévistes du C. P. R. à Ottawa et leurs familles ont fait un pique-nique, hier, à Rockliffe ,pendant lequel de nombreux discours ont été prononcés, entre autres, par MM. A. Mowatt et F. Bancroft, chefs unionistes de Montréal. Les orateurs ont recommandé aux grévistes de demeurer calmes, que leurs droits seront reconnus, car il est impossible pour le Pacifique de faire autrement.

Les grévistes combattent pour des privilèges enlevés et qui représentent le travail de l'union, pendant plusieurs années.

UN CIRQUE A LA GARE

A la gare Bonaventure, hier après-midi, une cage contenant 200 poules a été ouverte par mégarde, et, en une minute, les volailles ont envahi le débarcadère et les alentours. Tous les employés ont été mis à contribution pour les capturer. La scène était vraiment typique.

ON RETROUVE SON CADAVRE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ste-Agathe des Monts, 21. — On vient de trouver le corps du jeune J. A. Mills, noyé dans la rivière du Nord.

DISPARITION MYSTERIEUSE

ON ENTRETIENT DES CRAINTES SUR LE SORT D'UN MESSAGER DE LA "DOMINION EXPRESS." — S'EST-IL NOYE OU EGARE? — ON FAIT DES RECHERCHES.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sainte-Agathe, 21 — La compagnie "Dominion Expres" vient de constater la mystérieuse disparition d'un de ses messagers, du nom de J. A. Mills, du convoi de Nominingue. D'ordinaire, le convoi passe l'après-midi du jeudi à Sainte-Agathe. Le messager partit avec un compagnon pour aller aux bluets à deux milles d'ici, dans le bois.

Vers trois heures de l'après-midi, ils revinrent à la gare, un de chaque côté de la rivière. Le jeune Mills devait traverser la rivière du Nord pour revenir ; il cria à son compagnon de continuer à marcher, qu'il le rejoindrait plus loin. Il n'a pas été revu depuis.

Le convoi a dû partir, hier, à quatre heures, sans messager. Un grand nombre de citoyens ont passé la nuit à faire une battue dans le bois, sans succès. S'est-il noyé ou s'est-il égaré dans le bois ?

J. A. Mills est âgé de 24 ans. C'est un jeune homme sobre, laborieux, qui a l'estime de ses supérieurs. Il est le seul soutien de sa vieille mère qui habite Montréal.

M. Elie Lachance, chef de police de Sainte-Agathe, avec une vingtaine de citoyens, continue les recherches dans le bois et la rivière.

A LA DERNIERE HEURE

Sainte-Agathe des Monts, 21 — Notre actif chef de police, M. Lachance, vient de trouver les habits du jeune J. A. Mills, sur le bord de la rivière. Dans les poches, il y avait quarante-neuf cents et une montre.

GENOU DISLOQUE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 21 — Quelques secondes avant le moment où le contremaître allait donner aux ouvriers, actuellement occupés à la nouvelle rallonge du Château Frontenac, le signal du départ, hier soir, le nommé F. Rosetti, un Italien, était renversé par un amas de sacs de ciment qu'il avait accumulés au cours de l'après-midi.

On le releva sur le champ et l'ambulance fut appelé ; Rosetti paraissait en très mauvais état. A l'Hôtel-Dieu, on constata que la victime avait un genou disloqué, à part quelques blessures de moindre importance.

DETECTIVES AU GUET

Sept détectives spéciaux font une continuelle surveillance à l'hôtel Windsor pour protéger les touristes qui arrivent par centaines.

C'EST LE ROI DE L'OCEAN

En quatre jours et quinze heures, le steamer "Lusitania" vient de traverser L'ATLANTIQUE

Il a parcouru, en moyenne, 25.05 noeuds, à l'heure. — Cette course sensationnelle lui fait établir

TROIS RECORDS

New-York, 21 — Le steamer "Lusitania", de la ligne Cunard, a terminé, hier soir, à 9 h. 30, une course sensationnelle à travers l'Atlantique. Non seulement il a battu tous les records pour la traversée de l'Océan, mais il a établi trois nouveaux records. Le géant a fait le voyage en quatre jours et quinze heures.

Son plus rapide voyage, jusqu'aujourd'hui, avait été accompli, le 8 novembre, 1907, en quatre jours, 18 heures et 40 minutes.

Le "Lusitania" a parcouru, en moyenne, 25.05 noeuds, à l'heure, ce qui est un record nouveau, le dernier étant de 25.01 noeuds.

Le troisième record brisé est celui du nombre de noeuds filés en un seul jour.

Le "Lusitania", dans l'espace de 24 heures, a fait 650 noeuds, ce qui équivaut à 25.66 noeuds, à l'heure. Le steamer de la ligne Cunard, a donc battu le record de la traversée de l'Atlantique, par un gain de quatre heures environ.

LA DESTRUCTION DES FORETS

LES ETABLISSEMENTS DE COLONS SONT MENACES PAR LES FLAMMES, QUI CONTINUENT A FAIRE RAGE SUR L'ILE DE VANCOUVER.

Winnipeg, 21. — Les feux de forêts de l'île Vancouver, s'étendent dans toutes les directions, et les derniers rapports indiquent que les établissements des colons sont menacés.

Dans le district de Noksilah, vingt milles carrés de bois sont la proie des flammes.

L'incendie est à quelques pas de Gold Stream, et 150 hommes travaillent, jour et nuit, pour sauver les villages.

Plusieurs chantiers ont été détruits. Une fumée intense flotte dans l'atmosphère, et cache le soleil sur une superficie de cinquante milles carrés. Seule, une pluie bienfaisante pourrait enrayer le désastre. Les plus riches forêts ont été consumées.

L'est de l'île Bowen n'est plus qu'une masse de flammes. On rapporte qu'un grand nombre de colons ont été chassés de leurs foyers, mais on ignore ce qu'ils sont devenus.

Cette destruction des forêts va porter un rude coup à l'industrie du bois.

UNE CARRIERE FRUCTUEUSE

M. D. McNicoll, vice-président et gérant-général du Pacifique Canadien, a célébré hier le 42e anniversaire de son entrée dans la carrière des chemins de fer.

Le 20 août 1866, M. McNicoll, alors âgé de 14 ans, entrait comme commis dans les bureaux du "North British Railway". En 1874, il vint au Canada et entra au service du "Northern Railway of Canada", à Collingwood, Ont., puis il passa au Toronto, Grey et Bruce dont il devint, en 1883, agent-général du fret et des voyageurs. Cette même année, il entra au service du Pacifique, comme agent général des voyageurs pour les divisions de l'Est et d'Ontario. En 1899, il était nommé asistant du gérant-général et, en 1903, il devenait 2e vice-président et gérant-général.

M. McNicoll est âgé de 56 ans.

UN ACCIDENT MALHEUREUX

UN JEUNE HOMME FRAPPE PAR UNE BICYCLETTE ET VIOLEMMENT PROJETE SUR LE SOL.

Un accident qui aurait pu avoir des suites très graves est arrivé hier soir au coin des rues Ontario et Dufresne. M. J. Arthur Narbonne, la victime de cet accident, est un jeune homme avantageusement connu, demeurant au No 357 rue Champlain.



M. J. Arthur Narbonne, qui a été hier victime d'un malheureux accident. —Photo. Laprès et Lavergne, 360 rue St Denis, coin de la rue Ontario.

M. Narbonne descendait du tramway de la rue Ontario, au coin de la rue Dufresne, quand un bicycliste, arrivant sur lui à toute vitesse le projeta avec violence sur le sol, près du tramway qui repartait justement à ce moment. Heureusement il put éviter les roues de la voiture et se releva tout contusionné et fortement ébranlé par le choc.

Aujourd'hui, M. Narbonne marche avec difficulté; sa figure et ses mains portent les marques de l'accident dont il a été victime.

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE", 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'avons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 244 rue Craig Est, Maind'oeuvres de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Lafontaine, gérant.

BOULANGER — Bon boulanger sobre, pouvant faire toutes sortes de pains et travailler au four, demande emploi. P. Gauvin, 490 Mentana. 246—3

BOULANGER contremaitre ou compagnon demande emploi, ville ou campagne, dans toutes les sortes de pains. Ecrire à Casier 496, la "Presse."

COMMIS voyageur désire situation à commission ou salaire, ou les deux, connait parfaitement le commerce français ou anglais, maisons sérieuse seulement considérées. Ecrire Casier 337, la "Presse." 242—6

CUISINIER — On trouvera un bon cuisinier sobre et bien recommandé en écrivant à casier 421 la "Presse". 245—3

COMMIS — Bon commis de bar étant sobre et honnête, ayant 9 ans d'expérience, demande emploi. S'adresser 3 Winning. 246—3

COUTURIERE — Une bonne couturière demande ouvrage dans les familles privées. S'adresser Mme veuve Joseph Flamand, 497A Clarke.

DAME de bonne famille désire emploi comme ménagère dans petite famille sans enfants, bonnes références. S'adresser 243C Hôtel de Ville. 247—3

DAME demande de l'ouvrage chez elle, dans la couture, pour magasin ou pour famille privée. Prendra aussi des lavages. Mme Savard, 181 rue Ste Elisabeth, Saint-Henri. 247—2

EMPLOI demandé par un tailleur compétent pour dames ; expérience de dix ans comme coupeur et ajusteur dans les meilleures maisons de la ville de New York. Parle français et anglais couramment. Ecrire à Casier 398, la "Presse." 244—6

FORGERON — On trouvera bon forgeron pour aiguiser les outils de tailleur de pierre et Steam Drill pour roc. J. Robin, 339 Chambord. 246—3

FEMME DE JOURNEE — On trouvera une bonne femme de journée, en s'adressant au No 177 Lagauchetière Est. 247—3

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade en s'adressant 379 Letourneux. 243—6

GARDE-MALADE — On trouvera une bonne garde-malade ayant les meilleures références, au No 24 rue Marie-Louise, entre Demontigny et Ontario. 246—3

HOMME ,vingt ans d'expérience dans les machines à bois, dans les moulins à scie, bon charpentier et bon menuisier, pouvant fournir meilleures références, demande position de contremaitre. Ecrire casier 398 la "Presse". 245—7

HOMME sobre et connaissant bien la ville, demande place pour conduire une voiture de livraison, buanderie, boulanger, etc. S'adresser M. Patenaude, 408 Dorion.

INSTITUTRICE demande une place d'école modèle dans les paroisses ou villages environnant Montréal. S'adresser à Mlle Albertine Mesnard, No 1806 Ontario Est, Hochelaga. 243—6

JEUNE nomme ayant plusieurs années d'expérience dans la comptabilité, possédant anglais, sténographie et claviigraphie, demande position. Ecrire à casier 395 la "Presse". 244—4

JEUNE HOMME sachant les deux langues, cherche emploi, hôtel ou restaurant. Bonnes références. Ecrire D. N., 49 Saint-Alexandre. 246—3

JEUNE HOMME, 21 ans, désirerait apprendre commerce voyageur, écrire, spécifiant sorte de commerce et salaire, à L. J. Peletier, 1021 Cartier.

MODISTE — Une modiste demande de la couture, ouvrage garanti, prix très réduit. 590 avenue Coloniale, près Rachel. 246—3

MODISTE demande ouvrage dans familles privées. S'adresser à 177 Saint-Timothée. 246—3

MODISTE — TAILLEUR — Mesdames Berger-Sévigny, 400B Saint-Denis, modistes de robes, manteaux, spécialité : costumes-tailleur, robes de bal, lingerie. Commandes exécutées promptement. 247—3

OPERATEUR sur machine do vues animées, ayxec quatre ans d'expérience ,demande position, donnera meilleures références. S'adresser 226 Visitation. 245—3

TAILLEUR coupeur sobre désire prendre charge d'une boutique. S'adresser par lettre à casier 371 la "Presse". 244—6

UNE PERSONNE d'une quarantaine d'années, sachant faire tous les ouvrages, ayant de bonnes références, demande emploi dans un presbytère ou une bonne famille. S'adresser 596 Iberville, plus haut que Forsyth. 245—2

UN JEUNE PROFESSEUR catholique désire suivre une couple de classes principalement le latin, dans un collège. Enseignerait en retour. Peut fournir d'excellents témoignages. Ecrire conditions à casier 810 la "Presse." 247-6

ELEVES DEMANDES

COURS Duhamel Salvagnac, agrégé français, 92 Est Prince Arthur. Préparation des brevets de médecine, droit, etc. Traitement à forfait. Les meilleures conditions à Montréal. 239—11

ELEVES DEMANDES — Mademoiselle Larue donnera leçons privées : français, anglais, piano, au No 373 St Hubert, près Demontigny. 246—3

ELEVES DEMANDES — Mlle M. La- [illegible] de piano, [illegible] avec

ELEVES DEMANDES

ELEVES DEMANDES — Enseignement dans les langues et les mathématiques. No 11 rue Basset, Montréal. 244—26

ELEVES DEMANDES — Leçons privées anglais, français, latin, grec, enseignement pratique, bonnes conditions, satisfaction assurée. 671 Sainte-Catherine Est, entre Beaudry et Visitation. 245—6

ELEVES DEMANDES — Récemment arrivée d'Europe, Mlle A. Beaupré continuera ses leçons de piano, de solfège et de français, au No 75 rue Déséry. 246—6

ELEVES DEMANDES — Télégraphie. — Jeunes gens, prenez ceci en considération. Si vous désirez apprendre la télégraphie et vous faire un bel avenir, ne vous engagez pas dans d'autres écoles avant d'avoir vu la nôtre. Notre système d'enseignement est supérieur à tout autre sous tous rapports et notre installation est plus moderne. Visitez les autres écoles, faites-vous montrer leurs classes, et ensuite venez voir la nôtre, et vous jugerez de la différence. Les annonces ne font pas l'école et nous défions toute compétition. Ceux qui enseignent à bas prix vous donnent pour votre argent ; la preuve est que leurs élèves ont à venir finir chez nous. Cours du jour et du soir. Montréal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Ste Catherine Est, édifice la "Patrie," Montréal. Tél. Bell Est 5241. 245—6

INSTITUT sténographique et commercial Elle, 420 Ste Catherine Est. Cours préparatoire pour élèves de 13 à 16 ans, ou qui ont été négligés. Grammaire, composition française, anglaise, calcul rapide, écriture Mills, géographie commerciale. Spécialement conversation anglaise. Bas prix. Résultats sûrs et rapides. 245—6

OFFRE SPECIALE en télégraphie pour cette semaine et la suivante. Notre prix est si minime que vous devriez enregistrer votre nom aussi de bonne heure que possible. Nous ne pouvons accepter plus de huit ou dix élèves à ce taux spécial. Les principaux journaux du Canada disent qu'il y a une grande pénurie de télégraphistes, ce qui implique des salaires plus élevés et de meilleures positions. Pour vous prouver que nous pouvons placer tous les gradués, nous permettrons à ceux qui s'enregistreront de ne payer que la moitié comptant ou la petite somme de $25 et vous ne nous paierez le reste que lorsque nous vous aurons obtenu un poste payant de $50 à $60 par mois. Ne manquez pas de profiter de ce cours bon marché. Moon's School of Telegraphy, 6 édifice Karn, 468 rue Ste Catherine Ouest, Montréal. Téléphone Up 3005. 244—5

HOMME GARCONS DEMANDES

BARBIER — On demande pour la campagne, un bon barbier sachant l'anglais — sera fourni d'outils. — Bons gages pour un homme compétent, Références exigées. Homme marié préféré. S'adresser à Omer Paquette, Lachute, Qué., ou 250 rue St Jacques, Montréal. 244—7

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. S'adresser 280 Notre-Dame Ouest, près de la rue McGill.

BARBIER compétent demandé. S'adresser F. V. Hick, 264 rue Sainte-Catherine ouest.

BARBIER — On demande un barbier de première classe, sachant les deux langues, pour samedi, si compétent, il aura sa position permanente, bon salaire. 2314 Saint-Laurent, coin Saint-Viateur.

BARBIER — On demande un appreati barbier, coin Frontenac et Ontario, en arrière de l'hôtel Nantel.

BARBIER — On demande un bon barbier pour la journée de samedi, de 8 à 11.30 heures, bon salaire. 1611 St Laurent, entre Villeneuve et Mont-Royal.

BARBIER — On demande un barbier pour demain, samedi, au No 580 Ontario Est.

BARBIER — On demande un bon barbier pour la journée de sabedi, bon salaire. S'adresser 2108 Saint-Laurent.

BARBIER — On demande un barbier pour samedi, de midi à minuit, paiera $3.00. S'adresser 133 McCord.

BARBIER demandé immédiatement pour ce soir et pour la journée de samedi. S'adresser 154 Dorchester Est.

BARBIER — On demande un barbier, place permanente. S'adresser 1261 Notre-Dame Ouest.

BARBIER — On demande un barbier dremière classe, bons gages payés. Albert Ingley, 621 avenue Lasalle, Maisonneuve.

BOULANGER — On demande un bon boulanger pouvant conduire une boutique, garçon préféré. Bons gages ainsi que pension. S'adresser à Trefflé Laplante, St Louis de Gonzague, comté Beauharnois.

COUPLE DEMANDE — Médecin désire couple sans enfant pour tenir sa maison. Références demandées. Ecrire à casier 476 la "Presse." 246—3

COMMIS DE BAR — On demande un commis de bar marié et sans enfant, logement fourni. S'adresser entre 7 heures et 8 heures p.m., F. Langlois, No 90 rue Windsor. 247—2

COUPEUR — On demande un coupeur pelleterie et coudre doublures de gants, machine à pouvoir. Balcer Glove Mfg. Co., Trois-Rivières. 247—3

COMPTABLE — Une position lucrative et permanente est offerte à jeune homme capable de prendre pleine charge de la comptabilité d'une manufacture. Un petit placement dans le capital-actions de la compagnie est exigé. Manufacture, B. P., boite 672.

COUTURIER — On demande immédiatement u nbon couturier pour la campagne. S'adresser 187 St André. 247—2

DISTRIBUTEUR — On demande distributeur d'expérience avec clientèle dans la vente de ginger ale, etc, sachant parler langlais et français Ecrire donnant références à Casier 251 à la "Presse". 242—6

FORGERON — On demande un jeune forgeron ferreur de deux ou trois ans d'expérience, à la ville préféré. S'adresser à F. Lalonde, 824 rue Visitation.

GARCON DE TABLE de premier ordre demandé, 45 Vitré Est.

GARCON — On demande un jeune garçon pour épicerie, parlant français et anglais. 340 des Seigneurs.

GARCON — On demande un garçon pour une épicerie, références. 843 Demontigny.

GARCON — On demande un garçon pour messages. S'adresser pharmacie Migneron, 540 Saint-Denis.

GARCON — On demande un garçon de 15 ans, pour les messages, et se rendre généralement utile. Doit parler anglais. S'adresser à 609 Notre-Dame Est.

HOMMES et femmes pour apprendre métier de barbier en huit semaines, gradués gagnent $12 à $18 par semaine ; aidons à vous placer. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 rue Craig Ouest, Montréal. 3—n

JEUNES gens demandés pour étudier la télégraphie, pour occuper des positions de chemin de fer aussitôt que qualifiés. Cours, jour et soir. S'adresser Ecole de Télégraphie, Monument National, Montréal. 245—6

Jeunes Gens Demandés

Nous demandons des jeunes gens pour apprendre la télégraphie. Les salaires payés par les chemins de fer sont supérieurs à tout autre. Le Grand Tronc Pacifique a besoin d'un grand nombre d'opérateurs. Nos élèves se placent facilement. Notre école est la meilleure de Montréal sous tous rapports. N'allez pas ailleurs avant de venir nous voir. Ecrivez tout de suite ou venez nous voir.

Montreal Telegraphy and Railroad Business School, 120 Sainte-Catherine Est. Edifice la "Patrie". 245—6 F

JEUNE homme demandé comme commis de factures, connaissant la ligne de chaussures et conditions. Mentionner l'expérience, âge et salaire. Ecrire casier 452 la "Presse".

JEUNE GARCON demandé, parlant et écrivant les deux langues, comme assistant teneur de livres dans une manufacture. Bonnes références exigées. S'adresser après 7 p.m., M. Grossman, [illegible] Saint-Joseph. 247—2

HOMME GARCONS DEMANDES

JEUNES GENS demandés pour devenir télégraphistes. Nous avons préparé un cours complet de télégraphie et de travail pratique de chemin de fer, comprenant chambre et pension, livres et instruments pour $100. Nous avons l'école la plus pratique de travaux de chemin de fer du Canada, et nous garantissons une position à un salaire de $50 à $60 par mois, aussitôt que les élèves sont compétents. Toutes demandes pour ce cours spécial ne doivent pas être faites plus tard que le 1er septembre, car cette classe est limitée. S'adresser immédiatement à Standard Railroad School Ltd'd, 141 rue St Pierre. 247—8

OUVRIERS — La compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien demande des machinistes, fabricants de bouilloires, forgerons, inspecteurs de char et hommes de char de première classe. S'adresser aux agences de travail du C. P. R., à la gare Windsor, Montréal, Toronto, Hamilton, Fort Erié, London, Windsor et Saint-Jean. 243—6

POUR TRAVAUX DE CHEMIN DE FER — On demande plusieurs jeunes gens forts comme chauffeurs de locomotives et serre-freins. S'adresser tout de suite, le jour ou le soir, chambre 4, 141 rue Saint-Pierre. 243—6

PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien d'environ un an et demi d'expérience, connaissant un peu l'anglais. Ecrire Casier 464 la "Presse." 246—3

SOLLICITEURS — On demande des solliciteurs pour vendre du thé, etc., dans les meilleures familles. Alfred Tyler, London, Ont. 236—n

SOLLICITEURS — On demande des solliciteurs, hommes ou femmes, salaire et commission. Bons profits à des agents actifs. S'adresser 563 boulevard Saint-Laurent. 243—6

STENOGRAPHE DEMANDE — Un bureau d'avocats demande un sténographe capable d'écrire dans les deux langues. Bon salaire. S'adresser immédiatement à Bureau et Beaudry, Trois-Rivières. 19,21,22

SOLLICITEURS d'expérience demandés. Salaire et commission. Ecrire casier 499 la "Presse." 247—2

TAILLEUR — On demande un bon tailleur pour la confection sur commande pour hommes ; bonne clientèle déjà établie et une très bonne position surtout pour un jeune homme. S'adresser à Fagnan Lebrun, Saint-Dominique de Bagot. 247—2

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux ; on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ont. 79—n

VOYAGEUR demandé dans les chapeaux et fourrures, sobre et travaillant — devra être compétent — territoire Québec à Ottawa, rive nord, Québec et Ottawa inclus. Ecrire en donnant expérience, références, salaire exigé. Inutile de faire application si on ne peut remplir les conditions requises. Casier 484 la "Presse" 247—2

FEMMES, FILLES DEMANDEES

APPRENTIES modistes demandées, dans les chapeaux. S'adresser aux salons de modes de Mme W. A. de Witt, No 150 Saint-Denis. 246—3

BUNCHEUSES — ROULEUSES — On demande des buncheuses — à gauche — et des rouleuses — à droite — de cigares. Ouvrage frais. S'adresser chez L. O. Grothé, 556 rue St Laurent. 246—6

COUTURIERES — On demande des couturières d'expérience pour faire des jupes à la machine, le plus fort salaire et travail constant. S'adresser à A. Sommer and Co., 292 rue Sainte-Catherien ouest. 245—6

CUISINIERE — On demande une cuisinière munie de bonnes recommandations. S'adresser au No 758 rue Sherbrooke Ouest, entre 7 et 9 heures du soir.

CUISINIERE — On demande, pour le 8 septembre, une bonne cuisinière et une fille pour servir la table et entretenir le premier étage. Bons gages pour des personnes d'expérience. Recommandations exigées. Ecrire boite 502 la "Presse." 247—n

COUTURIERE — On demande une couturière de première classe dans les habits d'hommes. S'adresser au département des tailleurs, Dupuis et Frères, 272 St André, A. Charbonneau, tailleur. 247—2

COUTURIERES — On demande immédiatement de bonnes couturières pour habits d'hommes, aussi de jeunes apprenties. Chambre 22, bâtisse la "Patrie".

FILLES — On demande des filles expérimentées pour ourler des chemises. S'adresser Mme Boismenu, The Montreal Shirt and Overall Co., Ltd., 1446 avenue Hôtel de Ville, Mile End. 245—6

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre avec références au No 180 St Denis. 246—n

FILLES demandées pour servir les tables, parlant les deux langues. S'adresser immédiatement, Hôtel Riendeau, 58 et 60 Place Jacques-Cartier.

FILLE DE SALLE — On demande une fille de salle parlant les deux langues. S'adresser hôtel Lalonde, 59 carré Chabeillez.

FINISSEUSES de capots de fourrure demandées immédiatement. S'adresser à M. Papillon, 138 McGill.

INSTITUTRICE — On demande institutrice diplômée avec références. Enseignera à la campagne. Ecrire secrétaire d'écoles, Labelle, P. Q. 242-6

INSTITUTRICES — On demande deux institutrices diplômées, une pour le village, l'autre pour l'arrondissement No 2. S'adresser à Louis Lévesque, Rivière Joseph, Qué. 244—6

INSTITUTRICE diplômée demandée, pour école élémentaire, 20 élèves à peu près, en campagne, bord de l'eau. J. B. Blanz, secrétaire-trésorier, St Luc Talon, comté St Jean, ou au curé St Luc, comté St Jean. 247—6

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille parlant l'anglais, pour un magasin de merceries, au No 357 Ontario Est, coin Berri.

LATTEURS — On demande des latteurs. S'adresser 10 avenue Peck, Mile End.

MENAGERE — On demande une ménagère pour un presbytère, dans une petite ville ; doit parler français et anglais. S'adresser par écrit, D. et J. Sadlier and Co., 13 Notre-Dame Ouest. 244—6

MODISTE DE CHAPEAUX — On demande une seconde modiste de chapeaux à Mlle Fleurs, 527 Ste Catherine Est. 245—6

MODISTES — On demande des modistes de robes, au No 229 rue Bleury. S'adresser dans l'avant-midi. 246—6

ON DEMANDE immédiatement une fille sachant faire la cuisine, pour aller à la campagne, références exigées. S'adresser au No 703 rue Saint-Urbain, coin de la rue Prince Arthur. 183—n

OPERATRICES expérimentées seulement demandées pour faire les remplis et les blouses. S'adresser I. Kussner, 255 Notre-Dame ouest. 245—6

W.H. Scroggie, Ltd

demande une jeune fille expérimentée pour faire factures. Doit bien comprendre l'anglais et parler les deux langues. 247—2 F

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une bonne servante de table, pour maison privée, aussi une bonne cuisinière, références exigées. S'adresser 250 rue de la Montagne. 242—6

SERVANTE générale demandée, pour petite famille. S'adresser 241 Mantana. 243—n

SERVANTES — On demande deux servantes générales. S'adresser Hôtel Tessier, Notre-Dame de Grâces

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE — On demande une servante générale, 354 St Denis. 243—6

SERVANTE — On demande une bonne servante bien recommandée, pas de lavage. S'adresser Léon Jullen, 1331 Notre-Dame Est. 245—6

SERVANTE demandée d'une quarantaine d'années, fiable, ouvrage d'intérieur seulement, pas de pain à cuire, gens respectables. Bons gazes. Pour autres informations, écrire à Frank Boufard, boîte 163, Pascoag, R. I. 246-6

SERVANTE — On demande une servante générale dans une famille de trois personnes, pas de lavage ; on exigera des références. S'adresser 317 rue St Denis. 246—6

SERVANTE — On demande immédiatement une servante générale sachant faire la cuisine, $10 ou plus. 49 Christophe Colomb. 246—2

SERVANTE — On demande une fille sachant faire la cuisine, pour une famille de trois. 710 St André, près Cherrier. 246—2

SERVANTES — On demande une fille de chambre, ainsi qu'une fille pour servir les tables dans un hôtel, bon salaire. S'adresser 22 Bonsecours. 246—2

SERVANTE — On demande une servante générale au No 354 rue Sherbrooke Est.

SERVANTE — On demande une jeune fille pour prendre soin d'un bébé et aider au ménage. S'adresser 354 avenue Kensington, Westmount. 247—2

SERVANTE — On demande une jeune fille pour aider au ménage de la maison. S'adreser 346 St Antoine.

SERVANTE — On demande une servante, personne sérieuse, bons gages, pas de lavage, pour famille de quatre. S'adresser immédiatement, No 1507 rue Saint-Urbain, Ville St Louis.

SERVANTE — On demande une servante générale dans une famille de 3 personnes. Références exigées. S'adresser Dr Mignault, 212 Visitation.

SERVANTES — On demande deux servantes ainsi qu'une fille de chambre, parentes préférées. S'adresser 829 Notre-Dame Ouest.

SERVANTE générale demandée, sachant faire la cuisine. Se présenter au No 71 rue Saint-Luc. Références exigées. 247—3

SERVANTE — On demande une fille sachant bien faire la cuisine. 640 rue Saint-Paul. shrdlu shrdluuvj rue Saint-Denis. 247—2

SERVANTE générale demandée. Bons gages. Se présenter au No 4481 avenue Western, Westmount. 247—3

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pas de lavage, pas d'enfant et bons gages a.S'dresser à Charles Benoit, au palais de justice, de 9½ à 11½ a.m., et de 2 à 4 p.m. 247—6

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE DEMANDE — Capital requis $1,000, pour manufacture de tabac canadien. Je possède l'outillage, l'expérience. Expérience comme solliciteur préféré. P. J. Pilon, 874 Sainte-Catherine Est. 244—6

ASSOCIE — On demande un associé pour le commerce de ferronneries en détail, ayant des connaissances, avec un capital de deux à trois mille dollars. Ecrire à Casier 461, la "Presse." 246—6

ASSOCIE ou capitaliste demandé pour augmenter fabrication d'un produit alimentaire donnant gros bénéfices. Ecrire casier 487 la "Presse". 247—6

CHAMBRES A LOUER

AVENUE VIGER, 69A — Grands salons doubles avec porte d'arche, loués séparément si préféré. Aussi autres chambres à $6.00 par mois. 245—3

AQUEDUC, 175 — C. A. L., coin Notre-Dame Ouest. Salon ou chambre simple à louer, tout le confort voulu, avec ou sans pension. 246—3

AVENUE LAVAL 76 — C. A. L. — Magnifiques chambres meublées, doubles et simples, en face du carré St Louis, avec balcon et bay window, sur l'étage du bain, lumière Auer. 246—4

AVENUE GREENE, 88 — App. 13 — C. A. L. — Belle chambre meublée dans un appartement d'un célibataire ; eau chaude, lumière électrique, téléphone. 247—3

BERRI, 189. — C. A. L. — Deux magnifiques chambres à louer, sur le devant, avec balcon, l'une double, l'autre simple, commodités modernes, étage bain, usage téléphone. 246—3

BERRI, 799 — C. A. L. — Chambre à louer, non meublée, avec usage de la cuisine, dans une famille sans enfant, dame âgée préférée.

CHISTOPHE-COLOMB, 123 — C. A. L. — Jolie chambre sur le devant, avec balcon, famille privée, prix modéré, bain, w.c. et gaz.

CHAMBRES — A louer, deux belles chambres non meublées. Usage de la cuisine, salle de bain, gaz etc. S'adresser 888 Saint-Hubert. 247—3

CHERRIER, 145. — C. A. L. —Chambre simple, pour messieurs, garde-robe, et lavabo, dans la chambre, améliorations modernes, famille privée. 247—3

HOTEL DE VILLE, 1335 — C. A. L., près Mont-Royal. Salon double, usage de cuisine, gaz, bain, couple avec référ-ences, prix modéré, possession immédiate. 247—3

INSPECTEURS, 103 —C. A. L.—Vous trouverez de très bonnes chambres à louer. 247—3

LAVAL, 733 — C. A. L. — Près Mont-Royal — Grande chambre donnant sur la rue, avec garde-robe, usage de la cuisine, $7.00 par mois. 246—2

LAGAUCHETIERE EST, 515 — C. A. L. — Grande chambre pour couple marié ou deux messieurs, aussi autre chambre simple, bon chez-soi, Lagauchetière, près Amherst. 247—3

MONT-ROYAL, 363 — C. A. L. — Chambre à louer sur le devant, avec belle garde-robe, usage de la cuisine si désiré, pas d'enfant. 246-3

MITCHESON, 73B — C. A. L. — Coin Duluth. — Jolie chambre double, à bon marché, confortable chez-soi ; visible de 7 à 10 le soir. 246—3

NOTRE-DAME EST 106 — C. A. L. — Plain-pieds nouvellement remis à neuf, de 2, 3 et 5 chambres, à louer. Chauffés, améliorations modernes, service de concierge. Possession immédiate. S'adresser au gardien, au dernier étage, en face du Palais de Justice. 244—6

SAINT-DENIS, 330 — C. A. L. —Chambres à louer, garnies ou non garnies. 245—3

ST DENIS 720 — C. A. L. — Grande chambre sur le devant. Famille privée sans enfants. Pension ou usage de cuisine si désiré. 246—3

SAINT-HUBERT, 253 — C. A. L., près Sainte-Catherine. Deux chambres simples et une double, gaz, bain, améliorations modernes. 246—3

SAINT-DENIS, 62 — C. A. L. — Boudoir au premier et deux grandes chambres au troisième, dont une sur le devant. 245—6

SAINT-CHRISTOPHE, 201 — C. A. L. — Jolie chambre à louer, famille prive pas d'enfant, conditions faciles. 247—3

STE CATHERINE OUEST 186 — C. A. L. — Chambres meublées ou non, chauffage à l'eau chaude, accessoires de poêle à gaz pour fins de ménage. Possession immédiate. 247—6

SAINTE-CATHERINE EST, 446. — C. A. L. — Chambre à louer. 246—3

SAINT-HUBERT, 973 — C. A. L. — Salon double non garni à louer, grande garde-robe, étage du bain, eau chaude, entre Roy et Duluth. 247—3

SAINT-DENIS, 400B. — C. A. L. — En bas, grande chambre devant, une louée. Autre petite chambre. Prix modéré. Possession immédiate.

CHAMBRE A LOUER

ST DENIS 125 — C. A. L. — Doubles et simples, meublées à neuf, eau chaude à l'année, excellente pension. Tél., service, installation 1ère classe. 247—2

SAINT-DENIS, 638 — C. A. L. — Très belles chambres meublées ou non, gaz, garde-robe, eau chaude, famille privée sans enfants. 247—3

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

AVENUE UNION, 5 — C. M. — Deux chambres meublées, améliorations modernes. 246—2

BERRI, 219 — C. M. — Magnifique chambre double, meublée à louer, chauffée eau chaude, électricité, usage piano. 246—3

BERRI, 212 — C. M. — Belle chambre, étage du bain, localité centrale, près Sainte-Catherine. Pas d'enfants. Prix modéré. 246—3

BERRI 151 — C. M. — Chambres doubles et simples, en avant, sur étage du bain, pour messieurs ou couple marié. 247—3

BOULEVARD ST LAURENT, 154 — C. M. — Chambres garnies à louer, $2.00 à $3.00. 247—3

CADIEUX, 391 — C. M. — Coin Ontario, grandes et petites chambres, améliorations modernes, messieurs préférés. Usage du téléphone. 233—26

CADIEUX, 237 — C. M. — Belle grande chambre meublée sur le devant. Famille privée sans enfant, près Ste Catherine. 245—3

DORCHESTER EST, 343 — C. M. — Entre Berri et St Denis. — Chambres, salon, chauffés à l'eau chaude, lumière Auer, garde-robe, pas d'enfant, messieurs seulement. 20,21,24,26,28,29

DORCHESTER EST, 198. — C. M. — chambre meublée, poêle à gaz, garde-robe, dans la chambre, possession immédiate. Chambre simple, $1.25, gens tranquilles seulement. 246—3

DORCHESTER EST, 113. — Chambre meublée, garde-robe et poêle à gaz, pour couple ou deux messieurs maison tranquille. 246—3

DEMONTIGNY EST, 905 — C. M. — Salon double, prix $7.00. Aussi chambres meublées, gaz, pas d'enfants. Prix modéré. 246—3

DORCHESTER EST, 371. — C. M. — Chambres meublées à louer, eau chaude, lumière Auer, famille privée. 246—3

DORCHESTER EST, 198 — C. M. — Chambre meublée, poêle à gaz, garde-robe dans la chambre, très bon marché, gens tranquilles seulement. 246—3

DORCHESTER EST, 404 — C. M. — Coin St Hubert, chambre simple ou double, confort moderne. Prix modérés. Aussi pension de table au ou à la semaine. 246—6

DROLET, 1 — C. M. — Vis-à-vis carré Saint-Louis. Salon double, aussi plusieurs chambres, sur l'étage du bain, installation moderne, confort du chez-soi. 246—3

HOTEL DE VILLE, 69 — C. M. — Chambre double sur le premier plancher, garde-robe, lumière Auer, eau chaude au bain, possession immédiate. 247—3

HOTEL DE VILLE, 226 — C. M. — Belle chambre meublée à louer, en avant. 247—3

LAGAUCHETIERE EST 450 — C. M. — Belle chambre meublée à louer dans une famille privée, avec usage du salon, pour dames ou demoiselles. 245—3

NOTRE-DAME EST, 335 — C. M. — Chambre meublée à louer, avec ou sans pension. S'adresser 335 Notre-Dame Est, à droite. 247—3

PARC LAFONTAINE, 162 — C. M. — En face du lac. Chambre meublée double ou simple, maison privée. S'adresser après 6 heures du soir, samedi et dimanche, le jour. Uusage de cuisine. 247—2

RUE SAINT-DENIS, 268 — C. M. — De belles chambres pourvues des accommodations les plus modernes, telles que eau chaude, meubles et tapis neufs, bains émaillés, peuvent être retenues immédiatement en s'adressant à 268 Saint-Denis, près Demontigny. Prix raisonnable. 222—26

SAINT-DENIS, 71C — C. M. — Chambres double et simple, faisant coin de rues, richement meublées, installation de première classe, plain-pied moderne, téléphone Est 6055. 242—6

SAINT-DENIS, 435. — C. M. — Magnifiques chambres meublées, avec toutes les améliorations modernes, famille privée. 244—6

ST LAURENT, 488 — C. M. — Belle grande chambre meublée sur le devant, avec garde-robe, étage du bain, eau chaude et gaz, maison privée. Prix modéré. Autre grande chambre du milieu, $1.00 par semaine. 245—4

SANGUINET, 282 — C. M. — Près Ontario. — On trouvera de belles chambres doubles meublées à neuf, sur le devant, confort du chez-soi. 246—3

SAINT-HUBERT, 81. — C. M. — Coin Est avenue Viger. 3 grandes chambres sur l'étage du bain, maison paisible, améliorations modernes, bonne classe seulement. Pension bourgeoise. Possession premier septembre. 246—3

ST HUBERT, 503 — Chambre meublée pour un ou deux messieurs, famille privée. 246—3

ST CHARLES-BORROMEE, 60 — C. M. — Près rue Vitré. — Belle grande chambre meublée dans un bas, avec usage de cuisine. 246-3

SAINT-DENIS, 32 — C. M. — Magnifique grande chambre meublée et salon, aussi chambre simple, lumière Auer, confort du chez-soi, possession immédiate. 246—6

SAINT-URBAIN, 314. —C. M.—Chambre meublée première classe, vue sur la rue Sainte-Catherine. 246—3

STE ELISABETH, VILLE, 26 — C. M. — Deux chambres à coucher pour deux messieurs ou couple marié, améliorations modernes, bonnes conditions, maison tranquille. 246—3

SAINTE-ELISABETH, 123. — C. M. — Belle chambre-salon double, meublée, améliorations modernes, famille privée, bon chez-soi pour deux messieurs ou jeune fille, ou couple marié. 246—3

SAINT-DENIS, 107 — C. M. — Chambre double meublée, sur étage du bain, lumière Auer, chauffée à la vapeur. 246—3

ST LAURENT, 340 — C. M. — Chambre double en avant, couple marié, dame ou messieurs, bon chez-soi, cuisine si désirée, près rue Ste Catherine. 246—3

ST ANDRE, 571 — C. M., entre Sherbrooke et Ontario — Chambre meublée pour messieurs, dans maison privée. 17,19,21

SAINT-DENIS, 76 — C. M. — Belle grande chambre, salon, tapis, lit, meubles neufs, eau chaude, lumière Auer ; deux messieurs ou couple marié, famille privée, possession immédiate. 247—3

SAINT-DENIS, 133 — C. M. — Chambres doubles ou simples, bien meublées, améliorations modernes, famille privée, belle localité. 247—3

SAINT-HUBERT, 684 — C. M. — Grande et petite chambres, belle occasion pour couple marié ou messieurs. Téléphone à la maison. Prêtes immédiatement. 247—3

SAINT-ANDRE, 631B. — C. M., coin Sherbrooke. Chambres doubles et simples, garnies à neuf, avec améliorations modernes, dans famille privée. 247—3

SAINT-HUBERT, 624 — C. M. — Magnifique grande chambre meublée, dans famille privée, maison moderne, confort désirable. 247—6

SAINT-DENIS, 447 — C. M. — Grande chambre meublée au premier étage, avec toutes les améliorations modernes, famille privée. 247—6

SAINT-HUBERT, 1460 — C. M. — Belle chambre garnie à louer à un monsieur respectable, près de l'église Saint-Sacrement. 247—2

SAINT-HUBERT, 655 — C. M., coin Milton, 2 chambres bien meublées dans famille privée, prix modéré.

CHAMB. MEUBLEES A LOUER

ST DENIS, 62 — C. M. — Magnifiques chambres bien meublées, lumière Auer, chauffées à l'eau chaude, bain neuf, garde-robe, famille privée. Possession immédiate. 247—3

ST DENIS, 634 — C. M. — Belle grande chambre meublée ou non, étage bain, eau chaude, gaz, pension ou non, usage du poêle. 247-15

VIGER 25 — C. M. — Magnifique grande chambre en avant, étage du bain, gaz, téléphone, famille canadienne, ave Viger, en face de la gare Viger. 242—6

VERCHERES, 11 — C. M. — Deux chambres garnies à louer, couple marié ou messieurs, 11 avenue Verchères, coin St Charles-Borromée, près Ste Catherine. 244—3

VITRE EST 31 — C. M. — Deux bonnes chambres communiquant ensemble, droit de mettre poêle à gazoline, aussi grande chambre bien meublée, maison tranquille. 246—3

CHAMBRES ET PENSION

AVENUE HOTEL DE VILLE, 97 — C. E. P. — On demande deux bons pensionnaires bien recommandés. Maison privée. 245—3

BERRI, 182 — C. E. P. — Chambres meublées ou non meublées. 246—3

BERRI, 150 — C. E. P. — Magnifique chambre double avec lavabo, eau chaude, lumière Auer, pour couple ou monsieur, aussi pension de table. 246—3

PENSION DUROCHER — Chambre et pension de première classe, magnifique localité, électricité ; aussi pension de table. 373 Sherbrooke Est. 244—6

RACHEL, 500 — C. E. P. — Coin St Laurent. Chambre nouvellement meublée pour messieurs, étage du bain, garde-robe, lumière Auer, téléphone. On demande pensionnaires de table. 247—3

ST DENIS 485, près Sherbrooke. — On demande comme pensionnaire, dans une maison française, un mons

A LOUER

ALOUER, boutique de peinture, avec ses accessoires, au No 190 Murray, près Notre-Dame Ouest. S'adresser 541 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 2931. 245—6

ETAL de boucher à louer, à l'arrière d'une épicerie de choix qui doit être finie pour le mois de septembre, située coin avenue Laurier, Annexe, et St Urbain. S'adresser 580 Laurier, Bell Est 6117. 245—6

ETAGE — A louer, étage pour manufacture, 10,000 pieds de superficie au rez-de-chaussée, en tout ou en partie, avec chauffage, éclairage et pouvoir, bonne localité, édifice massif et solide, éclairé tout autour, élevé et salubre. Aussi grand séchoir à bois en arrière. S'adresser à John A. Rafter, courtier d'immeubles, 16 avenue du collège McGill. 245—6

MAISONS DEMANDEES

LOGEMENT DEMANDE — Ménage sans enfant demande pour le 1er septembre une maison ou étage de 7 à 8 pièces dans quartier convenable. Envoyer sans retard les conditions et une description succincte. M. A. Fyen, 22 rue du Pont, Québec. 241—15

LOGEMENT DEMANDE — On demande à louer, dans les environs du carré Saint-Louis, un logement de trois à quatre chambres meublées ou non meublées. S'adresser par lettre à casier 478 la "Presse". 246—3

PLAIN-PIED — On demande à louer un petit plain-pied, $25 à $30 par mois. Doit être en haut de la rue Dorchester. Ecrire à Casier 493 la "Presse". 247—2

ON DEMANDE A LOUER

BOULANGERIE — On demande à louer une boulangerie en ville. S'adresser 687 rue Notre-Dame. Maisonneuve, ou 20 rue Vitré Ouest. Geo. Lazanie. 243—6

ON DEMANDE A ACHETER

ENGINS — On demande à acheter des engins à gazoline de seconde main. S'adresser 1156 Parthenais. J. M. Drolet.

A VENDRE OU A LOUER

DUROCHER, 37 — Angle Fairmount — A vendre ou à louer, cottage 10 pièces, améliorations modernes. S'adresser pour informations à Z. St Aubin, 282 St Denis. Tél. Est 1020. 247—6

MAISON à vendre ou à louer, meublée ou non meublée, 6 chambres, dernières améliorations, magnifique meubles ; vendra ou louera à sacrifice. S'adresser 320 avenue Laval. 244—3

A VENDRE

AMEUBLEMENTS — A conditions très faciles et à des prix très modérés; meubles de salon, de salle à dîner, de chambre à coucher; poêles, tapis, prélarts, rideaux, go-carts, ainsi qu'ameublements de bureaux, pupitres, bibliothèque, etc. La Cie Prince, 85 rue Saint-Laurent. 128—306

AMEUBLEMENT à vendre, de 11 pièces, chauffé à l'eau chaude, toutes chambres louées, prix très modéré. Cause, départ. S'adresser 485 boulevard Saint-Laurent. 242—6

AUX EMBOUTEILLEURS — A vendre. Embouteilleurs de bière et porter, nous avons toutes les machines, boite, bassin en bois, chevaux, express ; vendra en bloc ou séparément, à de bonnes conditions. S'adresser immédiatement, le soir, de 6 à 9 heures, 60 Iberville, Montréal. 244—6

A VENDRE, si vous désirez acheter soit propriété, j'en ai depuis $500 à $1,000 comptant, balance à termes.
J'ai hôtels; bars, magasins de cigares, bonbons.
Aussi maisons meublées pour louer des chambres, rapportant gros revenus.
Epiceries, salles à manger, hôtels de campagne, magasins de modistes etc. S'adresser à Jean Castelli, 117 Ste Catherine Est, en face de la "Patrie." Aucune commission à payer. 244—6

A VENDRE — Boutique de charpentier et menuisier. L'actif de E. Leclerc Co., Limited, en liquidation, et comprenant machine à travailler le bois, arbre de transmission, poulies, moteur, machine, etc., se montant à $2,000.00. Toute l'installation sera vendue en pleine opération. Des offres seront reçus par Wilks et Michaud, Liquidateurs, Edifice de la Banque des Marchands, Montréal. Téléphone Main, 5500. 232—n

AMEUBLEMENT de 3 pièces à vendre, tout neuf, rue Ste Catherine, après St Denis. Chance unique pour personne désirant sous-louer des chambres ainsi que pension de table. Ecrire à casier 401 la "Presse." 244—6

AMEUBLEMENT — A vendre, magnifique ameublement de sept pièces, pour cause de maladie. Bonne chance pour un prompt acheteur. S'adresser Casier 477, la "Presse." 247—6

AMEUBLEMENT à vendre, 111 Dorchester Est, continuation du bail, loyer $24 par mois, 9 pièces meublées. 247—6

BOUTIQUE GENERALE de forge et de voiture à vendre. Un poste des plus avantageux, situé rue Notre-Dame. Le propriétaire se retire après fortune faite. Pour plus amples informations adressez-vous le soir seulement au No 112 St Germain, Hochelaga. 242—6

BOULANGERIE à vendre, St Vincent de Paul, comté Laval, clientèle 500 pains, voitures d'été, d'hiver, outillage de boutique complet, four neuf, 150 pains, bonne chance pour prompt acheteur. S'adresser H. Sigouin.

BOUTIQUE de barbier à vendre, 3 chaises, bonne place, petit loyer, bon système à l'eau chaude, bon marché, aussi on demande un barbier pour samedi. S'adresser 300 Wolfe.

CLIENTELE de lait à vendre, 35 à 40 gallons, cheval et voitures, canistres, pratiques privées, bon marché pour du comptant. S'adresser 737 Saint-Dominique. 245—2

COMMERCE au comptant de prix à vendre, dans le meilleur quartier commercial de Montréal. Une occupation agréable n'exigeant pas de connaissances spéciales. Profits de l'an dernier, plus de $4,000. Prix, $1,500.00. Le bail et le stock seuls valent plus que ce prix. Pour interview, écrire à casier 479 la "Presse". 246—6

COMPTOIR de bar à vendre, en noyer noir, buffet et miroir, doivent être vendus d'ici à lundi. 118 Saint-François-Xavier. 247—2

CAFE et maison pour louer des chambres de premier ordre à vendre, dans le haut de la ville, au centre des affaires et des théâtres, faisant de grosses affaires. Pour détails, s'adresser à Thos. Lidstone, 314 rue Craig Ouest. 247—2

ECURIE de louage à vendre, à très bonne condition. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. Main 2538. 242—6

ETAL de boucher à vendre, faisant de bonnes affaires dans un des meilleurs quartiers de la ville. S'adresser 66 Fairmount, ou 322 Clark, Annexe. 245—6

ETAL — Magnifique étal de boucher à vendre, conditions faciles, porte voisine de la grande épicerie L. M. Lefebvre, rue Rachel. S'adresser immédiatement 274 Rachel. 247—6

FERRONNERIES — A vendre, stock de ferronneries divers à vendre, bon marché, tout ou en partie. S'adresser Joseph Parineau, 1479 Notre-Dame Ouest, Montréal, près Atwater. 246—2

GLACIERE à vendre, donnant un revenu net de $2,000 par année. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. Main 2538. 242—6

ILE CENTENAIRE — Achetez un exemplaire de l'Album-Souvenir du IIe Centenaire de Québec. Etudes historiques et gravures. Couverture en cinq couleurs. Prix, 25 cents, par la poste. Raoul Renault, boîte 318A, Québec. 243—6

MAISON de pension à vendre, 10 chambres, bien meublées, rapportant $73 par mois, bon marché à prompt acheteur. S'adresser 262 Lagauchetière Est, coin Saint-Denis. 242—6

MANUFACTURE de vermicelle et macaroni à vendre, qualité de toutes sortes avec grande clientèle, cause : abandon, voulant spécialiser sur propriété. S'adresser F. Arpin, 270 Delorimier. 242—6

A VENDRE

MAISONS de pension à vendre, dans toutes les parties de la ville, depuis $150 à $2,000. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques. 242—6

MEUBLES ET VETEMENTS par paiements faciles, aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélarts, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix, ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 233—26

MAISON de pension, comprenant 13 chambres meublées, faisant très bonnes affaires, située rue St Antoine, près Windsor. Vente cause départ pour l'Europe. P. Fishman, 71A St Jacques. 243—6

MINNOWS à vendre, tous du beau "blue side", 25c la douzaine. Venez les voir ; articles de pêche, bon choix et prix modéré, chez R. N. Sévigny, 510 rue Saint-Jacques, près de la gare du Grand Tronc. 245—5

MALLES A ECHANTILLONS de voyageurs, trois presque neuves, avec compartiment d'environ 2½ x 2 pieds. Téléphone Main 2389. 245—6

MACHINES Singer et Wheeler et Wilson avec accessoires, à vendre ; en bonne condition et à des prix excessivement bas ; chance exceptionnelle pour un manufacturier d'épargner de l'argent. Pour liste descriptive, prix et autres informations, s'adresser à Dominion Corset Co., Québec. 246—3

MEUBLES — A vendre, mobilier de chambre, couchette de fer et de cuivre, comptant ou termes faciles. F. Guibord et Cie, 916 rue Sainte-Catherine Est. 247—6

MANTEAU — Très beau manteau de mouton de Perse, grandeur 40, bien lustré, magnifique manchon en vison, vendra sans réserve. Ecrire immédiatement casier 491 la "Presse".

MAISON MEUBLEE à vendre, 7 pièces, 3 chambres louées, meubles neufs, très propre, cause départ, bon marché pour acheteur sérieux, vraie occasion. Téléphonez Bell Est 107.

MEUBLES à vendre, bon marché pour comptant, ameublement salle à manger en chêne solide, ameublement de chambre en noyer noir, piano, porte-musique, banc, caisse à livres, chaises, tables, sofa, rug Wilton tout neuf, 676 St André.

PAPIER à couverture à vendre, bon marché, coal tar, goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier 2 et 3 plis, etc. The National Coal Tar Co., 21 rue Wellington, Main 2992. 238—26

PAS CROYABLE ! — Pas de planche à laver ! Pas de moulin à laver ! Pas d'eau de Javelle ! Pas de brûlage de linge ! Pas de frottage ! Garantie ! Poudre à laver électrique ! Demandez-la à votre épicier. Electric Washing Fluid Co., 52 Bonsecours. 215—26

POELE — Beau poêle à vendre, Impérial-Oxford, six ronds, bouilloire à l'eau chaude et rechaud en parfait ordre, n'ayant servi qu'une saison. Bon marché. S'adresser 157 St Denis. 247—2

QUICONQUE désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Sainte-Elisabeth. Commandes prises par téléphone Est 3272. 239—26

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou pédale, nouveau brevet, très utile pour menuisier, voiturier, etc. J. H. Wilson, 318 Notre-Dame Ouest, Main 133. 242—6

SALLE A MANGER de 1ère classe, rue Ste Catherine, près St Laurent, faisant $350 d'affaires par semaine, à part des revenus de 14 chambres garnies, toutes louées. Peut être achetée bon marché. Le propriétaire étant forcé de quitter la ville, pour raison de santé. P. Fishman, 71A St Jacques. 243—6

SALON DE MODES — A vendre, pour cause de maladie, un salon de modes, forte clientèle, localité fashionable. Conditions faciles pour prompt acheteur. Ecrire casier 473 la "Presse". 246—6

TAPIS, HABIT — Occasion. Pour cause de départ, beau tapis de table, peluche de soie à vendre. Valeur $100, ainsi qu'un bel habit. A vil prix. S'adresser 168 rue Saint-Georges.

VIOLON — A vendre, violon et mandoline neufs, pas d'usage, ont coûté $40 et $35. Vendra moitié prix. S'adresser 835 St Hubert. 244—6

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

BOGHEI — A vendre, un magnifique boghei Gladstone, à vendre à très bon marché. S'adresser 57 Marquette. 244—6

BOGHEI — A vendre, un magnifique boghei-bicycle, très peu d'usage, bon marché. Adresser : Léo Bertrand, épicier, Rachel et Des Erables. 246—6

BOGHEI — Toute personne désirant avoir boghei de famille, avec harnais, à conditions faciles, devra s'adresser A. Landry, 1205 Dufferin. 247—2

CHEVAUX — Nous venons de recevoir 13 chevaux de première classe, jumetn café trotteuse, cheval noir, 17 mains, très convenable pour chariot. Latreille et Séguin, 122 rue Colborne. 242—6

CHEVAL — Bon ambleur de boghei, à vendre, très vite, pesant 1,050 livres, conditions avantageuses pour prompt acheteur. G. Cantin, 719 Fullum. 244—6

CHEVAUX ET VOITURES A VENDRE — Un char de chevaux pesants de trait et d'usage général, aussi bidet de belle allure, dompté pour la ville—sele ou harnais. O'Neil and Co., 663è rue St Paul. 244—6

CHEVAL — BOGHEI — A vendre, un bon cheval de 4 ans, aussi boghei et harnais. S'adresser Guay et Giguère, quartier Mont-Royal. 246—6

CHEVAL — Un joli cheval, poil rouge, bien sain, bien dompté, extra bon partout, pesant 1,000 lbs, aussi un harnais à sacrifice. 297A St Denis. 246—6

CHEVAUX — BOGHEI — Bon gros cheval de travail à vendre pour $30 ; une petite jument, 900 livres, pour $20, aussi le boghei top à bon marché. 42 St Denis. 246—6

CHEVAUX — 12 chevaux pour ouvrage général, pesant 1100 à 1700, deux bonnes juments pour fermier, 5 et 7 ans, 1100 livres et 1300, 84 St Félix. 246—6

CHARROSSE Victoria à vendre, bandages caout houc, fire que neuf, aussi piano box, vendra à sacrifice. 316 des Seigneurs. 246—6

ETALONS à vendre à sacrifice, pour cause de maladie du propriétaire et étant incapable de continuer ce commerce, offre en vente 3 magnifiques étalons rapportant un beau chiffre d'affaires par année à leur propriétaire.
Etalon canadien, enregistré 1588, couleur café, pesanteur 1,300, 5 ans, hauteur 5 pieds et un demi-pouce, peut trotter 3½, le plus beau cheval de la province, payé $1,100 il y a un an.
Klondyke, fameux étalon, 11 ans, pesanteur 1,225, hauteur 5 pieds 3 pouces, brun castor, non marqué, trotte 2.24, reproducteur très estimé, 4 premiers prix, fourneral papier établissant qu'il est le fils du fameux Searle.
Aussi poulain blond, 3 ans, pesanteur 1,225, hauteur 5 pieds 4 pouces, descendant du fameux Nut Wood jr., lequel était marqué 2.17½ ; ce poulain sur la route peut trotter 2.45, garanti ; sa mère, jument race allemande, pur sang, trottait 2.23½. Pour autres renseignements s'adresser au propriétaire, François Duchesnault, Saint-Tite, comté de Champlain. 245—5

HARNAIS — A vendre, un harnais double tout neuf, pour express, bon marché. Adresser : Léo. Bertrand, épicier, Rachel et Des Erables. 246—6

HARNAIS — A vendre, joli harnais en cuir anglais, monté en nickle solide et garnitures — horse show ouckles — les plus modernes, n'ayant servi qu'une seule fois. Aussi bon express — plateforme — tout neuf. Vendra très bon marché. S'adresser M. Grossman, 57 St Gabriel. 247—2

JUMENT — A vendre, jument, 1,301 livres, âgée de 9 ans, coûtant $125. Aussi quelques effets de ménage, vendra bon marché. Cause mortalité. S'adresser 464 Wolfe.

PONIES — A vendre ponies gagnés aux fêtes de la M. S. Ry, avec Gladstone. Faire offre au comptant. Casier 481 la "Presse". 247—2

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

PONEY — Un beau poney noir très doux pour femmes et enfants, ainsi que harnais et voiture à vendre bon marché. S'adresser Oscar Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. 247—6

TOMBEREAUX — A vendre, 3 tombereaux neufs, pour corporation et entrepreneur, deux de seconde main, à bon marché. 1535 boulevard Saint-Laurent. Le soir, 572 boulevard Saint-Joseph, ville Saint-Louis. 247—6

VICTORIA neuve, seconde main, pour charretier, avec bandages en caoutchouc, aussi boghei seconde main. Jos. Lebeau, voiturier, coin Logan et Visitation. 242—6

VOITURES de toutes sortes à vendre, légères, pesantes, doubles et simples, neuves et de seconde main, bon marché. A. Lecours, 1619 Notre-Dame Est. 242—6

VOITURES — A vendre, phaetons, Piano Box, Concorde, charette de laitier, tombereaux, express, comptant ou crédit. Réparations de voitures, très bas prix. W. Roy, 1141 Papineau. 242—6

VOITURES — A vendre, 3 express neufs, 2 express seconde main, charrette de boucher seconde main, 336 Rachel, ou 88 avenue Labelle. Tél. des Marchands 2088. 246—6

VOITURES de toutes sortes à vendre, express, lorry simple, boghei concord, magnifique piano box et autres, à bon marché. Vendus sans réserve. Brosseau, 85 St Maurice. 246—6

VICTORIA d'occasion, en parfait ordre, pour famille privée. Vendra à réductions pour un prompt acheteur. La Cie A. C. Larivière, 71 St Antoine, Tél. Main 1382. 247—6

VOITURES — A vendre, à grande réduction, un stock de voitures neuves : Victorias de charretiers, Gladstone, Runabout, Concord, 8 express de différentes grandeurs, 2 lorries simples, un seconde main. Jos. Bonhomme, 200 Guy. 247—6

MATERIAUX de CONSTRUCTION

MATERIAUX DE CONSTRUCTION — A vendre, brique, planche, madriers, démolissons maison C. P. R., 1060 Notre-Dame Est. W. Lajeunesse et Cie. 242—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE, piano droit Morris, magnifique caisse en noyer, 7 1-3 octaves, monture toute en fer, prix régulier $350, maintenant $225. Conditions : $10 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste Catherine Ouest.

A VENDRE, piano droit Ennis, grand format, 7 1-3 octaves, 3 pédales, toutes les dernières améliorations, prix régulier $350, maintenant $245, payables $10 comptant et $6.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste Catherine Ouest.

A VENDRE, piano droit Heintzman and Co., grand format, 7 1-3 octaves, caisse en acajou, monture toute en fer, avec pont à agrafe breveté, et le meilleur mécanisme américain, prix régulier $500, maintenant $350. Conditions, $15 comptant et $8.00 par mois. C. W. Lindsay, Limited, 512 rue Ste Catherine Ouest. 245—4

PIANO — Magnifique piano cottage, 3 mois d'usage, doit être vendu, le propriétaire quittant la ville. Ecrire casier 367 la "Presse." 243—6

PIANO — Bon piano carré et un petit cottage, 105 St Maurice.
Piano carré, bon son, extra, 221 Poupart.
Piano carré bon marché, 28 Van Horne, Outremont.
Piano cottage bon marché, 85, 87 rue St Maurice. 246—6

PIANO — A vendre, piano américain droit, format boudoir, dessin mission, absolument neuf. Prix régulier $275, maintenant $225, à conditions faciles. Layton Bros., 144 rue Peel 21,24

PIANO à vendre, beau piano cottage, très bon marché à prompt acheteur. Venez voir à 409D Saint-Antoine. 247—2

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS A VENDRE — Rognures de bois du C. P. R., usines Angus, $1.50 et $1.75 le voyage, livré, 1153 Papineau. Tél. Est 6215. 243—6

BOIS du C. P. R. à vendre, scié, à $1.50 le voyage ; charbon, prix courant. Spécialité : charbon de Stremming, à $2.50 le voyage, livré ; de plus, bois de construction à prix réduit. S'adresser 1094 Mont-Royal. S. Désy. Tél. Est 97. 243—26

ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIEN Saint-Bernard à vendre, ayant obtenu le 3e prix à la dernière exposition, âgé de 2 ans, bon pour la garde, raison de vente : quittant la ville. S'adresser à Edmond Pilon, 1225 Ste Catherine Est.

CHIENS — Trois purs chiens courants — hounds — magnifiques, nés le 18 juin dernier, à vendre. S'adresser à Arth. Dubreuil, Rapide de l'Orignal, P. Q. 247—5

CHALOUPE YACHT A VENDRE

YACHT à gazoline à vendre, parfait état, 33 pieds, 12 c. v. Occasion. Téléphonez Main 1608. Boîte poste 269. 256—n

YACHT — A vendre, un yacht à gazoline de soixante-dix pieds, de la force de quarante chevaux-vapeur, convenable pour longues croisières; aucune offre raisonnable refusée; visible au quai Rochon, Vlauville. S'adresser à The Townships Trust Co., 151 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 2118. 247—6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE à vendre, à sacrifice, $250, deux sièges, deux lampes, un porte-volx, le tout en parfait ordre. S'adresser 1250 Saint-Jacques. 242—6

AUTOMOBILE à vendre, une belle automobile Cadillac, cylindre, modèle 1906 ; une chance exceptionnelle d'acheter un beau char à bon marché. Pour plus amples renseignements adressez-vous à L. M. Lefebvre, 246 rue Rachel. 230—n

AUTOMOBILE A VENDRE — Vingt chevaux, cinq places, n'ayant servi que quelques fois, fournira certificats de mécaniciens pour état du moteur, carote nliante, pneus neufs, lampes, etc. Bargain pour prompt acheteur, boîte postale 1152. 245—6

PROPRIETES A VENDRE

ST LAURENT — P. A. V. — Bonne maison, joli verger, près tramways, église, collège, couvent, valant $4,500, pour $3,550, comptant $500. S'adresser 5 boulevard St Germain, ville St Laurent. 241—26

BORDEAUX, 1231A — P. A. V. — Propriété neuve à vendre, 3 plain-pieds, 7 pièces chacun, revenu $600 par année. Vendra à bonnes conditions. S'adresser sur les lieux. 244—6

COTTAGE — A vendre, cottage tout en brique, 7 pièces, bain et w.c., bonne cave. On accepterait une maison de 4 ou 5 pièces en paiement partiel. Le reste à conditions faciles. S'adresser 1266 rue Berri. 244—6

DUMONT — P. A. V. — 2 magnifiques plain-pieds près Sherbrooke, façade en pierre, gaz, électricité, bain, eau chaude, plomberie moderne et ouverte. S'adresser au propriétaire, 197 avenue Dumont. 243—6

DEMONTIGNY EST, 735, 737, 739. — P. A. V., près Visitation. Magasin, trois logements. Chance extraordinaire, trois étages en brique. Loyer $516. Prix $4,600. S'adresser 224 Amherst. 243—6

HUNTLY — P. A. V. — Maison neuve, 2 logements, façade brique pressée, bain, gaz, électricité, 75 pieds des chars, loyer $324. Bon carché pour prompt acheteur, 1225 Huntly. 245—6

MAISONS à vendre, 119-123 rue Rasther, $1,000 comptant; 420 rue Moreau, $500 comptant. Le reste à conditions très faciles. Pour renseignements, s'adresser à The Gross Real Estate Agency, 403 rue Saint-Laurent. Tél. Bell 515. 244—6

PROPRIETES A VENDRE

LASALLE — P. A. V. — Près Mont-Royal. — Faut vendre immédiatement, raison incontrôlable, deux logements, façade en pierre, bon ordre, $2,500, $800 comptant.
Autre, rue Gilford, $2,500, $1,000 comptant.
16 logements, rue Casgrain, coin, revenus $1,854, $15,000 seulement, $2,600 comptant, premier venu premier servi.
A. W. Dagenais, 1186 St André. Tél. Est 4130. 245—6

MAISON à vendre, rue Sanguinet, propriété comprenant 4 logements, maison neuve, façade brique pressée. Aussi, Bordeaux, 6 logements, termes faciles. S'adresser au propriétaire, 1256A Bordeaux. 244—6

MARQUETTE, 321-23 — P. A. V. — Maison moderne, conditions faciles. S'adresser G. R. Dagenais, 374 rue Marquette. 246—6

P. A. V. — Grande occasion, propriété située dans le centre de la ville, plain-pieds, logements et maisons à un seul logement. S'adresser immédiatement P. Fishman, 71A Saint-Jacques. Main 3196. 239—26

PLESSIS, 557, 559, 561. — P. A. V. — Placement 12 pour cent. Quatre logements, avec écuries en brique, 40 x 113. Loyer $450. Prix $3,900. H. Harnois, 559 Plessis. 243—6

PREVOST, 22 et 24 — P. A. V. — Vlauville — Maison à vendre. Conditions faciles, 737 de Montigny Est. 244—6

P. A. V. — Maison de 6 logements rapportant $660.00, grand terrain vacant faisant coin des rues Labelle et de Fleurimont. S'adresser 940 de Fleurimont. 246—6

PROPRIETES A VENDRE PAR
T. GIRARD,
Courtier d'Immeubles, 68 St Jacques
Tel. Main 2538

PROPRIETE à vendre au parc Terminal pour $1,500, $200 comptant, balance facile. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques.

PROPRIETE à vendre rue St Christophe, près Ste Catherine, 6 logements pour $7,000, $1,000 comptant. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538.

PROPRIETE à vendre au parc Lafontaine, 3 logements, peu de comptant. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538.

PROPRIETE à vendre dans toutes les parties de la ville, très bonne condition. S'adresser T. Girard, 68 St Jacques, Main 2538. 242—6

PLESSIS — P. A. V. — Propriété, 10 logements, près de l'église, rapportant $720.00 par année. Prix $6,500.00. S'adresser le jour, manufacture, 270B Delorimier ; après 6 heures, à F. Arpin, 1242 des Erables. 242—6

PLESSIS, 528, 530, 532, 534, 536, vis-à-vis église Sacré-Coeur, dix logements. Loyer $720. Prix $6,500. S'adresser propriétaire, F. Arpin, 270 Delorimier, ou notaire Rieutord, 234 Amherst. 247—6

PROPRIETE à vendre — Chs. Lebeau, chambres 11-12, bâtisse la "Presse," Montréal, pavant en approchant 10 pour cent, bâtie en brique depuis un an, compris 6 logements, la plus belle localité de Montréal, à vendre au prix de $8,000, comptant $500 à $1,000, ou à échanger contre hôtel de campagne, terre ou terrain.

PROPRIETES A VENDRE PAR
Brunet, Jasmin & Parizeau,
Courtier d'Immeubles
67 St Jacques. Main 6767.

$600 — Rue Marcil, maison en bois, terrain 25 x 95, comptant $300, balance $5.00 par mois. Bonne place pour petit restaurant.

$1,800 — Parc de Lisle, 2 étages, 2 logements, bois et brique, $400 comptant, balance $100 par année.

$2,800 — Rue St Hubert, près des PP. du St Sacrement, 2 logements, comptant $1,000, balance $100 par année.

$2,800 — Rue Montgomery, maison 2 étages, 2 logements et une épicerie, avec écurie, belle cave, coin de rue, revenus $324, hypothèque $1,800 à 5 pour cent, comptant $600.

$3,000 — Rue Chambord, maison bois et brique, 2 étages, 2 logements, avec cuisine d'extension, boutique et écurie, près des chars, de l'église et des écoles. Prix $3,000, comptant $800, hypothèque à 5 pour cent, bonne pour 4 ans.

$3,800 — Rue Albina, Mile-End, près du couvent, de l'église et des chars, à 4 logements, rapportant $444, comptant $500, balance $150 par année à 5 pour cent.

$4,000 — Rue Esplanade, près St Viateur, 3 étages, 2 logements, chauffage à eau chaude. Peu de comptant requis.

$4,200 — Rue Ste Elisabeth, près de Montigny, 3 étages, 2 logements, rapportant $480, comptant $1,700.

$4,500 — Rue Dorion, près Ontario, 3 étages, 4 logements, très bien loués et bien finis. Peu de comptant requis.

$4,500 — Rue Iberville, bois et brique, solage en pierre, cave de 9 pieds, 2 étages, 4 logements. Revenus $528. Peut rapporter $600. Conditions faciles.

$5,300 — Rue St Urbain, près Fairmount, 3 étages, 3 logements. Revenus $540. Conditions faciles.

RYDE, 197A à 203 — P. A. V. — Près Charlevoix, comprenant 5 logements. Prix $5,700, argent comptant. Chance exceptionnelle. S'adresser 199 même rue. 245—12

PROPRIETES DE CAMPAGNE

A SAINT-JEROME — Résidence privée à vendre, boutique de forge, voitures, avec outillage, grands entrepôts, bonne clientèle, au meilleur centre de la ville. Vendra à bonnes conditions. S'adresser Zoël Charron, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 227—26

A VENDRE — Résidence de campagne comprenant 12 chambres et bain, 12 acres de terre, 2 acres de verger, 9 acres de grève. Pour plus de détails, s'adresser à Mme Christine Lemair, Bord à Plouffe, Qué. 247—6

CANTONS DE L'EST — P. A. V. — Hôtel, pharmacie, moulin à farine, moulin à scie, terres, tenureies et fromageries. Informez-vous à E. Sasseville, agent d'immeubles, Roxton Falls, P. Q. 246—22

SAINT-JEAN-BAPTISTE, ROUVILLE — A vendre ou à louer propriété à des conditions très avantageuses pour un prompt acheteur. S'adresser à Fedras Chicoine. 245—6

TERRAINS A VENDRE

A DELORIMIER, terrain à vendre, 40 x 73, rue Chapleau, sur deux ruelles, au nord de la rue Masson. S'adresser à Ovila Brousseau, 880 de Montigny Est. 243—6

NEW WESTMOUNT — La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Procurez-vous des lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 11 cents le pied carré, payables 10 pour cent comptant et $5.00 par mois — ou plus si vous le désirez, — et ils ne tarderont pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à Geo. Marell et Cie, 180 Saint-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits. 159—n

TERRAINS A VENDRE — Parc Cormier, Pointe aux Trembles, 1¼c le pied. S'adresser à Martin Stuart, 20 St Jacques, chambre 33. 242—6

TERRAINS A VENDRE, parv Ottawa, Sault au Récollet, 1¼ cent le pied. S'adresser Martin Stuart, 20 St Jacques, chambre 33. 242—6

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter une petite maison, environ 4 ou 5 mille piastres. Doit être plus haut que la rue Dorchester. Ecrire Casier 490 la "Presse". 247—2

LOTS A VENDRE

LOT — Beau lot à vendre, rue Saint-Hubert, près de la rue Bélanger. S'adresser L. M. Lefebvre, 246 Rachel. 256—n

LOTS A VENDRE — St Urbain, près Mont-Royal, 4 lots, 2 à $825, 2 à $850, peu de comptant requis. H. Paiement, 1276 St Urbain, Annexe, Est 265. 246—6

OCCASIONS D'AFFAIRES

ACHETEURS et vendeurs, visitez le Marché d'Immeubles de Montréal, 141 Saint-Pierre, coin Craig. On fait le commerce des immeubles de toutes sortes dans la ville et les alentours. 110—n

CHANCES D'AFFAIRES — Maison de pension, 11 à 12 chambres, meublées, boutique de barbier, magasins de cigares, hôtels, épiceries, magasins de bonbons, confiseries. P. Fishman, 71A Saint-Jacques. Main 3196. 293—6

CHANCES D'AFFAIRES — A vendre, commerce de restaurant "Quick Lunch" bien installé, localité centrale. Vendra à conditions faciles, le propriétaire ayant d'autres intérêts qui requièrent son attention personnelle. Thomas Liggett, 642 rue Ste Catherine Ouest. 247—3

EPICERIES A VENDRE — Epiceries licenciées dans le nord et l'est de la ville, aussi licence d'épicerie à vendre. S'adresser Alex. Désmarteau, 60 Notre-Dame Est. Tél. Main 1257. 243—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — Johnson et Lepage, 58 St Jacques — 2 restaurants licenciés près des gares du C. P. R. et du G. T. R., $3,000 comptant, balance à conditions faciles. Recettes l'an dernier, $400 par semaine.

HOTELS A VENDRE

HOTEL à vendre avec propriété sur le chemin du Sault, site prospère, excellente place d'affaires. Conditions faciles. S'adresser à 3181 St Hubert. 246—6

HOTEL à vendre ou à échanger contre propriété, rue Saint-Jacques, à Saint-Henri. Recettes $150 par semaine. Prix $7,000, comptant $2,000, balance $50 par mois. S'adresser A. Trudeau et Houle, 1845 Notre-Dame ouest.

HOTEL à vendre, rue Notre-Dame ouest, à Saint-Henri, le meilleur coin de l'endroit, recettes près de $300 par semaine. Prix $7,500, comptant $4,500. S'adresser A. Trudeau et Houle, 1845 Notre-Dame ouest.

HOTEL de campagne à vendre ou à échanger contre propriété ou terrain vacant. Cet hôtel comprend la propriété et l'ameublement, bonne place d'affaires. Prix $4,000.

EPICERIE licenciée à vendre, à Longueuil, un des meilleurs coins de cette localité. On prendrait en échange propriété ou ronde de lait en acompte. S'adresser à Trudeau et Houle, 1845 Notre-Dame ouest. 246—6

HOTELS A VENDRE PAR
CHS LEBEAU
Chambres 11-12, Bâtisse la "Presse"

HOTEL A VENDRE — Charles Lebeau, chambres 11-12, bâtisse la "Presse," Montréal. — A 7 milles de Montréal. Prix $4,500, comptant $1,000, compris la propriété. Echangera contre propriété.

HOTEL A VENDRE — Chs. Lebeau. — A 30 milles de Montréal. Prix $5,000, comptant $1,000, revenus garantis $175 par semaine. Echangera contre propriété.

LES GENS ayant des terres, terrains, propriétés à échanger contre hôtels, sont invités à venir me voir. Chs. Lebeau, chambres 11-12, bâtisse la "Presse."

RESTAURANT LICENCIE rue St Laurent, installation des plus modernes. Bail de 7 ans à $125 par mois. Recettes de $600 par semaine. Prix $23,000. Conditions faciles. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT LICENCIE rue Ste Catherine Est, long bail, installation de première classe, 35 chambres meublées. Recettes de $400 à $450 par semaine. Prix $18,000. Comptant $8000. S'adresser à la Cie. Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT LICENCIE à la Pointe St Charles, installation moderne, bail de 7 ans à $30 par mois avec logement privé. Recettes de $300 par semaine. Prix $18,000. Conditions faciles. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT LICENCIE rue Ste Catherine Est, installation de première classe, valant seule $9,000. Recettes de $500 par semaine. Prix $14,000, comptant $3,000, balance par paiements mensuels. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT LICENCIE rue Ste Catherine, installation moderne, long bail à $55 par mois avec logement privé. Recettes de $275 à $300 par semaine. Prix $13,000, comptant $3,500, balance par paiements mensuels de $75. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT LICENCIE rue St Laurent, belle installation, bail de 5 ans, à $65 par mois avec logement privé. Prix $12,000, comptant $5,000. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée., 26 Notre-Dame Est.

LICENCE avec propriété dans le nord de la ville. Installation moderne. Prix $10,000, comptant $1,500, balance à termes faciles. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée., 26 Notre-Dame Est.

RESTAURANT LICENCIE rue Craig Est, bail de 3 ans à $40 avec logement privé. Recettes de $250 par semaine. Prix $11,000 avec le stock, comptant $3,000, balance payable $75 par mois. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée, 26 Notre-Dame Est.

HOTEL rue St Jacques, St Henri, long bail à $25 par mois, installation moderne, recettes de $150 par semaine. A vendre ou à échanger contre propriété. Prix $7,000, comptant $1,500. S'adresser à la Cie Raymond, Ltée., 26 Notre-Dame Est. 244—6

RESTAURANT — Magnifique restaurant licencié à vendre, situé 401 et 403 Ontario Est, coin St Hubert. Bonne place d'affaires, très bonne clientèle. Pour informations, s'adresser sur les lieux. 242—6

SAINT-HYACINTHE — Hôtel à vendre, cause maladie, situé en face du Grand Tronc et de l'Intercolonial, près des ronds de course et du terrain où se font tous les pique-niques, excursions. L'hôtel contient 20 chambres et grande écurie, loyer $50. $1,000 à $1,200 d'affaires par mois. Assurance. licence, piano, première classe, batterie de cuisine, ameublement de 20 chambres, $2,500 comptant sur le stock, l'acheteur prendra ce qu'il voudra, avec conditions faciles. E. Benoit, 42 Laframboise, St Hyacinthe. 241—22

M

DIVERS

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue pour grandes faveurs obtenues par son intercession, avec promesse de publier. 246—2

REMERCIEMENTS à Notre-Dame de Lourdes, sainte Anne et au Sacré-Coeur, pour opération évitée. Mme C. Dufresne. 247—2

REMERCIEMENTS à la sainte Vierge pour une guérison obtenue avec promesse de publication.

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur, à la bonne sainte Anne, à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue avec promesse de publier. A. C.

REMERCIEMENTS à saint Antoine de Padoue, pour faveur obtenue, avec promesse de publier et offrande de cinq bains. Mme M. G., Ste Adèle.

TIR DE PIGEONS — Samedi, le 29 août, aura lieu à St Hubert, à l'hôtel Poupart, un tir de pigeons. Il y aura 300 pigeons. Les prix seront de $40, $30, $20, $10 et $5.00.

OCCASIONS D'AFFAIRES

MOUTON de PERSE

Si vous en avez besoin, venez immédiatement chez McComber et Cummings, 373 rue St Paul, coin St Sulpice. Le plus grand assortiment et les plus bas prix au Canada. 245—1Mv—n FF

N'OUBLIEZ PAS ALBERT

Meubles et fournitures de maison de première classe à bon marché, 59 Ste Catherine Ouest. 95—n FF

Vente de Meubles

20, 30 et 50 pour cent d'escompte durant ce mois sur toutes sortes de meubles de maison. Dernier mois des gros escomptes. Achetez maintenant. Lande Bros, 234 boulevard St Laurent. Ouvert le soir. 228—n FF

Voulez-Vous des FOURRURES ?

Si vous en avez besoin pour cet hiver, venez immédiatement. Notre stock de manteaux en mouton de Perse, de manchons, d'étoles, de tours de cou, de "Suivez-moi" en toutes sortes de fourrures, est au complet. McComber et Cummings, 373 rue St Paul, coin St Sulpice. 241—vn FF

SI A $2 par SEMAINE

vous permettront de meubler complètement votre maison. Venez vous enquérir de nos bas prix sur les meubles, poêles, lits, etc. Ouvert le soir jusqu'à 10.30. City House Furnishing Co., 1332 boulevard St Laurent, 7 portes au-dessus de la rue Rachel. 245—4 FF

VENEZ ECRIVEZ OU TELEPHONEZ

Et apprenez comment vous pouvez négocier un emprunt confidentiellement et à des taux raisonnables, la journée même que vous avez besoin d'argent, en nous ayant pour garantir votre billet.

La possession d'articles de ménage est une preuve suffisante que vous êtes en état de pouvoir payer.

The Borrowers Agency,
LIMITED.
E. J. LECLAIR, Gérant.
206 Edifice New York Life,
Carré de la Place d'Armes.
Phone Main 3361.
120—n

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT

JE GARANTIRAI VOTRE BILLET

Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis et à un taux raisonnable. N'importe quelle somme, depuis

$10 jusqu'à $100.

VOYEZ

R. H. LEBEAU, Agent,
50 rue Notre-Dame Ouest.
Tél. Main 5467. 74—n E

Aqueduc à Vendre

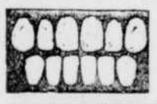
A BECANCOURT, QUE.

Pompe à vapeur et moulin à vent. Conduite en fonte pouvant fournir l'eau au chemin de fer Québec, Montréal et Southern.

A. A. LEDUC,
217—n FF Bécancourt, Qué.

Combustible Bon Marché

Coke pour usage domestique, propre, sans fumée, combustible brûlant bien, la tonne. $5.50
Anthracite, la tonne. . . . $7.00
Le Coke donne de meilleurs résultats et économise par tonne. $1.50
Montreal Light, Heat & Power Co
222—n FF



Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. Institut Dentaire Franco - Américain (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1Mv—n

COLONIE AUTRICHIENNE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 21. — Trois riches Autrichiens sont en ville, et ont soumis au ministre de l'intérieur un plan pour établir, au printemps, plusieurs milliers de leurs compatriotes dans le nouvel Ontario et la Saskatchewan. La nouvelle colonie sera, dit-on, une précieuse acquisition pour le Nord-Ouest.

CAMBRIOLEURS AU GUET

Pendant que les agents Beauchamp et Pelletier, du poste No 12, patrouillaient dans la rue Esplanade, la nuit dernière, ils aperçurent deux individus en train de comploter pour cambrioler la maison qui porte le No 89 de la rue en question. Les policiers se cachèrent de manière à pouvoir capturer les rôdeurs aussitôt qu'ils tenteraient leur coup de main.

Vers 2 heures, une lumière ayant apparu dans l'une des fenêtres du domicile, engagea les voleurs à remettre la partie au lendemain. Mais ils n'avaient pas fait dix pas que Beauchamp et Pelletier leur mettaient le grappin dessus. Au poste les prévenus déclarèrent se nommer Arthur Poulin et Jos. Chartrand. Traduits devant le recorder pour vagabondage, ils ont été condamnés à chacun $10 d'amende. Chartrand a avoué avoir eu l'intention de cambrioler la maison de la rue Esplanade.

CARTES D'AFFAIRES

PROFESSIONNELS

AVOCATS

MILLETTE, N. A., avocat, 97 Saint-Jacques, chambre 17. Tél. Main 2789. Résidence, 225 Rachel, Est 5684. 238—78

ACHATS ET COLLECTIONS

AUMONT, E. D., 47 Saint-Vincent. Tél. Bell Main 2149. Collection. Achats de comptes, billets, jugements, etc. 232—96

ACCORDEURS DE PIANOS

ACCORDS et réparations de pianos. S'adresser à M. L. J. Rivet, facteur de pianos, pour de bons accordeurs, ouvrage garanti, 13 boulevard St Laurent. 69—n

IMPRIMERIE

DOMINION TAG LABEL and TICKET CO., LIMITED, manufacturiers, imprimeurs. Nous vendons directement. 3 Côte Place d'Armes. 179—156

ECURIE DE PENSION

ECURIE de pension, bien aérée, soin première classe, 153 Visitation. J. Picard, propriétaire. Est 967. 234—26

INGENIEURS CIVILS

CHARTON & LAPERRIERE,
J. C. et Arpentaur Provincial
ARPENTAGE, AQUEDUC
Pouvoirs d'eau, expertises. Chambre 516, Bâtisse N. Y. Life. 154—n

DANS TERREBONNE

C'EST M. BRUNO NANTEL, AVOCAT ET MAIRE DE SAINT-JEROME QUE LES CONSERVATEURS ONT CHOISI COMME CANDIDAT. — LES DELEGUES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 21 — Dans le comté de Terrebonne les conservateurs ont choisi leur candidat pour les prochaines élections fédérales. L'élu de la convention est M. Bruno Nantel, avocat, maire de Saint-Jérôme.

M. Camille de Martigny, avocat, président de l'association conservatrice du comté de Terrebonne, avait à ses côtés MM. Vanier, M. D., Laviolette, Rochon, Léonard, avocats de Saint-Jérôme; Dr Grignon, Daze, Godon, de Sainte-Agathe; F. Latour et N. Legault, de Sainte-Adèle; le notaire Mathieu, de Terrebonne;



M. Bruno Nantel, avocat, de St Jérôme, qui a été choisi candidat conservateur pour le comté de Terrebonne.

J. Forget, de Saint-Janvier; C. Roy, de Sainte-Sophie. Nombre de ces derniers ont adressé la parole. Voici le nom des délégués à la convention: De St Jérôme (ville): C. E. Laflamme, Ed. Clark, P. Simard, C. de Martigny, S. Molette, Félix Giroux, Frs. Lorrain, Isaïe Hamelin; de St Jérômes (paroisse): Joseph Boyer, Raoul Latour, Dr F. P. Vanier; de Ste Sophie: Calixte Roy, J. Nantel, A. Traversy; de New Galsgow: Dr Grondin, R. Hamilton; de Saint-Janvier: Joseph Forget, Alphonse Alary, E. Thérien, Alphonse Lorrain; de Sainte-Anne: F. D. Barrette, J. Hamel; de Terrebonne: notaire Mathieu, Th. Dupras, Félix Ouimet, Rodrigue Limoges, V. Desjardins; de Sainte-Thérèse: Hubert Gratton, Alp. Kimpton, Jos. Gascon; de Sainte-Jovite: Chs. St Aubin; de Saint-Faustin: Alfred Poirier, Anastherse Bastien, Régis Brunet, Venant Boivin; de Sainte-Agathe: Dr E. Grignon, Dr Daze, Donat Godon, Clod. Forget, Louis Beaulieu, M.Lanthier; de Ste Lucie: Ex. Forget, Hormisdas Boudreau; de Ste Marguerite: Louis Pepin; de Ste Adèle: Stanislas Cardinal, France Latour, Noé Legault; de St Sauveur: Ed. Brosseau; de St Hypolite: Ed. Dorion et Auguste Morin.

OU EST LE COUPABLE?

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

St Jérôme, 21. — La rumeur voulait, hier, qu'un citoyen de St Jérôme ait battu son enfant au point de mettre les jours de ce dernier en danger.

L'acte de brutalité en question a réellement été commis, mais non pas dans notre ville. C'est plus au nord de notre région que la police aura à arrêter le coupable.

Les détails de cette triste affaire sont connus de St Jérôme à Ste Agathe, et l'on se demande avec surprise comment il se fait que la nouvelle rendue à Montréal, ait désigné notre cité comme étant le théâtre du crime commis.

A LA POLICE

Annie White a été arrêtée par les détectives Laberge et Pigeon pour répondre à une accusation d'avoir volé $58 à John Monahan. Comme Peter Brown, un frère du fameux pickpocket, Percy Brown, se présentait, ce matin, pour cautionner la prévenue, il fut arrêté pour refus de pourvoir aux besoins de sa famille.

—Camene Caleci, trouvé coupable d'avoir vendu du thé, le dimanche, a été condamné à $10 d'amende. Le coupable s'est vanté en cour d'avoir tenu son magasin ouvert le dimanche, depuis quatre ans.

—Israël Cohen et Moses Verner ont été condamnés à chacun $5 d'amende pour avoir tenu leur étal ouvert le dimanche.

COMMERCE ET FINANCES

BOURSE DE MONTREAL

Nos valeurs ont fait des gains variant d'une fraction à un point au cours de la matinée. Les transactions ont été relativement nombreuses.

Ouvert à 96 7-8, le Power toucha 97 et 600 parts changèrent de mains. C'est une hausse de 2 points depuis hier, indice que nos financiers ont confiance dans un résultat heureux des négociations entre la compagnie et la ville, relativement au contrat d'éclairage des rues.

Le Pacifique Canadien a été peu actif. Il a touché 172.

Le Soo, avec 50 parts vendues, est resté stationnaire à 118 5-8.

Le Lake of Woods à 92, et le Textile P. à 85, sont restés fermes. Il a été acheté 20 parts du Shawinigan à 75, 25 de l'Havana à 31.

De 73¾ le Mexican C. monta à 74¼, et plus de 300 parts furent vendues. Le Mexican P. clôtura fort à 107½.

Cent parts du Rio changèrent de mains à 59¾.

A NEW YORK

Wall Street a été lourd ce matin, la majeure partie de la matinée, puis un léger mouvement de hausse se fit sentir chez presque toutes les valeurs du marché.

BOURSE DE MONTREAL

MM. L.-G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue Saint-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 12.30 heures p.m.

STOCKS	Vend.	Ach.	STOCKS	Vend.	Ach.
Aut.C.R.S.	.....	.....	BANQUE		
Bell Tél.Co.	.....	135	Brit. N.A.	146	144
B.C.Pk.As.	72	.....	Commerce	162	158
" R. Pfd	73	.....	Dominion	.....	.....
Ca.Conver.	45	40	East Town.	.....	.....
Can. Pacific	172⅜	172⅛	Hamilton	.....	.....
New Pacific	.....	.....	Hochelaga.	138¾	.....
Dét.El.Ry.	40½	40	Impérial	.....	.....
Dom.C.Co.	56	55	Merchants	153	151
" Pfd.	100	97	Mo'sons	.....	.....
D.I.& St Co.	15¼	15	Montréal	231⅜	230
" Pfd	65⅜	64	Nationale	.....	.....
Dul. Com.	15	14⅜	New Brans.	.....	.....
" Pfd	.....	.....	Nova Scotia	.....	.....
Halifax	100	99	N.S. New.	.....	.....
Hav. Elec.	31	30	Ontario	.....	.....
" Pfd.	79⅜	78	Ottawa	.....	.....
Illinois T.P.	89½	88	Québec	.....	122
Int. C. Coma	42	58	Royal	218	.....
" Pfd.	.....	.....	Royal New.	.....	.....
Int. Port Ct.	.....	122	Sovereing	.....	.....
Lake W.C.	89	88½	Standard	.....	215
" Pfd.	.....	112	Toronto	.....	.....
Laur. Paper	121⅜	.....	Union	135	.....
" Pfd.	.....	110	COTONS		
Mackay Co.	76	66	C.C.C.Co.	48	.....
" Pfd.	93⅜	65⅜	D. Tex.Co.	42½	40
Mex.L.& P.	75	74⅜	" Pfd.	74½	73
" Pfd.	.....	107	Montreal	115	105
Min.St Paul	138⅜	138⅛	BONDS		
M.L.H.& P.	93⅜	87⅛	Bell Tél.	103	.....
M.L.& Mont.	.....	.....	C.C. Cot.	.....	90
Mon. St. Ry.	175	175	Can. Con.	89	88
New St. Ry.	174	.....	Cable	.....	93
M.I.D.C. Co	.....	.....	Dom. Coal.	81⅜	.....
" Pfd.	.....	.....	Dom. Cot.	96	78
M.St Work.	68	64	D.I. & Steel	78	77⅜
" Pfd.	.....	92	Hal. Tram.	.....	96
Marconi W.	.....	.....	H. E. Ry.	.....	.....
M.Tél.Co.	141	187⅜	Keew. Mill	101⅜	100
Nipissing	8¾	8⅝	Lake Wood	105½	105
N.O.T. & L.	.....	.....	Laur. Paper	111	109
N.S.St Co.	88⅜	87	Mag.Is.De.	85½	85
" Pfd.	.....	107	M.L.L.Co.	87	86
N.W. Land.	.....	111	Mex.L.P.	.....	.....
North Star.	.....	.....	M.L.H.P.	96	93
Og. Mil. Co.	107⅜	105	M. St. Ry.	100	.....
" Pfd.	117	.....	Mon. Ware.	.....	.....
Penman'sL.	53⅜	52	N.S.S.C.	108	104
" Pfd.	.....	.....	N.S.Con.	103	100
R.&O.N.Co.	74	72	Ogil.Millg	110½	105
R.I.L.&P.O	59⅛	58⅜	" Série b.	108	100
Sao Paulo.	.....	146⅜	Pt'e Bros.	.....	102
Sea.W.& P.	.....	70¾	Pick.Ont.	.....	.....
St John E.R	.....	47	Rio de Jan.	86	85⅛
Toledo	9	8¾	Sao Paulo	.....	99
Toronto	103½	103	St John R.	.....	.....
Trinidad	.....	.....	Tex. S. A.	90	87¼
Tri (1v) Pfd	.....	.....	" " B.	80	88
Twin City	89	88⅛	" " C.	90	86
West India	.....	89	" " D.	100	88
Winnipeg	.....	.....	Tor. Radial.	98	96
Wind. hotel	.....	.....	W. India	85	81
.....	.....	.....	Winnipeg	102	100¾
.....	.....	.....	Win. Hotel	94	80

VENTES D'HIER APRES-MIDI

Mont. Power.—25 à 96, 3 à 95¾, 75 à 96½, 150 à 96 5-8, 25 à 96 5-8, 25 à 96¾, 25 à 96 5-8, 50 à 96¾.

Pulp Pref.—2000 à 112.

Shawinigan.—300 à 70½, 25 à 71, 25 à 71, 20 à 71.

Woods Bonds.—2000 à 105½.

Havana.—25 à 31¼.

Sao Paulo.—2 à 147¾.

Bk of Mont.—25 à 230, 6 à 230.

Rich. et Ont.—25 à 78.

Twin City R. T.—25 à 89.

L. Woods Comon.—15 à 89, 5 à 89, 5 à 89.

Mexican Comm.—200 à 73¼, 50 à 73¼, 25 à 73½.

Soo Comon.—100 à 118¼, 50 à 118¼.

D. Iron Bonds.—4000 à 77 3-8.

Mex. Elec. Bonds.—1000 à 85.

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Power — 50 à 96 7-8, 550 à 97, 2 à 96¾, 25 à 96 7-8, 25 à 97, 10 à 97½, 50 à 97 3-8, 75 à 97½, 24 à 97 3-8, 25 à 97½, 100 à 97 5-8.

New Street — 5 à 170.

Havana — 25 à 31.

Pen. Com. — 10 à 33.

L. of Woods — 2 à 90, 25 à 89, 35 à 88 7-8.

Soo Com. — 50 à 118 5-8, 25 à 118½, 5 à 118¾, 20 à 118 5-8.

Coal — 25 à 56.

Textile Bds — $2,000 à 86 C.

Illinois Pfd — 2 à 88½.

Mexican — 18 à 73½, 275 à 74, 25 à 74¼, 50 à 74½.

Mont. St. Ry. — 48 à 177½, 2 à 178.

Mex. Pfd — 25 à 107, 25 à 107¼, 7 à 107, 155 à 107½.

Mex. Elec. Bs. — $25,000 à 85.

Price Brs. Bds. — $1,000 à 103.

Iron — 10 à 15.

Textile Pfd — 50 à 85.

Shawinigan — 25 à 71.

Mont. Cotton — 8 à 107.

Can. Pac. — 25 à 172.

Rio — 100 à 59¾, 4 à 60.

Mex. L. and P. Bs. — $5,000 à 86½.

Mer. Bk — 1 à 153.

BOURSE DE NEW YORK

Cour fournis à la "Presse" par MM. L. G. Beaubien et Cie, courtiers, 104 rue St François-Xavier, Montréal.

VALEURS	Ouv	12.30	VALEURS	Ouv	12.30
Am. Car. F	40	40	K. & Tex.C.	31¾	31¾
" Pfd.	.....	.....	" Pfd.	.....	.....
Am. C. Oil.	34¾	34¾	La. & Nash.	108¾	108¾
Am.Loc Co.	56⅜	55⅞	Mann. Elec	.....	.....
A. L. Copper	76⅝	77	Mex. Pac.	35⅝	35¾
Am.Smel.C	94¾	93¾	Metropolit.	.....	.....
Pfd.	108	108	Norl. & W.	.....	.....
A.Sug R.Co.	.....	.....	M.St.P.&S.M.	.....	.....
A. T. & S. F.	87¾	87¾	" Pfd.	140	140
" Pfd.	.....	.....	N.Y.C. & H.	102	101¾
Balt & Ohio	93¾	93	N.Y.O.& W.	42¾	42⅝
" Pfd.	.....	.....	Nat.Lead.C.	85	84⅝
B. R. T.	52	51¾	PacificMai.	24¾	24¾
C.& Al.Co.	.....	.....	Penn. R. R.	123⅜	123⅜
Can. Pac.	172⅜	172⅜	P Steelcom.	.....	.....
Can. South.	.....	.....	People Gas.	95¼	95¼
Ches & Ohio	41¾	41¾	Phil. & R.	124⅜	123⅞
C. & N. W.	.....	.....	" I Pfd.	.....	.....
C M.& St P.	141⅞	141⅞	"II Pfd.	.....	.....
C.Pc.& R.	.....	.....	R. Island c.	18¾	16⅞
" Prf	.....	.....	South. R. c.	18¾	18⅜
C.G. N. Y.	134½	.....	" Prf.	.....	.....
Col. F. & I.	32⅞	134⅜	South. Pac.	99⅛	99⅜
C.C.C.&St.L.	.....	84⅜	Ten. C. & I.	.....	.....
D.Lark.&W	.....	.....	Texas Pac.	25	25
Del. & Hud.	169⅜	169⅜	Twin City	.....	.....
Det. U. Ry.	.....	.....	U. S. L. C.	.....	.....
D. & R. Co.	.....	.....	" Prf.	.....	.....
" Prf.	.....	.....	U S. S. com.	45⅜	45⅛
D.S.S. & At.	.....	.....	" Prf.	108⅛	108⅜
" Prf.	28½	28½	U.S.Rub. c.	33	33¼
Erie Rail.	22⅞	22⅛	" Prf.	.....	.....
"II Prf.	.....	.....	U. Pacific c.	157⅜	156⅞
" Prf.	87⅜	87⅜	" Prf.	.....	.....
Great Wet.	6⅜	6⅜	Wabash.	.....	.....
Gen. Elec.	.....	.....	" Prf.	.....	.....
Hoc. Valley	.....	.....	West U.Tél.	54½	54⅜
Ill. Central.	118⅞	146⅜	Wis.C. com.	25¼	25⅛
Money	.....	.....	Mackay Co.	.....	.....
Great North	135⅜	135⅜	" Prf.	.....	.....
Prf.	.....	.....	North Pac.	142	141⅜

LA LIGNE ALLAN ET LES CHAMBRES FROIDES

La grande demande de chambres froides retenues à bord des vapeurs de la compagnie Allan, "Sicilian" et "Ontarian" retenues et garanties à la compagnie Allan par le ministère de l'Agriculture à Ottawa, celui-ci a exigé dans les mêmes conditions, une chambre froide de tout entière pour les fruits à bord du vapeur "Hurona," de la ligne Thomson, partant de Montréal pour Londres le 5 septembre.

Les cargaisons pour ce vaisseau devront parvenir à Montréal le ou avant le 4 septembre au matin. Il sera perçu la somme de 20 shellings — soit $7.50 — par tonne, soit environ 40 pieds cubes.

LA BOURSE DES MINES

Les dernières cotations fournies à la "Presse" par M. L. J. Des Rosiers, courtier, 47 rue Saint-Vincent:

NOM	Demande	Offre	Journalière
Colombie Anglaise			
Consolidated Mines	$100.00	..	.....
Canadian Gold Fields	.10	..	.....
Rambler-Cariboo	1.03	.....	.....
North Star	1.00	.....	.....
Monte Christo	1.00	.....	.....
White Bear	.10	.....	.....
International Coal & Coke	1.00	.....	.....
Diamond Vale Coal	1.00	11	12
Alberta Coal & Coke	1.00	.....	.....
Dominion Copper	10.00	.....	.....
Novelty	.10	.....	.....
Granby	100.00	.....	.....
COBALT			
Cobalt Lake	1.00	12¾	13
Cobalt Central	1.00	39	42
Conlagas	5.00	4 90	5 10
Crown Reserve	1.00	60	61½
City of Cobalt	1.00	1 40	1 50
Foster	2.00	38	42
Green Meehan	1.00	10	12
Kerr Lake	5.00	2 75	3 00
Little Nipissing	1.00	18	22
McKinley-Dar-Sav	1.00	79	82
Nipissing	5.00	9	9¾
Nova Scotia	1.00	31¾	32
Peterson Lake	1.00	13¾	14½
Right of Way	1.00	2 70	2 85
Silver Queen	1.00	1 02	1 03
Silver Leaf	1.00	13	13½
Trethewey	1.00	80	85
Tamiskaming	1.00	62½	64
Mon. Reduction & Smelting	5.00	..	.....
" 2½	5 00	70	1 00
Empire Cobalt	1.00	.....	.....
Larose Consolidated	5.00	5 55	5 62½
Progress	.....	.....	36

VENTES DE L'AVANT-MIDI:

250 Crown Reserve à. 60
1000 Crown Reserve à. 60½
1000 Cobalt Lake à. 12½
500 Cobalt Lake à. 12½
500 Cobalt Lake à. 12½

COMMERCE

GRAINS ET FARINES

Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marchés d'Europe:

LONDRES: —
Blé disponible, ferme.
Maïs en transit, ferme.
LIVERPOOL: —
Blé disponible, ferme.
Blé Manitoba No 1. 8s 1½d à 8s 3½d
Blé rouge d'hiver No 2:
. . . . . .7s 4d à 7s 5d
Futur blé, ferme.
Septembre. 7s 5d
Décembre. 7s 6d
Futur maïs, ferme.
Septembre. 5s 9¼d
Maïs disponible, ferme.
Américain nouveau. . .7s 3½d à 7s 4d

MARCHE DE MONTREAL

AVOINE — Marché ferme et bonne demande.
Avoine blanche No 2. . . . . .48c
Avoine No 3. . . . . .47c
Manitoba rejetée. 46c

FARINE—Demande bonne et prix soutenus.

Patente du printemps, sacs R
Patente du printemps, sacs. $6 à $6.10
Seconde. $5.50
Patente d'hiver. $5.00
Straight rollers. . . . .$4.30 à $4.50
Straight rollers en sacs. $1.90 à $2.10
Extras. . . . . .$1.65 à $1.75

ISSUES DE BLE—Marché ferme.
Son Manitoba. . . . . .$22.00 à $23.00
Recoupes — Shorts. $25.00
Son d'Ontario. . . . .$21.00 à $22.00
Moyens. . . . . .$24.00 à $25.00
Recoupes — Shorts. $26.00
Moulée pure. . . . . .$30.00 à $32.00

FARINE D'AVOINE— Marché tranquille, à $2.50 le sac.

FARINE DE MAIS — Ferme, de $1.85 à $1.95.

FOIN. Très ferme. Nous cotons No 1 $14.00 à $14.50; No 2 extra, de $12.00 à $12.50; No 2 ordinaire, de $9.50 à $10.00, et trèfle pur, $7.00 à $7.50; trèfle mêlé, de $8.50 à $9.00 la tonne, en gare.

INDUSTRIE LAITIERE

FROMAGE — Marché actif et ferme. Nous cotons: fromage de l'Ouest, 12¾c à 12¾c; de l'Est, 12 1-8c à 12 3-8c.

BEURRE — Ferme. On cote comme suit: crémerie de choix, 23½c en gros lots, et 24c à 24½c aux épiceries.

PRODUITS DE LA FERME.

OEUFS. — Marché actif, prix fermes. Nous cotons: oeufs frais, de choix, 23c; No 1, 20c; No 2, 16c la douzaine.

PATATES — On cote comme suit: $1.10 en gros lots, et $1.30 à $1.40 la poche.

FEVES—Le marché est tranquille. Fèves par jobs, $2.00 à $2.05 le boisseau.

LE MIEL — Marché tranquille, prix fermes.
Blanc, en gâteau. . . . . .13c à 14c
Brun de. . . . . .10c à 12c

SIROP D'ERABLE — Le sirop se vend 5c par quart; et 6c en bidon, la livre. Sucre, de 6c à 7c la livre.

MARCHE AUX BESTIAUX

PORCS VIVANTS: Demande meilleure, prix ferme. Les lots de choix sont cotés $6.30 à $7.00 le 100 livres. Porcs abattus à l'abattoir se vendent $9.75 à $10.00 le 100 livres.

SALAISONS — Gros lard canadien, tierces, $34 à $34.50; en baril, $23 à $23.50.

SAINDOUX — Composé, tierces de 375 livres, 9c; boîtes de 50 livres, 9¼c; seaux de 20 livres, 9½c; saindoux pur, tierces de 375 livres, 12c; boîtes de 20 livres, 10¼c; seaux de 20 livres, 12c.

JAMBONS — De 25 livres et plus, 12½c; de 18 à 25 livres, 13c; de 12 à 18 livres, 13c; de 8 à 12 livres, 13½c.

BOEUFS — Choix, $5 à $5.25; bon, $4.50 à $4.75; assez bon, $4.00 à $4.25; commun, $3.50 à $3.75; inférieur, $2.50 à $3.25 le cent livres. Demande active.

VEAUX — Choix, de $8.00 à $10.00, suivant la qualité.

LE PRIX D'UN SIEGE

M. George A. Smithers, l'agent de change bien connu, a offert hier $17,000 pour un siège à la Bourse.

Ses collègues de la rue Saint-François-Xavier ont estimé que l'offre n'était pas suffisante.

CETTE RECLAMATION DE M. ROSS

Les directeurs de la "Crown Reserve" déclarent que la réclamation de M. Ross n'est qu'un bluff colossal. Ils déclarent en réponse à la demande de 100,000 actions des avocats de M. Ross que ce dernier n'a jamais eu une option, n'a jamais acheté une action et n'a jamais eu le moindre intérêt dans la propriété de la compagnie.

Le président de la compagnie n'a pas voulu faire de déclaration à la presse.

Les directeurs de la compagnie ont affecté de leur côté de considérer l'affaire comme une farce.

M. Ross est actuellement en Europe; il ne sera pas de retour avant quatre ou cinq semaines.

LA BAISSE DE L'ARGENT

La récente baisse de l'argent a nécessairement touché les producteurs, mais pas assez cependant pour réduire les équipes dans le district minier de Cobalt.

Une telle mesure n'est pas même considérée comme éventuelle.

Les frais d'exploitation des mines de Cobalt sont de 25 p.c. des recettes brutes, en moyenne, il reste encore une forte marge pour les bénéfices, même si l'on compte les cours de l'argent à 50c.

Il est à ce propos bon de remarquer que le cours de l'argent atteint chaque année à cette époque ses cours les plus bas.

On espère qu'après la récolte, la Chine et les Indes seront suffisamment prospères pour se porter acheteurs. De plus, c'est à l'automne que les argentiers font, d'habitude, leurs achats pour l'année.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Le quatrième paiement de 20 p.c. sur les actions ordinaires, émission nouvelle du C.P.R., a été effectué hier. Le prochain et dernier paiement deviendra exigible le 19 octobre prochain.

CHEMINS DE FER

Les recettes du mois d'août de douze compagnies de chemins de fer ont diminué de 8.42 pour cent.

LES COMPENSATIONS A MONTREAL

Les résultats de la Chambre des compensations de Montréal indiquent, pour la semaine, une diminution de plus de $9,400,000 sur celles de la semaine correspondante de l'année précédente.

EN L'HONNEUR DE M. MOUSSEAU

LE DEPUTE DE SOULANGES AU PARLEMENT DE QUEBEC EST DE LA PART DE SES ELECTEURS L'OBJET D'UNE SYMPATHIQUE RECEPTION.

(Du correspondant spécial de la PRESSE)

Saint-Polycarpe, 21. — Tout ce que la paroisse de St Polycarpe compte de francs libéraux et de fervents adeptes de la foi libérale s'était porté en foule mercredi soir à la gare pour y recevoir notre député M. J. O. Mousseau. Nous avions appris la veille qui celui-ci devait nous arriver mercredi soir, pour rencontrer quelques amis et causer politique.

La nouvelle était à peine connue, que de tous côtés on s'organisa pour aller acclamer notre ami à son arrivée. De trois cents à quatre cents personnes s'étaient en un clin d'oeil réunies pour donner au député provincial une preuve palpable de leur amitié et de la satisfaction profonde que tous avaient éprouvée à le voir sortir victorieux des embarras de tous genres que lui ont vainement suscités ses adversaires politiques.

Après l'avoir d'abord accueilli par des vivats enthousiastes et prolongés à sa descente du train, il fut conduit à l'hôtel Martin où il reçut ses invités.

M. le docteur Elie E. Bourbonnais,



M. J. Octave Mousseau, député de Soulanges au Parlement de Québec.

frère du député de Soulanges aux Communes, se chargea le premier d'exprimer à notre hôte le contentement et la satisfaction du parti libéral de Soulanges à l'occasion de l'heureuse issue des derniers événements politiques dont le comté a été le théâtre.

Il offrit à M. Mousseau les félicitations de tous sur la façon brillante et heureuse avec laquelle avait été conduite la dernière lutte et sur le dénouement réconfortant de la vaine tentative du parti conservateur de remettre en question le verdict électoral.

Appelé à grands cris par la foule de ses amis, M. Mousseau nous fit l'historique succinct mais complet des derniers événements. Il décrivit les méthodes spéciales que nos adversaires avaient mises en oeuvre pour l'écraser. Il souligna avec une verve sarcastique le piteux échec de la tentative conservatrice et fit voir de quelle façon le parti libéral avait su opposer aux basses et mesquines attaques dont il était l'objet, la largeur d'esprit de ses conceptions, la loyauté de caractère de ses chefs et la noblesse de leurs idéals.

Ouvrant une parenthèse à l'occasion des élections prochaines, le député analysa le résultat des dernières consultations provinciales dans Québec et dans la Saskatchewan. Il en augura pour la prochaine campagne, un succès assuré, et conclut en faisant un appel chaleureux aux électeurs, les priant, au nom des intérêts les plus sacrés de la patrie canadienne, d'assurer une fois de plus le succès des armes libérales au cours de la prochaine campagne.

Les applaudissements enthousiastes qu'a recueillis M. Mousseau, doivent le convaincre amplement qu'il a parlé à l'unisson des sentiments de son auditoire.

M. le notaire Ouimet, de Saint-Polycarpe, fut ensuite réclamé par les électeurs. Ce dernier, ainsi que Messieurs Adrien Pharand et Avila Farand, de St Clet, surent intéresser l'assemblée par d'excellents discours dans la note libérale où dominaient à la fois la satisfaction des succès obtenus et l'espoir des succès prochains.

Le reste de la soirée jusqu'à une heure avancée, fut consacrée aux amusements; la démonstration de mercredi soir reste comme une preuve évidente et palpable de la vitalité du parti libéral dans Soulanges.

CHEZ NOS MINISTRES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 21. — Une délégation venant d'Arthabaskaville, conduite par M. Tourigny, député, et comprenant en outre MM. N. Rousseau et Vigneault, s'est présenté, ce matin, devant l'hon. M. Gouin, premier ministre de la province de Québec. Elle venait demander des subsides pour le chemin de fer projeté des cantons de l'est. L'hon. sir Gouin promit de considérer cette demande et de la soumettre au cabinet.

A part M. Gouin, étaient présents au Parlement, ce matin, les honorables MM. Turgeon et Taschereau.

Il devait y avoir conseil des ministres, mais on décida à la fin, de n'en rien faire.

—On nommera bientôt la commission chargée de la refonte du Code municipal et un commissaire pour celle des statuts refondus.

LE TRESOR FEDERAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 21. — Le revenu de l'intérieur, pour le mois dernier, a rapporté une somme de $1,311,048, au trésor fédéral, comparé à $1,370,203 en juillet 1907. La diminution est de $59,154.90. Comme d'habitude le tabac et les spiritueux ont été les principales sources de revenu.

PAR WALKER M. KEARNS

Avis de Faillite

In Re
A. HERL &

UNION OF LABELS

NOUVELLES OUVRIÈRES

Au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal hier soir. — La prochaine convention annuelle de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada. — La grande assemblée de ce soir des employés des filatures Hochelaga et Sainte-Anne à la salle Tremblay.— La charge onéreuse des agents d'affaires des unions ouvrières.— Avis important aux tailleurs-couturiers. — Convocations pour ce soir. — Faits divers.

Le Conseil des Métiers et du Travail de Montréal a siégé hier soir en séance régulière sous la présidence de M. Louis Beuloin.

Après la lecture et l'adoption des minutes de la dernière séance, quelques lettres de créances ont été reçues puis confirmées.

On a procédé alors à l'installation officielle des officiers élus récemment.

Une somme de $25 a été votée pour les sinistrés de Fernie, C. A.

Le comité nommé pour préparer une réception à M. Keir Hardie qui doit arriver ici dimanche, a présenté son rapport, puis on en a profité pour compléter les préparatifs.

Il a été pris connaissance d'une lettre de M. Narcisse Arcand, organisateur de la Fraternité des charpentiers-menuisiers et retenu chez lui par la maladie, au sujet des accusations portées par le Dr Pelletier, député de Sherbrooke, contre les unions internationales. Après discussion au cours de laquelle le langage tenu par le député en question a été vertement critiqué il a été décidé de publier une lettre dans tous les journaux en réponse aux attaques injustifiables de ce député contre les unions internationales qui assurent aujourd'hui à Montréal et ailleurs, le bien-être et la prospérité de nos ouvriers canadiens.

Il a été décidé aussi après discussion que le conseil fournirait les services d'un avocat à M. Coppé, intéressé dans l'affaire Charest, afin que les intérêts du travail syndiqué soient protégés au cours de l'enquête.

Plusieurs autres questions ont aussi été discutées dans l'intérêt général des unions affiliées.

× × ×

Comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, la deuxième convention annuelle de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada, se tiendra à Saint-Henri — salle Poirier — les 5, 6 et 7 septembre prochain.

Les ouvriers des filatures de Magog, Valleyfield, Montmorency, Chambly, Montréal, etc., seront, nous osons le croire, dignement et largement représentés.

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. Wilfrid Paquette, qui fut le fondateur de la Fédération, sera candidat à la charge de président. Cet événement serait, croyons-nous, tout à fait de nature à faire renaître la confiance et le courage parmi les membres de la grande famille ouvrière textile de notre province.

C'est notre opinion d'après ce que nous avons pu constater depuis quelques semaines, que malgré tout le blâme qu'on a pu lui imputer et toutes les petites erreurs qu'il a pu commettre, M. Wilfrid Paquette est le seul homme capable de relever la Fédération et de la conduire sur la voie du progrès et de la prospérité.

× × ×

La position d'agent d'affaires d'une union ouvrière n'est pas toujours une charge aussi enviable que l'on semble le croire généralement.

L'homme qui remplit ces fonctions d'abord est celui sur la tête duquel doivent retomber toutes les fautes et tous les péchés des autres. Il doit connaître à fond le métier de sa catégorie, puis être en même temps un philosophe. Il doit être honnête et diplomate. Il doit être un lutteur et un stratégiste. Les employeurs le détestent et souvent il n'est pas toujours estimé et considéré des employés. Souvent il lui faut travailler seize heures par jour alors que souvent les gens de son métier ne font que des journées de huit et neuf heures.

C'est généralement le dernier homme à voter pour la grève, mais le premier à entrer en lutte quand la guerre est déclarée.

Enfin pour être agent d'affaires il faut savoir sacrifier souvent son amour propre et mettre de côté toutes les susceptibilités.

× × ×

Ce soir aura lieu une grande assemblée des ouvriers des filatures Hochelaga et Sainte-Anne, à la salle Tremblay, angle des rues Moreau et Sainte-Catherine.

Plusieurs orateurs éloquents se feront entendre. Tous seront les bienvenus moins les contremaîtres. Ouvriers textiles rendez-vous en foule ce soir à la salle Tremblay, car il y va de vos intérêts.

× × ×

Le président Fallières a signé, l'autre jour, le décret mettant en vigueur la loi votée par le parlement français, autorisant le gouvernement à opérer le rachat du chemin de fer de l'Ouest. Voilà plusieurs années déjà que la démocratie française lutte pour l'obtention de cette reforme. Elle est enfin accomplie, c'est un grand pas vers la nationalisation de tous les services publics; cela fait prévoir qu'avant longtemps tous les chemins de fer en France appartiendront à l'Etat.

× × ×

Mardi soir, le 25 août courant, il y aura au Monument National, une grande assemblée publique à laquelle M. Keir Hardie, le chef du parti ouvrier en Angleterre se fera entendre.

Tous les ouvriers, non-unionistes comme unionistes sont cordialement invités d'être présents en aussi grand nombre que possible, afin d'entendre M. Hardie, parler des questions qui agitent l'opinion des ouvriers de l'autre côté de l'Atlantique.

× × ×

L'union locale No 317, des tailleurs Couturiers, tiendra lundi, le 24 du courant, dans la salle Saint-Joseph, une grande assemblée à laquelle tous les gens du métier et surtout ceux qui sont sans travail sont cordialement invités. Les officiers de l'union sont en mesure dans le moment de fournir de l'ouvrage à tous ceux qui en ont besoin, surtout aux membres en premier lieu.

Que tous les intéressés se rendent sans faute à cette assemblée.

× × ×

Ce soir il y aura assemblée régulière de l'union No 249, des tailleurs de cuir; de la loge Mont-Royal No 711 des machinistes; du club ouvrier Saint-Louis du Mile-End (nord); de l'union des briquetiers; de l'union No 34, des tailleurs et poseurs de marbre; de l'union No 33, des plâtriers; de l'union des électriciens; de l'union No 178, des charpentiers de navires; de l'union No 2, des machinistes en coussures de la Fédération Canadienne des cordonniers.

LE CONGO A LA BELGIQUE

Bruxelles, 21 — La Chambre des députés a adopté, hier, le traité d'annexion du Congo, par un vote de 86 voix contre 55, mais la question de la responsabilité financière de la Belgique reste ouverte.

Cette attitude de la chambre n'était pas attendue et a failli, au dernier moment, amener la dissolution du cabinet. Durant la première lecture, il y a quelque temps, du projet de loi coloniale, qui pourvoit à l'administration de l'Etat Indépendant du Congo et qui a été adopté en même temps que le traité, Herr Woeste, le chef de la droite, fit adopter un amendement relevant la Belgique de la responsabilité de garantir le paiement de l'intérêt sur la dette de l'Etat du Congo, mais le gouvernement a fait hier un effort déterminé pour obtenir de faire remettre dans la loi la clause stipulant que la Belgique ferait des avances d'argent au Congo en cas de nécessité. Le gouvernement, cependant, fut battu sur cette proposition, et on croyait généralement que les ministres allaient être forcés de démissionner.

A l'issue d'une conférence entre le roi Léopold et les membres de son conseil, il a été annoncé que le ministère ne démissionnerait pas, le gouvernement acceptant l'action de la Chambre sur la question des finances.

L'adoption du traité par la chambre des députés signifie que l'annexion du Congo à la Belgique est pratiquement assurée. Le gouvernement personnel du roi Léopold en Afrique, tire à sa fin—il n'aura, à l'avenir, rien à faire avec l'Etat qui va être administré par la Belgique—et l'espoir est maintenant général qu'il va être mis fin aux atrocités et à la mauvaise administration de cette partie du monde qui, depuis quelques années, ont été un sujet d'enquêtes et de plaintes de la part des humanitaires dans le monde entier.

ENCORE LA RUE CHAMPLAIN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 21 — A la dernière séance du conseil de ville de Québec, on s'est occupé d'une rue fameuse: la rue Champlain.

La question de certains travaux qu'il convient d'exécuter à l'endroit de l'éboulis qui s'est là produit il y a quelques années a soulevé un assez vif débat entre les échevins Dinan et Mulroney, à propos d'un rapport ad hoc des autorités militaires.

On se plaint de ce que cette partie de la rue Champlain dont on parle est une véritable disgrâce à laquelle on n'ait point paru vouloir prêter jusqu'à présent toute l'attention qu'elle requiert.

L'échevin Mulroney a rappelé qu'une requête signée d'un bon nombre de résidents de la rue Champlain et de marchands de la Basse-Ville avait été envoyée au département de la milice il y a six mois et qu'on n'en avait jamais reçu de nouvelles. Après quelque discussion, le règlement de l'affaire a été abandonné au soin de l'ingénieur municipal.

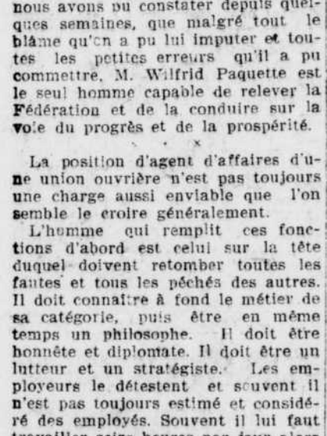
LE FEU DU CIEL

IL VISITE LA PRISON COMMUNE DU DISTRICT DE QUEBEC, MAIS EN NE LA DETRUISANT PAS COMME SODOME.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 21 — La foudre est tombée avant-hier après-midi sur la prison de Québec. Heureusement qu'il y a eu plus de bruit, plus de flammèches que de dommages. M. Morin, gouverneur, M. de Saint-Victor, son secrétaire, la matrone de la geôle causaient dans les bureaux, quand ils entendirent un bruit épouvantable et virent des boules de feu rebondir sur les gouttières.

Ce fut la tout. Ensuite on ne vit plus que la pluie dégoulinant du toit. Le feu du ciel avait passé sans laisser de traces.



Le Vin Tonique **BYRRH**

Rafraîchit sans débiliter. Essayez-le avec de la glace et de l'eau.

Embouteillé à Thuir, France, par

VIOLET FRERES, Props W A

AMUSEMENTS AMUSEMENTS

CHAMPIONNAT DE CROSSE

DEUX PARTIES

MONTREAL vs SHAMROCK

TERRAINS S. A. A. A.

SAMEDI, 22 AOUT, 1908.

PARTIE DES SENIOR A 3.30 P.M. INTERMEDIAIRE A 2.30.

Entrée générale: 25c et 35c. Grande estrade, 50c. Sièges réservés, 75c. A vendre chez Brennan Bros., W. F. Tigh, Geo. Thompson and Bro.

246—2 E F. MAGUIRE, sec.-hon.

STADIUM

MAINTENANT OUVERT

SAISON D'AUTOMNE DU PATIN A ROULETTES

Les lundis, mercredis et vendredis: Soirées gratuites des dames.

Bâtisse complètement remise à neuf. Patins en parfait ordre. Administration polie. La meilleure clientèle, instruction gratuite, musique après-midi et soirs. Nouvelles attractions toutes les semaines. ADMISSION 10c.

Tous les soirs cette semaine à 9 hrs. **PROF. WALTZ** Donnera ses exhibitions de patinage de fantaisie terminant par conduisant lui-même "La Grande Marche"

245—n E.

THEATRE NATIONAL. Coin Ste Catherine et Beaudry. "Le seul théâtre français à Montréal". Matinées tous les jours. Tél. Bell Est 1736, Mar. 520. Paul Cazeneuve, directeur. **Ouverture de la saison.** Semaine du 17 août: **"LA POMPADOUR".** Nouveaux débuts. Grande mise en scène. Prix populaires. Semaine prochaine, **"La Bête Féroce".** 242—6

PARC DOMINION

La Grande Place d'amusement du Canada.

MYRTLE C. BYRNE & CO., Champions tireurs à la Carabine, THE NORINS

Dans un plongeon sensationnel et de fantaisie.

Admission 10c. Enfants 5c.

207—n

PARC SOHMER

(Tous les jours, à 3 p.m. et 8 p.m.)

Vaudeville, Musique, Etc, Etc,

ADMISSION 10c. ENFANTS 5c.

243—6 E

BENNETT THEATRE

Deux représentations par jour, 2 et 8 p.m.

SEMAINE DU 17 AOUT

17—GIRD'S ZOUAVES—17

BURT ET STANFORD

9—GRANDS NUMEROS—9

Prix soirées, 15c, 25c, 50c, 75c; après-midi, 15c, 25c. Excepté samedi. 243—5 E

FRANCAIS Matinée chaque jour

Toute cette semaine, GENARO ET BAILEY, dans le sensationnel mélodrame **"Tony, the Bootblack".**

Prix — 10c, 20c, 30c, 35c et 50c.

Semaine prochaine: **"On Trial for His Life".** 243—6 E

ROYAL — Toute cette semaine Matinée tous les jours.

PAT WHITE AND HIS CAIETY GIRLS

Soirée d'amateurs, chaque vendredi. Semaine prochaine: STROLLING PLAYERS. 243-6

OUIMETOSCOPE

Vues Animées

624 RUE SAINTE-CATHERINE EST.

(Coin Tél. Est 1183. (March. 65).

53—n E

NATIONOSCOPE

Vues animées et concerts. Ouvert tous les jours. 245-n-E

LE CARDINAL GIBBONS

Une dépêche datée de Brunnen, en Suisse, parle de la manière suivante, du passage de l'Eminentissime cardinal archevêque de Baltimore en cette ville:

Le cardinal Gibbons, qui prend quelques jours de repos à la villa de M. Benziger, l'artiste, a bien voulu accorder quelques instants d'entretien à un journaliste, auquel il a dit que l'air de la Suisse lui fait un bien considérable. Son Eminence a aussi fait à certaines questions qui lui ont été posées des réponses qui ont de l'importance.

Ainsi, on a rapporté que le Pape avait discuté avec le cardinal la question de la campagne présidentielle aux Etats-Unis et avait exprimé l'espoir que tous les catholiques américains travailleraient au succès de M. Taft. Le cardinal a dit à ce sujet:

"Vous pouvez être assuré qu'il n'y a pas un mot de vrai dans cette rumeur, malgré l'intérêt que le Saint-Père porte aux affaires religieuses d'Amérique, et en dépit de la haute estime en laquelle il tient M. Taft, il ne voudrait jamais intervenir ou exprimer une préférence pour un côté ou pour l'autre dans les affaires politiques."

Son Eminence a aussi parlé du modernisme en ces termes: "Nous n'avons rien à craindre, aux Etats-Unis, de ce qu'on appelle le modernisme, pour la raison que, autant que je puis savoir, il n'y existe pas, ou, s'il existe, ce n'est que dans quelques très rares localités."

Parlant de la France, Son Eminence dit: "Je ne puis que répéter ma protestation contre les méthodes employées par l'Etat pour opprimer l'Eglise et la priver de ses droits de propriété. L'église a fait la France ce qu'elle était quand elle était grande, et par conséquent, il semble plus extraordinaire, et l'ingratitude n'en semble que plus grande, que le gouvernement refuse maintenant à l'Eglise les droits, les privilèges et les libertés qui appartiennent à tous les citoyens."

LE "PERE CLEMENT"

Hier, Messieurs de Saint-Sulpice ont conduit le "Père Clément" à sa dernière demeure.

Les générations de prêtres qui sont passées au Grand Séminaire de Montréal, depuis plus de 60 ans, ont connu le vieux défunt. Elles apprendront avec regret sa descente dans la tombe.

Depuis plusieurs années, le vieillard, devenu moins ingambe, était un modèle de régularité aux offices religieux, au Grand Séminaire. Il édifiait les jeunes qui font leurs études théologiques.

Après quelques jours de maladie, le "Père Clément" s'est pieusement éteint, à l'Hôtel-Dieu.

Hier donc, a eu lieu la cérémonie de ses obsèques, à Notre-Dame. Plusieurs de ces Messieurs de Saint-Sulpice ont conduit la dépouille mortelle au cimetière, ainsi qu'un grand nombre de ses parents.

LA SANTE DE PIE X

Depuis plusieurs jours des dépêches arrivent de Rome, parlant d'une indisposition dont souffrirait Sa Sainteté. Les dernières, annoncent qu'un simple rhume a empêché le Souverain Pontife de sortir ces jours-ci. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer au sujet de la santé de Notre Saint Père.

Tout de même, ce Souverain dépossédé de ses Etats, occupe joliment l'attention du monde, puisque, à la moindre indisposition, la "Presse Associée" en informe l'univers entier.

AU FOND DU LAC

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Battleford, Sask. 21. — Harry Thibault, qui faisait partie d'une troupe de comédiens, s'est noyé, hier soir, en se baignant dans le lac.

PARC SOHMER

(Tous les jours, à 3 p.m. et 8 p.m.)

Vaudeville, Musique, Etc, Etc,

ADMISSION 10c. ENFANTS 5c.

243—6 E

M. L'ABBE O'BRIEN

Dimanche dernier, M. l'abbé Michael O'Brien, vicaire à la Côte St Paul, a annoncé à la grand'messe que Mgr l'archevêque de Montréal l'avait nommé vicaire de l'église de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Immédiatement après son ordination, il y a de cela 19 mois, M. O'Brien avait été choisi comme vicaire de la Côte St Paul. Il s'est acquis la sympathie de la population et



M. l'abbé Michael O'Brien, le nouveau vicaire de Notre-Dame du Bon Conseil.

ce, à un degré tel que les citoyens n'ont pas voulu le laisser partir sans lui donner un souvenir de leur affection. Mercredi soir plusieurs paroissiens importants lui présentaient une bourse bien garnie, en même temps que leurs souhaits de bonheur et de longue vie encore.

M. O'Brien est parti hier soir pour aller prendre possession de ses fonctions nouvelles.

PAS DE CHANCE !

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 21 — Hier matin, une jeune enfant, fille de M. Gaudiose Julien, de Saint-Sauveur, a été victime d'un triste acident.

La pauvre petite, en regardant dans la cour par une fenêtre, tomba d'une hauteur de 15 pieds sur une boite d'emballage.

Le médecin n'a constaté aucune fracture, mais la petite souffre de plusieurs blesures internes.

EN VOYAGE

M. Richmond Dean, gérant général de la "Pullman Car Co.", de Chicago, et M. L. S. Hurgerford, surintendant général, ont quitté Montréal hier où ils étaient venus en voyage d'affaires auprès des autorités du Grand Tronc et du Grand Tronc Pacifique.

SYMPATHIES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

L'Assomption, 21 — A une assemblée spéciale des membres de la fanfare de la ville de l'Assomption, il a été proposé par Philippe Rho, secondé par Médéric Vézina et adopté à l'unanimité que des résolutions de condoléances soient votées à l'occasion de la mort de Olivier Harbour, père de Wilfrid et de Rodolphe Harbour, membres de la fanfare.

Proposé et adopté aussi que copies des présentes soient envoyées à la famille et aux journaux.

NOMINATION

M. H. H. Brewer vient d'être nommé surintendant du Grand Tronc Pacifique.

MAISONS D'EDUCATION

COURS LEBLOND ET DE BOISSIEU

88 St. Denis.

Le plus ancien cours fondé au Canada pour la préparation à tous les examens: droit, médecine, art dentaire, pharmacie, école polytechnique, etc. Etudes classiques rapides. Succès constant. S'adresser 88 St Denis ou le soir, 476 rue Dorchester Est. 242—26 A

International Business College

198 Sainte-Catherine Ouest

REOUVERTURE LE 17 D'AOUT

Cours commercial, sténographie, clavigraphie et télégraphie. Toutes matières enseignées par des experts, d'après les METHODES les plus NOUVELLES. Attention toute spéciale à l'enseignement PRATIQUE de L'ANGLAIS. Une visite nous est toujours agréable. Prospectus sur demande. Tél. Main 309. — ANGUS CAZA, directeur. 234—n

ACADEMIE MARCHAND

. . Dirigée par . .

Mademoiselle Bibaud

128 SAINT-HUBERT

Réouverture des classes, le lundi, 31 août. Inscription des nouvelles élèves, tous les jours, de 10 hrs à 5 hrs. A 244-11

BEAUX ARTS

Les Classes de l'ASSOCIATION DES ARTS, 23 carré Phillips, pour 1908-09 seront ouvertes comme suit:

MODELE VIVANT, ANTIQUE et COMPOSITION, 12 octobre.

PEINTURE, d'après modèle drapé, 4 novembre.

CLASSES ELEMENTAIRES, 1 octobre.

Pour détails, s'adresser au secrétaire. A 245—25

INSTITUT STENOGRAPHIQUE ET COMMERCIAL ELIE

490 Ste Catherine Est, Montréal

STENOGRAPHIE, clavigraphie, correspondance, COMPTABILITE moderne. COURS PREPARATOIRE pour élèves de 13 à 16 ans, ou qui ont été négligés.

SPECIAL: Conversation anglaise. Bas prix. Résultats sûrs et rapides. 245—3 A

Collège Saint-Joseph

GRANBY, P.Q.

La rentrée des classes est fixée au jeudi, 3 septembre. Références: M. Jos. Beaulieu, 125, Champ de Mars, Montréal. Prospectus envoyé sur demande adressée au Rév. Frère Directeur du Collège Saint-Joseph, Granby, P. Q. A 243—15

Mont St Bernard

SOREL, P. Q.

Cours Commercial Complet

RENTRÉE : JEUDI, 3 SEPT.

A 243—16

Le Collège de Stanstead

est une école résidentielle pour garçons et filles. Cours commercial et de musique complets. On apporte un soin spécial à la préparation des élèves pour les examens de McGill. Les élèves français ont toute les facilités d'apprendre à parler anglais. Ouverture des classes le 3 septembre.

Ecrivez et demandez un prospectus.

GEO. J. TRUEMAN, M. A., Principal,

240—21 A Stanstead, Qué.

COLLEGE DE L'ASSOMPTION

La rentrée des élèves aura lieu

MARDI le 1er septembre prochain.

246—11 A

Séminaire de Ste Thérèse

Cours classique et cours commercial. La rentrée est fixée au mercredi, 2 septembre. A 7,11,14,18,21,25,28,1

COLLEGE DE MONTREAL

841 Ouest, rue Sherbrooke

MONTREAL, CANADA.

La rentrée est fixée au jeudi, 3 septembre. 17,19,21,24,26,28 E

ACADEMIE, ci-devant de MADAME HOGUE.

No 430 rue Rachel. L'entrée des élèves aura lieu le 31 août. L'ouverture des classes se fera le 1er septembre prochain.

Cours complet pour jeunes filles, anglais, français, piano, ouvrages manuels, etc. 21,22,28,29

PERSONNEL

M. F. V. Lafond, du bureau du shérif, et Mme Lafond, sont de retour à Montréal après trois semaines passées en voyage sur les deux côtes du bas du fleuve. Les touristes se sont rendus à Gaspé d'abord; puis, traversant le Saint-Laurent, ils sont allés visiter les régions du Lac Saint-Jean. Ils ont aussi passé à Tadousac et à Chicoutimi.

PERSONNEL

M. J. B. Bouchard, notaire, est parti aujourd'hui pour Notre-Dame de Stanbridge; il y'a passera quelque temps avant d'aller ouvrir son bureau à Bedford.

A LA GARE

Hier matin on remarquait à la gare Bonaventure des wagons des compagnies de chemin de fer de Baltimore et Ohio et Missouri, et Kansas et Texas dont les officiers sont en visite à Montréal.

PERSONNEL

M. A. F. Haché, de Meteghan, délégué à la convention des Artisans, est parti à midi pour retourner dans ses foyers.

IL DONNE SA DEMISSION

M. A. O. Winters, surintendant général du G. T. P. dans l'ouest a donné sa démission.

NAVIGATION



CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New York au Havre-Paris, (France)

Départ chaque jeudi à 10 hrs. a.m.

*LA TOURAINE . . . . 27 août
*LA GASCOGNE . . . . 3 septembre
*CHICAGO (Supplément) 5 septembre
*LA PROVENCE. . . . . 10 septembre
*LA LORRAINE . . . . 17 septembre
*LA SAVOIE . . . . . 24 septembre

*Paquebots à deux hélices.

Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. n

Voyages en EUROPE, aux ANTILLES sur la MEDITERRANEE.

Voyages d'Hiver au MEXIQUE, à CUBA et aux INDES OCCIDENTALES.

Ligne Allan, C. P. R., Dominion, Cie Gén. Transatlantique, Ligne Fabre, Elder-Dempster, R. M. S. P. Co., White Star, Red Star, etc., etc.

Listes de départs, prix, plans et tous renseignements à L'Agence Générale des Voyages, 13 Boulevard St Laurent. Tél. Main 4097. Bureau à Paris, 5 rue de Rome. (vis-à-vis le Comissariat Canadien). 40—n

OTTAWA RIVER NAV. CO.

STEAMERS DE LA MALLE entre

MONTREAL et OTTAWA

Excursion à Carillon, $1

Prenez le train de 8 a.m. pour LACHINE

RAPIDES { Hudson, par le C. P. R., 1.30 p.m.; retour par bateau, $1.00. Ste Anne, C. P. R. ou G. T. R., 1.30 p.m.; retour par bateau, 80c. Lachine, G. T. R., 5 p.m.; retour par bateau, 50c.

Bureau principal, 165 rue Communes. Tél. Main 1029.

Bureaux des billets, 137,-128 et 178 rue Saint-Jacques; hôtel Windsor; G. T. R., gare Bonaventure et Saint-Henri. 224—n

R & O NAV. CO.

Bureau des billets de la Ville, 128 rue St Jacques, vis-à-vis le bureau de poste.

LIGNE PANORAMIQUE DE L'AMERIQUE

LIGNE MONTREAL-TORONTO (vià les Mille Isles et Rochester, N. Y.) — tous les jours, excepté le dimanche, à 12 heures, midi.

LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON, (vià les Mille-Iles et la Baie de Quinté) — Le vapeur "Belleville" part tous les vendredis à 7.00 p. m. Bas prix spéciaux sur cette ligne.

LIGNE MONTREAL-QUEBEC. — Tous les jours, à 7 p. m.

LIGNE QUEBEC-SAGUENAY. — De Québec, tous les jours à 8.30 a. m. 199-1mMJv—n



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

SOUMISSION

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant à l'endos "Soumission pour édifice de magasins et bureau Rivière-du-Loup", seront reçues jusqu'à et y compris mardi, 1er septembre, 1908, pour la construction d'un édifice en brique avec fondation en béton à la Rivière-du-Loup, P. Q.

On pourra voir les plans et devis au bureau du chef de gare, Rivière-du-Loup, P.Q., et au bureau de l'Ingénieur en chef, Moncton, N. B., endroits où l'on pourra se procurer les formules de soumission.

On devra se conformer à toutes les conditions du devis.

D. POTTINGER, Gérant général.

Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 14 août, 1908. 246-9

HOMMAGE A UN DES NOTRES

M. SUZOR-COTE DECORERA LA MAISON D'UN MILLIONNAIRE DE NEW YORK.

M. A. Suzor-Côté, l'artiste canadien bien connu, a été engagé par M. Thomas F. Ryan, le millionnaire new-yorkais, pour peindre plusieurs panneaux décoratifs dans sa maison d'été d'Oak Ridge, Virginie, d'après les paysages du pays.



M. A. Suzor Côté, artiste-peintre.

Il est inutile de faire ici l'éloge de M. Suzor-Côté, dont l'oeuvre est si favorablement connu dans le monde des amateurs de belle peinture.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE MOISSONNEURS AU NORD-OUEST CANADIEN,

Le 27 Août, et les 1, 2, 14 et 18 Septembre,

$10.00

A MOOSEJAW ET A L'EST.

Prix proportionnellement bas pour au delà, y compris Macleod, Calgary et Edmonton.

PROMENADES—FIN DE SEMAINE

CALEDONIA SPRINGS $2.10
KNOWLTON $2.10
SAINTE-AGATHE $2.00

Et plusieurs autres endroits enchanteurs, billet bon pour partir le samedi et le dimanche et bon pour revenir jusqu'au lundi suivant.

EXPOSITION DE TORONTO

Septembre 5 et 7. . . . . $ 7.00
Septembre 4, 6, 8, 9, 10. . . . . 10.00
Limite de retour, 15 septembre 1908.

EXPOSITION de SHERBROOKE

Septembre, 2 et 3 . . . . . $2.40
Août 29, 30, 31; Sept. 1, 4 et 5 . . . $3.20
Limite de retour, sept. 7, 1908.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, 129 rue Saint-Jacques, près du Bureau de Poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursion de Moissonneurs

Vià Chicago et Duluth, à

WINNIPEG

et aux points de l'Ouest, jusqu'à Kamsack et Swan River, Saskatchewan, inclusivement,

$10.00

et 1 cent le mille additionel jusqu'à Edmonton et les points intermédiaires.

Ces excursions auront lieu le 27 août, les 2 et 14 septembre 1908. Retour le 30 novembre. Si le certificat atteste un service de 20 jours comme employé de ferme, des billets seront vendus à Winnipeg où à tous les autres points de l'Ouest, jusqu'à Kamsack et Swan River inclusivement pour $18.60 et à $23.50 d'Edmonton plus 1 cent par mille additionel, jusqu'à Kamsack et Swan River.

Taux Réduits

EN VIGUEUR DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 1908 INCLUSIVEMENT

Billets de seconde classe pour colons de Montréal à

SEATTLE, VICTORIA, VANCOUVER, PORTLAND. $52.70
SAN FRANCISCO, LOS ANGELES. $54.00
MEXICO CITY, MEX. . . . $59.50

Prix bas pour plusieurs autres endroits.

LES WAGONS-LITS POUR TOURISTES

Quittent Montréal les Lundis et Mercredis à 10.30 p.m., pour les passagers ayant des billets de première ou de seconde classe pour CHICAGO ET L'OUEST jusqu'à la Côte du Pacifique.—Un prix nominal est chargé pour les lits qui peuvent être réservés à l'avance.

EXPOSITION DE TORONTO

5 et 7 septembre $7.00
4, 6, 8, 9, 10 septembre 10.00
Retour, limite 15 septembre 1908.
Service des trains — Départ de Montréal, 9 a. m., 9.45 a. m., 7.25 p. m., 10.30 p. m., tous les jours.
Elégant wagon café-salon et wagon salon Pullman sur le convoi de 9.00 a. m. Wagons-lits Pullman sur les convois de nuit.

EXPOSITION de SHERBROOKE

Septembre 2 et 3. . . . . $2.40
Août 29, 30, 31, Septembre 1, 4 et 5. . . . . 3.20
Limite de retour, sept. 7, 1908.
Les trains quittent Montréal à 8.00 a.m. et à 8.15 p.m., tous les jours, à 4.16 p.m., excepté le dimanche.
Un train spécial quittera Montréal à 7.20 a. m. le 2 septembre pour Sherbrooke. Au retour, des trains spéciaux quitteront Sherbrooke à 10.30 p. m. les 2 et 3 septembre pour Montréal, arrêtant à toutes les stations intermédiaires.

Agréables Voyages de Fin de Semaine

Billets bons pour partir le samedi et le dimanche, et revenir le lundi suivant pour divers endroits.

BUREAUX DES BILLETS EN VILLE: 130 rue Saint-Jacques. Tél. Main 460 et 461, ou à la gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

HORAIRE D'ETE

7.30 A.M. | Lévis, Québec, Murray Bay, Rivière du Loup, Cacouna et Petit Métis. Dimanche excepté.

EXPRESS MARITIME

MIDI | Lévis, Québec, Rivière du Loup, Campbellton, Moncton St Jean, Halifax et Sydney. Ce train a communication directe à Truro pour Sydney et Terreneuve. Samedi excepté.

N. B. — Le samedi ce train ne va que jusqu'à Rivière du Loup.

4.00 P.M. | St Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et stations intermédiaires. Dimanche excepté.

OCEAN LIMITED

7.30 P.M. | Lévis, Québec, Murray Bay, Riv. du Loup, Matapédia, Campbellton, Moncton, St Jean, Halifax et l'île du Prince Edouard. Samedi excepté.

11.45 P.M. | Train de nuit pour Lévis et Québec. Les passagers peuvent occuper le wagon-lit à partir de 9 heures. Dimanche, ex.

BUREAU DES BILLETS 141 rue St Jacques. Tél. { Bell Main 461 / Marchand 2911

H. A. PRICE, A. G. des P.s. GEO. STRUBBE, Agt. des billets. 229—n

CLUB MORIN

Les membres des divers comités du Club Morin sont priés de se réunir, le dimanche, 23 août courant, à 2½ heures p.m., précises, au bureau du président, au Club Cartier, 45 Saint-Vincent.

But de l'assemblée: L'organisation de l'excursion annuelle.

VICTIME DE L'ONDE

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Winnipeg, 21. — Tout espoir est perdu sur le sort de Mlle Edith Turnock, et de MM. Herbert Lamoureux et David McGifford, qui, dimanche, étaient allés faire une promenade en yacht, sur le lac Winnipeg.

Achat Spécial de Nouvelles Ruches Blanches, Noires et dans les Jolies Couleurs de Rose, Nil, Azur et Mauve

Bel assortiment au choix. Valeurs régulières 25c, 29c et 35c. Spécial, samedi 15c

Achat spécial de ruches de cou, dans de jolies boîtes, 5 par boîte, blancs et couleurs assorties. Valeurs régulières 25c, 29c et 35c. Pour, la boîte 19c

W. H. Scroggie Limited

RAYON DES CEINTURES

Deux lignes spéciales achetées à des conditions exceptionnelles.

LOT 1.

Comprenant ceintures en élastique, noires et marine seulement, agrafes dorées ou en acier, avec glissoire au dos. Régulier 50c . . . . Pour 25c

LOT 2.

Ceintures en élastique de soie noire, avec agrafe et glissoire noires. Valeur $1.00, pour 59c

UN LOT DE BONNES OCCASIONS ICI

Costumes - Blouses. Régulier $1.98 et $2.25. Pour $1.49

Jupes Lavables. Régulier 98c. Pour 45c

Toile. Régulier $2.39. A écouler à $1.98

20 douzaines de Blouses en Linon. Régulier $1.29. A écouler à 89c

Les Ventes Commenceront à 8 a. m. Précises

Pour la vente de samedi, remarquables valeurs en fait de broderies suisses.



Nous sommes heureux d'annoncer un autre achat très spécial de broderies suisses, comprenant bordures et insertions pour convenir, toutes les largeurs, de 3 à 15 pouces de large.

C'est un autre cas où l'on voit l'influence de l'argent comptant. Ce sont des marchandises qui ont été achetées en douanes et ceux qui les avaient achetées ne pouvaient les retirer, vu la rareté de l'argent. Les manufacturiers nous les offrirent à grosse perte plutôt que de les faire expédier de nouveau en Suisse. Leur valeur régulière varie de 8c, 10c, 12c, 15c, 19c et 25c.

LOT 1 A 5 CENTS.
Valeurs de 8c à 15c.

LOT 2 A 8 CENTS.
Valeurs de 15c à 25c.

ETOFFES A ROBES A 39c

Nn assortiment considérable d' étoffes à robe ordinaires et de fantaisie, pour robes d'écolières, costume s, jupes séparées, blouses, etc., comprenant :

Tweeds importés de fantaisie.
Cachemire français de couleur.
Taffetas français crème de 47 pouces.
Serge étamine marine.
Serge marine à manteaux.
Châlys de fantaisie à dessins de bordure, de pois et de fleur.
Cachemire noir.
Serge étamine noire.
Serge noire à manteaux.
Etc., etc.

39c

AU RAYON DE LA FLANELLE

200 pièces de flanellette pour sous-vêtements de dames et d'enfants.

Flanellette à raies de fantaisie
Flanellette saxonne unie
Flanellette Domet unie

10c

100 pièces de wrapperette de fantaisie, de couleurs pâles et foncées ; effets de pois, de fleurs et de raies, pour kimonos de dames, robes d'intérieur, etc.

Swansdown de fantaisie pour kimonos, peignoirs de dames, etc. Un beau tissu doux, serré et léger. Couleurs : azur et blanc, cardinal et blanc, marine et blanc, vert et blanc, etc., etc. Ce drap se vend régulièrement 20c. Notre prix spécial, pour samedi, la verge 15c

Les grandes occasions de la saison seront offertes samedi à 8 a. m.

De grands préparatifs ont été faits pour faire de cette vente la plus grande et la plus efficace de la saison. Chaque section de ce magasin vous offrira des marchandises supérieures à des prix d'occasion. Toutes les marchandises annoncées seront en vente à 8 a.m. Ceux qui viendront de bonne heure auront le meilleur choix.

COMME D'HABITUDE, LES MAGASINS FERMENT LE SAMEDI A 1 P.M.

Bols en cristal taillé valant $1.75 pour 99c

Seulement 6 douzaines de plats à fruits, rose et bleu, et bols en cristal taillé, sur base à quadruple placage en argent pur garanti. Régulier $1.75, samedi. . . . 99c

Sacs tour - de - poignet de $1.50 pour 69c

Un lot de sacs tour de poignet pour dames, monture et cuir de la meilleure qualité, quelques-uns avec bourse et porte-carte, etc. Ce sont des échantillons de fabricants valant régulièrement jusqu'à $1.50. Samedi. . . . 69c

Couteaux et fourchettes en argent pour $1.25 la doz.

Services combinés de coutellerie à triple placage, garanti argent pur, et la meilleure qualité d'acier. ½ doz. de couteaux et ½ doz. de fourchettes, grandeurs pour la table ou le dessert. Rég. $2.00 la doz. Samedi. . $1.25

On peut se procurer rien que les couteaux ou rien que les fourchettes. En vente au rez-de-chaussée.

Cabarets et Brosses Japonaises à miettes

Une quantité limitée de 2 grosses de cabarets et brosses à miettes, avec dessus artistiques, lavables. Petites dimensions. Rég. 25c. Samedi . 15c

Plus grands. Rég. 59c. Samedi. 37c

Section des Occasions, 3ème Etage

Une grande vente d'écoulement de coupons d'indienne, guingan et mousseline, de 33 pour cent à 60 pour cent de réduction. Les longueurs sont de 3 à 8 verges. Prix réguliers 12½c, 15c, 19c et 25c la verge. Samedi, à écouler à, la verge. 9c

Serviettes de Bain à 19c

Très grandes serviettes de bain, grises, à rayures rouges. Régulières 25 cents et 30 cents. Spécial, chacune. 19c

Bas de Soie pour Dames, 49c

Bas de dames en soie filée, en soie plissée et en beau fil de Lille, grandeurs désassorties, couleurs : rose, azur, marine, cardinal, devant brodé et à raies de fantaisie. Prix réguliers $1.00 à $1.50. Samedi matin, la paire. . . . 49c

Bas de dames en beau Lille de soie et en coton maco, couleurs unies, en dentelle et à raies de fantaisie, grandeurs désassorties. Prix réguliers 35c à 75c. Samedi matin, la paire. . 25c

Bas de dames en coton uni et ajouré, et en fil de Lille, grandeurs désassorties : tan, blanc, rouge et noir. Prix réguliers 25c et 35c. Samedi matin. 19c

19c auront un grand pouvoir d'achat au Rayon des Menus Articles.

Peignes de face et de chignon, dos très bien finis et dents grillées à la main, quelques-uns unis, d'autres ornés de brillants. Valeurs 25c à 35c. Samedi 19c

Sous-bras légers spéciaux de "Scroggie", doublés des deux côtés, sous-bras parfaitement recommandables, grandeurs 1, 2 et 3. Régulier 15c. Spécial, 2 paires pour. . . . 19c

Bourrures de cheveux

Bourrures de cheveux ne se déformant pas, superbement ondulées, formes inclinées les plus nouvelles. Régulier 15c. Aussi rouleau à cheveux de 12 pouces, ondulations Marcel, recouvert de résille, avec fil métallique passant au centre pour donner la forme voulue. Spécial, 2 pour. . . 19c

Chaussures à bon marché samedi matin seulement

Bottines à lacets en chevreau noir, semelles excédantes, pour jeunes filles. Points 11 à 1½. Régulier $2.25, pour. . . . $1.59

Pantoufles en chevreau noir ou chocolat, pour fillettes. Points 11 à 1. Régulier $1.75, pour. . . . 95c

Sandales pour fillettes et enfants. Semelles légères ou pesantes. Points de 8 à 10½, de 11 à 1. Réguliers $1.00 et $1.25, pour. . 69c

Souliers blucher en cuir verni ou tan, talons spring, pour enfants. Points 8 à 10½. Régulier $1.50, pour. . . . 95c

Bottines de course pour garçons nets. Points 10, 11 et 12. Régulier $1.00, pour. . . . 50c

Magnifiques fleurs à 12½c

Rayon des Chapeaux

Au commencement de la saison, ces mêmes fleurs se vendaient 25c et 39c. Samedi, vous pourrez choisir dans le lot à. . . 12½c

Gants en Lille à 15c

Gants en Lille de dentelle noir, longueur au coude, seyant à la perfection, coutures finies, pour dames. Rég. 39c, pour. . 15c

Camisoles Suisses à côtes pour Dames, 29c

Belles camisoles en coton et en Lille suisses à côtes, pour dames ; manches courtes ou sans manches, quelques-unes avec empiècements brodés. Rég. 40c, 45c et 50c. Samedi, chacune . . 29c

Valises à des prix d'Ecoulement

Ligne spéciale de valises au 3e étage.

28 pouces. Rég. $1.90. Spécial. . . . $1.59
32 pouces. Rég. $2.40. Spécial. . . . $1.99
36 pouces. Rég. $2.90. Spécial. . . . $2.59
40 pouces. Rég. $3.40. Spécial. . . . $2.99

Rayon des Tapis linoléums

5 Offres Spéciales

Samedi, nous offrirons cinq lignes à des prix d'écoulement, sans égard au prix coûtant.

37 rugs de Bruxelles, 27 x 54, bords cousus. Rég. $1.00. Samedi. . . . 53c
134 rugs en Tapestry, 22 x 48. Rég. 73c. Samedi. . . . 39c
50 rugs en natte de Chine, 36 x 72. Rég. 68c. Samedi 35c
39 rugs moraviens, 26 x 72. Rég. 98c. Samedi 83c
1 lot de grands coupons de linoléums de 35c à 45c la verge. Samedi, la verge. . . 23c

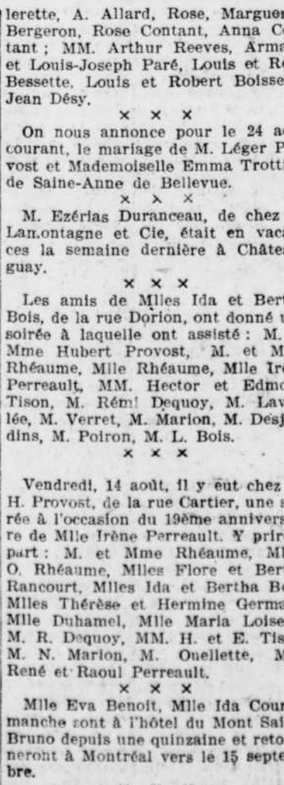
Jupons en Batiste



Jupons de dames en batiste de bonne qualité, 2 styles, large volant de linon, garnis de remplis à points d'ouriet et deux groupes de petits plis, finis avec broderie de six pouces. Régulier, $1.15 et $1.25. Samedi. . . . 98c

Robes de nuit en batiste pour dames, encolure haute, empiècement carré avec quatre rangs d'insertion de dentelle et groupes de plis garnis de dentelle à l'encolure et aux manches. Régulier 75c. Samedi pour 59c

Vêtements d'une valeur qui sollicite l'attention



Nous n'avons pas oublié les hommes dans la vente de samedi. Quand vous achetez des vêtements ici, vous n'êtes pas seulement rassuré sur le tissu, mais sur la qualité et le style. Pour samedi, nous attirons l'attention spéciale sur deux lignes particulières de complets d'hommes. Complets en drap de vigogne, serges et worsteds noirs anglais, strictement pure laine, pour hommes, parement simple et double. Ces complets sont confectionnés par les ouvriers les plus expérimentés, les doublures et les garnitures sont ce qu'il y a de mieux. Régulier $12.00. Samedi matin seulement $5.79

Complets à 3 articles en tweed, en tissu anglais et écossais, 3 articles, taillés d'après les styles les plus nouveaux et finis à la perfection, pour hommes. Régulier $12.00, pour $9.99

Chapeaux de feutre pour hommes $1.49

Chapeaux de feutre noirs, pour hommes, formes les plus nouvelles. Régulier $2.00 et $2.50. Samedi matin seulement $1.49

Samedi sera une journée active dans notre rayon d'articles pour hommes

Plusieurs bonnes lignes que nous avons marquées à des prix si bas qu'une vente rapide en est assurée.

Chemises de négligé avec manchettes, tous les points, pour hommes. Régulier $1.00 et $1.25 . . . . . 69c

Chemises à devant dur ; blanches et de couleur, pour hommes. Quelques-unes sont un peu salies par la manipulation. Régulier $1.00 et $1.25, pour 69c

Sous - vêtements Poroskit, pour hommes. Régulier 75c le vêtement, pour 57c

Bretelles pour hommes. Régulier 25c, pour 17c

Boucles pour hommes. Régulier 25c, pour 15c, 2 pour . . . 25c

Chemises blanches de sortie pour garçonnets. Tous les points. Régulier 75c, pour 39c

Caleçons en balbriggan pour garçonnets. Régulier de 30c à 40c, pour 23c

Articles en laine pour garçonnets. Toutes grandeurs. Prix jusqu'à $1.15, pour 41c

Gravures encadrées 29c

On a disposé d'une table spéciale au rayon des articles d'art, au 3ième étage, où l'on trouvera un attrayant étalage de gravures comprenant des sujets hollandais, paysages, scènes de ferme et de canotage, aussi sujets de fruits et fac-similés, têtes à l'aquarelle, encadrés dans des cadres de bois foncé et doré, plusieurs mesurent 12 x 15, quelques-unes sont de bonnes valeurs à 75c. Samedi, seulement. 29c

Une autre table contient de beaux grands sujets encadrés dans des cadres en bois foncé. Splendides valeurs à 25c. Samedi, seulement. 18c

Petits lits combinaison de $2.95 pour $1.89

Appropriés pour élèves de pensionnat, etc., et d'utilité constante à la maison, monture en bois dur, sommier à ressorts en spirale, montés sur bandes d'acier, forte entre-doublure en duck, couverture en fort coutil artistique. Valeur régulière $2.95 chacun. Samedi matin, spécial. $1.89

Couvertes de flanellette de $1.15 pour 77c

Couvertes de flanellette blanche de la meilleure qualité, grandeur 10-4 ou pour lit simple, choix de bordures roses ou bleues, valeur régulière $1.15 la paire. 100 paires samedi matin, à, la paire. 77c

Merveilleuses valeurs au sous-sol

Assiettes souvenir de la célébration du tricentenaire de "Québec". Régulier 50c. Samedi, seulement. . . . 19c

Bassins blancs ordinaires, convenables pour légumes, bois à salade ou à mélange, la chose la plus commode dans la cuisine : 8 pouces. . . . 8c

9 pouces. . . . 13c

Presse-citron en verre, grands. . . . 8c

Vases en crisial clair de 14 pouces de haut. . . . 15c

Table de porcelaine de fantaisie, huiliers, bols à fruit, tasses et soucoupes, assiettes, plats à bonbons, plats à olives, sucriers, pots à crème, pour. . . . 15c

Merveilleuses valeurs au sous-sol

Seaux à eau galvanisés, quelque légère imperfection. Régulier 25c, pour écouler. . . . 12½c

Poêles à pétrole, parfaits, à une mèche. Régulier $1.15, pour écouler. . . . 87c

Poêles à pétrole, 3 mèches. Régulier $1.29. Pour. . . . $1.07

Poêles à gaz, pour toute chambre. Chacun. . . . 40c

Taffetas indéchirable de 50c pour 39c

La quantité en est limitée, seulement 850 verges de cette soie indéchirable, une variété de magnifiques nuances, beau tissu uni, nuances de rose, azur, vieux rose, gris ardoise, cardinal, grenat, myrte, brun, mousse, marine, noir, etc. Cette soie est appropriée pour jupons, doublures de robes, doublures de manteaux, blouses, etc. Régulières 50c la verge. En vente samedi, pour. . . . 29c

Voile de 25c, 35c et 40c pour 10c

Nous avons reçu une autre très grosse consignation de voile. L'assortiment comprend des centaines de pièces au choix, pas une seule verge ne valant moins de 25 cents. Noir, blanc, marine, pie, gris, vert et pourpre, à mailles unies et de fantaisie, avec pois de chenille petits, moyens et gros ; fish net uni et double, avec ou sans pois ; voile pour le teint et une grande variété d'autres nouveaux dessins et à effets. Spécial. . . . 10c

Offres spéciales pour samedi matin au rayon des épiceries

Jambon cuit, tranché à la machine, pour, la livre. . . . 27c

Très grandes bouteilles de cornichons mélangés — importés. — Prix régulier 35c, pour. . . . 25c

Jus de citron Badger, cordial et Lemon Squash, en bouteilles d'une pinte — importé. — Prix régulier 35c, pour. . . . 25c

Musique Instrumentale 15c.

Sugar Plum, Two-Step.
Raggetty Rag.
Footlight Flashes, Marche.
The Minute Man, Two-Step.
Our Gallant Boys, Two-Step.
San Pedro, Two-Step.
Knights and Ladyes, Valse.
Fairy Queen, Intermezzo.
Golden Rod, Intermezzo.
Cosette, Parisian Novelty, Marche Two-Step.
Coronation, Valse.
Egyptian, Valse.
Ivanhoe, Intermezzo.
Violetta, Two-Step.
Moonface, Two-Step.
Dancing Eyes Three Steps.
Sweet Sixteen, Marche.
Fine and Dandy, Two-Step.

Jolies Toiles Irlandaises

Nous venons de recevoir d'un des plus grands manufacturiers de Belfast, Islande, une consignation considérable de napperons à cabaret, dessus de bureau, doylies, etc. Nous les avons marqués à prix spéciaux, pour samedi. Ils sont tous ourlés uniment. On peut se procurer une parure complète assortie.

Dessus de bureau, 18 x 36. . . . 35c
Dessus de bureau, 18 x 45. . . . 45c
Dessus de buffet, 18 x 60. . . . 55c
Dessus d'oreillers, 32 x 32 . . . 75c
Napperons à cabaret, 18 x 27. . . . 29c
Centres, 18 x 18. . . . 29c
Centres, 20 x 20. . . . 29c
Doylies, 6 x 6. . . . 5c et 7c
Doylies, 9 x 9. . . . 12c

Spécial pour samedi matin seulement.

LA FIN DES DELIBERATIONS

Les délégués de l'Alliance Nationale ont terminé hier leur convention annuelle,

A SHERBROOKE

Les séances se terminent par l'élection de tous les principaux officiers-généraux.

LA DERNIERE SEANCE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 21. — Les nombreux délégués de l'Alliance Nationale, en convention à Sherbrooke, se réunissent chaque jour au Monument National, pour tenir leurs assemblées.

La discussion se fait paisiblement. Il n'y aura pas de grands changements dans la constitution, qui paraît bonne, puisque jusqu'à aujourd'hui elle a produit de si excellents résultats.

Les membres de l'Alliance Nationale se chiffrent aujourd'hui au nombre de 20,000.

Malgré les changements importants faits à la constitution de 1906 et à la crise financière, le nombre des membres a augmenté de 2,200 et quarante-neuf cours nouvelles ont été formées.

Voici quelques noms parmi les délégués : Alex. Prud'homme, Montréal; A. Lefrançois, St Hyacinthe; l'abbé F. X. Rabeau, St Lambert; l'abbé chanoine Gauthier, cathédrale de Montréal; N. L. Vincent, de Richmond; l'abbé F. M. Rousseau, Saint-Cajetan.

L'excursion qui a eu lieu à North Hatley a été couronnée du plus grand succès. La température étant idéale et l'enthousiasme était proportionné à la circonstance.

Le succès de l'excursion est dû en grande partie aux efforts infatigables de l'orgainsateur, M. L. A. Dufresne.

Les excursionnistes furent reçus par la fanfare de North Hatley, sous la direction de M. le professeur Turcotte.

Le trajet accompli sur le lac fut des plus joyeux. Il y eut musique, et les belles voix de plusieurs excursionnistes ravirent nombre d'auditeurs.

L'arrivée à Glen Villa eut lieu à 7.45 heures. Durant le repas, il y eut orchestre. A cause du retard, les discours furent supprimés. Le retour à Sherbrooke eut lieu à 11.20 p. m.

Le Dr Worthington, incapable d'assister à l'excursion, a écrit à l'organisateur une lettre d'excuse.

La clôture de la convention a eu lieu hier. Cette convention a eu le plus grand succès et donnera un bon élan à la marche déjà rapide de la société. L'assistance était nombreuse et un vif intérêt fut manifesté par tous les délégués.

Avant la séparation des délégués, il y eut élection des nouveaux dignitaires:

Président: M. Lavallée; 1er vice-président, M. le docteur Bélque, de Magog; 2me vice-président, M. F. C. Laberge; secrétaire, M. L. J. Papineau; trésorier, M. A. Saint-Cyr; médecin en chef, M. le docteur F. Cypihot; aviseur légal, M. S. Beaudin; directeurs: MM. A. H. Godin, E. Brossard, M. Marchand, F. Fauteux, A. Dorais M. P.

La prochaine convention aura lieu à Montréal.

L'Alliance Nationale compte aujourd'hui parmi les premières de nos sociétés de secours mutuels.

Les ramifications s'étendent non seulement dans cette province, mais bien au-delà de nos frontières. Comme nos autres institutions nationales, elle a commencé ses opérations sur une bien petite échelle. Mais avec le travail persévérant de ses fondateurs, elle est parvenue à occuper un rang qui lui fait aujourd'hui grand honneur.

CLUB BOURASSA SECTION DUVERNAY

Les membres de la section Duvernay du club Bourassa qui ont en mains des listes de recrutement sont priés de les faire signer sans retard, par ceux de leurs amis qui veulent devenir membres du club ; car toutes les listes devront être remises au secrétaire, pas plus tard que dimanche prochain, le 23 courant.

L'élection du conseil d'administration aura lieu la semaine prochaine, probablement mercredi. Nous annoncerons lundi prochain la date exacte de l'assemblée, ainsi que l'endroit où elle se tiendra. Nous comptons que tous les membres se feront un devoir d'y assister.

LE COMITE PROVISOIRE.

LE TRIO BEETHOVEN

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Marguerite Frochlich, pianiste ; le professeur J. B. Dubois, violoncelliste et M. A. Chamberland, violoniste, ont décidé de former un trio de musiciens qui donnera, au cours de la prochaine saison, une série de six auditions de musique de chambre.

Le programme qu'ils ont préparé comprendra les ouvrages des meilleurs auteurs : Beethoven, Mozart, Mendelsohn, Grieg et les auteurs favoris.

Le public se rappellera sans doute les succès remportés par Madame Frochlich, qui a fait une étude spéciale de la musique de chambre sous la haute direction de maîtres tels que Arno Kleffel, et Robert Radeche, de Berlin.

Le seul fait de mentionner les noms de Dubois, Frochlich et Chamberland suffit pour assurer le succès artistique de cette série de concerts.

Nous osons espérer qu'ils rencontreront tout l'encouragement qu'ils méritent et que le succès financier égalera les succès artistiques.

AVIS SPECIAL

Les entrepôts de Pianos et Orgues de Layton Bros, 144 rue Peel, ferment à 1 heure le samedi durant ce mois.

r

ECHOS MONDAINS

M. U.H. Dandurand et sa famille sont de retour à la ville, après avoir séjourné toute la belle saison à Valois.

× × ×

Le Dr Dubeau, de la rue St Denis, est de retour d'Old Orchard Beach où il était allé chercher sa famille, qui a passé la saison à cet endroit.

× × ×

Mlle Chagnon, de la rue Saint-Hubert, est à Upton, chez Mlle Laporte.

× × ×

Mlle Myrtle Miller, de la rue Sussex, après un séjour de quelques semaines à Upton, est de retour à Montréal, en route pour Beauharnois.

× × ×

Mme Jos. Forget, de la rue Bishop, et Madame N. A. Hébert, de la rue Rachel, sont de retour de Cacouna. Elles ont aussi visité la Rivière du Loup et Notre-Dame du Portage.

× × ×

M. J. Prévost, de Maisonneuve, et M. J. Taillon, sont allés passer une quinzaine de jours à Rigaud, chez M. A. Renaud.

× × ×

Mme veuve Désiré Leclair, ainsi que ses enfants, Paul, Jeanne, Lucien, sont revenues d'une promenade de dix jours à Contrecoeur.

× × ×

Mlle Alexina Renaud, de la rue Laval, est pour une quinzaine de jours chez des amies à Oka.

× × ×

Mlle Célinda Tétreault, qui était à St Paul d'Abbottsford, chez des amies est revenue mardi, après une absence de trois semaines, elle a aussi visité St Pie, St Césaire et Farnham.

× × ×

M. H. F. Tétrault, opérateur, fils Félix Tétreault, de St Jean, est parti pour visiter l'Ouest Canadien.

× × ×

Mlles Louise et Maria Payette, sont de retour d'un voyage à Québec, Ste Anne de Beaupré, les chûtes Montmorency et Lévis.

× × ×

M. A. Savaria, de Bouchervllle est à Montréal chez M. A. Dalpé, de la rue Lafontaine Est pour une quinzaine de jours.

× × ×

Mademoiselle Antoinette Décarie, de la rue St André est allée passer une quinzaine à Lavaltrie. Elle sera de retour les premiers jours de septembre.

× × ×

Madame J. Chartrand de la rue St-Denis, est de retour d'un voyage aux eaux salées de Boston, Lowell. Elle repartira cette semaine accompagnée de Mlles Ouimet, de la rue St Denis pour quelques jours à Ste Rose.

× × ×

Madame D. Falcon, et sa fille, Florida sont à Valleyfield, chez M. J. L Courville.

× × ×

Madame Lumina Charest, accompagnée de sa nièce, Mlle Alice Charest, sont pour une quinzaine de jours à Oka chez Madame Ismael Lacroix.

× × ×

Mlle Alma Veuillette, de la rue Champagne est partie pour une semaine à Sorel chez sa cousine, Mlle A. Fleury.

× × ×

M. Théo Goulet, de Goulet Frère, Cie., est parti jeudi pour Boston, Lowell, Manchester, Lawrence, Holyoke, pour passer quelques jours chez des amis.

× × ×

Mlle Eglantine Séguin et sa soeur Emélie, sont revenues de leur promenade à Sherbrooke.

× × ×

Dimanche dernier, M. Ernest Déguire de la rue Workman et Mlle Blanche Labelle, de la rue Des Seigneurs, étaient de passage à Beauharnois accompagnés de quelqu'autres amis.

× × ×

M. Roméo Gaudry, de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville ainsi que M. Calixte Barbeau, de la rue Sanguinet, sont partis jeudi passé pour un voyage d'une quinzaine de jours aux Etats-Unis. Ils passeront par Boston, New-York, Troy, Albany, Buffalo et quelques autres endroits.

× × ×

M. Louis Brunelle et Madame Brunelle, de la rue Iberville, sont à Conception pour une semaine.

× × ×

Mlle Irène Verdon, de Montréal, est à Sorel, chez Mme Richard, pour une huitaine.

× × ×

M. Hector Charland était de passage à Sorel, dimanche, chez Mme Richard.

× × ×

Mlle Emélia Genest, de Montréal, est en promenade à l'Assomption, pour des vacances d'un mois.

× × ×

Mesdemoiselles Clara, Adèle et Léontine Morin, d'Outremont, sont revenues de Montfort.

× × ×

Mlle Clérina Trépanier, de la rue St Charles, est partie pour Vaudreuil où elle passera une quinzaine chez M. D. Poirier. Elle passera aussi par St Polycarpe.

× × ×

Mlle Victoria Daigneault, de la Ville St Paul, est de retour de Québec où elle a passé un mois chez un de ses oncles.

× × ×

Dimanche soir, Mesdemoiselles Fortunat et M.-Anna Lincourt, filles de M. Alfred Lincourt, de St Barthélemi, réunissaient plusieurs amis à l'occasion du passage de leurs cousines: Mesdemoiselles N. Lalumière, de St Hubert; Alice et Blanche Piette, de Montréal; Stéphanie et Eva Paquette, de St Hugues. Durant la veillée il y eut chant, musique, déclamations et jeux de toutes sortes. Des rafraîchissements furent servis. Etaient présents: Mlles Stéphanie et Eva Paquette, Albertine Lalumière, Alice et Blanche Piette, Armandine Clément, de St Cuthbert; Marguerite, Anne-Marie et Théodosia Désy, de l'Isle Dupras; C. Lincourt, de Berthier; M. Sophie Denis, de St Cuthbert; Laura Rouleau, Bella Désy, Mathilde Côté, Cécile Lafontaine, Rosanna et Flora Morand, Zéphirine Hénault, Maria et Musa Lincourt, Augustine et Laurence Comtois, Marie L'Heureux, Messieurs Avila Rouleau, N. P., Jos Laferrière, Alphonse et Hervé Denis, Albert, Arthur et Jos. Rouleau, de St Cuthbert; Alex. Lavallée, E.E.L., Fred Paquin, Philippe Lincourt, de Berthier; J. Barrette, de Montréal; L. Philippe Courchesne, Jos. Cournoyer, P. Emile Désy, P. Sylvestre, de l'Isle Dupas; Charles Archambault, E. E. L., Georges Lafontaine, Omer, Henri, C. Edouard et Auguste Lincourt.

× × ×

Il y eut joyeuse réunion intime mardi dernier chez Mademoiselle Juliette Contant, à la Pointe aux Trembles. Etaient présents : Mlles Alice Boisseau, Juliette, Jeannette et Berthe Paré, Annette Reeves, Eva Collerette, A. Allard, Rose, Marguerite Bergeron, Rose Contant, Anna Contant ; MM. Arthur Reeves, Armand et Louis-Joseph Paré, Louis et René Bessette, Louis et Robert Boisseau, Jean Désy.

× × ×

On nous annonce pour le 24 août courant, le mariage de M. Léger Prévost et Mademoiselle Emma Trottier, de Saine-Anne de Bellevue.

× × ×

M. Ezérias Duranceau, de chez H. Lamontagne et Cie, était en vacances la semaine dernière à Châteauguay.

× × ×

Les amis de Mlles Ida et Bertha Bois, de la rue Dorion, ont donné une soirée à laquelle ont assisté : M. et Mme Hubert Provost, M. et Mme Rhéaume, Mlle Rhéaume, Mlle Irène Perreault, MM. Hector et Edmond Tison, M. Rémi Dequoy, M. Lavallée, M. Verret, M. Marion, M. Desjardins, M. Poiron, M. L. Bois.

× × ×

Vendredi, 14 août, il y eut chez M. H. Provost, de la rue Cartier, une soirée à l'occasion du 19ème anniversaire de Mlle Irène Perreault. Y prirent part : M. et Mme Rhéaume, Mlles O. Rhéaume, Mlles Flore et Bertha Rancourt, Mlles Ida et Bertha Bois, Mlles Thérèse et Hermine Germain, Mlle Duhamel, Mlle Maria Loiseau, M. R. Dequoy, MM. H. et E. Tison, M. N. Marion, M. Ouellette, MM. René et Raoul Perreault.

× × ×

Mlle Eva Benoit, Mlle Ida Courtemanche ont à l'hôtel du Mont Saint-Bruno depuis une quinzaine et retourneront à Montréal vers le 15 septembre.

× × ×

Un joli pique-nique a eu lieu la semaine dernière. Parmi les personnes présentes, on remarquaient : Mlles Ida Courtemanche, Eva Benoit, Laure, Alice, Cyprienne Benoit, Mlles Flo. Léop. Anne-Marie Charron, M. Geo. Smith, M. L. Baillargeon, G. Benoit, N. Cloutier, T. Benoit, M. McHenry, H. McLaren, T. Laframboise, F. Laflamme, etc., etc.

× × ×

Samedi dernier, M. Emile Leclair, marchand de ferronnerie, accompagnait sa soeur, Mlle Bella, à Granby, où ils passeront un mois. Ils se retirent chez leur cousin, M. Ernest Osgood.

× × ×

Mlle Yvonne Duguay, de la rue Chambord, est attendu à St Hyacinthe prochainement, chez Mme J. A. Cadotte. Elle recevra ses amies la semaine prochaine.

× × ×

Mlle M. A. Vaillant, de la rue Parc Lafontaine, est à St Jacques L'Achigan, chez Mme Lesage.

VILLES D'EAUX EN VOGUE

Air des montagnes et de la mer, amusements de toutes sortes, excellents hôtels et très bon service, voilà autant de choses à la disposition de ceux qui vont à la Malbaie, la perle du Saint-Laurent, et à Tadousac, la baie de Naples du Canada. C'est à la beauté naturelle et au climat salubre de ces sections et aux charmants voyages en bateaux de la Compagnie de Navigation R. & O., que l'on attribue la grande augmentation des voyageurs. Pour brochurettes d'hôtel illustrées et livre traitant du tourisme en été s'adresser à Jos F. Dolan, agent des passagers pour la ville, 126-128 rue Saint-Jacques, en face du bureau de Poste. 245-6

CE SOIR

Grande soirée de gala au Parc Sohmer. L'orchestre sur la terrasse jusqu'à minuit. r

BEL EXEMPLE DE PATRIOTISME

Les Canadiens-Français de la ville de Nashua, au cours d'une assemblée monstre, protestent contre l'article injurieux pour leur nationalité que publiait, il y a quelques mois, le "New-York Sun." Des journaux sympathiques.—De vigoureuses improvisations.

Nashua, N. H., 19 — Voici quelques détails de la manifestation qui a eu lieu dans la salle Saint-Jean-Baptiste, en signe de protestation contre l'article d'un journal de New York, sur la nationalité canadienne et acadienne-française. Une foule de personnes ont dû s'en retourner, la salle étant trop petite pour contenir le flot des personnes, hommes, femmes et enfants, désireux de protester.

Les journaux américains étaient représentés. Citons le "Nashua Telegraph", le "Manchester Union", le "Boston Post", le "Boston Herald", le "Boston Globe", etc. Tous se sont fait un devoir de publier des éloges de la nationalité canadienne-française. Nous avons remarqué plusieurs membres du clergé présents à la manifestation. M. Henri T. Ledoux, avocat, présidait. Il lut l'article du journal incriminé. Voici brièvement rapportées les paroles de M. Ledoux :

"Quant à moi, je me demandais si nous devions nous occuper de ces outrages s'il se fut agi d'une insulte personnelle, passe encore, mais comme elle s'adressait à un million de braves et honnêtes citoyens, à toute une race et que ce libelle a été publié dans un des plus grands journaux du pays, j'en suis venu à la conclusion qu'il devenait nécessaire de protester pour passer l'envie à nos ennemis déguisés de recommencer et pour prouver que nous avons du sang dans les veines." (Applaudissements). En terminant il remercie ses compatriotes de Nashua d'être en si grand nombre. Puis il présente à l'auditoire M. Arthur Beaucage, étudiant en droit, de Lowell, et le Dr A. G. Payette, un de nos distingués compatriotes, aussi de Lowell ; durant leurs discours que nous reproduisons ci-dessous, ils furent souvent interrompus par un véritable tonnerre d'applaudissements.

Il m'est doux au delà de toute expression, dit l'orateur, de venir ce soir unir ma voix à vos voix pour jeter un cri de suprême protestation contre l'article outrageant paru dans le "New York Sun", à l'adresse de notre nationalité.

Quelques-uns des nôtres ont pensé qu'il valait mieux répondre à cette insulte par le silence et le mépris ; d'autres ont cru qu'une protestation publique et solennelle était la plus éloquente manière d'exprimer leur indignation. Je n'ai pas ce soir à discuter le mérite de ces deux opinions. Mais ce que je puis avancer sans crainte d'être contredit, c'est que les milliers et les milliers de Canadiens-Français disséminés aux quatre coins du pays ont tous, sans exception, vivement et profondément ressenti l'outrage fait à leur race.

Pour moi, je suis de ceux qui croient qu'il faut dans une circonstance semblable protester hautement et publiquement ; et c'est pourquoi, compatriotes de Nashua, je vous félicite de tout coeur pour cette belle et patriotique démonstration dont les vibrants échos iront redire aux mangeurs de Français qu'on ne s'attaque pas impunément au nom et à l'honneur de la nationalité franco-américaine

I.—"Nous avons déversé de ce côté-ci de la ligne 45e, etc.", a dit le "New-York Sun". Comme si nous étions des intrus, des parias, des importés dans ce pays ! Comme si l'on ignorait que nous sommes parfaitement chez nous ici ! Mais la patrie, pour nous, on doit le savoir, ce n'est pas seulement les bords fleuris qui furent notre berceau, ce n'est pas seulement cette Province de Québec, qui, il y a quelques jours, évoquait en des fêtes d'une splendeur inouïe tous les grands souvenirs et toutes les gloires immortelles de son incomparable histoire. La patrie, pour nous, ce n'est pas seulement cette Nouvelle-Angleterre qui a vu naître nos enfants et dont le sol s'est fertilisé de nos sueurs ; ce n'est pas seulement ce vaste territoire que mesure de son regard puissant l'aigle américain. La patrie, pour nous, c'est toute l'Amérique du Nord pendant des siècles arrosée du sang de nos pères, sanctifiée par les larmes de nos mères, civilisée, évangélisée, christianisée par nos pionniers, nos missionnaires, nos héros, nos martyrs !

II.—"Nous sommes pauvres par imprévoyance." Nous sommes pauvres, c'est vrai, si on entend par pauvres un peuple dénué des biens matériels. Mais il est bon que nos ennemis sachent que la vraie richesse d'un peuple ne consiste pas seulement dans les millions de minots de blé que le sol du pays peut produire ou les millions de bêtes à cornes que ses abattoirs peuvent égorger ; mais que la véritable richesse d'un peuple réside surtout dans la valeur intellectuelle, morale et religieuse de ses fils travaillant tous ensemble dans un ordre d'idées supérieur à son avancement et à sa grandeur. Et à ce point de vue-là, nous sommes riches ; aussi riches que n'importe quelle nationalité qui s'abrite à l'ombre du drapeau étoilé ; d'autant plus riches qu'aux dons de l'intelligence et du coeur nous joignons le culte de l'honneur, l'esprit de travail, l'amour de la justice et de la liberté — vertus des peuples qui veulent vivre et grandir.

D'ailleurs, comment peut-on s'attendre qu'une race comme la nôtre qui pendant des siècles a connu les luttes, les oppressions et les tyrannies; qui pendant des siècles a vu ses champs dévastés, ses chaumières saccagées, ses campagnes ruinées par le torrent des fureurs et des haines de l'Angleterre, puisse aujourd'hui, à l'heure où elle se relève à peine de ses ruines et de ses cendres, léguer à ses fils des fortunes colossales. Ah! montrez-moi dans toute l'histoire du monde une race comme la nôtre qui a aussi longtemps souffert pour sa langue et pour sa foi, et qui, sans déserter jamais le théâtre sanglant de ses luttes et de ses persécutions, a survécu, que dis-je, a arraché aux vainqueurs la plénitude de ses droits et de ses libertés jusqu'au point d'acclamer un des siens comme Premier Ministre du pays, et devant cette race je m'inclinerai avec respect et vénération, cherchant à travers les lambeaux de sa pauvreté des reliques de martys à baiser!

III—"Nos enfants sont trop nombreux.—Nous avons violé les lois de l'économie politique", a encore prétendu notre insulteur.

Oui, nous catholiques, nous avons préféré mettre de côté les règles de l'économie politique pour suivre les lois de la nature et les dictées de notre conscience. Nos maisons regorgent d'enfants. C'est vrai. Nous en sommes fiers; c'est un de nos plus beaux titres à la gratitude de la Patrie. Nos enfants! ce sont les anges gardiens de nos foyers qu'ils protègent contre ce chancre qui ronge le coeur de la société américaine: le divorce! Nos enfants! C'est la réserve de force, de courage et d'énergie que la nationalité franco-américaine accumule dans le présent pour les âpres combats de l'avenir et pour la grandeur de cette République que nous aimons de toutes les forces de nos âmes et dont nous nous proclamons avec orgueil les fils loyaux et dévoués! Nos enfants sont trop nombreux! Ah! quand en 1776 les treize colonies révoltées jetaient à la face de l'Angleterre les tronçons de leurs chaînes brisées et que 40,000 des nôtres embrassaient avec amour la sainte cause de la liberté, les a-t-on alors trouvé trop nombreux, ces glorieux Canucks, héros obscurs versant leur sang pour le triomphe et l'indépendance d'un peuple opprimé?

Quand, en 1812, De Salaberry et ses 300 voltigeurs canadiens sauvaient l'honneur du drapeau anglais à la mémorable bataille de Châteauguay, les a-t-on alors trouvé trop nombreux ces preux du St Laurent? Quand en 1861, le Nord et le Sud s'entregorgeaient dans une boucherie sans nom et que 60,000 des nôtres s'enrôlaient dans l'armée du Nord pour le salut de la République en danger, les a-t-on alors trouvé trop nombreux, ces nobles fils du Canada français? Quand en 1898, la jeunesse franco-américaine s'enrôlait sous le drapeau étoilé pour aller combattre l'oppression et la tyrannie à Cuba et faire surgir de cette terre la sainte fleur de la liberté, les a-t-on alors trouvé trop nombreux ces petits-fils des Lafayette et des Rochambeau qui s'arrachaient aux étreintes de leurs mères, de leurs épouses ou de leurs fiancées pour embrasser la grande cause de l'humanité ?

IV — Dumb animals nous sommes, dit notre insulteur. Dumb animals, alors les Marquette, les Joliet, les De-Lasalle! dumb animals Lamothe fondateur de Détroit, Juneau fondateur de Milwaukee, Dubuque fondateur de la ville qui porte son nom, Leclerc fondateur de Davenport! Dumb animals, nos découvreurs et nos pionniers livrant tout un monde à la civilisation chrétienne! Dumb animals nos missionnaires plantant la Croix jusqu'aux confins des déserts les plus reculés! Dumb animals, nos Dubuque, nos Gaulin, nos Archambault, nos Pothier, qui, par la force seule de leurs talents transcendants, ont fait leur trouée dans la politique américaine et ont gravi les hauts sommets des honneurs civiques! Dumb animals, ce jeune franco-américain de Lowell, Georges Charette, qui, en 1898, en cette nuit ténébreuse où sombrait le "Merrimack" à l'entrée de la baie de Santiago, offrait généreusement le sacrifice de sa vie pour son pays d'adoption et qui, par ce geste de héros entrait tout vivant dans l'histoire et l'immortalité! Dumb animals cet illustre fils de Nashua — l'honneur et l'orgueil du million et demi de Canadiens-français aux Etats-Unis, Mgr Albert Guertin — dont les vertus et les talents ont écrasé de leur poids les jalousies et les ambitions des ennemis de notre race! Dumb animals, ce clergé admirable qui nous soutient dans nos luttes, qui nous console dans nos peines, qui, tous les jours, par la parole et par l'exemple, fait grandir en nos coeurs l'amour des deux plus grands symboles de l'humanité; la croix du Christ et le drapeau de la Patrie!

Ah ! vous, nos insulteurs, vous, nos détracteurs, vous dont le triste métier est "d'abaisser tout front qui vous dépasse et de faire petit ce que Dieu voulait grand", criez, bavez aussi fort et aussi longtemps que vous le voudrez ! Jamais vous n'empêcherez la grande voix de l'Histoire de proclamer à la face du monde les gestes sublimes d'une race qui a laissé sur cette terre d'Amérique, l'empreinte profonde de trois siècles de gloire et d'honneur, trois siècles de dévouements et de sacrifices à la cause sacrée de la civilisation et de la foi !

. . . . . .

De cet incident malheureux et regrettable à tous les points de vue, il se dégage pour nous, Mesdames et Messieurs, une grande et salutaire leçon ; c'est que nous ne pouvons et que nous ne devons compter sur les nationalités étrangères à notre sang pour faire notre chemin dans cette République américaine. C'est pourquoi je vous dis avec le grand patriote canadien-français trop tôt ravi à l'admiration de son pays : "Cessons nos luttes fratricides. Unissons-nous! Faisons taire les voix discordantes des jalousies mesquines qui nous divisent et sapent nos forces, et de tous les coeurs, de toutes les bonnes volontés, de toutes les énergies, de tous les souvenirs du passé, de toutes les espérances de l'avenir, formons un ensemble compact et serré, un rempart inébranlable contre lequel viendront se briser, impuissantes et rageuses, les fureurs et les haines de ceux qui se sont donné pour mission de nous détruire et qui, aujourd'hui plus que jamais, sont déterminés à ne s'arrêter dans leur oeuvre inique d'injustices et de persécutions que le jour où ils auront enfoncé le dernier clou dans le cercueil qu'ils ont préparé pour notre nationalité.

Encore un mot, Mesdames et Messieurs, et c'est un mot d'encouragement et d'espoir.

Au milieu des luttes sans nombre que nous avons à soutenir de toutes parts, rappelons-nous que nos pères en ont vu bien d'autres et que "où le père a passé passera bien l'enfant". Ayons foi en l'avenir. Les jours d'épreuves et de tribulations passeront, et bientôt se lèvera l'aurore bénie annonçant à nos fils le triomphe suprême du droit, de la justice et de la vérité.

Aux yeux de l'incrédule le Christ, gravissant la montagne du Calvaire, n'était qu'un homme de douleur, couronné d'épines et chargé d'une croix sur laquelle il allait mourir ; mais aux regards du croyant c'était l'envoyé du Ciel accomplissant jusqu'au bout sa divine mission sur la terre, c'est l'Homme-Dieu, c'était le Sauveur du monde.

Aux yeux du sceptique la nationalité franco-américaine insultée, bafouée, couverte de crachats et d'opprobre, spoliée dans ses droits les plus chers et les plus sacrés, est une nationalité condamnée à mourir ; mais pour nous croyants et fils de croyants, pour nous à qui la foi a toujours parlé son sublime langage, c'est une nationalité qui doit vivre et survivre ! C'est une nationalité qui, sous le regard de Dieu puissant, qui la protège et sous les plis du glorieux drapeau qui l'abrite, s'achemine dans sa marche douloureuse vers les radieux sommets de la gloire et de l'immortalité ; c'est l'avant-garde intrépide d'une race française et catholique qui, demain, écrira au vaste front du continent américain l'immortel Gesta Dei per Francos que la vieille mère-patrie, la France des Clovis, des Charlemagne et des Saint-Louis — a jadis gravé aux quatre coins de la terre.

Le Dr Payette a prononcé, en cette même assemblée un très énergique discours dont nous ne pouvons malheureusement ne donner les grandes lignes, faute d'espace.

"Ce beau geste que vous accomplissez ce soir, dit-il, sera comme gravé en lettres d'or dans les grands journaux de la Nouvelle-Angleterre et du Canada, proclamant à tous les échos que les Canadiens de Nashua ressentent les insultes et savent protester avec énergie.

"Dans l'article du "N.-Y. Sun", ce qui m'a blessé au vif, ce qui m'a causé la douleur la plus cuisante, c'est l'ignoble insulte lancée à nos braves mères canadiennes, qui ont le courage d'avoir des enfants et de les élever chrétiennement, en en faisant, en général, des citoyens utiles. Ce n'est par parmi les Canadiens français, ni les Franco-Américains que l'on trouve les anarchistes, les perturbateurs de l'ordre, les gredins et les bandits.

"La dépopulation cause des ravages effrayants, non seulement dans les pays surpeuplés d'Europe, mais au soin des familles yankees, disparaissant graduellement. Au moment où le président Roosevelt tonne de son verbe vibrant et autorisé contre le "suicide de la race", un être est assez vil pour venir dans un grand journal comme le "New-York Sun" prêcher ouvertement la dépopulation, le malthusianisme, la restriction de la famille, contrairement aux lois naturelles et divines. Et c'est un pareil individu qui ose insulter nos braves mères Franco-Américaines, qui ne craignent pas d'accomplir tout leur devoir, en suivant les dictées de leur conscience et de leur religion. Nous sommes à mille coudées au-dessus de notre insulteur.

"Soyons fiers de notre origine! Marchons la tête haute. Nous avons les meilleures raisons du monde de ne pas courber la tête devant aucune des autres races, quelque riche et influente qu'elle puisse être à l'heure actuelle. Continuons la mission que Dieu nous a chargé d'accomplir! Mesdames, continuez l'accomplissement intégral de l'oeuvre sublime de la maternité, vous qui êtes en quelque sorte les associés du divin Créateur! Ne trempez jamais vos lèvres pures à la coupe enivrante et empoisonnée du féminisme! Votre rôle, c'est de présider aux joies et aux labeurs du foyer, mais ne montez pas sur les tréteaux populaires.

"Vous, Canadiens français qui vous délectez à entendre d'éloquents discours, ne vous contentez pas seulement de belles paroles, qui ont leur valeur, mais qui ne sont rien sans les actes. Agissez en devenant citoyens américains, en apprenant la langue du pays, en vous conduisant toujours devant les autres races comme des gentilshommes, ayant le respect d'eux-mêmes et de leurs voisins."

Voici le texte des résolutions adoptées :

Attendu que nous avons lu l'article publié dans le "New-York Sun", de dimanche, le 17 juin, intitulé "Kanucks" ; article dépréciant le franco-américain et le mettant au niveau des bêtes de somme ;

Attendu que cette accusation fausse est basée sur des préjugés, et des arguments aussi ridicules qu'insultants, démontrant clairement que l'auteur est ignorant de la lutte glorieuse que nous avons soutenue avant d'obtenir notre présente position sociale politique et commerciale dans la Nouvelle-Angleterre et demeurait sans doute dans un pays étranger lorsque cette phalange glorieuse de citoyens d'origine française combattait sous le drapeau étoilé dans la guerre civile et plus récemment dans **la guerre hispano-américaine ;**

Qu'il soit en conséquence résolu, que nous les représentants de 12,000 citoyens de Nashua, d'origine française, réunis en assemblée publique, ce 16ième jour d'août 1908, protestons hautement contre les accusations fausses et insultantes du "New Cork Sun" ;

Résolu, que nous invitons tous les citoyens bien pensants de répudier toute tentative de ce genre, faite dans le seul but de détruire le caractère et la réputation d'un élément, qui, nous espérons, a démontré son droit de vivre dans ce grand et glorieux pays et qui mérite le respect et la considération de tous.

Le comité d'organisation mérite certainement les félicitations de tous les Canadiens de Nashua, pour le magnifique succès obtenu, notamment, M. le président, Henri T. Ledoux, et le secrétaire, M. Marcel Thériault, l'âme de ce beau mouvement qu'il a su mener à bonne fin ; l'assistant-secrétaire Henri O. Girard et M. Alfred Labine, pharmacien, ont également droit à des félicitations pour leur beau travail.

Le secrétaire du comité a reçu les félicitations du sénateur Jacob H. Gallinger, de l'Etat du New Hampshire, à Washington, et du Colonial Club, de Boston, ils font l'éloge des Canadiens dans leurs messages.

Parmi les personnes en dehors de la ville, nous avons remarqué M. le professeur A. Dumais, de Manchester, N. H.

LE PACIFIQUE ET L'INTERCOLONIAL

UNE DISCUSSION ANIMEE AU SUJET DES DROITS DE PASSAGE DU PACIFIQUE DANS LA NOUVELLE-ECOSSE.

Halifax, N. E., 21. — Une discussion très animée s'est faite hier à la séance du "Maritime Board of Trade", au sujet des chemins de fer. MM. G. E. Faulkner et C. H. Mitchell ont proposé une résolution affirmant le droit qu'à le Pacifique d'obtenir des droits de passage et de fret sur une base équitable, de Saint-Jean à un ou plusieurs points de la Nouvelle-Ecosse et demandant que l'association demande un droit de passage pour l'Intercolonial.

La Nouvelle-Ecosse, dit M. Faulkner, est la seule province, à l'exception de l'île du Prince-Edouard, qui ne soit pas desservie par le Pacifique. La province a payé sa part de la construction de ce chemin de fer et il n'est que juste qu'elle ait quelque chose en retour, même si l'Intercolonial devait en souffrir un peu. M. F. A. Sumner, de Moncton, s'est déclaré en faveur du Grand-Tronc-Pacifique, car il croit que le Pacifique Canadien n'a pas d'autre but que d'acheter l'Intercolonial. Il ne veut pas que le Pacifique ait le droit de faire le transport du fret. M. Peter Innes, de Coldbrook, se déclara pour le Pacifique, tandis que l'hon. William Ross critiquait la compagnie.

L'honorable M. Emmerson ne croit pas qu'on doive permettre au Pacifique de faire une concurrence à l'Intercolonial. Il vaudrait mieux permettre au premier d'exploiter l'Intercolonial dans la Nouvelle-Ecosse. M. Hance Logan, député, parla dans le même sens. L'Intercolonial est, dit-il, aujourd'hui en mesure de dicter ses conditions au Pacifique dans les provinces maritimes.

M. Sumner voulait amender la résolution en donnant à tous les chemins de fer qui passent par Moncton, des droits de passage supérieurs à ceux de l'Intercolonial. Plusieurs membres prirent part au débat, puis on a ajourné la séance à aujourd'hui.

NOS COMPATRIOTES FRANCO-AMERICAINS

Les Canadiens des Etats-Unis et quelques Acadiens des provinces maritimes, qui ont représenté avec tant de distinction les cours succursales de la société des Artisans Canadiens-français au grand congrès qui s'est terminé hier soir, ont été les hôtes, hier après-midi, du Journal "La Presse". La Compagnie des tramways avait bien voulu mettre une voiture spéciale à notre disposition pour une promenade au Bout-de-l'Ile. La plupart de nos invités n'avaient pas encore visité le parc et les localités qui longent notre Saint-Laurent. Aussi, le voyage a-t-il été toute une série de surprises agréables.

Le tramway spécial était en face des bureaux de la "Presse" à onze heures et demie. Nous avons remarqué au nombre des excursionnistes : MM. A. V. Desaulniers, président de la société des Artisans, Alfred Labelle, avisaur légal, Maxime Lépine, éditeur de l'"Etoile", de Lowell Mass., H. Roy, de Montréal, V. Blouin, de Auburn, Me., George Michaud, de Lewiston, Me., Alain Chaput, de Worcester, Mass., Alfred Fortier, de Auburn, Me., Euclide Cinq-Mars, E. Lafortune, de Lowell, Mass., Napoléon J. Barrière, de Worcester, Mass.; A. Goyer, de Manchester, N. H.; A. A. Bourke, de Worcester, Mass. J. H. Dupont, de Nashua, N.H., J. A. Morin, de Holyoke, Mass., Romuald J. Grisé, de Holyoke, Mass., Amédée Côté, de Salem, Mass.

M. Maxime Lépine, le "papa" des journalistes franco-américains, présidait le magnifique dîner, servi par les soins de M. Bureau. Il n'y a pas eu de discours; mais tous ont fait honneur au menu avec un entrain merveilleux.

La plupart des Canadiens des Etats-Unis sont partis dans la soirée. Tous emportent le meilleur souvenir de leur voyage ici.

ON LES GUETTE

APRES AVOIR COMMIS PLUSIEURS MEURTRES AUX ETATS-UNIS, DES ANARCHISTES RUSSES CHERCHERAIENT DE PENETRER EN CANADA.

Depuis trois semaines, quatre hommes de police et deux citoyens ont été tués par une bande d'anarchistes, appartenant à une colonie de Russes protestants, établie près de Boston. On croit que les assassins qui ne sont pas encore arrêtés, cherchent à passer au Canada pour s'y cacher ; et, tous les employés des trains de passagers et de fret, sur la ligne Montréal-Boston, ont reçu ordre d'avoir les yeux ouverts, et de faire arrêter tout individu à mine suspecte, qu'ils pourraient surprendre dans les convois.

BOSTON

LE MAGASIN QUI VOUS FAIT EPARGNER DE L'ARGENT.

GRANDE VENTE DE **BALAYAGE** AU COMPLET

2500 paire de souliers découverts pour Dames

Complet assortiment de points. Prix moindres que ceux de la manufacture.

Juste au bon moment, alors que tant de femmes sont prêtes à acheter leur seconde paire de souliers, et alors que celles qui partent en voyage devront en mettre une paire supplémentaire dans leur valise. Quels que soient vos goûts, vous êtes sûre de trouver ce qu'il vous faut dans ces splendides lots—et le prix ne sera environ que la MOITIE de celui que vous vous attendez de payer. Les articles ci-dessous vous convaincront de ce que nous avançons.



Souliers tan pour demoiselles, en veau tan de Russie, points 9 à 2, pour demoiselles et enfants, valant jusqu'à $2. Prix de vente d'écoulement complet..... **95c**

Souliers blancs de tennis, semelles en caoutchouc, pour dames, demoiselles et garçons. Se vendaient auparavant $2.50, $3.00 et $3,50. Vente d'écoulement complet..... **95c**

Souliers tan pour dames, souliers napolitains en veau tan de Russie, semelles à trépointes Goodyear. Valeur $3.50. A notre vente d'écoulement complet..... **$1.59**

Souliers Blucher de $3.50 pour dames, y compris le cuir verni, le chevreau vici, les semelles à trépointe Goodyear. Prix de vente d'écoulement **$1.49**

Souliers Blucher pour garçons, en cuir verni et bronze, de $3.50. Prix de la vente d'écoulement complet..... **$1.90**

Souliers de dames, de $1.50 à $2.50, en canevas blanc, style Blucher. Prix de la vente d'écoulement complet..... **98c**

Soulier de golf en duck blanc, semelles en caoutchouc, pour garçonnets, valant $3.00. Prix de la vente d'écoulement complet..... **95c**

Bottines à lacets pour garçonnets et fillettes, en veau box et en chevreau vici, valant jusqu'à $2.00. Prix de vente d'écoulement complet.. **98c**

Nous avons pris dans notre stock 383 paires de souliers.

Le lot comprend des souliers et escarpins en cuir verni, bronze, en chevreau noir, pour dames. Lignes que nous désirons discontinuer ; il n'y a pas tous les points dans chaque style, mais vous trouverez le vôtre dans quelques styles.

Il y a aussi des souliers en chevreau chocolat, cuir verni et noirs, pour demoiselles et enfants. Aussi souliers en duck blanc, semelles en caoutchouc, pour dames et garçonnets. Ce sont des valeurs de $3.50, $4 et $5.
Prix de vente d'écoulement complet..... **$1.00**

Souliers à boucles pour enfants, etc., avec boucles sur la cheville, pantoufles à "strap", bottines et Oxfords, en cuir verni et en chevreau tan pour enfants; aussi quelques-uns blancs, quelques autres rouges. Valant jusqu'à $1.50. Prix de vente d'écoulement complet.. **39c**

Souliers et escarpins de dames, en cuir tan et verni, et en chevreau vici, à deux œillets, boucles Gibson, tous les points, marchandises régulières. Véritables valeurs de $5, $6 et $7. Prix de vente d'écoulement complet..... **$2.98**

Souliers en canevas blanc pour dames, demoiselles et enfants. Aussi souliers en dongola pour dames et demoiselles, et en duck de toutes couleurs pour demoiselles. Valeur régulière de $1.50 à $3.50. Pour écouler complètement ces lignes, nous les sacrifierons à notre vente de balayage pour.... **50c**

Hâtez-vous de venir en profiter.

Nous n'acceptons pas d'ordre par le téléphone ou la malle pour cet item.

BOSTON SHOE STORE

ANGLE STE CATHERINE OUEST ET MANSFIELD OUVERT LE SOIR.

Satisfaction garantie ou argent remis avec plaisir. Nous apportons une attention toute particulière aux commandes par la malle.

FEDERATION DES CERCLES

COUPON DE LA "PRESSE"

Concours de popularité chez les Organisateurs de la Fête Champêtre du Bout de l'île, Dimanche le 9 Août dernier.

Nom du Concurrent .....

.....

Adresse .....

L'ECLAIRAGE A 75 DOLLARS

La "Montreal Light, Heat and Power Company" soumet à la Ville les conditions auxquelles elle entreprendra d'éclairer les rues et les places publiques pendant dix années.

La Ville sait maintenant à quoi s'en tenir sur ce que demande la "Montreal Light, Heat and Power Co." pour éclairer les rues et les places publiques. Le contrat actuel expire le 31 décembre prochain. L'an dernier, la question fut posée, il fallait ou renouveler le contrat, ou trouver une autre compagnie, ou municipaliser. On décida de demander des soumissions ; il en vint deux, celle du Syndicat Robert et celle de la "Montreal Light, Heat and Power." La première s'engageait à fournir l'éclairage public, à condition que le contrat lui fut accordé avant le 15 janvier dernier. La seconde offrait simplement de soumettre la question à l'arbitrage. L'offre du Syndicat Robert n'ayant pu être acceptée au temps dit, on se trouvait obligé d'avoir recours à la M. L. H. P.

La compagnie a donné une réponse excessivement détaillée à la séance tenue, hier, par la commission spéciale de l'éclairage. C'est un véritable modèle de contrat. Le Conseil acceptera-t-il cette offre ? On ne saurait le dire maintenant, mais il semble hors de tout doute que la Commission est favorable à une acceptation.

A l'heure actuelle, nous payons $60 par lampe à arc. M. McLea Walbank en a expliqué la raison à la séance d'hier. Il y sept ans, dit-il, les compagnies électriques étaient indépendantes les unes des autres. La Ville, qui payait alors $90, demanda des soumissions. La Cie de Lachine qui ne pouvait pas faire autrement, demanda $90 ; la Cie Royale, qui voulait à tout prix avoir le contrat, descendit à $60. Mais cette somme était trop basse et la Compagnie a toujours perdu de l'argent.

Après la lecture de la lettre que nous reproduisons ci-après, l'échevin L. A. Lapointe a exprimé sa satisfaction d'avoir une offre aussi claire.

"Nous ne pouvons, dit-il, nous prononcer maintenant ; M. Parent, surintendant de l'éclairage, fera un tableau comparatif que nous étudierons."

L'échevin Lévesque a déclaré que l'offre avait le mérite d'être au point et très claire.

—"Mais pourquoi, demanda-t-il à M. Walbank, ne nous l'avez-vous pas faite au mois de décembre dernier ?

—"Parce que nous ne pouvions faire de comparaisons et que les conditions n'étaient pas les mêmes", répondit M. Walbank.

Après quelques autres demandes d'explications, il a été décidé que la lettre serait imprimée et traduite en français, pour être distribuée à tous les membres du conseil.

LA LETTRE DE LA COMPAGNIE

Montréal, 20 août 1908.

M. L. O. David, Greffier de la Cité, Montréal.

Cher monsieur,

Nous accusons réception de votre lettre du 14 courant, demandant, de la part du comité spécial du Conseil de Ville, certaines informations au sujet de l'éclairage municipal et des rues de Montréal, en vue du renouvellement du contrat sur le point d'expirer, pour une période de dix ans, à partir du 1er janvier prochain. Et nous avons le plaisir de répondre comme suit :

1o. Cette compagnie est consentante, en se servant de l'installation actuelle pour l'éclairage des rues, de fournir la main-d'oeuvre, les matériaux et accessoires pour l'éclairage des rues publiques, avenues et chemins de la Cité de Montréal, (à l'exception des quartiers Saint-Henri et Sainte-Cunégonde). Les prix ci-dessous mentionnés sont pour les lampes déjà installées et localisées dans lesdites rues, ruelles ou parcs de la Cité de Montréal. Tout changement d'emplacement desdites lampes sera fait par la compagnie sur réception d'un avis du surintendant de l'éclairage à cet effet, au prix actuel de la main-d'oeuvre et des matériaux nécessités par ce changement.

Pendant les cinq premières années du présent contrat, la compagnie fournira, élèvera et entretiendra tous les poteaux, les fils, les lampes, raccordements et accessoires requis pour toute lampe additionnelle commandée par la ville, sans frais, et à l'expiration ou après l'expiration des cinq ans de la date ci-dessus, elle fournira encore toutes les lampes additionnelles demandées par la ville, mais dans ce cas, la ville devra, à l'expiration du contrat, acheter ces lampes de la compagnie, ainsi que les supports et les transformateurs pour la moitié de leur prix initial.

La compagnie fournira un courant de pas moins de 480 Watts pour chaque lampe dans chaque circuit, et maintiendra ce courant depuis le commencement et pendant les heures d'éclairage, et chaque lampe devra être munie de carbones de la meilleure qualité, de globes de la forme voulue, en verre clair et de l'épaisseur voulue ; cela pour chaque soir de la durée du présent contrat.

Dans le but de jauger les courants et le voltage fournis aux lampes, le surintendant de l'éclairage aura accès à toutes les stations de ladite compagnie, pendant que les lampes seront allumées, afin de se rendre compte par lui-même que la compagnie fournit bien tout le pouvoir mentionné dans ce contrat.

Un pourcentage de pas plus de un et demi (1½ p. c.) pour cent de lampes éteintes sera accordé à la compagnie. Pour toute lampe éteinte en plus de ce pourcentage, la ville pourra déduire le prix de deux nuits conformément aux prix ci-dessous mentionnés, pour chaque lampe ne s'allumant pas en dedans de 2 heures à partir du moment de l'allumage; et les prix de trois nuits d'éclairage pour toute lampe que la compagnie ne réussira pas à allumer durant toute la nuit, pourvu toujours que ce soit par la faute de la compagnie que ces lampes restent éteintes, et en exceptant les cas de force majeure : incendie ou orages électriques.

Le ou avant le dernier jour de chaque mois, le surintendant de l'éclairage devra fournir aux entrepreneurs un état indiquant l'heure d'allumage des lampes pour chaque jour du mois, ainsi que l'heure à laquelle les lampes devront être éteintes ; en commençant approximativement une demi-heure après le coucher du soleil pour finir une demi-heure avant le lever du soleil.

La compagnie devra maintenir à ses propres frais un service efficace de patrouille pour l'inspection des lampes durant les heures d'éclairage, de façon à ce que chaque lampe n'éclairant pas convenablement soit promptement rapportée et réparée ou immédiatement remplacée. La compagnie admet que la plus grande diligence est nécessaire afin que les rues, les squares et autres endroits publics soient suffisamment et efficacement éclairés.

Chaque jour, avant 5 heures de l'après-midi, la compagnie devra faire un rapport écrit au surintendant de l'éclairage, déclarant le nombre et l'emplacement de chaque lampe n'ayant pas donné satisfaction la veille, s'il y en a eu, l'heure et la minute où telle lampe a fait défaut, l'heure à laquelle la lampe défectueuse a été réparée ou remplacée, et le rapport devra également déclarer et expliquer la cause ou les raisons qui ont empêché chaque lampe d'éclairer ; et si, en toute justice, il doit être fait une déduction moindre que celle ci-dessus mentionnée, le surintendant, avec l'autorisation de la commission de l'éclairage, aura le pouvoir de remettre une partie de la pénalité ou indemnité ci-dessus consentie. Les lampes n'éclairant pas à la satisfaction du surintendant de l'éclairage, devront être enlevées et remplacées par d'autres par la compagnie, dans un délai de dix-huit heures après réception de l'avis donné par le surintendant déclarant que les lampes en question n'éclairaient pas de manière à donner satisfaction.

Il est entendu que le et après le 1er jour de chaque mois durant la durée de ce contrat, la dite compagnie devra fournir un état au surintendant de l'éclairage, montrant le nombre et la valeur des lumières utilisées par la compagnie, pour l'éclairage des rues, squares, ruelles, etc., pendant le mois précédent, et montrant par là même que ladite compagnie a rempli son contrat selon toutes les clauses et conditions susmentionnées, toujours pendant le mois précédent, tout particulièrement qu'elle a fourni à chaque lampe indiquée et maintenu pour chacune un courant de 480 watts ; déclarant de plus que les lampes ont été tenues en état de propreté et en bon ordre, pendant tout le temps qu'elles devaient rester allumées. Sur production de cet état, le surintendant de l'éclairage sera appelé à donner un certificat déclarant le montant que la compagnie a droit de recevoir pour l'éclairage de chaque mois précédent ; et ce montant ainsi certifié, après approbation de la commission de l'éclairage et du contrôleur de la Ville, devra être payé par le trésorier de la cité.

En cas d'incendie, s'il est jugé nécessaire par les employés du département du feu d'enlever tels fils ou circuits nuisant à l'ouvrage des pompiers, ils devront avoir le droit de couper ou enlever tels circuits ou fils, sans que la cité soit responsable de dommages à la compagnie ; et il sera du devoir de la compagnie de replacer ces fils ou circuits immédiatement après que les raisons ayant motivé leur déplacement auront cessé d'exister, et cela sans aucun frais pour la ville, à condition que cette dernière ne fasse pas de déduction pour les lumières n'ayant pu éclairer à cause de ce dérangement.

A la requête de la compagnie, la municipalité tranchera ou abattra tous arbres dont les branches constitueront un obstacle aux fils fournissant l'éclairage aux rues, parcs, avenues, squares, etc.

Si la dite compagnie manquait de fournir et maintenir un service d'éclairage conforme aux conditions mentionnées dans ce contrat, excepté en cas d'inondation, d'incendie, de dommages causés par une force majeure, par des émeutiers ou des ennemis du Roi, la Ville pourra, par son Conseil, après une mise en demeure de 90 jours à la compagnie, résilier ce contrat.

LES PRIX

En rapport avec les conditions ci-dessus, le prix de la compagnie pour les lampes à arc semblables à celles actuellement en usage dans la ville — à l'exception de Saint-Henri et Sainte-Cunégonde — pour les rues, squares, ruelles, cours, édifices et autres endroits appartenant ou loués à la Cité, seront, par année, de $75.00.

Pour les lampes incandescentes des rues, de 32 chandelles, par année, $24.00.

Pour les lampes incandescentes des rues, de 64 chandelles, $36.00.

Le service de ces lampes est payable en même temps et de la même manière que l'éclairage des lampes à arc, selon les conditions de ce contrat.

Conformément aux conditions ci-dessus, les prix de la compagvnie pour les lampes à arc semblables à celles en usage dans la ville — y compris Saint-Henri, Sainte-Cunégonde et le territoire connu sous le nom de Villeray, — pour l'éclairage des rues, squares, ruelles, cours, édifices ou autres endroits appartenant ou loués à la Cité, par année, sera de $80.00.

Pour les lampes incandescentes pour rues, 32 chandelles, par an, $24.00.

Pour les lampes incandescentes pour rues, 64 chandelles, $36.00.

Dans la Cité et pour tout autre territoire pouvant être annexé, les mêmes taux seront en force pour les prochains dix ans, à condition que la compagnie ait des poteaux et des fils dans les dits districts annexés.

La compagnie établirait-elle un prix uniforme et général pour les lampes à arc et les lampes incandescentes ?

Rép. — Oui, selon les conditions déjà mentionnées.

—La compagnie fixera-t-elles ses prix selon les prix des lampes actuellement en usage dans la Ville ?

Telles sont les bases selon lesquelles nous soumissionnons.

—Dans le cas où, durant les prochains dix ans, on installerait des conduits souterrains pour y faire passer les fils, dans quelle proportion les prix de la compagnie se trouveront-ils affectés, et quelles suggestions la compagnie a-t-elle à faire à ce sujet ?

—Comme il est impossible pour la compagnie d'évaluer le capital que la compagnie peut être appelée à placer dans une entreprise comme celle-là, la compagnie suggère que la Cité poste elle-même ses propres conduits et les munisse de câbles, lampes et accessoires, y compris les carbones, qu'elle fasse elle-même le service de nettoyage et de patrouille ou d'inspection, enfin qu'elle assume toute la responsabilité pour les accidents ou dommages, et dans ce cas la Montreal Light, Heat and Power Co consentira à fournir un courant électrique de 480 Watts pour éclairer chacune de ces lampes au prix de un — 1 — cent par heure et par lampe. Et, si la Ville ne désirait pas faire le nettoyage, la mise en condition et la patrouille des lampes elle-même, la compagnie entreprendrait ce travail au prix de $2.00 par lampe, par mois.

Pour l'éclairage municipal à l'aide des lampes incandescentes actuelles, nous fournirons le courant au prix de neuf — 9 — cents par heure kilowatt et nous renouvellerions gratuitement les lampes brûlées.

Comme conclusion, nous prenons la liberté de faire remarquer à votre comité que les prix ci-dessus cotés ont été établis avec le désir de rencontrer votre comité sur un terrain raisonnable, et sont plus bas, toutes choses prises en considération, que ceux payés par les villes de la même grandeur que Montréal, aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Ainsi, Boston paye $124.10 ; Philadelphie un prix moyen de $99.45 ; Providence, $100.00 ; Pittsburg, $96.00 ; St Louis, $97.00 ; St Paul, $90.00 ; Paterson, $101 ; Brooklyn, $90 ; Milwaukee, $81.00 ; Buffalo, $75; — prenant son pouvoir de Niagara — ; Cleveland, $73.56 — le pouvoir fourni par le charbon à $1.60 la tonne ; — Londres, 26 louis, soit $126.36 ; Glasgow, 14.10 louis, soit $70.47 ; Westminster, 21.9 louis, soit $104.22.

Ces taux sont donnés sans qu'il soit de l'intention de la compagnie de préjuger l'action de la Ville. Que la Ville ne les accepte pas et vous n'en aurez pas moins devant vous une proposition pour soumettre toute la question à des experts, l'un choisi par la Ville, l'autre par la compagnie; ces deux derniers devant, si possible, nommer le troisième, et au cas où ils ne s'entendraient pas, la Chambre de Commerce et le Board of Trade pourraient nommer le troisième. Nous vous proposions la chose dans notre lettre du 14 décembre dernier. Au cas de nomination d'experts, la présente proposition doit être considérée comme non avenue, et les experts ne devront en aucune manière s'en occuper.

Vos dévoués,

La Montreal Light, Heat and Power Co.,
Signé,

W. McLEA WALBANK,
1er vice-président et ingénieur en chef.

UN MONTREALAIS ACQUIERT L'HOTEL BELLECLAIRE DE NEW YORK

Frank A. Archambault, ci-devant de cette ville, a loué pour 21 ans, cet hôtel palatial moyennant un loyer total de $1,500,000. L'hôtel est situé sur la côte ouest de la cité, dans Broadway, et la vue s'étend sur la Rivière Hudson, le Parc Riverside et les Palissades de New Jersey. Vu l'érection de nombreuses et fashionables maisons à appartements dans cette section, un restaurant de première classe comme l'Hôtel Astor et l'Hôtel Knickerbocker était devenu une nécessité dans les environs et c'est l'admission de ce fait qui a amené le changement de propriétaire du Belleclaire.

M. Archambault, le nouveau propriétaire, est né au Canada, et descend d'un ancien membre du parlement de ce nom. On peut dire qu'il a commencé sa carrière en s'occupant d'affaires d'hôtel alors qu'il n'avait que seize ans, et il s'en est constamment occupé depuis. Sa réputation comme pourvoyeur ne le cède à aucun autre homme dans le pays. Depuis des années M. Archambault était au Delmonico et il fut attaché au Richelieu, de Chicago et au Savoy, de New York. Sous le nouveau régime le Belleclaire aura un nouveau caractère et deviendra, sous tous rapports, l'égal des plus fashionables hôtelleries du centre de la cité. M. Keen qui a administré l'hôtel pendant plusieurs années conserve sa position de gérant.

A r

Indigestions

Les souffrances d'estomac ne sont pas en elles-mêmes des maladies, mais n'en sont que des symptômes. Nous considérons la dyspepsie, la gastralgie et l'indigestion comme de véritables maladies, et cependant elles ne sont que des symptômes d'une maladie nerveuse bien déterminée.

C'est ce fait qui, au préalable, conduisit correctement le Dr Shoop dans la création de ce remède d'estomac aujourd'hui si populaire : "Le Restaurant du Dr Shoop".

L'action directe sur les nerfs de l'estomac est ce qui a produit les résultats qui ont fait la renommée actuelle du Dr Shoop et de son remède. Sans ce principe original et essentiel jamais on n'aurait pu arriver à de tels résultats.

Pour les souffrances d'estomac, les vents, la bile, la mauvaise haleine et le teint jaunâtre ou blême, faites usage du "Restaurant du Dr Shoop" — liquide ou en tablettes — et voyez par vous-même ce qu'il peut faire et fera pour votre santé.

Nous vendons et recommandons vivement

Le Restaurant du Dr Shoop.
Chez tous les pharmaciens. yw A

"MAGI"



L'usage quotidien de l'eau Caledonia "MAGI" —la meilleure des eaux pour la table — vous exempte de plusieurs des maux de la vie.

Commencez à en boire dès aujourd'hui.

Caledonia Springs Co., Ltd.
Caledonia Springs, Ont. 61

DEPOT A MONTREAL:
596, rue Ste Catherine Ouest. Tél. Up 3937. A

DORMEZ COMME UNE TOUPIE

Ne restez pas éveillé avec le remède à votre coude. Pour chasser l'insomnie, les soubresauts nerveux, les mauvais rêves — pour bien dormir et vous éveiller rafraichi, — prenez

Beecham's Pills

Vendues partout. Ak En boite, 25c.

Il n'y a pas un grain d'alun dans la
POUDRE A PATE COOK'S FRIEND
25c la livre. A

DUPUIS

FRERES LIMITEE.

Le Grand Magasin à Rayons de l'Est.

ECONOMIES ! ECONOMIES ! ENCORE DES ECONOMIES ! !

A mesure que l'intérêt augmente — nos prix décroissent ! Le mois touche à sa fin et tant de personnes sont venues profiter de nos exceptionnelles occasions que nos ventes ont été vraiment phénoménales ; il en résulte qu'il nous reste un grand nombre de marchandises désassorties, qu'il nous est impossible d'annoncer dans nos réclames, vu les petites quantités qu'il nous reste de chaque ligne. Les personnes désireuses d'économiser leur argent tout en se procurant des marchandises de haute qualité feront bien de se rendre au Grand Magasin à Rayons de l'Est, ils trouveront sur tous les comptoirs nombre d'occasions exceptionnelles qui ne sont pas mentionnées dans nos réclames !

Afin de vous donner une faible idée des occasions d'économies qui se trouvent à nos magasins, nous citons aujourd'hui quelques-unes des "réductions" offertes au premier et au second étage de notre établissement.

Economies sur Dentelles
2ème Etage

DENTELLES VALENCIENNES blanches, de Nottingham, largeur de 4 à 5 pouces, valant jusqu'à 15c la verge, au choix, la verge. 5c

INSERTIONS BLANCHES en dentelle Valenciennes, deux à trois pouces de largeur, valant jusqu'à 10c, au choix, la verge. 3c

INSERTIONS DE GUIPURE, CREME, APPLIQUES, INSERTIONS DE DENTELLE NOIRE, etc., valant jusqu'à 15c. Le choix à ce comptoir, la verge. 2½c

INSERTIONS NOIRES, en dentelle de Chantilly, aussi INSERTIONS blanches, en dentelle Nottingham, pour garnitures de robes, ou lingerie. Prix, pour la pièce de 36 verges. 19c

INSERTIONS "ALL-OVER", en dentelle écrue ou blanche, pour emplècement (yoke) ou blouse. Valeur régulière, 40c, pour, la verge. 19c

Economies au rayon de la Confection pour Dames
2ème Etage

COSTUMES EN DUCK BLANC, POUR DAMES, tailles, 36 et 38 seulement. Nous avons vendu régulièrement cette même ligne à $10.00. Prix réduit pour notre vente économique. $5

COSTUME EN TWEED RAYE OU DRAP UNI, différentes couleurs, genres récents, à peu près toutes les tailles régulières, dans ce lot sont compris des costumes valant $20.00, $22.50, $25.00, et jusqu'à $35.00. Le choix sur ce lot. . . $15

MANTEAUX EN TOILE DUCK ET TUSSORINE, valant de $6 à $8.50. Prix spécial pour notre vente économique. . . $4.79

MANTEAUX IMPERMEABLES, POUR DAMES, quantité limitée (33 seulement) styles récents, valant de $10.00 à $12.00. Le choix sur ce lot à. $8.97

Manteaux pour Fillettes

Avant l'ouverture des classes, les mamans feraient bien de venir visiter notre rayon de manteaux pour fillettes et enfants. Ce sont des échantillons que nous offrons à des prix excessivement bas pour notre vente économique.

Robes Blanches (Jupe et Blouse), Robes en Linon Blanc, etc.
2ème Etage

Il y a tout au plus une centaine de ces robes, qui nous restent de nos ventes d'été, dont la valeur varie de $1.69 à $28. Prix spéciaux pour notre vente économique, de $1.25 à. $22.50

SPECIAL.—18 ROBES-COSTUMES, en percale imprimée, ces mêmes robes ont déjà été annoncées dans nos réclames, comme étant des occasions à $3.75. Prix réduit pour cette vente économique. . $2.50

Le prix véritable, le coût original de nos marchandises ont été oubliés pour cette vente — notre seule pensée est de nous défaire de nos stocks d'été dans le plus bref délai possible, afin de faire place pour nos nouvelles marchandises d'automne.

DUPUIS

FRERES LIMITEE,
447-449 Ste Catherine Est.

Henry Morgan & Co
Limited

Vente à Escompte d'Articles Sportifs

Prix spéciaux sur les lignes suivantes :

Bâtons de Golf, Raquettes de Tennis, Jeux de Cricket, Jeux de Croquet et Baseball (excepté les Balles officielles) et tous les Articles de Pêche.

UN LOT DE BALLES DE TENNIS A 5c CHACUNE.

Section des Carrosses de Bébé

Escomptes de 10 p.c. à 20 p.c.

Sur tous les Go-Carts et Carrosses de Bébé.

SPECIAL POUR SAMEDI MATIN ET LUNDI.

Chaussures de Dames

Oxfords Tan pour Dames,

Moins 20 p.c.

Oxfords en Canevas Blanc, Tan et Bleu, pour Dames,

Moins 20 p.c.

Bottines à boutons et à lacets avec empeigne vernis, haut en chevreau mat, semelles à trépointe, pour Dames ; prix régulier $5.00,

Pour $3.45.

Sandales à 4 Bandes, pour Enfants. Prix régulier $1.25.

Pour 75c.

POUR SAMEDI MATIN ET LUNDI

Chaussures d'Hommes

Oxfords en Veau Tan de Russie. Régulier $5, $5.50 et $6.00.

Pour $3.50

Oxfords vernis et en veau. Régulier $5.00, $5.50, $6.00 et $6.50.

Pour $3.50

Colonial House Montreal

JOLIE FETE A ST ZOTIQUE

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

St Zotique, 21. — Dimanche soir, le 16 courant, une centaine de personnes, venues de toutes les parties du comté de Soulanges, se donnaient rendez-vous à la Villa-des-Pins, pour prendre part à la belle fête qui avait été organisée en l'honneur de M. J. Elie par les paroissiens de St Zotique, désireux de lui témoigner toute leur gratitude pour ce qu'il avait fait pour son village natal. M. Bourbonnais, maire du village, fit la lecture d'une adresse et remit au héros de la fête un riche cadeau et un non moins précieux souvenir à Madame Elie. Profondément ému, M. Elie remercia ses amis de la manifestation dont il était l'objet et trouva des paroles heureuses dans l'expression de ses sentiments.

M. Bourbonnais, député au fédéral, de Soulanges; M. Mousseau, représentant local de Soulanges; M. Rivet, député d'Hochelaga, M. le Professeur J. B. Lagacé et M. Deguire, maire de Coteau du Lac, prononcèrent d'éloquents discours. Puis, sur l'invitation de Madame Elie, la foule des invités se répandit dans les jardins entourant la Villa où sous le rideau mouvant des grands arbres et la douce lumière des lanternes, un succulent goûter fut servi. Et c'est au milieu des chansons joyeuses et des détonations des pièces pyrotechniques que se continua la fête.

Voici les noms de quelques-uns de ceux qui ont assisté à cette fête:

Louis Bourbonnais, maire; Joseph Lalonde, Hormisdas Pilon, Joseph Lalonde, fils; Jean-Baptiste Lalonde, Charles Méthot, tous conseillers de Ste Zotique; Nap. Pilon, président de la commission scolaire; Jean-Baptiste Sauvé, commissaire d'école; J. A. Dionne, E. Bourgault, Z. Charlant, A. Leblanc, A. Deguire, J. Seiguien, Nap Lalonde, Chas. Lalonde, M. T. Deparrois, Emile Elie, S. Rivet, tous de Montréal en villégiature à St Zotique; A. D. Rouleau, régistrateur, A. Fournier, T. Bernier, greffier, Jos Aumais, Louis Geroux, J. H. Lalonde, tous du Coteau Landing; R. Théorêt, A. Rouleau, A. Lalonde, de St Polycarpe; J. Carrier, T. Léger, H. N Filiatrault, A. Bissonnette, T. Léger, A. Véronneau, Isaïe Lalonde, W. Véronneau, J. B. Carrier, H. Lalonde, J. Rinfret, H. Méthot, F. Méthot, R. Sauvé, Fred Lalonde, C. Pilon, O. Fournier, Lalonde, J. Véronneau, G. Leroux, L. Hamel, O. Lalonde.

Le deuxième train de moissonneurs en route pour l'ouest par le Pacifique Canadien est passé par la gare Windsor hier matin.

L'ECONOMIE SCOLAIRE DE LA VILLE ST LOUIS

Monsieur le chanoine Lepailleur a raison d'être fier de l'essai d'économie scolaire qu'il a faite avec les enfants de sa paroisse. Jamais succès n'a mieux répondu à une idée de philanthropie et au zèle d'un prêtre dévoué.

Voici l'état financier de l'Economie Scolaire de la Ville St Louis, après 12 mois d'opération. Juillet 1907, 132 déposants. Août 1908, 1712 déposants

Recettes.

Dépôts des enfants .	$4,001.51	
Intérêts. .	22.75	$4,024.26
Déboursés.		
Retraits pour cause de mort, départ, besoin. . .	$121.94	
Dépenses contingentes. . . .	22.75	
		$144.69
Retraits de la Caisse Scolaire pour dépôts à la Banque au crédit des enfants. .	$2,065.00	
Prêts à la Commission Scolaire. . .	1,700.00	
Balance en mains. . .	114.57	
Economie.		$3,879.57
		$4.024.26

Tableau ici

Le système est merveilleusement organisé comme on peut le voir par le relevé des règlements:

I.—L'INSTITUTEUR

1o. Dans chaque classe, inscrit sur une feuille la liste de ses élèves déposants.

2o. Chaque lundi matin il inscrit le dépôt de l'enfant sur cette feuille de classe et sur le livret qu'il signe de ses initiales; il recueille l'argent qu'il met sous enveloppe cachetée portant sa signature et l'indication du montant; il transmet le tout au directeur de l'école.

II.—LE DIRECTEUR DE L'ECOLE

1o. Contrôle les livrets, la feuille ou liste de classe ainsi que les montants d'argent déposés.

2o. Il remet les livrets aux professeurs qui les transmettent aussitôt aux déposants.

3o. Chaque mardi, il transmet au trésorier les différentes feuilles ou listes de classe ainsi que l'argent déposé.

4o. Il envoie au trésorier les livrets qui contiennent plus de 3 piastres.

5o. Après le dépôt de la dernière semaine, il fait le total du mois pour chaque enfant sur la feuille de classe, il inscrit le total sur le classeur, (état mensuel propre à chaque enfant et portant le numéro du livret) et il transmet le tout avec les livrets au trésorier.

III.—LE TRESORIER DE LA CAISSE

1o. Chaque semaine, dépose à la banque (ou à son défaut au département d'épargne du bureau des postes) au crédit de "L'Economie Scolaire" le montant d'argent reçu des écoles. Tous les retraits se font par chèque signé du trésorier.

2o. Quand un dépôt excède 3 piastres, le trésorier émet sans retard un chèque de retrait de 3 piastre sur le livre de banque de "L'Economie Scolaire" pour dépôt à la banque du crédit "conjoint" de l'enfant et de ses père ou mère ou tuteur.

3o. Il ne donne de chèque pour clore un compte à "L'Economie Scolaire", qu'à la mort de l'enfant ou sur demande "conjointe" de l'enfant et de ses père ou mère ou tuteur.

4o. Chaque mois, il contrôle l'exactitude des livrets et du classeur ou feuille de chaque enfant dont il signe le total mensuel.

5o. Chaque mois, il transmet à la Commission Scolaire le rapport du mois et le livre de banque de "L'Economie Scolaire".

IV.—LA COMMISSION SCOLAIRE.

1o. Nomme le trésorier de "L'Economie Scolaire".

2o. Chaque année, elle examine les livres de "L'Economie Scolaire".

CONSEIL DE ST LOUIS

Le conseil de la ville Saint-Louis a pris connaissance, hier soir, d'une réclamation de $168 de la "Montreal, Light, Heat and Power Co.", et l'a référée à l'aviseur légal.

A la fin de la séance, le maire Turcot a déclaré qu'à la prochaine séance le comité chargé de vendre les débentures du dernier emprunt, sera en état de faire rapport.

Pourquoi devient-on Tuberculeux?

Parce qu'on ne tient pas compte d'un rhume de cerveau.

Parce qu'on néglige un rhume de poitrine.

Parce qu'on ne soigne pas une bronchite.

Parce qu'on ne sait pas préserver, asseptiser, antiseptiser ses voies respiratoires.

Parce qu'on ne connait pas ou qu'on n'emploie pas les

Capsules Crésobène

Avec les CAPSULES CRESOBENE on empêche les rhumes de cerveau de tomber sur la poitrine. On calme la toux de la grippe ou de la bronchite, dont on cicatrise les lésions, terrains propices aux bacilles. On donne de la respiration aux Asthmatiques, aux emphysémateux. On préserve ses voies respiratoires de l'invasion microbienne en asceptisant l'arbre aérien jusque dans ses ramifications les plus intimes.

Les CAPSULES CRESOBENE possèdent une efficacité prodigieuse et opèrent des guérisons merveilleuses.

Que de temps gagné ! Que d'ennuis supprimés ! Que de catastrophes évitées ! Par l'emploi de ce merveilleux produit.

En vente dans toutes les pharmacies. Prix 50c le flacon.

Dépôt général: Pharmacie Décary, coin des rues Sainte-Catherine et St Denis, Montréal. A 301—v,n

Avec le SULPHOROL

Rats Souris Punaises Mites Coquerelles	Vous êtes certaines de vous débarrasser de toute cette vermine sans le moindre danger pour vous et sans putréfaction. Désinfection absolue et rapide. Prix 25 cts chez tous les pharmaciens ou par la poste en écrivant à Continental Drug & Chemical Co., 1432 rue Notre-Dame Ouest, Montréal. A

Cesseriez-vous de boire si vous le pouviez?

Orrine guérit l'habitude de boire, en faisant disparaître la passion de la boisson. Il est sûr et inoffensif. $1.00 la boîte, et l'argent est remis si le remède échoue. Faites venir le livre sur "L'Ivrognerie". Orrine est vendu et recommandé par Quenneville et Guérin, 700 rue Sainte-Catherine Est. A k

NOUVELLES DE JOLIETTE

Joliette, 21 — La ville de Joliette donne une nouvelle preuve de son esprit de progrès. A l'hôpital Saint-Eusèbe, on organisera bientôt un service de chirurgie qui pourra répondre désormais à tous les besoins de la localité.

Les autorités de cette institution viennent de confier le soin de cette organisation à M. le Dr J. H. Marion. Notre concitoyen, comme on le sait, a surtout employé son temps, depuis quelques années, à l'étude de la chirurgie dont il a fait une spécialité, et ses succès dans cet art le désignaient naturellement pour occuper ce nouveau poste. De plus il a été interne-chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et l'assistant de plusieurs sommités chirurgicales de la métropole.

Fermeture de Bonne Heure

Coupon de la "PRESSE"

Concours de popularité chez les commis n'étant pas compris dans la catégorie des commis-épiciers ou dans celle des commis de nouveautés.

Nom du concurrent . . . . . .

. . . . . .

Adresse . . . . . .

Fermeture de Bonne Heure

Coupon de la "PRESSE"

Concours de popularité chez les commis épiciers.

Nom du concurrent . . . . . .

. . . . . .

Adresse . . . . . .

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés den noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

GAGNE — A Coteau du Lac, le 14 août 1908, l'épouse de M. Arthur Gagné, avocat, une fille, baptisée Marie-Thérèse-Justine-Germaine.

LEBLANC—A Montréal, le 19 août 1908, au No 274 rue Panet, l'épouse de M. Elias Leblanc, une fille, baptisée Marie-Berthe-Simonne. Parrain et marraine, M. et Mme Hilarias Leblanc, oncle et tante de l'enfant.

PATOINE — A Montréal, le 18 août 1908, au No 15 rue Léon XIII, l'épouse de M. Roméo Patoine, née Lupien — Eva, — un fils, baptisé Joseph-Robert-Alphonse. Parrain et marraine, M. J. P. A. Lupien, oncle de l'enfant, et Mlle Clara Levasseur, de Trois-Rivières.

SOUCHEREAU — A Montréal, le 18 août 1908, au No 78 rue Laprairie, l'épouse de M. Hormisdas Souchereau, un fils, baptisé Joseph-Raoul-René. Parrain et marraine, M. Raoul Souchereau et Mlle Marie-Louise Souchereau.

DECES

BERTRAND — A Buffalo, N.Y., le 20 août 1908, à l'âge de 63 ans, Zotique Bertrand, époux de feu Alphonsine Lapierre. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa soeur, Mlle Bertrand, No 191 rue Sanguinet, à 7½ heures, pour se rendre à l'église St Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT — A Montréal, le 20 août 1908, à l'âge de 17 ans et 5 mois, Joseph-Arthur, fils de Napoléon Legault, tailleur. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 117 rue Sainte-Catherine Est, à 6.45 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RICHARD — Au Sault au Récollet, le 21 août 1908, à l'âge de 42 ans et 1 mois, Georgine Brosseau, épouse de Camille Richard, voyageur de commerce, 189 St André. Avis des funérailles demain.

ROBILLARD — A Montréal, le 20 août 1908, à l'âge de 62 ans et 10 mois, A. A. Robillard, distributeur de bière à la brasserie Molson. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 871 rue Marie-Anne, à 7 heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 246—2

STE MARIE — A Montréal, le 20 août 1908, à l'âge de 45 ans et 11 mois, Marie-Louise Cadieux, veuve de feu Narcisse Ste Marie, employé des postes. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 479 rue Amherst, à 8½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST VINCENT — A Montréal, le 20 août 1908, à l'âge de 19 mois, Léo, enfant bien-aimé d'Arthur St Vincent. Les funérailles privées.

TOURVILLE — A Montréal, le 21 août 1908, à l'âge de 74 ans et 8 mois, Joseph Tourville. Les funérailles auront lieu dimanche, le 23 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 687 avenue Laval, à 1.45 heure p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Le service sera chanté lundi, le 24 du courant, à 7½ heures, à l'église Saint-Jean-Baptiste. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 247—2

PERMET D'ENLEVER LES
Taches de Vin, de Fruit, de Poisson, de Sang. : : : : :
sans employer ni chlore ni Eau de Javelle : : : :
LESSIVE PHENIX
En vente chez votre épicier
10c le Paquet d'une livre
DEPOT:
41 rue Ste Catherine Ouest, Montreal.
A

SOUMISSIONS POUR DRAGAGE

Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à 4.00 p.m., vendredi, 4 septembre 1908, des soumissions pour les travaux de dragage requis dans la rivière Richelieu, à St Jean, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour dragage dans la rivière Richelieu."

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

On peut consulter les plans et se procurer les devis et formules de soumission combinés aux bureaux de M. J. L. Michaud, ingénieur résident, bâtisse de la banque des Marchands, rue St Jacques, Montréal, P. Q. ; de M. Ph. Béland, commis des travaux, bureau de poste, Québec ; au bureau du maître de poste, à St Jean, P. Q., ainsi qu'au ministère des travaux publics, à Ottawa. Les soumissions devront comprendre le remorquage des dragues et de leurs accessoires aux lieux des travaux, aller et retour. On n'emploiera seulement que les dragues enregistrées au Canada à l'époque de la réception des soumissions. Les entrepreneurs devront être prêts à commencer les travaux dans le cours des vingt jours qui suivront la date de l'avis les informant que leur soumission a été acceptée.

Un chèque de neuf mille cinq cents dollars — $9,500.00, — à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra être déposé comme garantie de l'exécution des travaux de dragage.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Ass. secrétaire.
Ministère des travaux publics,
Ottawa, 19 août 1908.

N. B. — Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. 247-3



REND LE SOMMEIL

Seuls ceux qui en souffrent connaissent les tortures causées par le manque de sommeil.

Un remède facile et presque toujours aussi efficace qu'il est sans danger, ce sont les

POUDRES NERVINES "MATHIEU"

Ces poudres se prennent sans crée- une habitude.

18 poudres 25 cents, chez les marchands, ou envoyées franc de port sur réception du prix si vous n'en trouvez pas facilement.

CIE J. L. MATHIEU, Props., Sherbrooke.

Propriétaires du meilleur des remèdes pour toute toux ou bronchite — le Sirop Mathieu de Goudron et d'Huile de Foie de Morue. A k

FERMETURE DE BONNE HEURE

Le Grand Magasin Ferme à 1 p. m. le Samedi et à 5.30 p. m. les autres jours, durant le mois d'Août.

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

VENDREDI, 21 AOUT 1908

VENTE POUR ECOULER TOUS LES

Vêtements d'Eté Samedi Matin

Vestes Lavables pour Hommes, de $1.25 à $1.95, pour 75c

Ecoulement final des vestes lavables, grandeurs, 34 à 46, à raies et à dessins de fantaisie, valant $1.25 à $1.95. Prix spécial, samedi. 75c

IMPERMEABLES EN CRAVENETTE POUR HOMMES $6.95 ET $8.75

Imperméables gris en drap cravenette de qualité supérieure, de marque anglaise, coupe et style les plus nouveaux, pleine longueur, pour hommes. Prix spéciaux, $8.75 et $6.95.

PANTALONS EN DUCK BLANC POUR HOMMES 98c

Complets en toile grossière, faisant bien, pour hommes, $3.80.
Complets de promenade, 3 articles, en homespun gris, pour hommes de $5.98 à $12.50.

Prix d'Ecoulement de Vêtements de Garçonnets

Complets Norfolk en tweed, pour garçonnets, dessins mélangés de fantaisie, marchandises et dessins de cette saison, le meilleur ajustement et le meilleur style. Spécial. $3.00

Culottes en tweed, pour garçonnets, confectionnées pour résister à un rude usage, bons dessins, assortiment considérable ; grandeurs 23 à 34. Prix : 53c, 62c, 75c à $1.25. 25c

Casquettes en serge marine, pour écoliers. . . . . rouge

Casquettes Eton en drap rouge et marine, non doublées, pour garçonnets. 30c

Epargnes à faire au Rayon des Articles pour Hommes

Pyjamas en belle flanellette anglaise, bonne grandeur et bien faits. Rég. $1.25. Spécial $1.00

Sous-vêtements en laine naturelle, pesanteur moyenne, 32 à 50, pour hommes, très bonne valeur. Spécial depuis $1.00

Assortiment considérable d'articles de cou fashionables, dessins de fantaisie et unis, dans les formes les plus nouvelles.

Spécial 18c à 49c chacun.

Valeurs étonnantes en fait de Beaux Gants de Dames

Echantillons de gants de dames, en chevreau, cape, mocha et soie, longs ou courts, d'une valeur exceptionnelle. Prix, de 15c à $1.75.

Gants de dames, longueur au coude, en coton, Lille, fil et soie, tous les points. Prix 89c à $1.50.

Quelques paires de gants longs en chamois, à moins que moitié prix. Venez les voir.

Bottines d'Hommes de $3.50 pour $2.80

Bottines de messieurs, en veau noir et tan, à lacets; aussi bottines en chevreau dongola dans ce lot, restes de plusieurs lignes désassorties, à écouler à 20 p. c. de moins que les prix réguliers marqués, points 6 à 10½ ; pas tous les points de chaque ligne. Prix régulier $3.50. Prix de vente $2.80

Bottines de Dames de $3.50 pour $2.80

Bottines de dames, en chevreau dongola, à lacets, avec bout verni, bonnes semelles de pesanteur moyenne et talons militaires, points 2½ à 7. Prix de vente $2.80

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

L'excellence des Conserves Canadiennes de Fruits et de Légumes, Marque **GAZELLE**



est due en grande partie aux soins apportés dans le choix, l'inspection et la préparation de chaque fruit ou de chaque légume.

Nous garantissons absolument la pureté et la qualité des conserves marque "GAZELLE."

Légumes "Gazelle": Tomates, Blé d'Inde, Pois Verts, "Early June", Petits Pois Verts Fins, Haricots Jaunes (Golden Wax Beans), Haricots Verts (Refugee Green Beans).

Fruits "Gazelle": Framboises, Fraises, Prunes "Greengage", Cerises Rouges sans Noyaux, Poires "Bartlett", Pêches Jaunes "Crawford" Pommes.

HUDON, HEBERT & CIE, Ltée, MONTREAL.

Blé d'Inde "Gazelle"

Il possède toute la saveur délicieuse et crémeuse du bon blé d'Inde mûr.

ENTIEREMENT DIFFERENT

Bière en Bouteille

Gold Medal Tivoli

(La bière médaillée à Baden-Baden)



Vous ne pouvez manquer d'être surpris, surpris et charmé, par l'excellence absolument exceptionnelle de la bière Tivoli.

Ne remettez pas ce plaisir.

Commandez - en dès aujourd'hui chez votre épicier.

Brassée et embouteillée par Springfield Breweries Co., Springfield, Mass.

HUDON, HEBERT & CIE, LTEE., - - - MONTREAL.

Seuls Agents au Canada. A

LA COUPE DE LA LOGE LALONDE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sorel, 21. — Le Club Nautique de Sorel reçoit des félicitations de toutes parts pour le brillant succès qu'ont obtenu ses régates du 15. Tous les commodores et officiers des clubs nautiques présents à cette fête, ainsi que les représentants des différents journaux de la province qui y assistaient, sont unanimes à déclarer que l'organisation de ces régates était parfaite et que jamais on a vu une affluence aussi considérable de spectateurs assister aux fêtes de ce genre dans le pays.

M. le commodore, George Beauchemin, le principal organisateur de ces régates, a lieu d'être fier de ce succès sans précédent qui est de très bon augure pour le Club Nautique de Sorel. Ce club est on ne peut plus reconnaissant pour le concours que lui ont apporté les différents clubs nautiques de la province qui ont pris part en grand nombre à ces régates.

La splendide coupe, gagnée par l'équipe de "War Canoe", du Club Nautique de Maisonneuve, a été généreusement donnée par l'association des A. O. U. W. "Loge Lalonde", de Sorel et non pas de Longueuil, comme il a été dit dans un rapport précédent.

ON RETROUVE COLLIN MORT

LE CADAVRE EST REPECHE SUR UNE PETITE ILE, PRES DE LONGUEUIL, PAR DEUX JEUNES GENS DE LA LOCALITE.

Deux jeunes gens se livrant à la pêche sur une petite île, en face de Longueuil, hier après-midi, ont aperçu tout à coup, venant vers eux, le corps d'un homme dans la position du nageur, mais ne semblant faire aucun mouvement. Ils le retirèrent sur l'île et coururent immédiatement prévenir un cultivateur dont la ferme se trouve près de là, afin de lui faire constater le fait. Ils vinrent ensuite avertir la police de Longueuil, qui, à son tour, avertit les autorités de la morgue.

A 6 heures, le fourgon allait chercher le cadavre qui fut reconnu comme étant celui de Aimé Collin, 97 Lagauchetière Est, dont on a retrouvé les habits sur un quai de Maisonneuve, dimanche dernier.

On croit que le jeune homme, en se mettant à l'eau pour se baigner, aura été pris de crampes et entraîné par le courant. Collin était âgé de 19 ans.

A VERDUN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Une importante assemblée du Conseil de ville de Verdun a été tenue, mardi soir, sous la présidence du promaire, M. T. Lyons. Etaient présents, les échevins J. A. A. Leclair, C. A Lamothe, W. C. Starke, H. Hadley et W. Eveleigh.

Des soumissions, pour la construction d'un canal d'égout en briques, de 2' x 3' furent ouvertes, et M. Chagnon fut l'heureux soumissionnaire au prix de $7.45 la verge courante.

Les soumissions pour la construction du tuyau de prise d'eau pour le nouvel aqueduc furent ouvertes et celle de M. C. E. Deakin, étant la plus basse fut pratiquement acceptée, sujet à l'approbation de l'ingénieur F. C. Laberge et du conseil, à sa prochaine réunion du 20 courant.

L'échevin J. A. Leclair se plaint que le quartier No 3 qu'il représente ne reçoit pas sa part des améliorations municipales actuellement en cours et que le conseil ne fait pas justice à ses demandes. Le comité de travaux, par l'entremise de son président, promet à l'échevin Leclair de voir sans délai à ce que le quartier No 3 ait sa part d'améliorations.

Après quelques affaires de routine l'assemblée s'ajourne à jeudi soir, le 20 courant.

Les travaux de l'hôtel de ville sont commencés et seront poussés avec toute l'activité possible afin de permettre aux pompiers de rentrer dans leurs futurs quartiers, au 1er novembre prochain.

L'aqueduc avance rapidement et tout fait prévoir qu'à l'expiration du contrat actuel avec la "M. W. P. Co.", Verdun sera abreuvé d'eau filtrée de première qualité, avec une pression plus que suffisante.

Assurément Verdun progresse d'une manière extraordinaire, grâce à son admirable organisation municipale.

Une association sociale, littéraire et athlétique a été solidement organisée dans le but de promouvoir les lettres, les arts et la Culture Physique à Verdun ; les officiers suivants ont été élus à la dernière réunion de l'Association avec le résultat suivant : Président honoraire, M. l'échevin J. A. A. Leclair ; président actif, M. E. Brisebois ; vice-président, M. Lefebvre ; secrétaire, M. Blain ; secrétaire-correspondant, E. Desormeau ; trésorier, Michel Bois ; gérant, M. Bertrand ; professeur de Culture Physique, J. P. Gavagan.

L'Association comprend actuellement 25 membres et toute personne désirant faire partie de l'Association, peut être admise sur recommandation de deux membres actifs ; la contribution mensuelle n'est que de 50 cents par mois.

Nous souhaitons tout le succès possible à la jeune et brillante association de Verdun.

Vous Blâmez l'Estomac

Mais l'indigestion chronique disparaîtra quand le foie, les reins et les intestins auront repris leur action normale.

Vous êtes sceptique.

Parce que vous avez essayé plusieurs médecines et que vous souffrez encore d'indigestion et de tous ses symptômes ennuyeux.

Prenez un autre traitement.

Laissez l'estomac tranquille, car la source de votre mal est dans les intestins et vous pouvez recouvrer une saine digestion en faisant usage des Pilules du Dr A. W. Chase pour le Foie et les Reins.

Ce traitement est en quelque sorte unique.

Il a une action spécifique et combinée sur le foie, les reins et les intestins, il nettoie parfaitement les organes excréteurs et filtreurs et guérit radicalement l'indigestion et la constipation.

La première dose vous convaincra que vous en bénéficiez et bientôt vous connaîtrez ce que c'est que d'avoir un bon appétit salutaire et une bonne digestion.

Mme Bernard Fortin, St Georges, Co. de Beauce, Qué., déclare:—

"Deux de mes filles étaient atteintes de maladie des reins; elles souffraient de terribles maux de tête, de mal dans les membres et de dérangements d'estomac et des autres symptômes de la maladie des reins. Elles ont été radicalement guéries par les Pilules du Dr W. Chase pour le Foie et les Reins, que je puis recommander chaleureusement comme une excellente médecine."

M. W. B. Manson, Mansonville, Qué., écrit:—"J'ai fait usage des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins contre l'indigestion et la maladie du foie et des reins et elles m'ont fait grand bien. C'est la meilleure médecine que j'aie jamais employée pour ces maladies. Nous les gardons à la maison en cas d'éventualités."

M. Patrick J. McLaughlan, Beauharnois, Qué., déclare:—"Je souffrais de maladie des reins et de dyspepsie depuis 20 ans, et j'étais si malade que je ne pouvais dormir la nuit à cause des douleurs que je ressentais au dos, et j'étais obligé de me promener toute la nuit dans la maison, et je souffrais terriblement.

"J'essayai toutes sortes de médecines mais je n'en reçus aucun soulagement, alors je commençai à faire usage des Pilules du Dr Chase pour le Foie et les Reins. Elles ont fait de moi un autre homme et tous mes maux semblent m'avoir quitté."

Le succès extraordinaire de cette médecine et le Livre de Recettes si recommandable du Dr A. W. Chase ont acquis à ce dernier une renommée universelle. Son portrait et sa signature sont sur chaque boîte. Pilules du Dr A. W. Chase pour le Foie et les Reins, une pilule par dose, 25 cts la boîte, chez tous les marchands ou d'Edmanson, Bates and Co., Toronto, Ont. (11) A

The John Murphy Company Limited

MAGASIN FERME A 5.30. VENDREDI, LE 21 AOUT 1908.

Occasions de Samedi Matin

A NOTRE VENTE DE BAS D'AOUT.

BAS EN LILLE A .25

La meilleure ligne que nous ayons jamais offerte à ce prix. Qualités de .50 et .60, tan, noir, blanc et champagne à effets unis et de dentelle. Aussi mercerisés unis. Samedi. 25

Chaussettes pour Hommes à .10

50 paires de chaussettes en balbriggan, couleur naturelle, points 10, 11, fraîches et durables. Samedi matin. 10

Chaussettes pour hommes à 3 paires pour 1.00

Chaussettes du plus beau fille, unies et brodées de fantaisie, qui se vendent régulièrement à .50, .60 et .75, et en cachemire uni, pure laine. Régulier .50. Samedi matin, 3 paires pour. . . 1.00

Blouses de 1.50 et 1.75. Samedi matin pour .50

Ce sont celles qui nous sont restées des ventes antérieures et il faut les écouler sans retard. Elles sont en linon, quelques-unes sont à effet d'empiècement, toutes jolies et bien finies, superbement garnies de dentelle et insertion valenciennes.

Samedi matin 50

Seulement 74 paires d'Oxfords Countess de 3.50 pour 1.98

Points 2½ à 7. C'est simplement un écoulement d'une ligne désassortie de nos souliers Countess, Oxford et escarpins recommandables, toutes des chaussures vernies noires seulement.

Samedi matin 1.98

LA QUESTION OUVRIERE

Les tisserands de Magog tiennent, mercredi, une assemblée à laquelle assistent plus de quatre cents personnes.—Discours de MM. Paquette et Bourdon. — A la salle de l'Opéra.

En dépit des nombreuses difficultés qu'ils ont eu à surmonter depuis quelques mois les employés des filatures de la jolie ville de Magog ne se sont pas laissés abattre et aujourd'hui comme hier, ils sont demeurés de fermes et sincères unionistes, prêts à marcher de nouveau à la suite du drapeau de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada. C'est du moins l'opinion qui a semblé prévaloir mercredi dernier au cours d'une assemblée qui a eu lieu dans l'ancienne église anglicane et à laquelle prirent part près de 400 personnes.

Sur l'invitation spéciale des ouvriers de Magog, MM. Wilfrid Paquette, secrétaire-général de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada et Henri Bourdon, chroniqueur ouvrier de la "Presse" assistaient à la réunion. L'entrée des visiteurs de Montréal dans la salle fut le signal d'une salve de vigoureux applaudissements.

Quand le calme se fut rétabli, M. Eugène Lantagne, président de l'union locale No 4, qui occupait le fauteuil, se leva et dans des termes très appropriés expliqua le but de l'assemblée, puis il présenta M. Bourdon à l'auditoire.

Celui-ci dit qu'il était venu à Magog, non pas pour soulever les esprits contre qui que ce soit, mais plutôt pour jouer le rôle de pacificateur et de médiateur entre les divers groupes qui diffèrent d'opinion dans le moment. Il rappela les beaux jours de la Fédération et démontra tout le danger qu'il y avait pour les ouvriers de Magog de rester divisés. L'orateur demanda à chacun de faire des concessions, de mettre de l'eau dans le vin, d'oublier les injustices et les erreurs de jugements du passé, pour marcher encore une fois la main dans la main, sous le beau drapeau de la Fédération des Ouvriers Textiles du Canada.

M. Bourdon termina en démontrant la nécessité absolue qu'il y avait pour les ouvriers de Magog de se solidariser, de se grouper de nouveau afin de pouvoir être en état de protéger et de défendre, à un moment donné les intérêts généraux.

M. Wilfrid Paquette fut l'orateur suivant. Il parla avec toute la chaleur et la conviction dont il a le secret. Il fit l'historique des récents troubles qui ont surgi au sein de la Fédération et fit aussi avec la plus grande franchise sa part de chacun. Il se dit prêt encore une fois, pour le bien-être de chacun, à sacrifier son temps, et sa santé. Ce qu'il désire c'est de voir les ouvriers textiles de notre province, unis et prospères, sachant bien que l'exemple du passé serait là pour éviter la répétition des erreurs et des fautes commises. M. Paquette se déclara prêt à passer l'éponge sur le passé et à donner la main à ses ennemis d'hier, pour travailler à la reconstruction de l'édifice de la Fédération. Car il sait parfaitement que sans union, sans organisation, les ouvriers seront à la merci des patrons et que le sort de chacun deviendrait, par conséquent des plus déplorables.

M. Paquette dit que des hommes de coeur ne doivent pas craindre de se donner le main lorsque les intérêts généraux le demandent, eussent-ils été les plus grands ennemis.

Il termina en faisant une comparaison de la situation actuelle avec ce passage de l'Histoire Sainte où on nous représente deux femmes réclamant le même enfant et le roi Salomon menaçant de partager le corps de l'enfant en deux pour donner satisfaction à ces deux femmes. On dit qu'à cette vue la véritable mère de l'enfant déclara au roi qu'elle préférait voir son fils passer aux mains de l'autre femme que de le voir mettre à mort.

M. Paquette dit qu'à l'heure actuelle, M. Gignac, l'ancien président, veut lui disputer la paternité de la Fédération, mais que lui aussi préférerait voir cette association dont il fut le fondateur passer aux mains de M. Gignac, que de la voir séparer en deux.

M. Paquette termina en demandant le concours de chacun pour faire renaître la paix et l'harmonie dans les rangs des ouvriers textiles de Magog.

Au cours de l'assemblée, M. Bourdon, ayant été informé qu'une autre réunion se tenait à la salle de l'Opéra, il s'y rendit dans le but de parler de paix et de reconciliation. Une trentaine de personnes étaient présentes. Il fut reçu avec la plus grande courtoisie par M. Antonio Gignac et les autres officiers.

M. Bourdon fit voir la nécessité qu'il y avait pour tous d'oublier le passé pour marcher à l'unissons dans l'intérêt général et offrit ses services comme médiateur.

Après quelques remarques de part et d'autre on décida de prendre la chose en sérieuse considération puis chacun se dispersa.

A l'assemblée de l'église anglicane l'auditoire avant de se disperser vota au milieu du plus vif enthousiasme des remerciements à la "Presse" et à son chroniqueur ouvrier. Un vote de confiance à M. Paquette et aux officiers actuels de la Fédération fut aussi adopté à l'unanimité.

M. William Demers, le dévoué secrétaire de l'union No 4, s'est multiplié pour rendre le séjour aussi agréable que possible aux visiteurs de Montréal à Magog et son hospitalité proverbiale ne s'est pas démentie.

FEU LE NOTAIRE L. L. RIVARD

L'AUTEUR DU MEMOIRE SUR LES BIENS DES JESUITES EST DECEDE HIER A QUEBEC

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 21. — Mtre Louis Ludger Rivard, notaire retiré, est décédé hier en sa demeure, rue du Parloir, après une maladie de quelques jours seulement, à l'âge avancé de 83 ans.

Dixième d'une famile de dix-sept enfants, il naquit le 11 octobre 1824 à Saint-Léon de Maskinongé. Son père, Benjamin Rivard-Laglanderie, était lieutenant-colonel de milice et maître de poste.

Cette famille, l'une des plus anciennes du district de Trois-Rivières, était alliée à celles des Loranger, Bellefeuille, Lavigne, Dufresne, Lanouette et Lacoursière.

Fonctionnaire à Québec, au cours d'une carrière énormément remplie, ce fut lui qui prépara le mémoire sur la célèbre question des biens des Jésuites, mémoire qui servit à l'hon. M. Mercier lors du règlement de cette importante affaire.

Lors de sa mise à la retraite, M. Rivard avait 71 ans. Depuis il a tranquillement vécu dans sa famille.

M. Rivard était le père de Mme J. E. Prince, de M. Adjutor Rivard, avocat, de Mlles Valérie et Clotilde Rivard, de cette ville, et de feue Mme J. A. Richard, de Montréal. Il laisse plusieurs petits-enfants.

M. TURRIFF, M. P.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 21. — M. Turriff, député fédéral de la Saskatchewan est en ville; parlant des récentes élections dans cette province, il dit que les candidats libéraux aux élections générales remporteront au moins 90 pour cent des sièges dans la Saskatchewan, tandis qu'ils obtiendront une bonne majorité dans les autres provinces de l'ouest.

PIANOS AUX PRIX DE LA MANUFACTURE

En vous adressant à la "Canada Piano Co., Ltd.", 2732 rue Saint-Hubert, vous pourrez acheter un piano au prix du gros ce qui veut dire une épargne de $100,00 à $150.00 par piano. 245—6

Fermeture de Bonne Heure

Coupon de la "PRESSE"

Concours de popularité chez les Demoiselles de magasin.

Nom de la concurrente . . . . . .

. . . . . .

Adresse . . . . . .

Patron de la "Presse"



POUR FILLETTE

Confectionnée de toile bleue et d'une seule pièce cette petite blouse est d'un chic et d'une élégance peu ordinaires. Elle est munie d'une petite ceinture qui ajoute un excellent effet. Elle attache en arrière. On peut employer avec avantage la serge, le châlly, la toile ou le guingan. Ce patron comporte les grandeurs suivantes: 4, 6, 8, 10 et 12 ans. Pour une fillette de huit ans il faut 3¼ verges d'un tissu de 44 pouces de largeur.

Le prix de ce patron est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE", Montréal.

COUPON

Patron No 186

Département des Patrons, à la "Presse".

Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom. . . . . .

No. . . . . .

. . . . . .

Rue. . . . . .

Ville. . . . . .

Comté. . . . . .

Age. . . . . .

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE", avec 10 cents et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

CLUB BOURASSA

Le Club Bourassa, section Saint-David, comté d'Yamaska,a élu ses officiers. Ce sont: M. E. Beaulac, président; Joseph Champigny, vice-président; Euclide Desjardins, secrétaire; conseillers: Eugène Lamoureux, Alph. Langlais ,Agenor Goulet, Eugène Autote.

Les membres inscrits sont: Dr L. W. Joyal, Edouard Trudeau, Edouard Joyal, Louis Davis, Simon Langlais, Chs. Ed. Lachapelle, Achile Fleury, Joseph Lebrun, Thomas Joyal et A. Neveu.

Le club continue son organisation.

Fermeture de Bonne Heure

Coupon de la "PRESSE"

Concours de popularité chez les commis de magasins de nouveautés.

Nom du concurrent . . . . . .

. . . . . .

Adresse . . . . . .

TEMPERATURE



Beau aujourd'hui, un peu plus chaud.

Samedi : vent du sud à l'ouest. Averses locales.

Montréal, 21 août 1908.

Température — Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est.

Aujourd'hui maximum. . .	74
Même date l'an dernier. . .	70
Aujourd'hui minimum. . .	52
Même date l'an dernier. . .	60

[illegible] m., 30.00 ; 11 a.m., 30.00 ; 1 p.m., 29.97.

POUR L'EUROPE

DEPART DE MGR DE MONTREAL

Mgr l'archevêque est parti. Les cloches de l'église-cathédrale, celles de Notre-Dame, et des autres églises de notre ville de Montréal, ont annoncé aux fidèles, le départ du Métropolitain.

Ce matin, Monseigneur a dit la messe à l'autel où il avait été consacré évêque, en l'église cathédrale.

Avant l'heure du départ, Sa Grandeur, son compagnon de voyage, M l'abbé U. Demers, et les personnes venues pour les saluer, sont allés réciter les prières de l'itinéraire, au pied de l'autel du Saint-Sacrement à la cathédrale, et de là, se rendirent à la gare Windsor, d'où devait partir le train pour Québec.

Les membres du Chapitre cathédral et le personnel de l'archevêché étaient à la gare. On remarquait parmi les prêtres: M. l'abbé Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice; M. l'abbé Lelandais, prêtre de Saint-Sulpice, directeur du grand séminaire et plusieurs de ces Messieurs de Saint-Sulpice; le R. P. Filiatreault et le R.P. Daigneault, de la Compagnie de Jésus; le R. P. Jodoin, Oblat de Marie Immaculée et plusieurs religieux de la même Congrégation; le R. P. Piché, des Frères de Saint-Vincent de Paul; MM. les chanoines Adam, Décary et Lepailleur; MM. Corbeil, curé de Saint-Joseph; Ecrement, curé de Ste-Cunégonde; Laforce, curé de Saint-Vincent de Paul; Brissette, curé de la Côte Saint-Paul; Gauthier, curé de Saint-Léon de Westmount; Piette, curé de N. D. du Rosaire de Villeraï; Desnoyers, curé de Sainte-Claire de Tétreaultville; Richard, curé de N.D. des Sept Douleurs, de Verdun; Bérard, curé de Saint-Irénée; MM. les abbés Perrier, Brophy, Kavanagh, Faucher, Melançon, Geoffrion et un grand nombre d'autres dont les noms nous échappent.

Parmi les laïques: L'Hon. juge H. Lanctôt; l'Hon. M. Rolland, M. Hon. Gervais; M. F. X. Saint-Charles; le Dr Cormier; le Dr E. Desjardins; M. C. Bruchési; M. McNulty; M. Marcoux; MM. Hébert et Lalande, du Pacifique Canadien et une foule d'autres.

A tous, Monseigneur a adressé un mot gracieux.

Mgr l'auxiliaire et M. l'abbé Desjardins, secrétaire de l'Université Laval, sont allés conduire les voyageurs jusqu'à Québec.

Hier soir, Mgr de Valleyfield, Mgr de Joliette, le T. R. P. Abbé de Bellefontaine lui aussi en route pour l'Europe, le R. P. Abbé de N.D. du Lac étaient allés saluer Mgr. de Montréal au palais archiépiscopal.

MGR DE VALEYFIELD

Mgr l'évêque de Valleyfield partira également pour l'Europe, le vendredi, 28 août par le transatlantique "Virginian" de la ligne Allan. Sa Grandeur, Elle aussi, assistera au Congrès Eucharistique de Londres. De là, Mgr de Valleyfield se rendra à Rome, déposer aux pieds du Saint-Père, avec ses hommages, ceux de ses diocésains, à l'occasion du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté. Il sera absent plusieurs mois.

M. l'abbé Marleau, procureur de l'évêché de Valleyfield accompagnera Sa Grandeur.

N'OUBLIONS PAS

Que demain à 5 p. m. part le dernier pèlerinage d'hommes de la saison, à Sainte-Anne de Beaupré, sous la direction des Pères du T. S. Sacrement.

COUR DES PILOTES

Le commandant Spain rendra jugement, lundi midi de la semaine prochaine, au sujet de la collision du "Québec" et de l'"Impérial".

LEURS COUPS D'AUDACE

Des bandits, dont la police connaît heureusement le signalement, ont accompli, samedi soir, rue Parthenais, un exploit qui met en émoi tout le quartier.---La chasse à l'homme.

Neuf heures venaient de sonner, samedi soir, quand deux individus s'introduisaient à pas de loup dans le domicile de M. Israël Cardinal, 609 rue Parthenais.

Mme Cardinal, qui était occupée à des travaux d'aiguille, n'entendit pas ouvrir la porte de derrière, qui avait donné passage aux mystérieux personnages.

Mais à un moment donné, en levant les yeux, elle vit une ombre se profiler sur le mur. Comme elle allait se retourner pour avoir l'explication du fait, une main vigoureuse lui encercla le cou.

Mme Cardinal poussa un cri de terreur et bondit sur ses pieds. Le mouvement rapide qu'elle venait de faire avait fait lâcher prise au bandit. Une lutte émouvante s'engagea alors entre la pauvre femme et son agresseur. Finalement, Mme Cardinal épuisée, fut renversée sur le plancher. Le bandit tout

EN LUI TORDANT LES BRAS

lui appliqua son genou sur la poitrine.

La victime aperçut alors un autre individu en train de fouiller tous les meubles dans le but, sans aucun doute, de s'emparer de la somme de $101 cachée dans un tiroir de sa machine à coudre.

Un cri perçant, poussé par Mme Cardinal, fit accourir le gros danois de la maison, qui était couché dans une pièce voisine. Le chien, en voyant sa maîtresse aux prises avec le voleur, s'élança sur ce dernier.

Il était temps, car la victime perdait connaissance.

Le bandit, cependant, parvint, avec son compagnon, à gagner la cour, poursuivi par les aboiements du danois.

Sur ces entrefaites, M. Cardinal, qui est commerçant de fruits, arrivait avec quelques voisins sur le théâtre du drame. Sans prendre le temps de prodiguer ses soins à sa femme il s'élança, guidé par le chien, à la poursuite des brigands.

A cette chasse à l'homme se joignirent bientôt plusieurs citoyens armés de revolvers.

L'obscurité profonde qui régnait favorisa la fuite des rôdeurs.

L'un d'eux, qui s'était réfugié duans le canal que l'on creuse dans cette partie de la rue Parthenais, fut sur le point d'être capturé, mais par une chance inespérée il réussit à rejoindre son complice, et tous deux disparurent dans la nuit.

Des messages téléphoniques firent accourir plusieurs constables du poste No 13, sur la scène du drame. Les recherches des policiers, cependant, restèrent sans succès.

Après que Mme Cardinal eut repris ses sens, elle donna à la police le signalement complet du bandit qui avait tenté de l'assommer. Elle le dépeignit comme un homme de haute stature, portant une longue barbe grisonnante.

Comme bien on peut le croire, ce terrible acte de brigandage a ému toute la population du quartier. Les détectives n'ont pu encore, malgré leurs efforts, mettre le grappin sur les audacieux brigands.

CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

M. le Consul de France a remis ce matin à M. le maire Payette les insignes de Chevalier de l'Ordre National, avec un très simple cérémonial.

M. le maire Payette est maintenant chevalier de la Légion d'Honneur. Ce matin M. le consul de France lui a épinglé à la boutonnière ce bijou que Flambeau, dans "l'Aiglon", dit être du sang qui par en bas devient une fleur.

La cérémonie a été très simple. Dans le salon du maire s'étaient réunis plusieurs échevins qui étaient venus complimenter le maire. M. de Loynes consul-général de France, était accompagné de M. le baron Stanislas d'Halewyn, vice-consul. Après quelques mots de félicitation, il épingla la croix au revers de la redingote du maire, qui remercia le Président de la République pour le grand honneur qu'il lui faisait. M. le maire remercia, puis les échevins J. A. Lapointe et Sadler félicitèrent notre premier magistrat.

Nous donnons le texte complet des paroles prononcées par le consul, le maire et l'échevin Lapointe.

DISCOURS DU CONSUL

C'est un grand honneur pour moi, Monsieur le Maire, que d'avoir à vous remettre, de la part de M. le Président de la République, les insignes de Chevalier de notre ordre national.

Le gouvernement français a voulu honorer ainsi le premier magistrat municipal de la grande cité canadienne, et montrer l'estime et la sympathie qu'il ressent pour la population intelligente et laborieuse que vous représentez si dignement.

De votre côté, vous aimez la France, Monsieur le Maire, votre récent voyage à Paris vous a permis d'apprécier tout ce que le vieux pays renferme de beau, de noble et de grand. Vous avez dit là-bas, je le sais, que les Canadiens se considéraient toujours, malgré le temps et la distance, comme des membres de la grande famille française et que leur loyal attachement à la couronne britannique n'avait rien qui pût leur faire oublier cette étroite parenté.

Ces sentiments, dont je suis profondément touché, sont pour moi le gage certain de l'ardeur avec laquelle vous travaillerez comme moi à resserrer les liens qui unissent déjà la métropole canadienne à la France.

Le champ est vaste et des objets divers s'offriront à notre attention.

En voyant nos richesses artistiques, vous vous êtes vivement intéressé à la réalisation du projet qui a été conçu d'en faire profiter dans une large mesure le musée qu'il est question de créer à Montréal. Vous me trouverez très heureux de vous y aider.

Mais cette connaissance plus complète d'une des plus éclatantes manifestations du génie français ne saurait suffire ; la tâche à laquelle je vous convie est plus vaste, plus grandiose et je suis sûr que vous estimerez comme moi que nous ne devrons en exclure rien de ce qui pourra contribuer à faire mieux connaître et mieux aimer, s'il est possible, le Canada en France et la France au Canada.

REPONSE DU MAIRE

Monsieur le Consul Général,

Il m'est bien agréable de recevoir de vos mains la distinction si flatteuse que vient de me conférer le Président de la République Française.

Je sais, Monsieur le Consul, jusqu'à quel point je vous dois de la reconnaissance pour avoir contribué à me faire bénéficier de cet honneur.

Nul plus que moi n'apprécie la valeur de cette décoration, et je vous prie, Monsieur le Consul, de bien vouloir transmettre au Président de la République, le respectueux hommage de ma sincère gratitude.

Je ne crois pas devoir m'énorgueillir seul de cet honneur; il rejaillit sur tous les membres du Conseil Municipal et sur tous les citoyens.

Au cours de mon récent passage en France, il m'a été donné d'admirer les institutions nationales dont, à si juste titre, se glorifie votre pays, et ce n'est pas sans éprouver de la fierté et de l'orgueil que je me suis rappelé que la race française, cette grande civilisatrice, est bien la race qui a fondé le Canada-français et qui nous a donné, entre autres hommes illustres, Jacques Cartier, Samuel de Champlain et Chomedey de Maisonneuve.

Je vous remercie donc sincèrement, Monsieur le Consul, et pour la démarche que vous venez de faire aujourd'hui et pour vos bonnes félicitations.

En terminant, je vous prie de croire que je porterai toujours avec fierté cette décoration distinguée.

FELICITATIONS DE L'ECHEVIN L. A. LAPOINTE

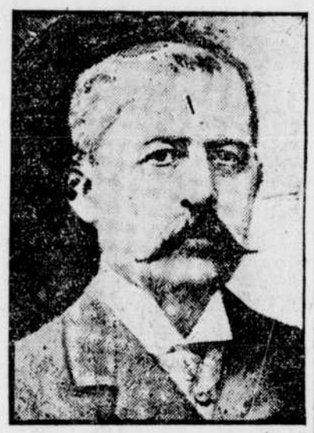
Monsieur le Maire,

Je sens que je manquerais à mon devoir, si je n'unissais pas ma voix à celle du Consul Général de France pour vous féliciter sincèrement et vous dire jusqu'à quel point j'apprécie l'honneur qui vient de vous être conféré.

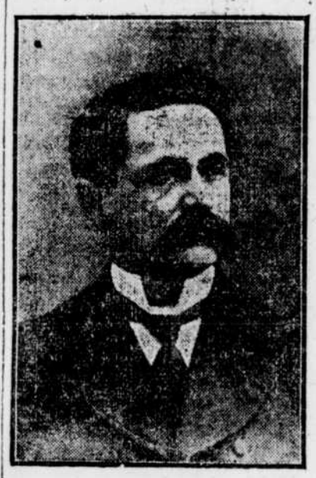
Cette marque de distinction, comme vous l'avez si bien dit, il y a un instant, rejaillit sur tout le Conseil municipal et sur nos administrés, les citoyens de la ville.

Je puis ajouter que c'est la première fois, dans l'histoire municipale de Montréal, que le maire reçoit une décoration semblable de la République Française, et c'est une double raison pour que toute la population s'associe au grand honneur qui vous est fait et pour que je me permette de vous adresser mes félicitations bien sincères.

Etaient présents, MM. J. O. Marchand, J. O. Labrecque, Lyon Cohen, les échevins L. A. Lapointe, Lespérance, Guay, Prud'homme, Leclaire, Fraser, Robillard, Lamoureux, J. B. A. Martin, Turner, M. Martin, Roy, Stearns, David, Bumbray, Lavioletta, Larivière, Sadler, Lévesque, Giroux, Gadbois, Duquette, etc.



M. J. de Loynes, consul général de France, à Montréal.



Le maire Payette, qui a été décoré, ce midi, par le consul de France. — Photo. Laprés et Lavergne, 360 rue St Denis, coin de la rue Ontario.

TENTATIVE DE MEURTRE

Ce matin, a comparu devant M. le magistrat Leet, Baxter Clegg, pointeur en chef de la "Canada Car Co." pour répondre à une accusation de tentative de meurtre.

Le plaignant dans cette affaire est un M. Ovila Lalonde, de Lachine. Ce dernier prétend, qu'hier matin, alors qu'il se trouvait dans les bureaux de la Compagnie, à la Cote Saint-Paul, l'accusé lui a tiré une balle dans la tête.

Le prévenu proteste de son innocence. Il a été remis en liberté provisoire après avoir fourni des cautions au montant de deux mille dollars.

Mtre A. Théberge, de la société Saint-Julien et Théberge, représente le plaignant dans cette cause.

TRAVAUX DE L'AQUEDUC

La commission de l'aqueduc s'est réunie ce matin et a décidé de demander, pour le 11 septembre, des soumissions pour la construction d'un puits avec conduite accessoire d'alimentation. Ces travaux seront exécutés près de la maison des pompes.

Il a aussi été décidé de demander des soumissions pour l'achat de 8,000 tonnes de charbon.

LES RODEURS NOCTURNES

Un rôdeur s'est introduit jeudi, dans la nuit, dans le domicile du docteur L. D. Migneault, 155 rue Bleury.

Après s'être emparé d'une bague et de quelques pièces d'argenterie qui se trouvaient dans la salle à diner, il gagna le bureau particulier du médecin. Il était en train de forcer un tiroir qui renfermait $220 quand il fut aperçu par la servante qui donna l'alarme.

Le voleur s'esquiva promptement. Les détectives ont été informés de ce vol audacieux.

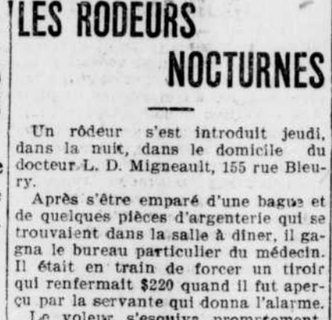
UNE RECEPTION CHEZ LE MAIRE

A 4 h. 30 cet après-midi, M. le maire Payette recevra M. Louis Herbette, délégué du gouvernement français aux fêtes de Québec et lui offrira un punch d'honneur dans ses salons de l'hôtel de ville.

M. VICTOR PELLETIER

Monsieur Victor Pelletier, qui vient d'être nommé au poste d'aide-de-camp du nouveau lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Sir Alphonse Pelletier, est fort avantageusement connu et très populaire dans Montréal.

M. Pelletier est né à Ste Anne de la Pocatière, du mariage de feu le docteur V. Pelletier, et de mademoiselle Marie Blais (remariée, en secondes noces avec M. Emile Carrier, de Québec). Il fit ses études au Séminaire de Québec, puis entra dans la milice canadienne. Il est un des membres fondateurs du corps de cavalerie permanent du Canada. Il est le neveu de Sir Alphonse Pelletier, cousin germain du colonel C. Pelletier, commandant militaire du District de Québec, et du Dr Pantaléon Pelletier, député de Sherbrooke.



M. Victor Pelletier, qui vient d'être choisi aide-de-camp du prochain Lieutenant-Gouverneur, Sir A. P. Pelletier.

M. Pelletier est depuis douze ans à l'emploi de l'Intercolonial. Il est demeuré 9 ans à Québec et les trois autres années il les a passées à Montréal. Il est capitaine dans la cavalerie. Il a épousé, en 1906, mademoiselle Hortense Dansereau, soeur du directeur de la "Presse".

L'ACQUITTEMENT D'UN GREVISTE

Le gréviste Max Borefsky, qui avait été arrêté la semaine dernière, pour répondre à l'accusation d'être entré, sans permission sur le terrain du Pacifique a été honorablement acquitté.

GIROUARD FERA 2 ANS DE BAGNE

Antonio Girouard, le bandit qui a tenté, récemment, de s'échapper de ses gardiens qui le conduisaient en prison, a été condamné à deux ans de bagne.

ASSEMBLEE POLITIQUE

Dimanche, le 23 du mois courant, à 1 heure p. m. aura lieu à Saint-François du Lac une grande assemblée des électeurs du comté d'Yamaska convoquée par M. Oscar Gladu, député au parlement fédéral.

M. Gladu sera accompagné de MM. A. M. Beauparlant, député de Saint-Hyacinthe ; Gustave Boyer, député de Vaudreuil et L. J. Rivet, député d'Hochelaga.

L'hon. M. Allard, ministre provincial de l'Agriculture, a été invité à assister à cette assemblée par M. Oscar Gladu.

LES INCIDENTS DE LA GREVE

On a commencé à payer aux unionistes les remises auxquelles ils ont droit.

DANS L'OUEST

Les anarchistes auraient comploté une attaque générale sur les usines de la compagnie.

LA SITUATION

Le conflit entre le Pacifique Canadien et ses employés des usines n'a encore aucune tendance à vouloir s'améliorer. Les deux parties intéressées semblent fermement décidées à maintenir leur attitude des premiers jours et la situation est plus corsée que jamais.

Des ordres ont été donnés par la compagnie du Pacifique Canadien, hier, pour que tous les grévistes occupant des maisons appartenant à la compagnie aient à quitter ces maisons dans les trente jours.

La compagnie possède, comme l'on sait, un grand nombre de maisons à Montréal et dans d'autres endroits, où des usines existent appartenant à la compagnie. Les payeurs ont aussi reçu les ordres de préparer le compte de chaque gréviste pour le mois d'août et de rayer leurs noms du livre de paye.

D'un autre côté, à Toronto, le gérant du C. P. R., M. Léonard, a fait afficher dans les usines la notice suivante :

"Les grévistes qui n'auront pas repris leur place demain, 21 août, n'auront plus d'ouvrage du C. P. R. à l'avenir".

Un membre du comité de la presse a répondu au sujet de ce nouvel ultimatum, que c'était un nouveau "bluff" que la compagnie entendait faire et que c'était un grand signe de faiblesse de sa part, d'en être réduit à de telles machinations.

La compagnie affirme toujours qu'elle trouve tous les jours autant d'hommes qui lui en faut pour le moment et que les grévistes sont remplacés graduellement d'une façon permanente.

Hier les grévistes ont commencé à recevoir les secours de grève. L'union des chaudronniers paye $8 par semaine aux gens mariés et $6 aux célibataires; l'union des machinistes $7 aux hommes mariés et $5 aux célibataires et ainsi de suite pour les plombiers, les mouleurs et autres.

Cette distribution d'argent se fera régulièrement à l'avenir, toutes les semaines, quand même la grève durerait un an.

Les non-unionistes ne sont pas en droit, naturellement, de recevoir d'argent de cette source, mais on est à étudier les moyens de pourvoir à leur cas.

DANS L'OUEST

Winnipeg, 21 — La section des anarchistes de Winnipeg avait combiné hier un plan d'attaque sur les usines du C. P. R., et la remise où l'on construit les wagons. Le bruit s'est vite répandu que des étrangers du nord de la ville, lundi soir, étaient en train de préparer un plan d'attaque. Mais l'exécutif des grévistes a pris toutes les précautions pour le prévenir, ne voulant pas qu'on causât de dommages à la propriété du C. P. R.

M. J. H. McVety, questionné ce matin, à ce sujet, a admis qu'il avait été prévenu de cette attaque et a dit que l'exécutif l'a détourné avec succès. Des piquets bien organisés veillent sérieusement à ce que cela ne se renouvelle pas. Ils ont vu quelques groupes d'étrangers dont l'allure ne dénotait rien d'agressif. Il est bien évident du reste que les grévistes n'ont aucune communication avec eux.

D'après certains rapports, on croit que des discours un peu trop chaleureux, prononcés dans des clubs composés d'étrangers, sont la cause du désordre et certains membres de ces clubs n'auraient pas hésité à dire carrément que la solution de la grève était beaucoup trop lente et qu'un bon feu dans le pays ferait bien mieux l'affaire.

C'est alors que les membres du comité exécutif des grévistes regrettant semblables paroles ont mis un frein sérieux au mouvement qui menaçait d'être trop expéditif. Il est aujourd'hui avéré que les grévistes sont absolument en dehors de ce mouvement.

ECHOS D'ELECTION

M. Gabriel Marchand, avocat, député de Saint-Jean au parlement de Québec, a pris trois actions judiciaires dont la première contre M. N. Arthur Sabourin, candidat défait, l'un des pétitionnaires dans la demande de contestation. Il s'agit d'une réclamation de $400 pour violation de la loi électorale et de $240 pour retard dans la production du compte d'élection entre les mains de l'officier rapporteur. Une seconde action, également pour retard dans la production du compte a été enregistrée contre M. J. L. Pinsonneault, agent du candidat conservateur défait. Enfin, la troisième demande en justice est relative à la violation de la loi électorale; elle est dirigée contre M. Henri d'Orsonnens, de Saint-Jean.

L'ENQUETE CHAREST

Après une courte séance de la commission de la voirie consacrée à la signature des mandats, il a été décidé que l'enquête sur l'affaire Charest se continuerait mardi après-midi.

POUR VOL DE MELONS

Deux individus sont condamnés à $5.00 d'amende, par le recorder McMahon.

Deux voleurs de melons ont comparu, ce matin, devant Son Honneur le recorder McMahon, à Westmount. Les individus, arrêtés alors qu'ils étaient en possession du butin volé, n'ont pu faire autrement que d'avouer leur culpabilité. Le magistrat les a condamnés à $5 d'amende ou 15 jours de prison. Un pochard a eu le même sort que les voleurs de melons.

AU MILIEU DES INDIENS

Toute une série d'intéressantes représentations historiques seront bientôt données,

A CAUGHNAWAGA

M. L. O. Armstrong, de la compagnie du Pacifique Canadien, fait de belles suggestions.

LE CONSEIL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Caughnawaga, 21 — A une assemblée du Conseil et des membres de la tribu iroquoise de Caughnawaga, tenue mardi dernier, sous la présidence de J. Plain, agent du gouvernement, assisté de J. Waniente Jocks, L.L.B., agissant comme interprète, en présence de M. G. L. Chitty, représentant le département des affaires Indiennes à Ottawa ; M. L. O. Armstrong, de la compagnie du C. P. R., a soumis à la tribu une proposition importante. Il s'agissait d'un parc à être construit dans le village de Caughnawaga, dans la direction de la voie de la Compagnie, sur les bords du fleuve Saint-Laurent.

Là, pendant les mois de juillet, août et septembre, tous les ans, seraient données des représentations ou tableaux historiques, sur des pages de l'histoire du Canada à l'origine de la colonie. On pourrait exposer là en même temps les meilleurs échantillons d'ouvrages faits par les Indiens.

Les premières représentations seront "Hiawatha", de Longfellow ; la bataille du Long Sault, où Dollard des Ormeaux et ses compagnons sacrifièrent leur vie pour sauver la colonie, et la Bataille de Châteauguay, où les Canadiens ont repoussé l'invasion américaine.

M. G. L. Chitty appuya fortement le représentant de la compagnie du C. P. R. et démontra aux Indiens les avantages qu'ils en retireront.

La proposition de M. Armstrong, soumise au vote a été acceptée à l'unanimité par la tribu.

Il y a conseil aujourd'hui pour rédiger le bail de location du terrain devant servir pour les fins d'un parc.

LE SUCCESSEUR DE SIR JETTE

SIR ALPHONSE PELLETIER SERA ASSERMENTE, LE 15 SEPTEMBRE, COMME LIEUTENANT-GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 21 — Comme la "Presse" fut le seul journal à l'annoncer, le 31 juillet, Sir Alphonse Pelletier, juge de la Cour Supérieure, est le successeur désigné de Sir Louis A. Jetté, au poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Sir Alphonse Pelletier sera assermenté, le 15 septembre prochain. Il entrera de suite en fonctions. Sir Alphonse Pelletier, allant à Spencerwood, laisse sa demeure à Sir Louis A. Jetté. Il est en même temps officiel que ce dernier remplacera sir Alphonse Pelletier sur le banc.

LES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

Comme la "Presse" l'annonçait, les commissions pour la construction de l'école des Hautes Etudes Commerciales, ont été ouvertes hier aux bureaux du gouvernement provincial par les membres du Conseil d'Administration de l'Ecole des Hautes Etudes.

Les soumissionnaires sont nombreux, soit plus de quarante répartis en soumissionnaires généraux et la plus grande partie pour des contrats de détail.

Par une discrétion toute professionnelle les architectes ont refusé de donner le moindre renseignement, mais à l'assemblée de cette après-midi, qui aura lieu, aux bureaux de Mtre Honoré Mercier, l'on étudiera les soumissions et les contrats seront accordés sans délai.

L'HON. SENATEUR MITCHELL

Halifax, 21 — L'honorable William Mitchell, de Drummondville, a été, hier, l'hôte du Board of Trade des provinces maritimes. Il doit rencontrer aujourd'hui, avec les autres directeurs de la "Maritime Coal Railway and Power Company", les autorités du gouvernement provincial, au sujet d'un subside pour une voie ferrée que cette compagnie veut construire entre les mines de charbon qu'elle possède dans le comté de Cumberland et le détroit de Northumberland, où elle veut assurer un port pour faciliter le transport du charbon à Montréal et autres débouchés sur le Saint-Laurent.

LES HOMONYMES

Mme Oscar Lalonde, de Saint-Pierre aux Liens, n'est pas la femme Lalonde, condamnée à Montréal, le 7 mai dernier, pour voies de fait sur un huissier.

AU PARC DOMINION

Ne pas oublier que les gymnastes de l'équipe de Rome auront deux jours de bénéfice au Parc Dominion, Lundi et Mardi prochains, 24 et 25 Août.

Admission 10 cents.

LE BAISER QUI TRAHIT

Le détective Viens, arrête, dans des circonstances dramatiques, un marchand syrien gravement compromis.

SUR LES QUAIS

Une femme qui doit regretter fort d'avoir exprimé si vivement le plaisir de revoir

SON EPOUX

Depuis mardi dernier, le marchand syrien, Elias Goraeib, de Saint-Roch, village situé à une dizaine de milles de Sorel, était recherché par les détectives pour répondre à l'accusation d'avoir obtenu de la maison Georges Ranche, de Montréal, pour environ $4,000 de marchandises, sous de fausses représentations.

Le mandat fut d'abord confié au détective Demers qui fit le voyage de Saint-Roch dans le but de s'emparer du prévenu, mais ce dernier étant informé de la venue de l'agent montréalais se sauva dans les bois. Demers le poursuivit mais ne put réussir à l'atteindre.

Hier après-midi, le sous-chef Charpentier, recevait un message téléphonique l'informant que la femme du prévenu, accompagnée d'un Syrien, venait de prendre un train à destination de Montréal.

M. Charpentier chargea aussitôt l'habile détetive Ernest Viens de filer la Syrienne. Le policier trouva un Syrien qui connaissait l'épouse de Goraeib et l'amena avec lui, à Longueuil.

Comme le train stoppait à cette dernière localité, l'agent vit descendre un couple de Syriens qui se rendit sur le champ au bateau traversier. Viens informé par son compagnon que la femme de Goraeib allait prendre le "Longueuil", monta, lui-même à bord du vapeur.

Arrivés à Montréal, l'épouse du marchand fugitif et son compatriote, un colosse de six pieds, s'acheminèrent le long des quais. Il était alors sept heures et demie.

Viens vit tout à coup un individu aborder la femme Goraeib, et l'entraîner vers une barge amarrée à quelque distance du marché Bonsecours.

La femme du marchand sauta lestement dans la berge pour se jeter dans les bras d'un Syrien qui venait d'apparaître sur le pont. Les baisers échangés ayant fait supposer au détective qu'il s'agissait de l'homme et de la femme, il s'élança à son tour sur la barge et arrêta le nouveau personnage. Conduit au poste, ce dernier fut positivement reconnu pour être le prévenu Elias Goraeib, qui avait échappé à l'agent Demers.

Cette habile capture a valu à Viens les chaudes félicitations du sous-chef Charpentier qui sait apprécier le travail et le flair de ses hommes.

LA MORT LE FROLE

Un piéton qui passait vers 8.30 heures, ce matin, sur le trottoir qui longe l'hôtel de ville, a failli être assommé par une grosse fiche de fer qui est tombée du toit de l'imposant édifice.

Suite des Annonces de Naissances, Mariages, Décès, etc.

NAISSANCES

DESCHENES — A Montréal, le 17 août 1908, au No 1767 rue Labelle, l'épouse de M. E. Deschênes, commis-marchand, une fille, baptisée Marie-Liane-Léopoldine.

HARDY — A Montréal, le 17 août 1908, au No 118 rue Garnier, l'épouse de M. P. A. Hardy, un fils, baptisé Joseph-Edmond-Jean-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme E. Chagnon, grand-oncle et grand'tante de l'enfant.

O'LEARY — A Berthierville, le 16 août 1908, à la Villa Alfred, avenue Destaler, l'épouse de M. Emile O'Leary, un fils, baptisé Emile-Alfred-Destaler. Parrain et marraine, M. Alfred Destaler, rentier, et Mme P. O'Leary, grands-parents de l'enfant.

VEZINA — A Montréal, au No 719B Saint-André, l'épouse de M. J. E. Vézina, un fils, baptisé Jean-Maurice-Henri. Parrain et marraine, M. et Mme S. St Jean, grands-parents de l'enfant.

DECES

DESCHAMBAULT — A Ste Thérèse, le 21 août 1908, à l'âge de 2 mois et 2 jours, Jean-Louis, enfant bien-aimé d'Hormisdas Deschambault, médecin. Les funérailles auront lieu dimanche, le 23 août, à 4 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autres invitations. 247—2

DROLET — A Montréal, le 20 août 1908, à l'âge de 2 mois, Joseph-Henri-Jules, enfant d'Amable-Joseph Drolet. Les funérailles auront lieu samedi après-midi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 119 rue Sainte-Roes, à 1 heure, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GASCON — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 19 août 1908, à l'âge de 55 ans, Dame Olivine Bélanger, épouse d'Isaie Gascon, cultivateur. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de l'Hôtel-Dieu à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Vincent de Paul, comté Laval, et de là au cimetière paroissiale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPIERRE — A Lachine, le 20 août 1908, à l'âge de 68 ans, 3 mois et 10 jours, Joséphine Racine, veuve de Théophile Lapierre, ancien cultivateur de Saint-Hyacinthe. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 455 rue Saint-Joseph, à 7½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale de Lachine, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAUZON — En cette ville, le 20 août 1908, à l'âge de 74 ans, Odile Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de Vital Forest, No 23 avenue Viger, à 7 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAHEU — En cette ville, le 20 août 1908, à l'âge de 36 ans, Mlle Oxilia Langlois, épouse de Thomas Maheu. Les funérailles auront lieu samedi, le 22 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 611 rue Cartier, à 7½ hrs, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Avez-vous des meubles ou autres objets queiconques à vendre ?

Annoncez - les dans les Petites Annonces de la

LA "PRESSE"

Et vous atteindrez immédiatement les acheteurs qu'il vous faut.

Vous ne sauriez trouver de moyen plus rapide et plus sûr.